



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

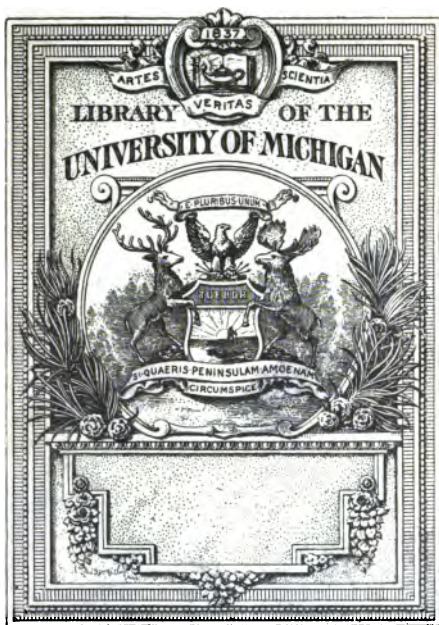
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 931,486



840.8
M76



POÉSIES FRANÇOISES

DES XV^e ET XVI^e SIÈCLES

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley, Nogent-le-Rotrou
Caractères elzeviriens de la Librairie Daffis.

RECUEIL
DE
POÉSIES FRANÇOISES

DES XV^e ET XVI^e SIÈCLES

Morales, Facétieuses, Historiques

RÉUNIES ET ANNOTÉES

par MM.

ANATOLE DE MONTAIGLON

et

JAMES DE ROTHSCHILD

TOME XII



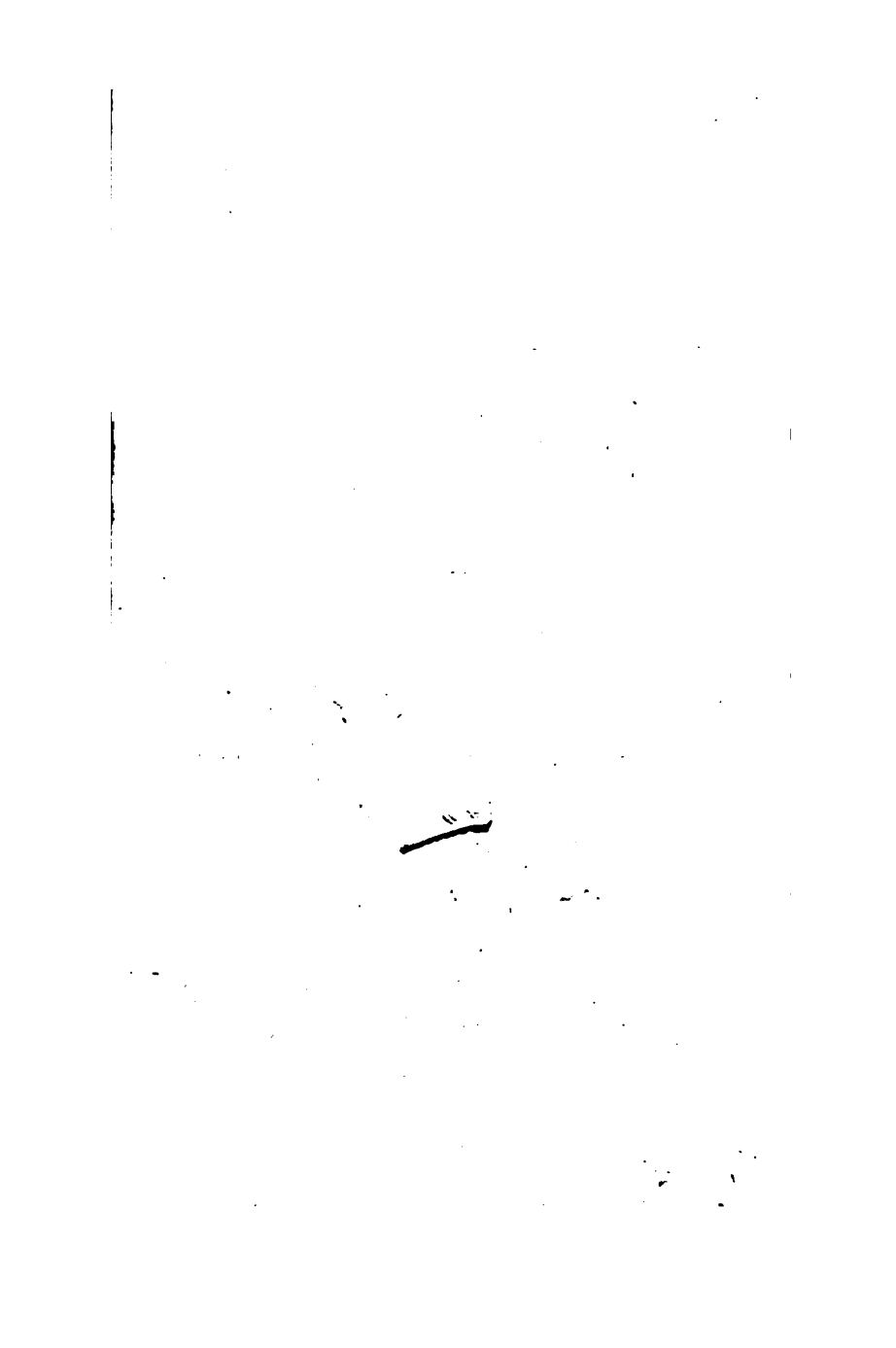
PARIS

PAUL DAFFIS, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

DE LA BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE

7, rue Guénégaud

M. DCCC LXXVII





L'Advocat des Dames de Paris,
touchant
les pardons Saint Trotet,
[par Maximien].

Il serait trop long de rechercher dans les écrivains satiriques du moyen-âge, auteurs de fabliaux, conteurs ou sermonnaires, tout ce qui a trait à ces soi-disant pèlerinages de femmes; on en a déjà trouvé plus d'une trace dans ce *Recueil*, et l'une des *Joyes de Mariage*¹ leur est consacrée. Nous transcrivons seulement ce passage de la traduction faite par Jean Lefèvre du livre de *Matheolus* (Livre II, vers 963-1038, pp. 90-92, et, pour les variantes, pp. 378-9 de la réimpression à cent trente-six exemplaires donnée par MM. Gay et Tricotet à Bruxelles (1864, in-12 et in-8°); ce sera l'introduction naturelle à la pièce de Maximien :

Les femmes quièrent les églises,
Parées de diverses guises,
965 S'en vont monstrant parmi la voye;
Chascun veult bien qu'on la voye,
Mais les reliques plaiment guères,
Les fiertes et les sanctuaires;
Non font elles les crucifix,
970 Car leurs cueurs n'ont pas en ce fix;
Plus ayment les Clerz et les Prestres;

1. Voy. *Les Quinze Joyes de Mariage*; Paris, Jannet, 1857, in-16, p. 78; cf. p. 17.

242792

- Pour ce les suivent en leurs estres ;
 N'y a nulle qui s'en effroye ;
 Les ribaux y quïèrent leur proye ;
- 975 Aulcunes en mettent souvines¹ ;
 Ce ne sont pas œuvres divines.
 Qui dedans l'église vendroit
 Un cheval, il se mefferoit,
 Mais assez plus est à deffendre
- 980 Que femme ne s'i doie vendre :
 Elle fait de la Dieu maison
 Bordel contre droit et raison,
 Soubz umbre de sacrifier ;
 Pour ce ne s'i doit hom fier.
- 985 Lassés femmes qui n'ont vergongne
 De faire si orde besongne
 Qu'elles ne deussent besongner ;
 Le dire fait à ressongner !
 Les Frères des Religions
- 990 Venans de plusieurs regions,
 De l'Ordre blanche, noire et grise,
 Nostre-Dame en sa grant église,
 Celles des Champs et Saint-Eustache
 Et Saint-Victor dedens sa cache,
- 995 Les Quinze-Vingts et Saint-Anthoyne,
 Les pardons du cardinal Moyne,
 Saint-Bernart et Saint-Honnoré,
 Le chevalier au frain doré,
 Au sépulcre de la grant rue²,
- 1000 Et Saint-Marry au col de grue,
 Et Saint-Bon de bonne fortune,
 Et Saint-Loup et Sainte-Opportune,
 Saint-Christofle, Sainte-Maryne,
 Saint-Pol et Sainte-Katherine,
- 1005 Saint-Supplis³, Sainte-Geneviefve,
 Saint-Gervais et Saint-Jehan-en-Grève,
 Saint-Jacques de la Boucherie,
 Saint-Éloy-de-Sayaterie,
 Saint-Denis au pied de Montmartre
- 1010 Et ou prieuré de la Chartre,

1. Du latin *supinus*.

2. C'était sans doute la statue d'un chevalier de Jérusalem qui ornait l'église du Temple, ou du Saint-Sépulcre.

3. Saint-Sulpice.

- Saint-Germain des Prés et d'Aucerre,*
Saint-Laurens qui les dens desserre,
Saint-Martin et Saint-Nicholas
 Font à nos dames grans soulas.
- 1015 Là vont les femmes catholiques,
 Souvent visiter les reliques
 Qui sont en la *Saincte Chappelle;*
 Chascune sa commère appelle.
 Ou autre de son voisinage;
- 1020 Mieux leur plaist le pèlerinage
 A *Saint-Mor* ou à *Bouloingnette,*
 Et après à la *Chappellette,*
 Et aulcunes fois au Lendit,
 Qui est en juing, si com l'en dit.
- 1025 Là sont les places designées
 Et les journées assignées,
 Et puis vient là qui les suppose ;
 Le surplus gist dedans la glose,
 Ce scet-on par expérience.
- 1030 S'on l'osoit dire en audience
 Le clergié le tesmoigneroit,
 Et leurs œuvres enseignerait.
 Elles faingnent nouveaulx miracles
 En monstiers et en habitacles,
- 1035 Combien que des pardons ne curent ;
 Mais nouvelles voies procurent
 En obéissant à Venus ;
 Plusieurs maux en sont advenus.

Dans la *Farce du Vendeur de livres* du manuscrit
 La Vallière, le Colporteur s'exprime ainsi :

J'ay le Voyage des femelles
 Qui s'en vont à Bonnes-Nouvelles
 Feignant d'humblement prier Dieu ;
 Lors se retirent audit lieu
 Où l'on vuide flacons, bouteilles
 En faisant choses nompareilles
 Desquelles Dindo rien ne sçait.

J'ajouterai encore un curieux passage, bien parisien et bien bourgeois, d'une lettre écrite le 15 juin 1659 par Guy Patin à son ami Antoine Falconet, le médecin de Lyon (édition La Haye, 1707, t. I, p. 383):

« Votre fils est allé dîner chez Carolus, où se doivent rendre ma femme, ma bru et mes deux belles-sœurs qui sont allées gagner les pardons à un certain petit Saint dont je ne sais pas seulement le nom. Mais ce ne sont pas toujours les pardons qui font aller les femmes, c'est l'envie de trotter. C'est pourquoi l'on dit ici plaisamment que saint Trottet, saint Caquet et saint Babil sont les plus grands patrons de ce sexe dévot. »

L'édition donne : *S. Troter et S. Caquea*; la correction est bien facile, et il en faut faire de semblables par centaines dans les lettres de Guy Patin, mais on ne s'étonnera pas que l'erreur subsiste toujours dans l'édition de M. Reveillé-Parisse (t. III, p. 153), qui n'a rien fait pour éclaircir le texte de son auteur et ne s'est même pas aperçu des endroits où il était corrompu.

Voici la description des deux seules éditions du poème de Maximien qui nous soient connues :

A. *L'Advocat des // dames de Paris. Touchât les // pardons saint Trottet. S. l. n. d. [Paris, vers 1500]*, pet. in-8 goth. de 12 ff. de 32 lignes à la page pleine, sign. A par 8, B par 4.

Au titre, un bois représentant une chässe que cinq femmes viennent vénérer. Deux de ces femmes, à gauche, tiennent un cierge à la main; une troisième, devant la chässe, a les bras étendus, dans l'attitude de la prière; une quatrième, à droite, porte la main à son front pour faire le signe de la croix. Dans le coin supérieur de gauche, un ange les ailes éployées. Au-dessous de ce bois, cette inscription : *Les fèmes de paris allât en pelerinaige.*

Bibl. nat., Y 4402. A Rés., exemplaire vendu 9 livres chez La Vallière (t. II, n° 2944 du *Catal.*).

Cette édition a été reproduite à Chartres, chez Garnier fils, en 1832, par les soins de M. Grattet-Duplessis, à 30 exemplaires in-16.

B. Laduocat des // dames de Pa- // ris. Touchant le Pardon // saint trotet. — *Finis. S. l. n. d.* [Paris, vers 1500], pet. in-8 goth. de 16 ff. de 26 lignes à la page pleine, sign. A-B.

Au titre, le bois de l'homme qui tient la main appuyée sur la garde de son épée et qui parle à un clerc.

Bibl. nat., Y^a 1299 B (art. 2), Rés., dans un recueil où se trouvent les pièces suivantes : *Le Purgatoire des mauvais Marys* (en prose), *Le grant Blason des faulces Amours*, *Le Contreblason de faulces Amours*, *Le grant Testament maistre François Villon, et le petit.*

Cet exemplaire n'a que 15 ff.; il doit y manquer un f. blanc pour compléter le cahier B.

La Croix du Maine attribue à tort l'*Advocat des Dames de Paris* à Guillaume Coquillard. La Monnoye, dans une note ajoutée à l'édition de Rigoley de Juvigny (t. I, p. 322), indique avec beaucoup de sagacité la cause de cette confusion. Il ne saurait exister aucun doute sur l'auteur de l'*Advocat des Dames*, l'acrostiche final donnant le nom de Maximien. De plus, la pièce est signée de la devise ordinaire de cet auteur : *De bien en mieulx*, devise qui se lit à la fin du *Debat des Dames de Paris et de Rouen touchant l'entrée du Roy* (voy. ci-après) et des *Regretz de Ludovic, autrement appelé le More*. La même devise se trouve aussi en tête d'une édition du *Debat de l'Homme et de l'Argent* (t. VII, p. 303 de ce *Recueil*), mais nous savons que cette dernière pièce est de Claude Platin et que Maximien n'en a été tout au plus que l'éditeur¹. On verra plus loin (p. 32) que l'*Advocat des Dames* a dû être composé entre 1485 et 1491².

1. Un poème de Maximien que l'on a lu dans ce *Recueil*, l'*Arrest du Roy des Romains* (t. VI, p. 120), ne porte pas sa devise.

2. Nous ne savons rien de la vie de Maximien, mais ce

*L'Advocat des Dames de Paris,
touchant
les pardons saint Trotet.*

Prologue de l'Acteur.

Afin qu'après aucuns faulx detracteurs,
 D'envie attains, de mal perscrutateurs,
 En corrodant le traictié subsequent,
 Qui n'est construit en langaige éloquent,
 Mais grossement en stille tout¹ rural, 5
 Ne le veullent sur le sens litteral
 Interpréter en forme satyricque
 Et me imposer que trop je prévaricque
 Contre l'onneur des dames, je proteste
 Que je ne veulx laisser prendre le texte 10
 A la rigueur. Car pourtant, se j'exprime²
 Leur³ noble train, en rien ne les depprime;
 C'est seulement en forme de narré,
 Et pour monstrier qu'elles n'ont point erré
 D'avoir tousjours eu le cueur delicat, 15
 Et neantmoins⁴ que ne soye advocat,
 Veu qu'en leur nom je plaide et advocasse,
 Quant je conclus par raisons d'efficace
 Qu'elles ne vont en ce printemps icy

poète parait avoir eu de son temps une certaine réputation. L'auteur anonyme du *Contreblason de faulces Amours*, qui écrivait en 1512, cite Maximien, à côté de Jehan de Meung, de Jehan Molinet et de Jehan le Maire, parmi les écrivains qu'il prend pour modèles.

1. Tout manque dans B. — 2. B: je exprime. — 3. B: Le.
 — 4. A: neautmoins.

A saint Bezet ¹, n'à saint Trotet aussi, 20
 Mais pour gagner les pardons en sustance,
 Et attendu qu'en ce cas en instance,
 D'elles je deis ² du bien et loz par dragmes,
 Nommer me puis simple advocat des dames.

De bien en mieulx.

L'ACTEUR.

Ces jours passez, comme ung bon catholicque,
 En proposant laisser la voye oblique
 Et m'amender sur la fin du Karesme,
 J'estoye allé au sermon autenticque
 D'un grant prescheur, lectré ³ scientifique,
 Qui disoit d'or et babilloit de mesme; 30
 Mais, quant ce vint qu'il fust entré à mesme ⁴,
 De chacun deist des vices ung grant tas ⁵;
 Car il avoit tout exprès prins son tesme
 Pour esplucher l'erreur de tous estatz.

Ainsi que font quasi tous sermonneurs, 35
 Il parla bien de l'estat ⁶ des Seigneurs
 Qui aujourd'huy mènent ⁷ ung train royal,

1. B : *Beset*. On lit dans le *Sermon joyeux des Quatre Vens* du manuscrit La Vallière (p. 18 de l'éd. Techener) que certains hommes aiment « le vent de chemise »,

² Est quant il leur souffle au visage

³ En faisant le pèlerinage

⁴ le voyage Saint Bezet.

2. B : *dis*. — 3. *Lectré* manque dans B. — 4. Ce vers manque dans B. — 5. B : *a grant tas*. — 6. B : *des estatz*.

— 7. B : *mainent*.

Des Justiciers, Officiers, Gouverneurs,
 Qui, pour avoir partout les grans honneurs,
 S'approuchent près¹ de l'estat curial², 40
 Pareillement du³ bruit seigneurial
 Que dames ont par leurs charivaris
 En tous quartiers, et, par especial,
 Du grant estat des Dames de Paris.

Comme il disoit, pour villes apparentes, 45
 En France y a trois citez excellentes,
 C'est assavoir Paris, Rouen, Lyon,
 Dont les Dames sont gorgiases, gentes,
 Frisques, dehait⁴, à gaudir diligentes, 50
 De vif esprit et de cueur de lyon;
 Mais des raisons⁵ deist ung droit million
 Pour demonstrier, tout bien veu et compris,
 Qu'à bien braguer, à son opinion,
 Dedens Paris les Dames ont le pris⁶.

Quoy que plusieurs present les Lyonoises, 55
 Veü qu'elles sont assez bonnes galloises,
 De doux parler et grans courtisiennes,
 Et que l'on tient ses⁷ de Rouen courtoises,
 Damoiselles il n'y a, ne Bourgoises,
 Plus sur l'estat que les Parisiennes; 60

1. *Près* est omis dans B. — 2. On connaît le traité de Jean de Salisbury : *De nugis Curialium*.

3. B : *de*. — 4. B : *d'abit*. — 5. B : *Mais oraisons*.

6. Villon le disait avant Maximien dans la ballade du *Grand Testament* :

Prince, aux Dames Parisiennes,
 De bien parler donnez le prix ;
 Quoy qu'on die d'Italiennes,
 Il n'est bon bec que de Paris.

7. B : *ceulx*.

Car, comme on voit, de gorres-anciennes,
Compte ne font, n'aussi de vieilles bagues,
Mais sont ennuyt grandes practiciennes
Pour inventer mille petites bragues.

Et qu'il soit vray, il n'est aujourd'huy celle 65
Dedans Paris, soit Dame ou Damoiselle,
Qui n'ayt desir trancher de la bragarde
Et de porter quelque brague nouvelle,
A celle fin que d'elle soit nouvelle
Et qu'en passant ung chascun la regarde, 70
Et quant l'une a quelque gorre gailliarde
Dont on n'ayt veu autre qu'elle acoustrée,
Le cueur luy frit, tant lui ennuye et tarde
Qu'elle ne l'ait à ung chascun montrée.

Or, pour parler de leurs habillemens, 75
Avoir leur fault riches acoustremens,
Quant elles sont femmes de gros rabbis,
Porter joyaulx de fort grans coustemens,
Chesnes, colliers, tables de dyamans¹,
Perles, saphirs, turquoises et rubis, 80
Et, qui plus est, avoir nouveaux habitz
De jour en jour pour mieux faire des Dames.
Pour povres gueux c'est arière pain bis,
Car tel sucre ne se vend pas par dragmes².

Damoiselles, pour estre plus gentilles 85
Pourtent ennuyt de s'r justes coquilles³,
Qu'il semble advis qu'elles soient descoiffées,

1. B : *balais* et dyamans. — 2. Le sucre, qui était d'abord très-rare, et qui était surtout employé comme médicament, s'est vendu chez les apothicaires avant de se vendre chez les épiciers. — 3. Des coiffes justes.

Et par dessus ont belles ¹ béatilles
 Couvertes d'or et de perles ² subtiles;
 C'est ung trésor qu'elles sont bien tiffées ³ 90
 Et outre plus font si bien des fafées ⁴
 Par doulx maintien et regards basilicques
 Qu'on ne sçauroit mieulx paindre droictes fées ⁵,
 A contempler leurs faces angelicques.

Quant aux Dames, pour leur brague descriptre, 95
 Leurs chapperons sont fais comme de cire
 Et bien souvent valent ⁶ bien les attours ⁷,
 Car ilz seroient assez fins pour escripre,
 Si bien taillez qu'il n'y a que redire,
 Justes, petiz, ne trop grans, ne trop courtz, 100
 Et puis en lieu qu'il ⁸ ne sont de velours,
 C'est leur ⁹ façon d'en porter les poignetz
 Et gourgias comme celles de Tours,
 Pour donner lustre à leurs sades grongnetz.

Si leurs maris font d'escuz grant amas 105
 C'est pour porter ¹⁰ la robbe de damas
 A grans poignetz ¹¹, sur les dois bien serrez ¹²,
 S'il est esté, avoir coctes ¹³ à tas
 De fin satin, au moins de taphetas ¹⁴
 A culz bardez et à grans plis barrez, 110

1. A, B : ont les belles. — 2. B : pierres. — 3. On dit encore *attifer*. — 4. B : *saffées*. Cotgrave ne cite que le mot *fafelus*, *saffelu*, auquel il donne le sens de gonflé ; le mot *fafé* paraît avoir la même signification. — 5. A, B : *faees*.

6. B : *volent*. — 7. Sur la différence entre l'*atour* et le *chaperon*; voy. J. Quicherat, *Histoire du Costume*, pp. 242, 244 et 309. — 8. B : *qu'i*. — 9. A : *leurs*. — 10. B : *portec*. — 11. B : *poings*. — 12. A : *ferrez*. — 13. B : *cottes*. — 14. B : *tafilas*.

Pareillement les gorgias carrez,
 Affin d'avoir les poitrines plus blanches
 Et puis tenir les tétins plus serrez¹,
 Qui font à mains trembler les fièvres blanches.

Et qui plus est, pour orner² la poictrine, 115
 Il est requis que le mary³ leur fine
 D'un affiquet, et au col d'un carcan,
 Et, pour monstrier la façon féminine
 Du petit corps, la chesne d'or bien fine,
 Qui est signe que ce n'est pas boucan, 120
 Patenostres atachez au ruban
 A cigneaulx⁴ d'or, de corail ou dourées,
 Patins luyans comme plume de pan
 Et dessus tout⁵ les chausses bien tirées.

L'ACTEUR.

Pour ma consequence inferer, 125
 Jamais tel prescheur je ne veis;
 Car possible n'est referer
 Ses petitz propos et devis,
 Et en effect sembloit advis
 Que ce fust ung droict herault d'armes 130
 Pour les dames; car vis à vis,
 Combien qu'elles soyent envis,
 M leur blasonna bien leurs armes.

Par ses raisons il vouloit maintenir
 Que noz dames veullent ennuyt tenir 135
 Si grant estat confit en bragueries
 Que les maris ne le peuent soustenir,

1. Ce vers manque dans B. — 2. B : ornez. — 3. B : leurs maris. — 4. B : signaulx. — 5. B : toutes.

Ne leur plaisir du tout entretenir,
 Combien qu'ilz ayent rentes et seigneuries,
 Car tant d'abbitz, robbes et pierreries, 140
 Couste bien cher, fust pour prince ou regent,
 Et n'a l'on¹ rien aujourd'huy sans argent.

Disoit aussi qu'il n'y a mesnagière,
 Qui en Paris de² braguer ne se ingère,
 Soit hostelière³ ou femme de mestier, 145
 Tant espicrière, cousturière, lingère,
 Cordonnrière, trippièrè⁴, harengère,
 Fillandière, femme de savetier,
 Et qu'il n'y a maint povre charpentier,
 Sellier, gantier, qui de pener se tue, 150
 Affin qu'il ait sa femme bien vestue.

Et qui plus est, non pas tant seulement
 Jeunes dames se braguent maintenant⁵;
 Plusieurs vielles s'en veulent avancer;
 Car leurs maris leur ont si haultement⁶ 155
 Baillé estat dès le commencement
 Qu'il leur fait mal d'appresent le⁷ laisser
 Et, quant les ungs leur veullent abesser,
 Pour y fournir se font fourbir les culz;
 C'est ce qui fait tant de maris cocus. 160

Femmes, qui sont saines et en bon point,
 Bien gorrières, bien frisques, bien en point⁸,
 Veullent avoir de chascun leur regard;
 Le cueur leur ard et la mote leur point,

1. B : l'en. — 2. De manque dans B. — 3. B : hostellerie. — 4. B : triperiere. — 5. B : frisquement. — 6. A : haulcement. — 7. B : la. — 8. B : bien frisquement en point.

DAMES DE PARIS.

13

Qui les contrainct, quant l'heure¹ vient à point, 165
 Prester l'escoust à quelque grant bragard,
 Par quoy souvent, qui n'y prent grant esgard²,
 Plusieurs bons tours dressent à leurs maris ;
 C'est la façon des dames de Paris.

L'ACTEUR.

Le bon prescheur ne se pouvoit oster 170
 Hors de propos de nous³ gentes bragardes,
 Leur imposant d'aller partout⁴ troter,
 Courir, saulter, se lasser et croter,
 Ainsi qu'on voit, par grosses ambrassades,
 Et maintenoit que trongnettes si sades, 175
 Par grans troppeaux comme porc⁵ en ung tect
 Vont seulement pour gecter leurs ceillades
 A saint Bezet ou⁵ monsieur saint Trotet.

Il allegoit, quant Pasques sont passées,
 Qu'en divers lieux vont gagner les pardons 180
 Sans avoir paour d'estre trop empressées,
 Ne plus ne moins qu'en chambres tapissées
 Fort ne craindroient viretons ne bourdons,
 Et, tout ainsi qu'estendars et guidons
 L'on met au vent en plain champ de bataille, 185
 Ventiller font chaisnes, bagues, cordons,
 Pour en leurs⁶ las attraper la vitaille.

Dès le Lundi qu'on deust estre en l'eglise,
 Visiter vont *Nostre Dame des Champs*
 De bon matin, ainsi que c'est la guise, 190

1. B : il leur. — 2. B : qui ne prent grant regard.

3. B : noz. — 4. Partout manque dans B. — 5. B :
 à. — 6. B : leur.

Où les unes marchent en sorte exquise
 Pour en passant saluer leurs marchans;
 Et là ¹ mignons des amoureux trenchans,
 Qui en amours ont dames singulières,
 Suyvent le vent ainsi que chiens couchans, . 195
 Là, aux *Chartreux*, ou vers les *Cordelières*.

Après disner, dames et ² damoyelles
 Faignent ³ aller indulgence impetrer
 En présentant ung plain poing de chandelles
 A *Saint-Anthoine*, où de bagues nouvelles . 200
 Ne faillent pas à eulx bien acoustrer,
 Par quoy disoit que c'estoit pour monstrier
 Leur gentil corps et leurs plaisantes faces ⁴,
 Et pour aussi cuider y rencontrer
 Quelque mignon qui plus est en leurs graces ⁵. 205

Or, le mardi, pour leur pelerinaige,
 Elles s'en vont jouer jusqu'à *Boulongne*
 Honnestement avec leur ⁶ cousinage,
 Et des maris, les ungs vont au village
 Ou autre part ⁷ pour faire leur ⁸ besongne, . 210
 Et ce ⁹ pendant, sans sercher longue eslongne,
 Noz mignonnes ¹⁰ prennent bien leurs esbas,
 Et font complot, se le mary n'y songne,
 Pour en après faire embourrer ¹¹ leur bas.

Le mercredi; après plusieurs censières ¹², . 215
 Coutumières de se laisser abatre,

1. B : *les*. — 2. B : *ou*. — 3. B : *Faignans*. — 4. B :
leur gente face. — 5. B : *leur grace*. — 6. B : *son*. —
 7. A : *par*. — 8. A : *leurs*. — 9. A : *se* pendant; B : *se*
prendrent. — 10. B : *mignonnes*. — 11. B : *rembourer*.
 — 12. Fermières.

Vont passer temps en voyage aux *Bruyères*,
 Et au retour, comme fines ouvrières,
 En beaulx jardins vont gaudir et s'esbatre¹;
 Mais la pluspart d'elles vont à *Montmartre* 220
 Et aux faulx bourgs jouer à la roullée,
 Avec gallans desirans à combatre,
 Et envoient Dieu souvent en Gallilée.

Pour dire ung mot des hommes mariez²,
 Posé le cas qu'ilz aient leur joye estaincte, 225
 J'entens cela des mal appairiez,
 Qui à tous coups sont tencés, hariez
 De leurs femmes, dont n'osent faire plainte,
 A *Montmartre* vont de bon cueur sans fainte
 Pour y payer, ce dit la renommée, 230
 Leur confrarie en la chapelle sainte
 Qui des *Martirs* la chapelle est nommée.

L'ACTEUR.

D'oyr³ ainsi ce prescheur blasonner,
 Larder, picquer et trop esguillonner
 Noz mignonnes de Paris excellentes, 235
 Cèla me feist quelque peu estonner;
 Aussi pensez qu'en l'oyant⁴ sermonner
 La plus grant part n'en estoient pas contentes,
 Et mesmement aucunes là présentes,
 Qui ont apris de gagner les pardons 240
 Ne prendrent pas trop en gré ses lardons.

Et, d'autre part, entre⁵ les assistans,

1. B : et *esbatre*. — 2. B : *gens* hommes *mariez*. —
 3. B : *Devoit*. — 4. B : *que* l'oyant. — 5. *Entre* manque
 dans B.

Plusieurs mignons, se donnans du bon temps,
 Grans gaudisseurs et gasteurs de pavé,
 De l'escouter ne furent pas contens, 245
 Combien que lors se monstrèrent constans,
 Veu que chascun se y trouva bien lavé;
 Mais tout soudain, le sermon achevé¹,
 S'assemblèrent en congregacion²
 Pour en faire leur consultacion. 250

Quant on les veist ensemble s'acouster,
 Tout plain de gens les vindrent escouter,
 Hommes, garçons et d'autres à revendre,
 Dont je feuz l'ung pour à la roue bouter,
 Et m'efforçay d'en dire et raconter 255
 Des plus avant pour les dames deffendre;
 Aussi plusieurs leur tenoient à esclandre
 Ce que dit est, sinon aucuns maris
 Qui en leurs cueurs n'en estoient pas marris.

Quelc'un entre eux, frappé de mauvais vent, 260
 En deïst pis lors que n'avoit fait devant
 Ce sermonneur, pour leur loz effacer,
 Dont fort marry, pour ung zelle fervent,
 Le parler pris et me mis en avant,
 Car je ne peuz laisser ce point passer, 265
 Mais pour ellez voulu advocasser,
 Combien que pas je ne soye advocat,
 Comme j'ay mis ti après par esbat.

La Deffense des Dames.

Affin de deffendre et purger

1. B place ce vers avant le précédent. — 2. B : cogitation.

DAMES DE PARIS.

17

Noz jeunes dames et trongnettes 270
 De ce qu'avoit ¹ voulu forger,
 Pour sur elles se desgorger,
 Ce prescheur en maintes sornettes,
 Veu qu'elles sont si sadinectes,
 Si frisques, si sades, si belles, 275
 Il a mal fait de parler d'elles.

Deux grans faitz leur veult assus mettre,
 L'ung qu'elles sont trop bien en point,
 Dont leurs maris ont belle lettre,
 L'autre qu'on ne leur deust permectre 280
 D'aller troter que bien à point.
 Mais, pour répondre au premier point,
 Et aux argumens dessusditz,
 Voilà les raisons que je deis.

L'Excuse de leur estat.

Sur toutes dames triumpantes, 285
 Celles de Paris ont le bruyt
 D'estre en leur parler elegantes,
 Douces, humbles, non arrogantes,
 Aymans tout esbat et desduit,
 Par quoy appert, tout bien desduit, 290
 Qu'il leur est, sans riens desroguer,
 Permis de pomper et braguer.

De leur nature elles sont mixtes,
 Usant de devis familiers,
 Et en mondanitez confictes; 295
 Igitur, par raisons licites ²,
 Porter peuvent joyaulx singuliers,

1. B : *auroit.* — 2. B : *licites.*

Comme chesnes, carcans, colliers,
Car, tant plus sont mieulx acoustrées,
Plus tost ont partout leurs entrées. 300

Et s'aucunes fines ouvrières
A braguer prennent leurs esbas,
Soient femmes, filles, chamberières,
Et que affin d'estre plus gorières,
Force leur est prester le bas, 305
Esmouvoir n'en fault nulz débatz
Ne tant de procès ou contemps ;
Car cela¹ ce n'est que bon temps.

L'ACTEUR.

Or, pour respondre au second² fait,
Par lequel il disoit de fait 310
Que femmes ne font que bezer,
Et qu'après Pasques en effect
Chacune d'elles si ne fait
Qu'aller plus beaulz nez visiter,
C'est mal fait les vesperiser, 315
Je le deiz³, quiconquez s'en fume,
Car point ne sont à despriser,
Actendu que c'est la coustume.

S'elles vont en pelerinage
Par les foiriers ou en voyage 320
A plusieurs belles Nostre-Dames⁴,
Cela leur vient ~~de bon~~ courage,
Et est mal fait et grant oultrage
De leur impropere telz blasmes,

1. B : Car tout cela n'est. — 2. B : au premier. —
3. B : des. — 4. B : nobles dames.

DAMES DE PARIS. 19

Actendu que les bonnes dames, 325
 En y faisant du bien par dons,
 N'y vont que pour saulver leurs âmes
 Et pour y gagner les pardons.

Et pour monstrier évidemment
 Qu'elles y vont dévotement, 330
 Sans penser à chose villaine,
 Elles ne sont pas seulement
 Deux ou trois, mais communement
 Toujours une grant triolaine;
 Vous en verriés ¹ une quinzaine 335
 En ung tas ensemble y aller,
 Dont plusieurs ont la gorge plaine
 De pouldre ² qu'elles font voler.

Et, qui plus est, on congnoist bien
 Que les pardons ne vauldroient ³ rien 340
 S'elles n'en faisoient leur devoir;
 Car il y va de gens de bien,
 Et d'aultres je ne sçay combien,
 Qui n'y vont sinon pour les veoir,
 Esperant d'y appercevoir 345
 Laquelle est plus frisque et gentille.
 Qui se s'en ⁴ daigneroit mouvoir
 Autrement, n'en partir la ville.

Après qu'elles ont par long temps
 Jeusné Karesme et Quatre Temps, 350
 Tant des dens que de saint Fendu,
 Quant ce vient au joly printemps,

1. B : verriés. — 2. B : pouldres. — 3. B : vauldront.
 — 4. B : se.

De prendre ung petit de bon temps
 Il ne leur est pas deffendu,
 Ne, s'elles trouvoient en temps deu, 355
 En allant d'aguet comme ung loultre ¹,
 Quelque harnois roide et tendu ²,
 De le descendre et passer d'oultre.

Se donc par ³ resolution
 Elles vont en procession ⁴ 360
 Ou en voyages et apportz,
 Ce n'est que par devocion ⁵,
 Quoy qu'en die en detraction ⁶
 Ce beau prescheur ne ses consors ;
 Et partant je concluoyz lors 365
 Qu'il ⁷ se desdeist de ce motet,
 Que c'est pour monstrier leur gent corps
 Que femmes vont à saint Trotet.

L'ACTEUR.

Disâns ses motz en substence ou teneur,
 Illec survint quelque autre grant coquart, 370
 Qui soustenir voulut ce sermonneur
 Et, pour blesser plus des dames l'onneur,
 Disoit que pas n'en avoit dit le quart,
 Et en effect ce maistre loricart ⁸
 Deist que ce n'est aux pardons seulement 375
 Où elles vont; mais gecta ce broquart

1. Nicot donne au mot *loultre* le genre masculin ; Cotgrave, au contraire, le fait féminin. — 2. B : *royde tendu*. — 3. B : *pour*. — 4. Ce vers manque dans B. — 5. B : *devoir*. — 6. B : *Quoy que vueille dire ou non*. — 7. B : *Qu'i*. — 8. Fainéant, propre-à-rien. Le mot est inconnu à Nicot, mais est enregistré par Cotgrave. Cf. t. VI, p. 42.

Qu'elles trotoient partout incessamment.

Et par ce point, pour aller aux bancquetz
 Ou autre part, pour faire leurs grans saulx ¹,
 Aux acouchées, aux nopces, aux caquetz, 380
 Ou autre par, pour faire leurs pacquetz
 Et se trouver aux amoureux assaulx,
 Il faut avoir chamberières ², chevaulx,
 Pages, varletz, c'est le train de Paris,
 Et leur fournir habbitz, bagues, joyaulx, 385
 Qui sont grans fraiz pour messieurs les maris.

Et qui plus est, en serchant mille noises,
 Leur train blasmoit, et vecy sa ³ raison :
 « Car, » ce dit-il, « damoiselles, bourgeoises ⁴,
 Ou d'aultre estat, vont faire des galloises, 390
 Lorsqu'on devoit vacquer en ⁵ oraison,
 Et e ⁶ contra ne vont nulle saison
 Jouer dehors que les foiriers de Pasques,
 Car en tout temps couvent en leur maison, »
 Dont il ment bien, par monseigneur saint Jacques.

Lors je me prins à toppiquer ⁷,
 Quant ce vint qu'il vouloit picquer
 L'honneur ⁸ des dames de si près
 Et, pour à ses ditz repplicquer,
 J'allay ma gorge descliquer, 400
 Comme vous orrez cy après
 Et luy monstray là tout exprès
 Qu'il n'y a, de fait, moys en l'an

1. B : *les francz saulx*. — 2. B : *chamberière*. — 3. B :
la. — 4. B : *et bourgoyses*. — 5. B : *a*. — 6. B : *au*.
 — 7. A : *toppiquer*. — 8. B : *A honneur*.

Qu'elles n'aillent, soit loing ou près,
A saint Mor ou saint Godegran ¹. 405

De leurs voyages chacun moys de l'an².

Du moys d'Avril.

Primo elles vont en Avril,
Après Pasques, de cuer gentil,
A tous les pardons dessusditz
Non pas comme par son babil
Disoit ce sermoneur subtil, 410
Et aussi d'autres estourdiz :
Car devant tous je tiens et deis
Qu'elles y vont, *sicut patet*,
Affin de gaigner paradis,
Et sans penser à saint Trotet. 415

De May.

Touchant le premier jour de May,
Après qu'on a planté le may
A nous ³ mignonnes, pied à boule,
Dont elles ont le cuer tout gay
Et plus frisque que ung papegay, 420
Nulle d'elles ne fait la poulle ;
Les unes vont jouer au *Roulle*
Et rouller cul par dessus teste ;
D'autres vont à *Yvry* à foulle ⁴,
A saint Frambourg ⁵ qui est la feste ⁶. 425

1. Saint Godegran (Godegrandus, Chrodogandus), évêque de Metz, mort le 6 mars 766.

2. L'année commençait alors à Pâques.

3. B : noz. — 4. A : folle. — 5. Franchour.

6. L'abbé Lebeuf (*Hist. du Diocèse de Paris*, t. XII, pp. 189 sq.) parle avec détail de Saint-Frambourg, petite

Le premier dimanche ensuyvant,
 Comme j'é veu par cy¹ devant,
 Les² unes, sans avoir sommeil,
 Mectent soudain la plume au vent,
 Et vont de couraige fervent 430
 Salluer saint Spire à Corbeil³;
 Les autres font leur appareil,
 Avant que le moys soit failly,
 De visiter en cas pareil
 Sanct Saturny à Gentilly⁴. 435

De Juing.

Quant ce vient en Jung⁵, somme toute,
 Aux foiriers⁶ de la Penthecouste,
 Elles vont jouer au Palais,
 Dix, douze, seize, en une route,

paroisse située près d'Ivry. Il raconte qu'en 1675 un magistrat de distinction obtint de l'évêque de Senlis des reliques qui furent reçues en grande pompe le 1^{er} mai de l'année suivante, et il ajoute : « c'est encore le jour où se fait le plus grand concours en ce lieu ». On voit par le passage de Maximien que, dès le xvi^e siècle, il y avait, au mois de mai, un pèlerinage à Saint-Frambourg; ce n'était pourtant pas la fête du saint, fête qui se célébrait le 16 août.

1. A, B : *icy*. — 2. A : *Le*.

3. Saint Spire ou saint Exupère, premier évêque de Bayeux, est le patron de Corbeil et l'église qui porte son nom existe encore. La fête de la translation des reliques de ce saint était célébrée le dimanche qui précédait les Rogations par une procession solennelle. Voy. Lebeuf, t. XI, p. 173.

4. Saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, est le patron de l'église paroissiale de Gentilly. La foire de ce village se tient aujourd'hui encore le second dimanche de mai.

5. B : *Jung*. — 6. B : *foires*.

Pour y acheter, quoy qu'il couste, 440
 Des joyaux qu'ilz ne soient ¹ pas laitz,
 Qui est le prouffit des gens laiz,
 Mesme de merciers et geoliers;
 D'autres dames, sans long delais,
 Vont jouer à *Haubervillers* ². 445

Et, la Feste-Dieu subsequence,
 D'assister, quelque vent qu'il vente,
 Aux processions sont subjectes;
 Mais c'est en façon si très gente
 Qu'à recevoir reyne ou régente 450
 Elles sont assez jolyectes.
 Puis ce jour femmes et fillectes
 De bon courage, ce dit-on,
 Vont l'après disnée ³ aux *Billectes* ⁴,
 Dont chascune ayme le baston. 455

Dès le moys de May dessudit,
 Pour aller en Jung ⁵ au Landit,
 Noz dames pensent s'aprester,
 A quoy leurs maris, comme on dit,

1. B : *qui ne sont*.

2. En 1452, le cardinal légat, Guillaume d'Estouteville, accorda des indulgences à ceux qui visiteraient l'église paroissiale d'Aubervilliers, le premier mardi de mai, le jour de S. Christophe (25 juillet), le jour de la dédicace (6^e ou 8^e dimanche après la Pentecôte), le jour de l'Assomption (15 août) ou le jour de la Nativité de la Vierge (8 septembre). Voy. Lebeuf, t. III, p. 278. Cependant c'est au mois de juin que les femmes, au dire de Maximien, visitaient Aubervilliers. Elles y étaient probablement attirées par la foire qui s'y tient encore le 20 mai, et qui pouvait se prolonger jusque dans les premiers jours de juin.

3. B : *disner*. — 4. Il a déjà été question des *Billectes*, t. II, p. 124 de ce *Recueil*. — 5. B : *Juing*.

DAMES DE PARIS.

25

Ne mectent pas grant contredit; 460
 Car c'est pour y bien exploicter;
 Les unes y vont achecter
 De la toille et serges¹ foison,
 Les autres, sans le repeter²,
 Ce qu'il³ leur fault en leur maison. 465

Et, combien qu'aucuns mauparlans⁴
 Dient que c'est pour veoir leurs chalans
 Qu'elles y vont mectre l'enchère,
 Et que, pour employer six blans, 470
 Elles despendent bien deux frans
 En banquet et en grosse chère;
 Car toille y est souvent plus chère
 Qu'elle n'est à Paris beaucoup;
 Il ne m'en chault, c'est la manière;
 On ne va l'an au may que ung coup. 475

De Juillet.

En Juillet, à la Magdelaine⁵,
 Elles ne vont à saint Trotin,
 N'à saint Bezet, qui ne les maine 480
 Sinon à l'église prouchaine
 Cy devant la Pomme de Pin;
 Ou s'en vont, si⁶ fait beau chemin,
 En la Ville l'Evesque⁷ esbatre,
 Et peu après à Saint-Oyn⁸
 Pour revenir boyre à Montmartre.

1. B : sarge. — 2. B : repecer. — 3. B : qui. — 4. B : mal parlans. — 5. Le 22. — 6. B : s'il.

7. L'église de la Ville-l'Évêque, qui dépendait de Saint-Germain-l'Auxerrois, s'élevait auprès de l'église actuelle de la Madeleine.

8. B : Yon. — Les femmes se rendaient à Saint-Ouen

D'Aoust.

Au mois d'aoust est la saint Laurens¹, 48;
 Ainsi qu'il est assez notoire,
 Là où, sans aucuns differens,
 Elles se treuvent sur les rans;
 Pourtant qu'il y a grosse foire
 Plusieurs gens n'y vont que pour boyre, 490
 Mesmement ung tas de mordans²;
 Mais dames, ainsi qu'on doit croire
 N'y vont que pour le mal de dens³.

à cause de la foire du Landit qui se tenait au mois de juin dans la plaine entre Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers et La Chapelle. M. Léopold Pannier, dans sa curieuse *Histoire de la Noble Maison de Saint-Ouen*, 1872, p. 192, promettait une *Histoire de la Foire du Landit* qui eût été un travail bien important, mais ses espérances et sa jeunesse avaient compté sans la mort.

La fête de Saint-Ouen ne se célébrait que le 24 août. « Le pèlerinage à cette église, dit Lebeuf (t. III, p. 296), est fort fréquenté contre le mal de surdité. On conserve un doigt du saint évêque qui est enchâssé, et on le fait passer proche les oreilles des personnes sourdes, dont un grand nombre de pèlerins se sont bien trouvés. »

1. La foire Saint-Laurent se tenait aux abords de l'église actuelle de Saint-Laurent, près de l'hôpital, de Saint-Lazare; elle durait du 11 août au 7 septembre. Voy. Sauval, t. I, p. 662; Piganiol, édit. de 1765, t. I, p. 158; t. III, pp. 415 et 443; voy. aussi *Paris ridicule et burlesque au dix-septième siècle*, nouv. édition, revue et corrigée, par P. L. Jacob (Paris, 1859, in-16), p. 199.

2. De railleurs, de gaudisseurs.

3. Saint Laurent guérissait le mal de dents. François Colletet, dans le *Tracas de Paris* (éd. P. L. Jacob, 1859, in-16, p. 193), s'exprime ainsi :

Nous irions jusques à la Foire,
 J'entends la Foire Saint Laurens,
 Ce grand saint qui guérit les dents,
 Et que tout le peuple reclame,
 De bon cœur, et du fonds de l'ame,

De Septembre.

En Septembre, à la Nostre Dame¹,
 Jouer vont en divers endroits, 495
 Tant loing que près, sans parler dame,
 Puis saluer de corps et d'âme,
 La belle dame Sainte Croix,
 Et puis, après deux jours ou troys,
 A Vaugerard, à Saint-Lambert², 500

Contre le mal presque enragé,
 Dont il se trouve soulagé
 Dès qu'il a joint à ses prières
 Des offrandes et des lumières,
 Et que dans son temple fameux,
 Il a fait quelque temps des vœux.

Saint Laurent n'était pas seul à jouir du privilège de guérir les maux de dents; il le partageait avec saint Médard. Le Duchat dans ses notes sur l'*Apologie pour Hérodote* (t. II, p. 243) cite un passage de Grégoire de Tours, de *Gloria Confess.* c. xcvi, qui constate, dès le vi^e siècle, l'existence de cette croyance populaire. Henri Estienne se contente de dire que saint Médard riait du bout des dents. Ce qui est certain c'est que les anciens ont toujours représenté S. Médard et S. Laurent entr'ouvrant la bouche et montrant les dents. C'est ainsi que l'on doit expliquer le passage de Matheolus cité ci-dessus (p. 3) :

Saint Laurens qui les dens desserre.

1. La Nativité Notre-Dame, le 8 septembre.

2. La paroisse de Vaugerard fut érigée en 1542. L'église était primitivement sous l'invocation de la Sainte Vierge, « mais, dans le siècle suivant, il s'y forma une dévotion à S. Lambert, évêque de Mastricht, apparemment à l'occasion de quelques reliques, car on y en conserve encore. On assure que le concours y fut si grand qu'il y eut dès l'an 1455 une confrérie érigée en son honneur. Il est certain qu'elle existoit au moins l'an 1478, puisque l'on trouve à la bibliothèque du Roi un volume manuscrit, venant de cette confrérie, qui porte cette date. S. Lambert est donc regardé comme le second patron de Vaugerard, et on y accourt le 17 septembre,

Où, comme on dit en ambagoys¹,
Qui part de sa place il la perd².

Celles, à qui des basses marches
Le petit passe temps plaist bien,
Sans se monstrier lentes ou lasches³, 505
Huit jours après vont à *Lusarches*,
A *Saint-Cosme* et *Saint-Damien*⁴

jour de sa fête et durant l'octave. » Lebeuf, t. III, p. 166.

1. Dire en *ambagoys* (ou mieux *ambageois*), c'est parler par figure. Cf. t. II, p. 79.

2. Allusion au proverbe des écoliers :

C'est aujourd'hui la Saint Lambert;
Qui quitte sa place la perd.

La *Friquassée crotestillonnée*, p. 12, substitue saint Hubert à saint Lambert :

Il est la Saint-Hubert;
Qui sort de sa plache y la pert.

Saint Hubert étant le patron des chasseurs, le proverbe se comprend mieux ainsi. On dit encore :

Qui va à la chasse
Perd sa place.

Il faut compléter ce proverbe par le suivant que M. Le Roux de Lincy n'a pas cité :

C'est aujourd'hui la Saint Lérent;
Qu'd perdu sa place la reprend.

3. B : *lusches*.

4. Lebeuf (t. IV, pp. 315 sqq.) examine longuement l'origine de la tradition par suite de laquelle les habitants de Luzarches crurent qu'ils possédaient dans leur église les reliques de S. Côme et de S. Damien. Cette tradition était si bien établie que, au XIV^e siècle, les chirurgiens de Paris, dans leur dévotion pour les deux patrons des chirurgiens, réunirent leur confrérie à celle de Luzarches. Dès lors, ils députèrent quatre des leurs dans ce village pour faire la visite des malades qui y accouraient de divers endroits. « Cela, dit Lebeuf, se fait deux fois l'année, sçavoir le jour de S. Côme, 27 septembre, et le jour S. Simon S. Jude. »

DAMES DE PARIS.

29

Les prier que par leur¹ moyen
 Dieu vueille garder de peril
 Et preserver sur toute rien §10
 Les dandrilles de leurs maris.

D'Octobre.

En Octobre est la saint Denis²,
 Où elles vont pour leurs esbas³;
 Car marchans y a infinis,
 Durant la foire bien forniz §15
 De diverses pennes⁴ et draps,
 Par quoy, se rien de gorgias
 Y est apporté de dehors,
 Soient bagues ou menus fatras,
 Elles y desploient leurs tresors. §20

De Novembre.

Apréz les jours d'esté passez,
 Le lendemain de la Toussains,
 Qui est le jour des trespassez⁵,
 Quant elles sont garnies assez §25
 D'agneaulx⁶, chesnes, et demyssains,
 Elles s'en vont à jointes mains,
 Comme j'en ay veu plus de cent,

1. B : *le*.2. Au siècle dernier, la foire de Saint-Denis se tenait encore le 9 octobre, jour de la fête patronale; elle se tient aujourd'hui le 1^{er} et le 2^e mercredi de novembre.3. B : *esba*. — 4. On appelait *pennes* les plumes ou autres ornements dont on garnissait les coiffures. Cf. t. X, p. 46 : *pennes de vair*. — 5. Le 2 novembre. —6. B : *aneaulx*.

Pour les trespassez, soirs¹ et mains,
Prier Dieu à *Saint-Innocent*².

*De Décembre*³.

Le jour de la Conception, 530
Nostre Dame⁴, à la verité
Vont visiter d'affection
Et faire leur procession
Aux *Augustins* par charité,
Et puis, à la Nativité 535
Du Sauveur, en diversés guyses
Elles vont, par humilité⁵,
Visiter toutes ces églises.

En ensuivant la mode ancienne,
Sans que peine ou travail les grieuve, 540
Elles vont, quelque temps qu'il vienne,
Le premier jour à *Saint-Etienne*⁶,
Au mont de⁷ sainte Genevieve,
Le second à *Saint-Jehan-en-Grève*⁸,
Où grant apport a volentiers, 545
Et, affin que propos je achève,

1. B : *soir*.

2. On venait visiter l'église et le cimetière Saint-Innocent, ou des Innocents, le jour des morts et pendant tout l'octave de la Toussaint.

3. De manque dans B. — 4. Le 8 décembre. — 5. B : *humanité*. — 6. La Saint-Etienne tombe le 26 décembre. Sur St-Etienne des Grès, voy. t. X, p. 2. — 7. De manque dans B.

8. Sur Saint-Jean-en-Grève, paroisse démembrée de Saint-Gervais, voy. Lebeuf, t. 1, pp. 137-147. Cette église était devenue, en 1290, dépositaire de l'hostie miraculeuse profanée, disait-on, par un juif de la rue du Jardin. C'est là sans doute ce qui attirait les pèlerins.

À *Saint-Innocent* pour le tiers¹.

De Janvier.

Le jour de l'an, c'est leur soucy
 D'avoir au *Palais* leurs estraines,
 Puis, deux jours après ou ainsi, 550
 A *Sainte-Genevieve*² aussi ;
 Toutes les rues en sont plaines,
 Là où maintes dames humâmes
 Font avec leurs amys souvent
 Complot d'y aller, troys sepmaines 555
 Ou plus d'un moys ou paravant.

L'ACTEUR.

Au Roys, pour ce qu'il n'est pas temps
 D'aller baiser saintz ne relicques,
 Sur leurs parens vont passer temps
 De paour d'estre mélancolicques, 560
 Aussi pour veoir farces, morisques,
 Et puis, huit jours après, pensez
 Que comme bonnes catholicques .
 Visitent *Saint-Mor-dès-Fossez*³.

De Fevrier.

A *Saint-Mathias* en Fevrier⁴ 565

1. La fête des Innocents se célèbre le 28 décembre et le 3 janvier.

2. Le pèlerinage à Sainte-Geneviève, qui est encore en honneur auprès des Parisiennes, a lieu du 3 au 10 janvier.

3. C'est le 15 janvier qu'on célèbre la fête de Saint Maur d'Anjou. L'empereur Charles IV, étant venu en France voir Charles V, son neveu, fit un pèlerinage aux reliques de ce saint, le 12 janvier 1377. Voy. Lebeuf, t. V, p. 119.

4. Le 24 ou le 25 février, selon que l'année est ou non bissextile.

Vont au grant pardon general,
 Marchans du pied comme ung levrier
 Nonobstant le temps yvernal,
 Les Dames y vont à cheval;
 Mais simples femmes et servantes 570
 Y allent bien, propos final,
 Sur la hagenée Jehan des Plantes.

Puis que sommes si fort encrez,
 Il n'est ja besoing que je passe
 La foire *Saint-Germain-des-Prez* 1 575

1. La foire Saint-Germain, la plus importante des foires tenues aux portes de Paris, remontait au XII^e siècle. En 1482, Louis XI en fit l'objet d'une donation à l'abbé et aux religieux de Saint-Germain-des-Prés et disposa qu'elle commencerait le 1^{er} octobre et durerait huit jours. Les religieux de Saint-Denis ayant fait valoir que leur foire se tenait presque à la même époque, le Parlement reporta, en 1484, la foire Saint-Germain au 3 février. Malgré une décision de la chambre des vacations qui fixait la date du 12 novembre, le roi Charles VIII maintint, en 1485, la date du 3 février, mais, six ans plus tard, il permit aux religieux de Saint-Germain de tenir la foire deux fois par an, le lendemain de la Saint-Martin (11 novembre) et le lendemain de S. Mathias (24 ou 25 février). La durée de chaque marché fut alors réduite à quatre jours. Voy. Sauval, t. I, p. 664.

On voit que Maximien parle du mois de février, ce qui permet de considérer l'*Advocate des Dames de Paris* comme postérieure à 1484, mais en même temps il ajoute que la foire « dure par certaine espace », ce qui montre, croyons-nous, que le poème est antérieur à l'année 1491. Cette date correspond parfaitement avec ce que nous savons des autres ouvrages du même auteur. Les pièces sérieuses que nous connaissons de lui, l'*Arrest du Roy des Romains* et les *Regretz de Ludovic*, sont de l'année 1508, mais il n'est pas douteux que la satire contre les dames de Paris ne soit une œuvre de jeunesse antérieure d'une vingtaine d'années à ces compositions politiques.

Qui dure par certaine espace,
 En laquelle, de toute place,
 Les dames vont, sans nul deffault,
 Pour ahecter de la fillace
 Et d'autres choses qu'il leur fault. 580

De Mars.

En Mars, si ce n'est grant hazart,
 N'y a point feste de sejour,
 Sinon monseigneur saint Pansart¹
 Qui est ung bien notable jour;
 Aussi noz dames tour à tour 585
 En font feste en telle manière
 Qu'elles en mectent leur attour
 Bien souvent sens² devant derrière.

Oultre plus, durant le karesme,
 Jusqu'à Pasques entierement, 590
 Elles font penitence extreme
 Et ne bougent du preschement.
 Les vendredis reveremment
 Visitent la *Sainte-Chapelle*³,

1. B : *Pansart*. — Il a déjà été question de ce saint débonnaire (voy. t. VI, p. 18 ; VII, p. 208 ; XI, p. 302). Nous savons que l'on célébrait sa fête au mardi-gras. Voy. plus loin la *Prénostication de Maistre Albert Songecreux*, v. 395 et suiv. :

J'ay leu une hystoire dorée,
 Où recite frère Richard
 Que Karesme fait son entrée
 L'endemain du jour Saint Pansart.

Henri Estienne (*Apologie pour Hérodote*, éd. de 1735, t. II, p. 182), donne pour compagnons à Saint Pansard, Saint Mangeard et Saint Crevard.

2. A, B : *ce*.

3. Les chanoines de la Sainte-Chapelle montraient

Les dimanches pareillement 595
 Les *Célestins*¹ ; la guise est telle.

Puis, le dimanche des Rameaux,
 Celles qui de la Cité sont,
 En procession par troppeaux
 A *Sainte-Genevieve* vont, 600
 Tant qu'on sue à monter le mont,
 Parce qu'elle[s] sont un grand tas ;
 De là viennent à *Petit-Pont*
 Veoir faire *attollite*² *portas*³.

Le vendredi saint, dès quatre heures, 605
 Vont escouter la passion,
 Service oyr, dire leurs heures,
 Et estre en contemplacion ;
 Après la predicacion
 Vont toutes baiser la vraie croix, 610
 Et faire leur oblation
 Aux *Mendians* en mains endrois.

Après souper, le jour de Pasques,

alternativement la vraie croix tous les vendredis de carême. Dans le principe c'étaient les rois eux-mêmes qui faisaient cette exhibition le vendredi saint. Voy. Lebeuf, t. I, p. 357.

1. Voy. sur les *Célestins*, Sauval, t. I, pp. 456-461 ; Lebeuf, éd. Cocheris, t. III, pp. 452-474.

2. A : *attollte*.

3. C'est le dimanche des Rameaux que le clergé vient frapper à la porte extérieure de l'église et chante : *Attollite portas, principes, vestras*, etc., en souvenir de l'entrée de Jésus à Jérusalem. On voit par le passage de Maximien que la procession des chanoines de Notre-Dame s'avancait jusque sur le Petit-Pont et faisait la cérémonie non pas à la porte de la Cathédrale, mais à la porte de la Cité.

Les unes-vont aux <i>Augustins</i> ¹ ,	
Où l'en leur gette bien deux cacques	615
D'eau beniste aux nez et tetins ;	
Les autres vont aux <i>Célestins</i>	
Y gagner le pardon bien ample,	
Et de là vont sur leurs patins	
Visiter le sepulchre au <i>Temple</i> ² .	620
Finablement, comme dessus,	
Les foitiers de Pasques durant,	
Quoy qu'aucuns leur mectent assus,	
Ne vont que ça ne là courant,	
Mais, pour vuider ce différent,	625
Plusieurs vont, par veu ou promesse,	
A <i>Saint-Fiacre</i> ³ , <i>Saint-Florent</i> ⁴ ,	
Ou <i>Nostre-Dame-de-Lyesse</i> ⁵ .	
D'autres voyages plus de mille	
Elles font, sans plaindre leurs pas,	630

1. L'église des Augustins était située sur la paroisse Saint-André, dépendance de Saint-Germain-des-Prés. Lebeuf (t. II, p. 463) dit avoir vu dans un calendrier de l'Université, écrit au xv^e siècle, qu'il y avait dans cette église, le vendredi saint, à la même heure des sermons en lombard, en allemand et en français, ce qui prouve qu'elle était très-fréquentée pendant la semaine sainte.

2. Voy. sur l'église du Temple, Lebeuf, éd. Cocheris, t. II, pp. 462-482. — « La Rotonde, qui paraissait singulière à Lebeuf, rappelait par sa forme le Saint-Sépulchre de Jérusalem, dont les Templiers étaient les gardiens », *ibid.*, p. 467.

3. Saint-Fiacre-en-Brie, près de Meaux. Voy. Dom Duplessis, *Hist. de l'église de Meaux*, t. I, pp. 53 et suiv.

4. B : à Saint Florent. — Nous ne savons s'il s'agit ici de St-Florent-le-Vieil (arr. de Cholet), qui possède une église du XIII^e siècle, ou de St-Florent, près de Gien (Loiret).

5. Notre-Dame-de-Lyesse, située près de Soissons, est encore aujourd'hui un pèlerinage très-suivi.

36 L'ADVOCAT DES DAMES DE PARIS.

Autant aux champs comme en ¹ la ville,
 A toute heure² et à tout repas ;
 Mais il me souffit sur ce pas
 D'avoir montré à ce follastre
 Qu'au moins elles ne couvent pas, 635
 Tout l'an durant, au coing de l'astre.

Conclusion, je veulx dire et tenir
 Que les dames peuent bien entretenir³
 Leur noble estat, et n'y a que redire,
 Quoy qu'ait voulu ce prescheur maintenir 640
 Ne ces⁴ deux sutz le voulans soustenir,
 Eulx efforçant des dames trop mesdire,
 Et devoit-on les en faire desdire
 A celle fin qu'il n'en sourde hutin,
 Mesmes touchant ce qu'ilz ont voulu dire 645
 Qu'elles ne vont sinon à saint Troitin:

L'ACTEUR.

Mon desir est dames en fais et dictz
 A ymer, priser, me feissent elle[s] comme
 Xantippe fist à Socrate jadis ;
 Il ne m'en chaut s'aucuns grans⁵ estourdis 650
 M'en tiennent⁶ fol ; je l'ay conclud en somme ;
 J amais honneur à les blasmer n'eust homme,
 Et por tant veulx en parler en tous lieux
 Notablement, tousjours de bien en mieulx.

*De bien en mieulx*⁷.

1. B : d. — 2. B : toutes heures.
 3. A : entretenir. — 4. A : ses. — 5. B : gens. — 6. A : te-
 noient. — 7. Au lieu de cette devise, B porte simplement :
 Finis.



*Le Debat des Dames de Paris et de Rouen
sur l'entrée du Roy
[par Maximien].*

Louis XII fit son entrée à Rouen le jeudi 28 septembre 1508. Les Rouennais, qui n'avaient pas eu de visite royale depuis 1485, le reçurent avec une grande magnificence. Les détails des fêtes qui eurent lieu alors n'ont pas été enregistrés par le *Cérémonial françois*, mais ils nous ont été conservés par une publication de circonstance¹; et l'on en trouvera un résumé dans l'*Histoire de la ville de Rouen* de Farin (éd. de 1731, l. 1, pp. 118-120).

Le 3 octobre de la même année 1508, la reine Anne de Bretagne, que le mauvais temps avait retenue dans le prieuré du Pré, fit son entrée à Rouen, en compagnie de plusieurs princesses et dames de la cour; elle fut reçue avec les cérémonies précédemment observées à l'égard du roi, et descendit au palais archiépiscopal où Louis XII l'attendait².

1. L'entree de treschrestien Roy de France Loys douziesme de ce nom en sa ville de Rouen le xxviii. iour de septembre. Mil cinq cens et huit. *S. l.*, pet. in-4 goth. de 4 ff., avec une figure sur bois au titre.

2. L'entree de la Roynne a Rouen. *S. l. n. d.*, in-4 goth. de 2 ff., avec figure sur bois au titre.

Le roi ne quitta Rouen que le 25 octobre pour retourner à Paris. Notre poème nous apprend qu'il ne s'y rendit pas directement, mais qu'il s'arrêta au petit village de Villepreux, situé près de Marly. Le jour de son entrée dans la capitale fut fixé au 10 novembre, veille de la « Saint Martin d'hiver. » Comme il ne s'agissait pas d'une cérémonie extraordinaire, et que les Parisiens, c'est encore notre poème qui nous l'apprend, n'eurent pas

A mettre avant toute mondanité,
Ainsi qu'on fait en une entrée nouvelle,

il n'est pas étonnant que le souvenir de l'entrée de Louis XII à Paris ne nous ait été conservé ni par le *Cérémonial françois*, ni par Félibien, ni par Sauval, ni même par aucun de ces livrets populaires qui se vendaient ordinairement dans les rues en pareille circonstance.

C'est bien à l'occasion de l'entrée de Louis XII à Rouen en 1508 que notre petit poème fut composé. Il n'y eut pas d'autre entrée royale à Rouen entre 1485, date de l'entrée de Charles VIII, et 1517, date de l'entrée de François I^{er}. Or, on ne peut songer ni à celle de 1485, qui eut lieu au mois d'avril¹, ni à celle de 1517, qui eut lieu au mois d'août : le jour de chacune de ces deux entrées est trop éloigné de la Saint-Martin d'hiver. De plus, les dames de Rouen parlent des joutes et des tournois qui eurent lieu dans leur ville pendant le séjour du roi ; or, nous avons vu que Louis XII fit à Rouen un séjour assez prolongé pour que des réjouissances pussent y être organisées en son honneur.

La date de notre poème étant bien précisée, on en comprend sans peine la donnée. Le roi est aux portes

1. Voy. *Entrée et Séjour du roi Charles VIII à Rouen en 1485*, par Charles de Beaupaire (extr. des *Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, t. XX); Caen, 1854, in-8.

de Paris; il se propose d'y revenir sans grand appareil, mais les dames de Paris apprennent le jour fixé pour son entrée, et, de leur initiative privée, elles s'entendent pour lui faire une réception, dont elles sont le plus bel ornement. Louis XII, touché de leur empressement et de leur grâce, commet l'imprudence de dire

. que les Parisiennes
Luy plaisoient mieux que celles de Rouen.

Ce propos est rapporté aux Rouennaises, et voilà la guerre allumée. C'est alors que les dames de Rouen échangent avec celles de Paris les éptres, ou plutôt les invectives que nous rapporte le poète.

Le *Débat* est signé de la devise *De bien en mieux*, devise qui était celle du poète Maximien, ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus. Lui-même a pris soin de nous rappeler son *Advocat des Dames*, quand il dit, à la fin de la pièce, qu'il a

. pour les dames esté
Simple advocat.

Aussi avons-nous cru que le *Débat* ne pouvait être mieux placé qu'à la suite de l'*Advocat des Dames de Paris*.

Voici la description de l'édition que nous avons eue sous les yeux :

Le debat // Des dames de Paris & de Rouen, sur
len - // tree du Roy. S. l. n. d. [Paris, 1508],
pet. in-8 goth. de 8 ff. de 22 lignes à la page, sans
chiffres, réclames ni signatures.

Au titre, deux bois représentant chacun une femme. Ces deux femmes, qui se font face l'une à l'autre, portent, au-dessus de la tête, dans une banderole, les mots : *De Paris, De rouen*. Sur les côtés, des fragments de bordure complètent la largeur de la page.

Au verso du 8^e f., la marque de Guillaume Nyverd entourée de ces vers :

Tout ainsi que descend en la fleur la rosée,
La face au mirouer et au cueur la pensée.

Bibliothèque nationale : Y n. p. Rés. (Lb. 31.
92. 1*.)

L'ACTEUR.

Deux jours devant la saint Martin d'iver ¹,
Phebus luyant comme au printemps, dit ver,
Et rendant l'aer atrempé et serain,
Le bruyt fut tel que, sans rien estriver,
Le Roy devoit en Paris arriver 5
Le lendemain en estat souverain ;
Et estoit là, luy et son noble train,
Près de Paris environ Villepreux ²,
Dont pour partir il se metoit en train,
Delibéré comme l'un des neuf Preux. 10

Si tost que sceue en fut la verité,
Seigneurs, bourgeois et gens d'auctorité
Furent joyeux d'oyr telles nouvelles,
Et fut dès lors conclud et limité
Le recevoir en grant sublimité, 15
Tant par seigneurs, dames, que damoiselles,
Et d'envoyer les plus sages d'entr'elles
Par devers luy pour luy porter honneur,
Ce que mandé fut à telles et telles,
Par ung rescript dont s'ensuyt la teneur. 20

1. On célèbre la fête de saint Martin, de Tours, le 11 novembre, et celle de saint Martin, pape, le 12 novembre. — 2. Village de Seine-et-Oise, près de Marly-le-Roi.

La teneur du Mandement.

Venite nunc, visages angeliques,
Venite nunc, yeulx demy basiliques,
Venite nunc, dames très excellentes,
Venite nunc, princesses magnifiques,
Venite nunc, contesses clarificques, 25
Venite nunc, faces estincellentes,
Venite nunc, marquises et regentes,
Venite nunc, corps sentans basme¹ et mustz²,
Venite nunc, langues très eloquentes,
Venite nunc, *Regem honoremus*³. 30

Venite nunc, ymages déifiques,
Venite nunc, corseletz mirifiques,
Venite nunc, bragardes, apparentes,
Venite nunc, galoises, pacifiques,
Venite nunc, gentes, mignonnes, frisques, 35
Venite nunc, cousines et parentes,
Venite nunc, noz grans vice-gerentes,
Venite nunc faire *gaudeamus*,
Venite nunc, figures reverentes,
Venite nunc, *Regem honoremus*. 40

Venite nunc, déesses auctenticques,
Venite nunc, nymphes des bois antiques,
Venite nunc, notables presidentes,
Venite nunc, sybilles prophéticques,
Venite nunc, toutes muses poéticques, 45
Venite nunc, femmes sages, prudentes,
Venite nunc, bourgeoises diligentes,

1. Imp. : *basmes*. — 2. Sentant baumes et musc, parfumées. — 3. Ce refrain est imité du chant de Noël : *Venite, adoremus Dominum*.

Venite nunc, francz cueurs d'honneur esmeus,
Venite nunc, Parisiennes gentes,
Venite nunc, Regem honoremus. 50

Venite nunc, fresches, frasées¹, récentes,
Venite nunc, omnes exultemus,
Venite nunc, presentes et absentes,
Venite nunc, par chemin, rues et sentes,
Venite nunc, regem adoremus. 55

L'ACTEUR.

Ce rescript fait, y eust postes² foison
 Qui le firent à chacun à sçavoir,
 Desquelz l'un vint en quelque grant maison,
 Là ou j'estoys, qui, à peu de blason,
 De son exploit fist très bien son devoir. 60
 Disant commant le Roy les viendroit veoir,
 Le lendemain; et que plusieurs grans dames
 Avoient conclud de l'aller recevoir,
 Et leur monstrier leur noblesse par dragmes³.

De ces propos furent assez d'avis 65
 Les assistans, sans plus en enquester;
 Aussi fut-on en maintz autres convis⁴;
 Parquoy dames, sans faire long devis,

1. *Frasé* ou *frazé*, net, poli, brillant. On trouve cette expression dans Gringore : *ma gorge frazée*, Jeu du Prince des Sotz, *Œuvres complètes de Gringore* (Paris, Jannet, 1858, in-12), t. I, p. 270. — 2. Messagers. — 3. Représentations, cérémonies. — 4. *Convi* paraît avoir ici le sens général de « réunion » et non pas le sens particulier de « repas », ou « banquet ».

S'allèrent tost parer et aprester.
 Chesnes, colliers, pour eux mieulx attinter ⁴, 70
 Furent mis ² sus de par les plus mondaines;
 On eust ouy d'une lieue tempester
 Pour mettre à point toutes leurs trigdondaines ³.

Incontinent que chacune eust disné,
 Elle pensa de faire diligence 75
 De se ⁴ trouver au lieu déterminé
 En la façon qu'il estoit designé,
 Affin de veoir la notable excellence;
 Et y en vint de si grande affluence,
 Si bien en point, que pour une passade ⁵, 80
 On ne vit onc si grant magnificence,
 Et eust esté pour faire une embassade.

Là eussiez veu maintes saffrillonnettes ⁶,
 De chesnes d'or et carcans enchesnées,
 Traisner velours, satin, martres, genettes ⁷, 85
 Bagues, aneaux, coquilles et templectes ⁸

1. Parer. Voy. t. X, p. 199. — 2. Imp. *mises*. —
 3. Triquedondaines, affiquets: « All kind of superfluous
 trifles, used or usually bought by women. » (COTGRAVE.)
 — 4. Imp.: *ce*. — 5. Fête donnée à un hôte de passage.
 (COTGRAVE.)

6. Élégantes. Le sens propre de *safré* est « gourmand ». Cotgrave nous a conservé le proverbe :

Femme safré et yvrongnesse
 De son corps n'est pas maïstresse.

7. Espèce de chat sauvage, dont la peau est employée
 comme fourrure. Voy. Littré, *ad verb*.

8. Filet ou coiffure qui s'adaptait au front et se rattachait derrière les tempes ; on appelait aussi templectes des bijoux qui pendaient sur le front fixés par des chaînettes aux épingles de la coiffure.

Et béatilles ¹ sur le gourt ² façonnées ;
 Puis, quant à plain furent acertenées
 De la venue au pareil des Cesars,
 Elles eurent mulles et hacquenées 90
 Pour les porter près Saint-Andry des Ars.

Ce temps pendant, leurs entremetteurs firent
 Parer logis et chambres bien exquises
 En plusieurs lieulx, où elles descendirent,
 Et sur la rue aux fenestres se mirent, 95
 Tenant termes de roynes ou marquises,
 Pour demonstrer leurs grans bragues exquises
 Et leurs habitz brodez de dyaprez ³,
 Jusques au point de deux heures précises
 Que le Roy vint par Saint-Germain des Prez. 100

Au devant luy ⁴, en bonne ordre civile,
 Furent premiers Messieurs de Parlement,
 Les Eschevins, le Prévost de la Ville,
 Tous les archiers, et le guet file à file ;
 Et ung grant tas d'officiers notamment, 105
 Après lesquelz le Roy entra gayment

1. Petits bijoux, breloques. Cotgrave traduit ce mot par « trinquets ». Cf. ci-dessus, p. 10.

2. Le « gourt » paraît avoir été le chaton ou le noyau en forme de bosse qui ornait le milieu de la béatille. L'adjectif « gourde », du lat. *gurdus*, signifie gros, lourd et par extension enflé ou soufflé. Ce sens se retrouve dans le dérivé « gourde » (voy. Littré *ad verb.*). Dans les *Sept Marchans* de Naples (t. II, p. 108 de ce *Recueil*), le Bragart dit :

Pour ung carcan bien garny sur le *gourt*, etc.

3. Ornements en broderie, couleur sur couleur.

4. Imp. : Au devant *de* luy.

Jusques où estoient ces dames d'apparence,
 Qui en passant bien honorablement
 Luy firent lors toutes la révérence.

Quant le Roy veist en fenestres parées 110
 Tant de dames et de musequins¹ sades,
 Tant de peupées² fresches et coulourées,
 Tant de filles friskes, delibérées,
 Tant de corps gens et gorrières bragardes,
 Il print plaisir aux petites oillades 115
 Qu'elles gettoient sur luy, par grant bonté,
 Et en feist faire lors une ou deux pennades³
 A son hobin⁴ où il estoit monté.

Après cela, les dames sans effroy
 Advisèrent pour le plus prouffitable, 120
 De retourner, en bien notable arroy,
 Par grans bandes, vers le logis du Roy,
 Qu'ilz trouvèrent prest à se⁵ mettre à table,
 Auquel tantost en façon bien notable
 Les plus sages firent une harengue, 125
 En quoy le Roy prist soulas delectable,
 Car ilz jouoient bien du plat de la langue.

Le Roy, voyant le gracieulx recueil
 Que luy faisoient jeunes et anciennes,
 Qui bien sçavoient monstrier ung doulx acueil, 130
 Tout joyeux fut, congnoissant à vue d'œil
 Qu'elles estoient grans rethoriciennes,

1. Musequin, minois; proprement le museau d'un petit chien. — 2. Poupées. — 3. Pennades, sauts, bonds. — 4. Hobin, petit cheval qui va à l'amble. Le poëte veut dire que le roi fit caracolier son cheval. — 5. Imp. : ce.

Car, pour monstrier d'estre courtiesiennes,
 Elles faisoient valloir leur cordouen¹ ;
 Par quoy il dist que les Parisiennes 135
 Luy plaisoient mieulx que celles de Rouen.

Or, fault noter qu'il y eust ung Normant
 A ce recueil, qui dessus est escript,
 Lequel voyant que à parler franchement
 L'entrée passoit de Rouen notamment, 140
 Il le manda aux dames par escript,
 Lesquelles lors jouèrent l'Entecrist²,
 Et par despit conclurent en transmettre
 Aux mignonnes de Paris, par escript
 Par invective, et composé par mettre³. 145

La Rescription des Dames de Rouen.

« Ce nonobstant, noz Dames de Paris,
 Que fait ayez plusieurs charivaris,
 Quant le Roy est à Paris arrivé,
 Et demené grans soulas et grans ris,
 Dont n'ont rien sceu mallotins⁴ voz marys, 150
 En plusieurs lieux, en secret et privé,
 Ne nous cuydez avoir le clou rivé
 Et en effect mieulx que nous avoir fait.:

1. Cordonan, cuir de Cordoue; elles faisaient valloir leur corps, leur personne. — 2. Imp. : *l'entecrist*. N'y a-t-il pas ici une allusion à la *Farce nouvelle de l'Antechrist* où l'on voit deux poissonnières et une bourgeoise crier et se disputer violemment ?

— 3. Mètre, c'est-à-dire en poésie, en vers.

4. Le mot *mallotin*, souvenir de la fameuse insurrection des Maillotins qui ensanglanta Paris sous Charles VI, est pris ici dans le sens de « niais » ou de « lourdaud ». Cf. t. I, p. 158.

Nulluy ne doit prendre orgueil en son fait.

« Pourtant qu'avez le babil affaicté, 155
 Et fait au Roy, d'un desir affecté,
 Certain recueil qui ne vault pas deux pommes,
 Advis vous est qu'avez tout conquesté;
 Mais vous n'avez mieulx de luy onc esté
 Que nous avons et qu'encores nous sommes, 160
 Et mesmement de tous ses gentilzhommes,
 Tant qu'ilz ont fait en Rouen residence :
 Peu se priser est signe de prudence.

« Se vous pensez, par voz parlers couvers,
 Et par regardz que gectez de travers, 165
 Avoir le bruyt et vogue au temps qui court,
 Combien que ayez les engins bien ouvers,
 Vous perdrez temps et vostre peine envers
 Telz grans dresseurs comme sont gens de Court.
 Courtisiens, pour le vous faire court, 170
 Sont grans mondains, subtilz, rusez et fins :
 On fault souvent de venir à ses fins.

« De vous vanter d'estre grans baubancières ¹,
 Grans bragardes, prodigues despencières,
 Et de jouer au flux ² à toutes restes ³, 175
 C'est peu de fait et train de brenacières ⁴.
 Nous sommes bien aussi bonnes censières,
 Et d'un cueur gay autant comme vous estes;
 Ne nous tenez donc pour simples ne bestes,

1. On a vu déjà le mot *bobanc* (t. VII, p. 250; VIII, pp. 245, 255) ou *bobens* (t. III, p. 87), avec le sens de « bombance ». — 2. Jeu de cartes. — 3. A toute reste, de toutes ses forces, aussi à tout prix. — 4. Dérivé de *bran* ou *bren*, ordure.

Car nostre estat n'entendez souz ne sus : 180
Tous les bons tours qu'on fait ne sont pas sceuz.

« N'ont pas esté gens de court bien contans
Et bien traictez de nous, durant le temps
Que le Roy s'est¹ voulu tenir icy ?
Si ont, certes ; aussi pour passe-temps 185
Les amys² d'eulx, hardis, bons combatans,
En ont jousté et tournoyé aussi,
Qui est bien signe évident, Dieu mercy,
Qu'ilz ont trouvé grant courtoisie en nous :
Fervans d'esprit sont à priser de tous. 190

« Et, fussiez vous plus sages que Pallas,
Ne peustez pas detenir en voz las
Ces gens de Court par voz amoureux tours ;
Car, quant est d'eulx, ailleurs gist leur soulas..
D'estre en Paris ilz seroient bien tost las, 195
Aussi le Roy n'y sera pas huyt jours.
Courtisiens vont et viennent tousjours³ ;
En leur promesse il n'y a point d'arrest :
Gensdarmes vont partout où la guerre est.

« De par les Dames singulières 200
De Rouen, qui, en jeu comptent,
Cuident bien valoir les merdières
De Paris autant pour autant. »

L'ACTEUR.

Quant les Dames de Paris d'aventure
Virent l'escript des Dames Rouennoises, 205
Et en eurent bien à plain fait lecture,

1. Imp. : *c'est*. — 2. Imp. : *ancmys*. — 3. Imp. : *tousjours*.

Tost jugèrent, par clère conjecture,
 Qu'aucun tachoit les mettre en de grans noises ;
 Par quoy soudain, damoiselles, bourgoises,
 Furent d'advise, veu leur presumption, 210
 De leur mander des lettres peu courtoises
 Et leur respondre à leur rescription.

La Responce des Dames de Paris.

« Qui vous esmeult, noz Dames de Rouen,
 De despriser noz plaisans musequins,
 En vous cuidant exaulcer ¹ mesouen ? 215
 Deportez vous, car vostre cordouan
 Ne vault plus rien à faire brodequins ;
 Vous demonstrez bien tost voz vercoquins ²
 Et ne savez quel mouche vous a point :
 Parler d'aultruy ne fault que bien à point. 220

« Si nous avons de cueur et de puissance
 Reçu le Roy, chacune en son degré,
 En luy faisant si humble obéissance
 Et ung recueil de telle esjoyssance
 Qu'il a pour vray prins nostre acueil en gré, 225
 Nostre renom n'en est point denigré,
 Et, s'il l'estoit, de l'endurer c'est force :
 Chacun tousjours de bien faire s'efforce.

« Ce qu'avons fait, n'est pas benignité
 Qui de le veoir joye nous renouvelle, 230
 Mais qui eust eu bonne oportunité

1. Pour vous exhausser, vous élever. — 2. Le ver coquin, d'après la croyance populaire, se logeait dans la cervelle de certaines gens, et avait la propriété de les rendre spirituels, humoristiques, etc.

A mettre avant toute mondanité,
 Ainsi qu'on fait en une entrée nouvelle.
 Notez ce point dedans vostre cervelle
 Que nous eussions fait triumphe incredible: 235
 A cueur vaillant il n'est rien impossible.

« Mais quant à vous, où pensoient voz sotins,
 Povres maris, à ceste belle entrée,
 Qui appellent les nostres maillotins ?
 Ainsi qu'on voit, ce sont parfaitz mutins¹, 240
 Et y ont bien leur asnerie monstrée,
 Car il n'y a ne² pays ne contrée
 Où aujourd'uy on ne s'en raille et rie :
 De fol exploict ne vient que raillerie.

« Jà n'est besoing alléguer les deffaulx ; 245
 De leur desordre on sait bien tous les neuz,
 De leurs faintes, de leurs beaulx eschaffaulx³ ;
 Et mesmement qu'ilz furent si briffaulx⁴
 Que le Roy vint luy mesme au devant d'eulx.
 Aussi ces roys en leurs farses et jeux 250
 Nos escolliers ne les oublieront pas :
 Reigler se fault en haulx faiz par compas.

« Vous alléguez et dictes que sur toutes
 Les gens de Court ont dit de vous du bien,
 Et qu'ilz ont fait grans tournoymens et jouxtes, 255
 Ruades, saulx, pannades⁵, vire-voustes⁶

1. Dans le sens de séditieux. — 2. Imp. : *en*. — 3. Les feintes et les échaffaux, ce sont les tableaux vivants qu'on disposait sur le passage du cortège, lors des entrées royales. — 4. Si gloutons, si exigeants.

5. Pannades, pennades ou penades. Voir p. 45, note 3.
 — 6. Vire-vouste, ou vire-voulte, exercice que dans les manèges et les carrousel on appelle encore volte-face.

Et faictz d'armes ung je ne sçay combien ;
 Touchant ce fait, nous vous mescroyrions bien,
 De leur avoir fait ployer mainte[s] lances :
 Pour fait d'amours ce sont de grans vaillances. 260

« D'avoir traicté et fait de grans secours
 A gens de Court, mignons, bragars, gorriers,
 Avoir povez les talons si très cours
 Qu'ilz ont bien peu estre en voz basses cours
 Logez au large en despit des fourriers : 265
 Plusieurs furons ¹ ont souillé voz terriers,
 Dont les congins ² ont souffert dur assault :
 Tel est vaincu qui le premier assault.

« Touchant braguer, vous en faictes mestier ;
 Ou point d'honneur n'avez parole plate ; 270
 Car la femme d'un povre savetier,
 D'un lunetier, d'un cloutier ou gantier,
 Dedans Rouen a robes d'écarlate ;
 Cessez ce train ; le grand estat vous gaste,
 Et advisez de vous bien gouverner : 275
 Trop grant orgueil ne peult longtemps régner.

« Conclusion : nous disons sur cecy
 Que vous n'avez ne vous, ne vous marys, :
 Envers le Roy, n'envers la Royne aussi, :
 Point eu d'honneur, et le croyons ainsi, 280
 Quoy qu'en ayez les cueurs assez marris.
 Baisez le poulce aux Dames de Paris,
 Qui ont à ce coup vostre entrée abolye :
 Normans ne sont bons qu'à menger boulye.

1. Furets. — 2. Congnin, connin, connil : lapins.

« Par les Dames Parisiennes 285
 Qui ont, par leurs nobles espritz,
 A trancher des courtiesiennes
 Emporté sur toutes le pris. »

L'ACTEUR.

Après qu'on eust ce qui dit est traicté,
 Et dépesché le poste sur le champ, 290
 Pour ce que j'ay pour les dames esté
 Simple advocat¹, d'en faire ce traicté
 Je m'advisey, pour lire mésouen
 Et pour monstrier que celles de Rouen
 Ont eu envye à leur notable arroy, 295
 Car ce debat vient pour l'entrée du Roy.

De bien en mieulx.

1. Imp. : *advocat*.





*Le Gouvernement des Trois-Estatz
du temps qui court*
[par Pierre de la Vacherie].

Pierre de la Vacherie, l'auteur du petit poëme moral que nous publions ci-après, est resté inconnu à tous les anciens bibliographes. Il n'est cité ni par La Croix du Maine, ni par Du Verdier, ni par Colletet; son nom même ne nous est révélé que par l'acrostiche qui termine notre pièce. C'est en relevant cet acrostiche que M. Brunet (*Manuel*, t. III, col. 883) a pu mentionner la Vacherie. Le seul détail que le poëte nous ait donné sur sa personne, c'est qu'il avait vingt-deux ans au moment où il écrivait :

Encor n'ay pas vingt et deux ans
Mais j'en ay appris quelque chose
De gens lectrez et bien sçavans, etc. (v. 57 et suiv.).

Or, le *Gouvernement des Trois Estatz* a été composé entre 1505 et 1512. D'une part, il est dédié à Gaston de Foix, « duc de Nemours, » et ce n'est qu'en 1505 que Louis XII fit revivre ce titre au profit de Gaston, âgé alors de seize ans; d'autre

part, le duc de Nemours fut tué devant Ravenne, le 11 avril 1512. Nous avons ainsi les deux dates extrêmes entre lesquelles le poème a été composé, mais il est probable qu'il est plus près de la dernière que de la première, et que la date de 1510 est assez voisine de la vérité. Pierre de la Vacherie serait donc né vers 1488 ou 1490. Cette indication concorde parfaitement avec la date de 1510 que portait un exemplaire d'une édition in-4 citée par M. Brunet, d'après le *Catalogue-Barré*, édition que nous n'avons pu retrouver.

Voici la description de la plaquette que nous avons eue sous les yeux :

Le gouvernement // des trois estatz Du // temps qui Court. — ¶ Cy finist ce petit liure des trois estatz // du temps qui court Imprimeur a paris p // l'hean [sic] trepperel libraire & Imprimeur // demourant en la Rue neufue nostre da- // me a Lenseigne de lescu de France. S. d. [vers 1510], pet. in-8 goth. de 28 ff. de 26 lignes à la page, sign. A-C par 8, D par 4.

Au titre, un bois représentant un clerc parlant à un jeune homme qui est habillé comme un clerc ou un écolier. — L'épître dédicatoire commence au v^o du titre.

Au v^o du 3^e f., avant le chapitre *De l'Estat de l'Eglise*, un bois représentant le pape, assisté d'un cardinal, qui couronne un roi, derrière lequel se tiennent deux grands feudataires.

Au r^o du 10^e f., au-dessous de ces mots : *De l'Estat de Noblesse*, un bois représentant l'acteur allant au-devant de Noblesse : un chevalier, couvert d'une armure, la lance au poing et monté sur un cheval richement caparaçonné, est suivi d'une femme également à cheval; à la rencontre de ces deux personnages s'avance un homme vêtu d'une longue robe; dans le fond, on aperçoit un château gothique.

Au v^o du 18^e f., au-dessous de ces mots : *De*

l'Estat des Gens de pratique, un bois représentant un homme de loi, assis devant une table et paraissant lire un acte de justice; dans le fond de la salle où ce personnage est assis, deux hommes debout, le chapeau sur la tête.

Au r^o du 22^e f., au-dessous de ces mots : *De l'Estat des Bourgeois*, un bois qui représente l'acteur parlant à un jeune berger qui garde deux chèvres.

Comme on l'a vu ci-dessus, notre poëme ne peut être antérieur à 1505 ni postérieur à 1512. Le *Jehan Trepperel*, dont le nom se trouve dans la souscription, n'est donc pas *Jehan I^{er}* qui était déjà mort en 1502 (cf. Lottin, *Catal. chronolog. des Libraires de Paris*, p. 165), mais *Jehan II*, dont Maittaire et Pauzer citent des impressions de 1513, 1515 et 1518. Ces deux imprimeurs ne paraissent pas avoir été jamais distingués par les bibliographes. Silvestre, par exemple (*Marques typographiques*, 74, 75), se borne à joindre au nom de Jehan Trepperel les deux dates de 1491 et 1508.

Biblioth. du baron James E. de Rothschild. — Ce petit livret fut découvert par M. Jules Chenu et fit partie de son cabinet; il était alors incomplet du titre. M. Chenu avait cherché en vain un second exemplaire dans les bibliothèques publiques de Paris et fait aux bibliophiles, par l'organe du *Bulletin du Bouquiniste*, un appel resté sans résultat. L'exemplaire, demeuré incomplet, figura à la vente des livres anciens de J. Techener, père, en 1865 (n^o 1920 du *Catal.*), et fut acquis par M. Potier, libraire, qui eut la bonne fortune de le compléter au moyen d'un exemplaire imparfait, mais auquel se trouvait le titre.

On remarque dans l'œuvre de La Vacherie quelques particularités prosodiques qui méritent d'être relevées. La terminaison *ent* dans les imparfaits est presque toujours comptée pour une syllabe :

Mettoient, v. 145;
Avoient, v. 147, 438;
Aloient, v. 157;
Avoient, v. 179, 181;
Estoient, v. 222, 528;
Seroient, v. 530.

En vertu du même principe, le poète fait le mot *soient* de deux syllabes (v. 558, 610).

Par contre, l'*e* muet qui précède la terminaison dans les futurs et les conditionnels des verbes est presque toujours éliminé :

Aym(e)rois, v. 44;
Engag(e)rois, v. 71;
Baill(e)ra, v. 99;
S(e)ra, v. 110, 496, 844, 905;
Dev(e)ra, v. 251;
F(e)roient, v. 439;
S(e)ront, v. 483;
Espous(e)ra, 541;
Chauff(e)ra, v. 611.

*Le Gouvernement des Trois Estatz
 du Temps qui court.*

*S'ensuyt comment le Facteur de ce present Livre
 le presente à hault Prince, Monseigneur Gaston
 de Foiz, duc de Nemours.*

A vous, hault et puissant Prince, mon très redoubté seigneur, Monseigneur Gaston de Foiz, duc de Nemours, en très humble salutation. Monseigneur, plaise vous savoir que, dès mon jeune aage, que je commençay à chercher et voir le monde et que mes yeulx eurent eu la grace d'avoir peu approucher la court du très hault, très puissant et très crestien roy Loys douziesme de ce nom, ensemble des princes

et seigneurs de son sang, entre lesquels, selon ce que mon povre entendement en peut dès lors comprendre, je vous choisy pour une des perles que pour le jourd'uy donne lustre et clarté au très honoré Royaume de France, car non seulement, par haultaineté de lignaige, estes mis au plus hault de l'arbre de noblesse, mais en oultre les meurs et vertus qui sont en vous donnent emple congnoissance aux vivans que vous estes l'ung des syons¹ d'honneur ; et me sembla, dès que premier vous viz, que lors estiés encore en enfance et puerilité, à la contenance de voz gestes, que vous viendrés une fois à l'estat dont reluist aujourd'huy vostre renommée, parquoy depuis ledit temps ay tousjours tasché à faire quelque chose qui vous peust estre agréable et vous en faire ung present, si digne estois que vostre Seigneurie le vouldist recevoir d'ung si povre rural comme je suis ; et, après y avoir longuement sejourné, ay commencé à composer ce² petit traicté qui se appelle le *Gouvernement des Trois Estatz au Temps qui court*, duquel, en toute révérence et humilité, je vous en fais ung don, vous supliant que vostre plaisir soit le recevoir en gré, car il me semble que celluy qui fait ce qu'il peut selon raison naturelle doit avoir facilement son acquit.

—

Ensuyt le Prologue de l'Acteur.

Hault Jupiter, saillez cy en la place ;
 Approuchez-vous, si voulez que je face
 Chose qui soit condigne de louenge ;
 Saige Mynerve, si suis en vostre grace,

1. *Syon*, ou *scion*, rejeton, « young and tender plant, a shoot, sprig or twig. » COTGRAVE. Cf. t. III, pp. 30, 270.

2. Imp. : se.

Secourez-moy que mon œuvre parface 5
 Soubz vostre vueil et que mon cas se renge ;
 Jamais de vous n'espère faire change,
 Mais qu'il vous plaise que n'encoure lédange¹.
 Soubz vostre enseigne je remets mon affaire,
 Car je me sens trop peu de blé en grange ; 10
 Gardez-moy donc que ne tombe en la fange :
 Sans vostre guide je ne pourray rien faire.

Dieu Terminus, des fins le conducteur,
 De toutes choses maistre et gubernateur,
 Je vous suply, venés à mon secours, 15
 Car, dès present, je vous fais mon recteur ;
 Comme très saige et bon ymitateur,
 En vous ay mis ma fiance et recours.
 Hastez-vous donc, mais que ce² soit le cours,
 Ou autrement tout yroit au rebours. 20
 Mon povre sens³ ainsi je vous denonce ;
 Ou m'envoyés à ces nobles atours
 La plus belle qui soit⁴ d'icy à Tours,
 Seure Themis, pour m'en faire responce.

Je ne vueil pas que vous soyez obmis, 25
 Noble Stator, mais icy serés mis,
 Car grant fiance en vous ay à merveille⁵,
 Vous suppliant que ne soye desmis,
 De vostre court, comme voz ennemys :
 A vous servir mon cueur sans cesse veille. 30

1. *Lédange*, ou *laidange*, reproche, calomnie, diffamation, « dequoy celuy qui a injurié un autre à tort se doit desdire en justice, en se prenant par le bout du nez. » COTGRAVE.

2. Imp. : *se*. — 3. Imp. : *cens*. — 4. Imp. : *soil*. — 5. Imp. : *merveilles*.

Vacune¹ vient me prescher à l'oreille,
 Mais de sa feste ne feray ja la veille ;
 D'oysiveté est dicte la déesse.
 Asteries², le banquet s'appareille
 Pour vostre court, qui est la nompareille, 35
 Car je vous tiens pour ma seulle maistresse.

De tous les Dieux me metz en la commande,
 Et humblement mon fait leur recomande,
 Leur suppliant me vouloir secourir,
 Et si riens fais où il y faille amende, 40
 Me la quicent, sans en faire demande ;
 Leur malle³ grace ne vueil point encourir.
 A leur service je suis prest de courir,
 Ains du deffault aymerois plus cher mourir.
 Vuyde, Paresse, qui à tout bien desrogue ! 45
 Commencer fault pour à fin parvenir
 Et de mon œuvre avoir le souvenir,
 Parquoy je vois faire fin au Prologue.

L'ACTEUR.

Ce petit livret qui s'apelle
Le Temps qui court de maintenant, 50
 A le commencer g'y appelle,
 Sans qui m'y soit la main tenant
 Plus que gluz ne poix est tenant,

1. Vacuna, déesse romaine qui présidait au repos. Voy. Horace, l. 1, *Epod.* X, v, 49 ; Ovide, *Fast.*, l. vi, v. 307.

2. Astérie, sœur de Latone, fut aimée de Jupiter qui se transforma en aigle pour la séduire et la rendit mère d'Hercule le tyrien ; plus tard, elle fut métamorphosée en caille et finit par devenir l'île de Délos. Il est probable que le poète l'aura confondue ici avec Astrée, la déesse de la justice. — 3. Imp. : *molle*.

A ung tas de povres folatres ;
 Les autres s'en vont esbatant 55
 Qui contrefont les gentillastres.

Encor n'ay pas vingt et deux ans,
 Mais j'en ay apprins quelque chose
 De gens lectrez et bien sçavans
 Qui n'ont pas tousjours bouche close, 60
 Et si en font texte, après glose ;
 En ce ne pensent point pechez :
 Je croy, et bien dire je l'ose,
 Qu'il s'en trouvera d'empeschez.

Des Troys Estatz nous fault parler, 65
 Ainsi comme avons en devise,
 Mais en ce cas doit précéder,
 Devant tous les autres, l'Eglise,
 Parquoy fault que ma plume aguise
 Pour le bouter en escripture; 70
 Avant engagerois ma chemise
 Qu'il n'en fust fait quelque ouverture.

De l'Estat de l'Eglise et des Ministres d'icelle.

Les gens d'Eglise de present
 Sont d'une si terrible sorte
 Que, quant on leur porte present, 75
 Ilz ne daignent ouvrir la porte,
 Au moins, que mal je ne rapporte,
 Si ce n'est par l'huis de derrière,
 Pour y faire entrer de main forte
 Ma dame ou sa chamberière. 80

Et ceulx qui deussent chastier
 Les autres en baillant exemple,

DES TROIS ESTATZ.	61
Plustost les verrez varier Que la fueille du bois de tremble; A les veoir dehors, il vous semble	85
Qu'ilz soient tous enclinez à Dieu, Mais souventes fois sont ensemble Pour jouer en ung secret lieu.	
Maintenant il n'y a prelat Qui n'ait des filles trois ou quatre,	90
Mais c'est quant il se treuve mat Pour soy resjouyr et esbatre Et pour merencolie abatre, De peur de grande adversité;	
S'il estoit Jacobin ou Carme,	95
Il en feust d'office cité.	
Pour bien vous advertir du cas, Les maris yront en messaige, Et luy baillera l'on des ducas Pour en avoir meilleur passage;	100
S'il se courrouce il n'est pas sage, Et dira l'on : « Allez, villain; « Coquin, pour vostre vasselaige « Vous aurez ce coup de ma main. »	
Il faudra que cela endure	105
Et qu'il le preigne pour jeu beau, Ou mis sera en prison dure Quinze jours au pain et à l'eau, Et puis le povre cocquardeau Sera requis de la bonne dame	110
Et au partir : « Allez, soteau, « Remerciez en vostre femme. »	

Et ainsi le povre Jenin
 Aura cela pour son salaire,
 Et, mais qu'il ait ung pot de vin, . 115
 Il ne luy chault qu'on saiche faire;
 Du tout s'en rapporte à Vallère,
 S'il en met rien en ses cantiques;
 Mais, à regarder son brevière,
 N'en trouve rien en ses croniques. 120

Et, si quelque homme de bien vient
 Qui voise chez Monsieur soupper,
 Et de malle aventure advient
 Qui voye ma dame troter
 Et son nom vueille demander, 125
 Verité n'en saura en pièce,
 Mais le serviteur sans flater
 Dira : « C'est de Monsieur la niepce. »

Ilz feront ung tas de nepveux
 Qui de dix lieues ne leur approuchent; 130
 Ce nompourtant, dire ne veulx
 Qu'aucunement ne leur atouchent.
 De souef linge leur nez mouchent
 Et si mangent le beau pain blanc :
 Le gros milourt mort, bien ne touchent, 135
 Et leur fault gésir sur le banc.

J'ay en mains rommans aperceu
 Des bons prelatz du temps passé,
 Qui n'eussent personne deceu,
 Nompas ung meschant mot brassé; 140
 Cela est du papier cassé
 Pour ceulx qui règnent à present

Et ont leur fardelet troussé,
Et vivent ¹ je ne sçay comment.

Leurs biens mettoient en troys pars 145
En gardant de Dieu la commande,
Car ilz avoient les regards
Qu'il faut ung coup payer l'amende;
Plus doux estoient que laict d'amende;
Le monde estoit bien gouverné, 150
Mais à present, je vous demande
S'il n'est pas ung peu estonné.

L'une des pars si estoit mise
A reparer les hospitaux,
Faire refaire quelque église, 155
Sans adviser ne pris ne taux;
Ilz n'aloient point sur chevaulx
Pour gaudir avec la commère,
S'à present ne sont si loyuaux :
Qui craint le chef se face raire. 160

L'autre part estoit employée
A soustenir de Dieu le membre ;
Leur bonté n'estoit point ployée,
Car il fault ung coup compte rendre ;
A bien faire vouloient entendre, 165
Tousjours aux povres secourir,
Car en leurs cueurs vouloient comprendre
De bien vivre pour bien mourir.

L'autre, comme veult la raison,
Estoit pour vivre honnestement, 170

1. Imp. : *vivant*.

Sans en user par desraison,
 Sinon par bon gouvernement;
 Leur cueur estoit entièrement
 Retiré vers le Filz Marie;
 Point n'ay dit cecy follement, 175
 On peult veoir si c'est menterie.

En ce temps là, estoient tous saintz
 Et canonizoit-on leurs corps,
 Car fait avoient bonnes fins,
 Parquoy Dieu estoit d'eulx records; 180
 Jamais n'avoient fait discords,
 Mais toute chose meritoire;
 Pour ce, quant ilz ont esté mors,
 En ont eu l'éternelle gloire.

Pas je ne veulx tant blasonner 185
 Ceulx qui sont à présent vivans,
 Mais je me vueil arraisonner
 En parlant d'eulx par bons moiens,
 Car ilz ont esté ensuivans
 De leurs biens faire trois parties : 190
 Dire je vueil sans laisser riens
 Comment elles sont departies.

Faulconniers, oyseaulx et chiens
 Sont substantez d'une partie;
 Putains, macquereaulx, ruffiens 195
 Avec eulx sont de la partie.
 Telle portion assortie
 Est-elle pas belle et honneste?
 Mais, quant sera la departie,
 Là y aura piteuse feste. 200

En grans palais et edifices
 Est l'autre portion boutée,
 Puis fault vendre des bénéfices
 Pour faire la cave vaultée
 Et au matin manger tostée ¹ 205
 De pouldre de duc ou de roy ²;
 Dieu n'a pas l'oreille estouppée,
 Mais ³ entend bien tout leur desroy.

Le demourant est mis en dance,
 Nompas comme font Cordeliers, 210
 Mais, pour saouler la grosse pance,
 Entendent tousjours volentiers.
 Joueurs de dez et hazardiers
 Sont quant et eulx ⁴ le plus souvent,
 Mais, de penser au jours derniers, 215
 Autant en emporte le vent.

Descendons plus bas de la souche
 Et parlons des simples chanoines
 Ét gens d'Eglise, car reprouche
 En pourroient faire à ces ⁵ estraines; 220
 Si feroient cordeliers et moynes,
 S'ilz n'estoient mis en balance,
 Car ilz font robes de leurs laynes
 Et sont tous d'une mesme dance.

Il n'y a maintenant si povre 225
 Homme d'Eglise ne curé

1. Rôtie. — 2. *Poudre de duc*, poudre faite avec du sucre et de la cannelle; on y ajoute aussi quelquefois d'autres épices (COTGRAVE). — 3. Imp. : *Mains*.

4. Avec eux. — 5. Imp. : *ses*.

Qui n'ait apprins, si le descouvre,
 Le beau mot et bien elizé
 Que Dieu a dit et devisé,
 Quant il eut créé ciel et terre; 230
 Si luy plaist sera advisé
 En cecy, affin que point n'erre.

Il dist qu'il fault multiplier,
 Affin qu'on emplisse le monde,
 Par quoy s'en veulent deslier 235
 Car ceste charge leur redonde.
 En cela leur raison se fonde
 Et ne pensent point à la mort,
 Mais, quant on laschera la bonde,
 Rien ne leur vaudra le remort. 240

Je ne congnois si povre lour
 Qui n'ait gorgiase chamberière
 Et contrefera le milourt¹
 En regardant les gens derrière,
 Mais, s'il espioit sa banière 245
 Taincte de vice et de peché,
 Il auroit bien forte manière
 S'il ne se trouvoit empesché.

Trois moys avant le bout de l'an,
 Affin que bien soit entendu, 250
 Leur bourcier ne leur devera rien,
 Car tout auront jà despendu.
 Parmy le col soye pendu
 Quant g'y songe, j'en ai orreur,

1. On a déjà vu t. XI, p. 111, le mot *millourt* employé avec le sens d'homme riche.

DES TROIS ESTATZ.	67
Car, tout le cas bien entendu, C'est assez pour semer erreur.	255
Se son amy le veult reprendre, Luy remonstrant son maléfice, Il dira pour le fait entendre :	
« Mon amy, vous estes trop nyce ;	260
« J'ay six cens ¹ frans en bénéfice	
« Et je n'en prendray pas plaisir ?	
« Par Dieu vous estes trop novice	
« Et trop fol ; allez vous gesir. »	
Et vela ; pour dire le voir ² ,	265
L'autre devient son ennemy Et jamais ne le voudra veoir Tant qu'il ait passé son ennuy ; Maintenant il n'est nul amy Que, s'il veult le mal remonstrer,	270
L'autre d'ung an ou de demy Ne le voudra point rencontrer.	
Par ainsi s'en vault-il mieux taire, De paour de l'indignation, Mais il les convient laisser faire	275
Pour éviter discention, Noyse, debat, contention Et hayne tant que l'on vivra ; Mais, pour toute conclusion, Qui bien fera le trouvera.	280
Ung povre simple chappellain Qui tiendra à ferme une cure	

1. Imp. : sens. — 2. Vrai.

N'ose menger que pain et vin :
 Pour entretenir une ordure,
 N'aura ne linge ne vesture 285
 Fors frisquement et bien à point,
 Et ne se soucye s'il endure,
 Mais qu'il face le contrepoint.

Véla comment Dieu est servy
 Des gens d'Eglise de present, 290
 Et ont ame et corps asservy
 Pour au Dyable en faire present;
 S'ilz n'y trouvent quelque garant,
 Je ne sçay comme il en yra,
 Mais dire je puis surement 295
 Que quelc'un l'eure en maudira.

Le curé viendra le dimenche
 Dire la messe acoustumée
 Et, quant se viendra à l'offrande,
 Sa bourgoise y viendra parée ; 300
 L'Eglise en est bien réparée,
 Veu telz miracles qui se font ;
 Mieux vaudroit chasser la marée :
 Je m'esbahis que tout ne font.

Brief, pour faire conclusion, 305
 Chacun veult provision faire,
 Et n'en ont point d'illusion,
 Quelque chose qu'on leur sçeust braire ;
 Jacobin, carme ou autre frère
 Veullent sçavoir tout le mestier 310
 Et pas ne seroit leur compère
 Qui les en voudroit chastier.

Et encores je m'esbahys
 Plus de gens de religion,
 Qu'ilz ne sont point si envahis 315
 Qu'i n'en ayent à légion
 Voulant tenir la région
 Des gens mariez et mondains,
 Et si sont plus doux que pigeon;
 Mais, quoy? Ilz n'en pensent pas moins. 320

Si vous allés à eulx parler
 Et escouter leurs beaulx esditz,
 Ilz sçauront si bien flageoller
 Qu'i vous mettront en Paradis,
 Et, si voulez croire leurs ditz, 325
 Jamais mal ne vous en prendra,
 Mais quant à moy vous advertiz
 Que tout yra *et in terra*.

Toutesfois ung très grant pecheur
 Peut souvent bon conseil donner, 330
 Autant ou plus qu'ung grant prescheur
 Qui ne cesse de sermonner.
 Mais qui se voudra destourner
 Et de péché avoir remort,
 Il doit souvent ses yeulx tourner 335
 Vers Dieu, et penser à la mort.

L'Eglise a en charge le monde,
 Pour l'induire à tousjours bien faire,
 Mais plus en varient que l'onde
 De la mer, en toute manière. 340
 Point n'ont regard que la barrière
 Sera fermée à leur fin,

Mais ilz ont ce mot mis arrière :
« C'est de bonne vie bonne fin. »

Ballade.

O peuple humain, approchez vostre barge, 345
 Considérés que de Dieu avez charge,
 Sur les mondains en tant qu'estes d'Eglise;
 Acquitez vous et en prenés descharge;
 N'ayés le cueur à or, argent, ne targe,
 Fors à la grace que Dieu vous a promise; 350
 Laissez à part luxure et paillardise,
 Ou autrement très mal vous en prendra;
 Se¹ n'y pensez, autre n'y entendra;
 Gardés vous donc qu'orgueil ne vous surmonte
 Si ne le faictes, jà bien ne vous viendra, 355
 Car une fois vous faudra rendre compte.

Je vous supply, mettez y telle peine
 Que, quant viendra que vous perdrez l'alayne,
 Le faulx serpent n'ait dessus vous puissance,
 Car sans cesser il se trote et pourmaine, 360
 Cuydant vous traire à son cruel demaine,
 Pour de voz ames avoir la joyssance;
 Faictes donc tant qu'il y ait deffailance
 Quant Atropos wouldra ruer son dart,
 Car il n'y a roy, baron, ne souldart 365
 Qui soit assure² du jour de sa demonte;
 Pensez y donc avant qu'il soit plus tard,
 Car une fois vous faudra rendre compte.

1. Imp. : *Ce*. — 2. Imp. : *esueur*.

Ce monde icy n'est que ung petit voyage,
 Fort à congnoistre, et à passer sauvage, 370
 Qui ne pence ung petit à son cas;
 Et vous prometz que l'homme n'est pas sage
 S'il ne se garde de se mettre en passage,
 Où l'Ennemy l'ait empraint en ses las,
 Dont maintes fois faudra crier hélas, 375
 S'il n'y pense pendant qu'il est en vie,
 Car s'il¹ convient qu'[u]ne fois il desvie
 En cest estat, ce² sera à sa honte.
 Songez y bien, et je vous en supplie,
 Car une fois vous faudra rendre compte. 380

'Prince haultain, soyez leur pitoyable,
 Et vous, pécheur, envers luy lamentable,
 En demandant pardon de vostre offence;
 Mieux vous vaudroit n'avoir onc prins naissance
 S'en vostre fait se trouvoit [ung] mescompte. 385
 Bons Crestiens, purgez la conscience,
 Car une fois vous faudra rendre compte.

De l'Estat de Noblesse.

Affin que lé cas ne nous blesse,
 Commencerons nostre escripture
 A parler du fait de Noblesse, 390
 Ainsi que mon engin procure
 Qui plus gros est que roche dure;
 Mais il me sera pardonné
 Si faire n'en puis ouverture
 Qui soit pour estre à los tourné. 395

Je sçay que pas n'ay la science
 Pour sçavoir faire chose exquise,
 Mais j'en feray quelque apparence
 Qui à ma matière est requise, 400
 Combien que n'ay la langue aprise
 A chose faire de grand poix :
 Tel a bien doctrine comprinse
 Qui ne regarde jamais loix.

De Noblesse et sa mention
 Parlerons au second chapitre, 405
 Faisant d'eulx quelque mention
 En ryme, balade ou epistre ;
 De grant sçavoir n'ay pas le tiltre,
 Mais couraige ay et bon voulloir
 Pour chanter leçon au poulpitre 410
 Qui à quelque ung puisse valloir.

Or commençons aux grans seigneurs
 Qui ont subgetz à grant planté,
 Car les arbres viennent greigneurs
 De force qu'on y a anté. 415
 S'ilz ont le cerveau esventé,
 Se viennent icy convertir,
 Car j'ay en plusieurs lieux hanté,
 Qui¹ me contraint les advertir.

Maintenant n'y a si grant prince, 420
 Roy, duc, conte, baron, marquis,
 Ou seigneur de quelque province,
 Qui soient à leurs subgetz unis,
 Mais leur font souffrir maintz ennuys

1. Ce qui.

Pour soubstenir leur gros estat, 425
 Et s'ilz venoient vers eulx plaintifz,
 Il y auroit très grant debat.

Pensez-vous qu'ilz ayent memoire
 Des nobles hommes du temps passé
 Qui depuis ont acquis grant gloire 430
 Par les beaulx faitz qu'ilz ont brassé ?
 Pas n'avoient couraige entassé
 A grant trésor, ne grant avoir ;
 Il n'est pas au monde cassé
 Qu'après sa mort peult los avoir. 435

Que n'ont-ilz mis devant leur veue
 De Regulus la loyaulté ?
 Car, s'ilz l'avoient bien congneue,
 Jamais ne feroient desloyaulté.
 Ils ont leur sçavoir appresté 440
 A barat et à tricherie,
 Mais, quant Mort¹ aura tout cité,
 Ce ne sera pas joncherie².

Je congnois et voy aujourd'huy,
 Aux maisons qui ont le grant cours, 445
 Q'ung flateur aura plus d'appuy
 Que nul autre et plus de recours,

1. Imp. : *la Mort*. — 2. Nicot, suivi par Cotgrave, ne cite pas le mot *joncherie*, mais voici l'explication qu'il donne du mot *joncheur* : « Est proprement celui qui... seme par terre le jonc couppé, mais, par metaphore, il se prend pour un pallieur et dissimulateur, parce que la jonchee tient à couvert les defectuositez du pavé ou chemin auquel elle est expandue. » Le sens général est donc ici que, au jour de la mort, il ne sera plus possible de dissimuler.

Car le maistre luy fait secours.
 Esse pas beau train de noblesse ?
 Cela regne à present ès cours, 450
 Qui ¹ fait à maint loyal oppresse.

Pensez-vous point qu'il fait grant dueil
 A ung homme qui ayme honneur,
 Quant il congnoist bien à veue d'œil
 La maison estre en deshonneur ? 455
 Mais il y perdrait son labour,
 Car le rapporteur la gouverne,
 Et, s'il en desgorge son cueur,
 Mis sera hors au premier terme.

Et, pour dire la verité, 460
 Velà ce qui luy en viendra,
 Et, s'il a du bien merité,
 Mal pour ce cas luy en prendra;
 Par ainsi, il se contiendra
 D'en parler, pour éviter noise; 465
 Il voit bien qu'à mal tout yra,
 Mais-besoing luy est qu'il s'en taise.

Flateurs ont à present le bruyt
 De gouverner toutes maisons,
 Car les gens de bien² sont en ruyt² 470
 Et ne sont pas en leurs saisons,
 Car ilz n'ont pas les achoisons
 Pour sçavoir leur maistre tromper;
 Ce sont toutes bonnes raisons :
 Bien fait qui s'en peut deporter. 475

1. Ce qui. — 2. Rut; cf. t. II, p. 132. Ce mot est ici synonyme de fureur, folie.

Ung prince de loingtain pays
 Envoyra en très noble arroy
 Son enfant, où son cuer a mys,
 Pour estre au service du Roy,
 Luy baillant or, chevaulx, charroy, 480
 Habillemens gorriers et gens,
 Et, pour le garder de desroy,
 Gens qui de luy seront diligens.

Quant il sera venu en court,
 Il trouvera gens de sa sorte, 485
 Et puis, pour vous le faire court,
 Fauldra qu'un petit se deporté;
 Plus ne voudra qu'on luy apporte
 Des menaces s'il ne fait bien,
 Ains veult que son mal on supporte, 490
 Car plus ne se soucie de rien.

Il aura ung varlet de chambre,
 Qui sera macquereau bien fait,
 En luy baillant pour deduict prendre
 Quelque fillette à son souhait; 495
 Celluy sera son amy parfait
 Qui luy conduyra la marée;
 Mais qu'il ait son plaisir refait,
 Vertu est de luy esgarée.

Mais qu'il y ait ung an esté, 500
 Il ne luy fauldra plus de maistre,
 Car il aura desjà tasté
 Dont gens de court sçavaient repaistre;
 Sans son licol yra bien paistre
 Et aller veoir quelque gorrière, 505

Dont ung tel bien luy pourra naistre
Qu'il en maudira la banière.

Quant est des gorgias de court,
Qui braguent en diverse sorte,
Argent est souvent d'eulx bien court, § 10
Car leur terre est vendue et morte;
Mais l'ung l'autre se reconforte
En espérant, le temps futur,
Que quelc'un des biens leur apporte :
- *Interin* ilz vivent par cueur. § 15

Ils contrefont les amoureux
De Perrichon ou de Beluche ;
Après ilz sont si langoureux
Qu'ilz n'ont morceau de pain en huche ;
Ilz sont plus secz que vieille buche ; § 20
Faulte d'Argent ¹ les a vaincuz ;
Chacun souvent souhait épluche ;
Non pourtant ilz n'ont point d'escuz.

Ilz vivent du regard des dames
En gemissemens doloieux, § 25
Qui leur font getter maintes larmes,
Tant sont meschans et malleueux ;
S'ilz estoient chevallereux,
Comme ilz souloient le temps passé,
En biens seroient plantureux, § 30
Mais trop ont courage lassé.

1. Ce personnage allégorique revient constamment dans nos anciens poètes. Cf. t. VII, p. 77 ; X, p. 12. Un proverbe, cité par Roger de Collerye et qui se retrouve dans diverses chansons, dit :

Faulte d'argent, c'est douleur nompareille.

Il ' en y a de plusieurs sortes
 Et qui de dames ont grans dons,
 Car ilz gardent la clef des portes
 Pour aller sceller leurs pardons; 535
 Et, si bien leur cas regardons,
 Ils s'en trouvent mieux à leur aise;
 De plus parler de leurs façons
 Il est besoing que je m'en taise.

Il surviendra quelque vieillart 540
 Qui espousera une gorrière,
 Mais, quant se viendra sur le tard,
 On ouvrera bien l'huys derrière,
 Et si sçavent bien la manière
 De tromper le povre chenu. 545
 Quant je regarde la matière,
 Cela luy est loyaument deu,

Car jamais vieillart ne devoit
 Espouser une jeune fille,
 Pourquoi? — pour ce qu'il ne sçauroit 550
 Plus jouer de la trenchefille,
 Mais il y aura en la ville
 Ung galant qui luy aydera,
 Et puis, la feste ou la vigille,
 Son payement il en aura. 555

Elle aura trois ou quatre enfans
 Que le povre homme nourrira,
 En cuydant qu'ilz soient tous siens,
 Mais soyez seur que rien n'y a;
 Cela luy appartient, *quia* 560

Pas ne devoit fillette prendre :
 Bien fol fut quant il s'i lya,
 Mais il fait bon de tout aprendre.

Le galant, qui la fournira
 Du bas mestier, sera parent §65
 De ma dame, car il yra
 Chez elle prendre son garant,
 Et, si l'homme va murmurant
 De ce qu'il va coucher léans,
 Dire sçaura bien apparant : §70
 « Il est des parens de céans. »

Ceux qui vivent en ceste sorte
 Sont plus aises que gens du monde,
 Car ung chascun honneur leur porte,
 N'ayant regard au vice immunde, §75
 Car par là pourroit toute l'onde,
 Qui jamais naistra sur la mer,
 Passer et couller sur la bonde
 Ains que tel vil peché laver.

Noblesse est bien au bas mise §80
 Par les beaulx faitz de telles dames,
 Qui ont leur foy du tout prômise
 Au grant Diable, corps et ames;
 Quelque jour sentiront les flames
 De l'ort villain gouffre d'enfer, §85
 Dont ilz ploreront maintes larmes,
 Mais trop tard sera d'y penser.

Je m'esbahys qu'ilz n'ont regard
 A ce que fist dame Lucesse,
 Et à sa loyaulté esgard, §90

Quant Tarquin luy fist telle oppresse,
 Dont se tua par grant detresse,
 Affin qu'il ne feust reproché-
 Qu'[u]ne dame et une princesse
 Eust commis tel crime et peché.

595

Plus n'ont dames telle vertu ;
 Ilz ne pensent qu'à leur plaisir
 Et ont jà leur honneur perdu,
 Pendent qu'ilz ont eu le loisir
 Et¹ quelque gorgias choisir
 Pour leur abbatre la rosée,
 Car mainte, pour tel fol desir,
 S'est trouvée souvent abusée.

600

Encores plus je m'esmerveille
 De femmes qui ont beaulx maris,
 Comment leur mauvais cueur s'esveille
 Les faire dolens et marris ;
 Sur ma foy, ce ne sont pas ris
 De faire son mary cocu ;
 Soient de Tours ou de Paris,
 Le Dyable s'en chauffera le cu.

605

610

S'on tenoit encores l'esdit
 Que l'on faisoit au temps jadis,
 — Quant on trouvoit par un vray dit
 La femme ès pechez maulditz
 D'adultère, ilz estoient soubzmis
 A incontinent souffrir mort —
 Hélas ! vray Dieu de Paradis,
 Mainte une passeroit le port.

615

1. Ne faut-il pas lire : *De* quelque gorgias ?...

Mais, sur ma foy, on n'en tient compte, 620
 Non plus que de chasser aux lièvres,
 Et, s'aucun du fait se mesconte,
 Il en aura les blanches fièvres¹ ;
 Après la guerre, on baille trèves² ;
 Je parle bien gros, qu'on m'entende, 625
 Se mes oraisons en sont bresves :
 A tout meffait ne gist qu'amende.

Je me pourroye rompre la teste,
 Car on n'en fera autre chose,
 Et dira l'on : « C'est une beste, 630
 « Qui veult faire nouvelle glose. »
 Mieux leur vaudroit estre à Thoulouse,
 Aller marchander du pastel³ ;
 Trop mieux serviroit bouche close
 Que de bastir ung tel chastel. 635

Ce nompourtant, il ne me chault
 Qui qu'en grongne ou en murmure ;
 Autant m'est le froit que le chault,
 Mol couché ou sur terre dure ;
 Si à mal faire mettois cure 640

1. Les « fièvres blanches », *febris alba*, sont l'ancien nom vulgaire de la chlorose ou des pâles couleurs. Voy. ci-dessus, p. 11. — 2. Imp. : *treuves*. — 3. Le *pastel* « est une espèce d'herbe grasse, laquelle moulue en masse, est singulière pour bonifier la teinture; *glastum* ». C'est l'*isatis tinctoria* de Linné, plante crucifère contenant de l'indigotine. Nicot ajoute : « Les François l'appellent *guède*, qui vient de ce mot *woède*. Es pays de Lauragais, et autres ès environs de Tholose, les plus grasses terres y sont employées; aussi le profit en est plus grand que du bled. Il est porté de là en Espagne, en France, en Anglet-terre et autres pais estrangers. »

Cacher m'en yroys soubz la nate,
 Mais à ung chascun bien procure :
 Qui rongneux sera si se grate.

Et¹ la cause par quoy j'en parle
 Est² seulement pour advertir 645
 Aux mauvais qu'ilz laissent la balle
 De mal et se bien convertir,
 Car c'est ce qui fait aneantir
 Tous nobles cueurs et mal penser ;
 Parquoy dire vueil sans mentir 650
 Qu'il fait bon le bien pourchasser.

Noblesse vient premièrement
 Des gens tenant foy et promesse
 Qui en eulx eurent hardement,
 Force, loyauté et prouesse, 655
 Cueur ma[g]na[n]jyme en haultesse
 Pour soustenir et foible et fort,
 Qui jamais honneur ne delaisse
 Pour de reproche avoir confort.

Richesse n'anoblist point l'homme, 660
 Mais les vertus qui sont en luy,
 Car pour villain je dy et nomme
 Cil qui au povre fait ennuy,
 Car pas n'a remis a l'estuy
 Honneur, mais le laisse à l'escart, 665
 Dont sera une fois honny,
 Et avant plus tost que plus tart.

Maintenant ung gros usurier

1. Imp. : *Est.* — 2. Imp. : *Et.*

Vouldra trancher du gentilhomme
 Et son père estoit serrurier ¹, 670
 Ou portoit au moulin la somme ;
 C'est assez pour aller à Romme
 Qui conse[n]tiroit tel meffait ²,
 Parquoy droit villain je le nomme,
 De peur d'encourir tel forfait. 675

Le cueur où repose Noblesse
 Jamais n'a garde de dangier,
 Car en luy a tel hardiesse
 Qu'on ne le pourroit ledenger ³,
 Et si se sçaura bien venger 680
 S'aucun mal contre luy conspire,
 Car à raison se veult rengier,
 Qui en tous lieux le sçait conduire.

Où est la dame qui voudroit
 A nul aba[n]donner son corps, 685
 Si de noblesse avoit le droit
 Et de ses fais estoit recors ?
 Rien ne serviroient les accors
 De tabourins, fleutes ou orgues,
 Et, s'elle pensoit aux discors, 690
 Envie n'auroit de jouer d'orgues.

Car une fois mourir convient ;
 Nul vivant en ce ne fait doubte,
 Et jamais ne luy en souvient ;

1. Imp. : *serruzier*. — 2. C'est-à-dire que celui qui commet tel méfait se charge la conscience d'un péché que le pape seul pourrait absoudre. — 3. Blasmer. Voy. p. 58, note 1.

Le grant Dyable tousjours là boutte, 695
 Mais le Juge, que tout redoubte,
 En prendra quelque jour vengeance,
 Car pas n'oublira une goutte
 De toute leur folle plaisance.

Songez vous point qu'il en est mort 700
 Que, s'ilz povoyent retourner,
 De leur meffait auroient remort,
 Qu'à present treuvent si amer ?
 Las ! il se fait mal atourner
 D'habit qui fait pre[n]dre le maistre, 705
 Par quoy se vault mieux destourner
 De mal, et de bien se repaistre.

Ballade.

Approchez vous, de Noblesse la bande,
 Tant pressé suis qu'il fault que je debende
 Sur vous autres de deshonneur le traict, 710
 Car tous les jours vous passez par la lande
 De Lascheté, sans en payer l'amende¹ ;
 Par nonchaloir, qui ung chascun forfait,
 Mondain Plaisir vous a mis en retrait,
 Dont ung chascun se mocque à plaine gorge, 715
 Car de vertu avez laissé la forge,
 Parquoy cassez en serés à la monstre² ;
 Pource je diz, puis qu'il fault que desgorge,
 Que cil n'est noble qui par faitz ne le monstre.

Prenez mirouer de pitié et clemence, 720

1. Imp. : la lamende. — 2. A la « monstre » générale, c'est-à-dire au jugement dernier.

Et de vos pères ayés la congnoissance,
 Et par ainsi point ne serés honnys;
 N'aymés point tant vostre folle plaisance,
 Qui vous fait tant [de]piteuse grevance
 Qu'on vous en tient aux malheureux uniz; 725
 Vous voyez bien qu'assez estes puniz
 Quant du monde avez la malveillance¹.
 Et cela vient de vostre deffailance,
 Dont negligence vostre malfait demonstre;
 Parquoy veulx dire, sans parler à oultrance, 730
 Que cil² n'est noble qui par faitz ne le monstre.

Que n'avez vous les faitz tant glorieux
 Des nobles homs et gens chevallereux
 Que jadis firent, dont encore est memoire?
 C'est ce qui fait cueurs prompts et curieux 735
 Se³ parforcer, par faitz labourieux,
 Obtenir don qui leur tourne à grant gloire,
 Pour estre mis en rommant et hystoire
 Et du monde acquérir loz et bruit;
 Après la mort n'est plus plaisant déduit. 740
 Pensez-y donc, pour avoir tel rencontre,
 Car je concluz, comme devant ay dit,
 Que cil⁴ n'est noble qui par faitz ne le montre.

Princes, barons, chevaliers et marquis,
 Qui tant d'honneur au monde avez acquis 745
 En vostre vie, faictes qu'après la mort
 Chascun de vous ait douloureux remort,
 Et d'en bien dire nul n'en voise à l'encontre,

1. Imp. : *malveillance*. — 2. Imp. : *sil*. — 3. Imp. : *Ce*.
 — 4. Imp. : *sil*.

Car on peut dire, sans faire à nully tort,
Que cil n'est noble qui par faitz ne le monstre. 750

Autre Ballade pour les Dames.

Dames, je veulx un peu à vous parler
Pour mon las cueur ung petit descharger,
Qui contre vous avoit pris quelque picque,
Mais à present il s'en veult desgorgier
En verité, sans plus y sejourner, 755
Car autrement il deviendrait étique;
Si vueil donc bien que mon engin s'applique,
Nompas qu'il sache parler en réthorique,
Mais seulement de-peur d'inadvertance;
Rememorer vous vueil en ma replicque, 760
Après qu'au long ay veu vostre duplicque :
Qui n'ayme honneur est banny de plaisance.

Dames, Venus vous a pris en ses las,
Dont une fois fauldra crier : hélas !
S'aucun remède n'y est par vous bouté, 765
Car Dieu congnoist vos superfluz esbatz,
Et ay grant peur qu'il n'en deviengne las,
Quant il aura longuement escouté.
L'arbre vient sec quant chièvre l'a brouté;
Pavé se ront quant il est fort hanté; 770
Plaisir s'enfuit quant voit venir Grevance;
La folle amour à maint une a cousté,
Parquoy sans cause ne fut ce mot cotté :
Qui n'ayme honneur est banny de plaisance.

Faictes donc tant que Noblesse s'esveille 775
Et que par force Congnoissance resveille,

Pour moyenner vostre salvation,
 Car il enuye tant crier à l'oreille
 A Bon Vouloir qui jamais ne someille,
 Pour vous **getter** hors de perdicion; 780
 De vous mesmes ayez compassion,
 Pour eviter la grant discention
 Dont Atropos a la préhéminance.
 Si mal escriptz, qu'aye pugnition,
 Mais je vueil dire pour resolution : 785
 Qui n'ayme honneur est banny de plaisance.

Prince puissant, doux et misericors,
 Je vous supply que d'eulx soyez recors
 Et que vertu vienne à leur congnoissance,
 Delaissant vice, peché et ses accors, 790
 Car dire vueil, sans semer nulz discords :
 Qui n'ayme honneur est banny de plaisance.

En après, pour finer l'ouvrage,
 Où mon engin s'est¹ voulu mettre,
 Parlé sera de labourage, 795
 Pour ung peu son sçavoir remettre;
 Mais, pource qu'en y a de lettre,
 Veulx mettre en avant ma praticque,
 Et en rude ryme, par mètre,
 Parleray des gens de praticque. 800

De l'Estat des Gens de praticque.

Juges, procureurs, advocatz,
 Hastez-vous, prenez voz lunettes

1. Imp. : c'est.

Et pensez ung peu à voz cas,
 Car approcher vueil de voz mettes¹ ;
 Songez de quelle vie vous estes, 805
 Et pensez qu'il faut faire fin ;
 Tousjours n'aurez pas rouges testes ;
 Tel est mort qui estoit hier sain.

Gens de justice, approchez-vous,
 Je vous convie à ce banquet ; 810
 Greffiers, notaires et vous tous
 De lectre, n'ayez le hocquet ;
 Venez ouyr le perroquet
 Qui en sa caige se degoise,
 Et n'apportez point de bouquet, 815
 Car on vous veult parler de noise.

Ou temps qui court, gens de pratique
 Font très bien le fait et deffait²,
 Allant le train dyabolicque,
 Dont le povre est souvent deffait ; 820
 Soit à bien, ou soit à tort fait
 Ne leur chault, mais qu'ayent de quoy
 Et en est l'air si très infect
 Que les oyseaux en ont effroy.

Ung povre homme aura ung procès 825
 Que son advocat conduyra,
 Mais point n'y aura bon accès
 Jusques à ce qu'il fournyra

1. Domaine, du latin *metæ*, limites.

2. Verconus, l'acteur qui récitait le *Monologue sur les femmes* que nous avons précédemment reproduit, se vante précisément de savoir « le fait et le deffait ». Voy. t. XI, p. 180.

Argent, et lors on luy dira :
 « Mon amy, ta cause est bonne », 830
 Et le contraire apparoistra :
 Il ne luy chault, mais qu'on luy donne.

Six ans demourra en l'affaire,
 Ains qu'à bout en puisse venir,
 Et puis fault escripture faire 835
 Pour argent faire revenir,
 Mais c'est pour toujours soubstenir
 Le train Monsieur le Procureur,
 Qui en aura maint souvenir,
 Estant de la bourse cureur. 840

Et puis, après que le bon homme
 Aura tout le sien despendu
 Et n'aura vaillant une pomme,
 Son procès sera au clou pendu,
 Et n'y sera plus entendu 845
 Pour l'homme de ses biens desmis;
 Il leur sera bien chier vendu :
 Dieu ne l'a pas en oubly mis.

Esse pas bien grant tirannise
 Tromper son frère chrestien 850
 Et, par ardente convoitise,
 Prendre et ravir ce qui n'est sien?
 Hélas ! pas n'est plaisant maintien;
 A, macher est plus dur que fer,
 Mais je veulx dire et le soustien 855
 Qu'ilz en brusleront en Enfer.

Maudicte soit telle avarice
 Qui met l'homme à perdicion,

DES TROIS ESTATZ.

89

Car de tous maux elle est nourrice,
 Ayant à bien discention ;
 Prenez en vous discretion,
 Gens qui commettez tel forfait,
 En faisant restitution
 Amendable pour le meffait.

860

Les juges sont de mesme sorte
 Qui pillent le peuple menu,
 Et fault que tousjours on leur porte
 Qui veult estre le bien venu,
 Et ne sera point soustenu
 S'il ne baille fort de quibus ;
 Mais, quant j'ay bien le cas congnu,
 Vray Dieu ! on y fait maintz abus.

865

870

Ung povre homme qui a bon droit
 En quelque cause qu'il aura,
 Dont le procès en est en droit,
 Jà estre vuydé ne pourra
 Jusques à ce qu'i baillera
 Force argent à Monsieur le Juge,
 Dont quelque jour compte rendra
 Et n'atendra point le deluge.

875

880

Argent est amy de justice
 Et en fine à son plaisir,
 Et si le trouve si propice
 Qu'elle y a mis tout son desir ;
 Pensez y, tant qu'avez loisir,
 Gens qui avez justice en charge,
 Ou vous en aurez desplaisir :
 Trop gros fardel fait pesant charge.

885

O Avarice, qui peu vault,
 Qui les cueurs des mondains attise 890
 Et metz en desarroy si hault
 Que loyaulté n'est plus requise,
 Par toy est leur âme soubmise
 A dampnation pardurable;
 Pensez-y, je vous en advise, 895
 Tant qu'avez le temps acceptable.

Par juges de mauvais affaire
 Sont riches venuz indigens,
 Et ont esté cause de faire
 Larrons qui furent bonnes gens; 900
 Ilz sont à ce bien diligens
 D'envoyer faire au povre opresse
 Par satalites et sergens,
 Qui leur font souffrir maint destresse.

Je croy qu'il n'y a soubz la nue 905
 Pires garçons que sergens sont,
 Et m'esbahis qu'on ne les tue
 Ou que le ciel sus eulx ne fond,
 Que les Arpies ne les deffont,
 Car ilz font tant de maulx souffrir 910
 Aux povres, et nul bien ne font;
 On les deust à martyre offrir.

Et les juges souffrent cela;
 Jamais ne sont du mal pugniz,
 Pour ce qu'ilz sont tous à cela 915
 Et de leurs maulx ensemble¹ uniz.
 Plaintifz point ne seront admis

1. Imp. : *ensemblez*.

Venir dire leur doléance,
 Car les juges sont leurs amys
 Et leur baillent de ce souffrance. 920

Perverse génération,
 Qui au temps qui court present règne,
 Mectant tout à perdicion,
 Plus picquans que n'est fer d'alesne.
 Celluy qui tient le puissant règne 925
 Congnoist bien leur malignité,
 Dont il les mettra en la gesne
 .D'Enfer, à pardurableté.

Ballade.

Hommes maudis, corrompus d'avarice,
 Par qui sont mys gens à perdicion, 930
 Gardé n'avez que le gouffre tarice,
 Que vous aurez pour retribution;
 Si de vous¹ mesmes n'avez compassion,
 Au feu d'Enfer tant puant et infect
 Serez bruslez par condamnation, 935
 Car Dieu sera juge de vostre fait.

Je vous requiers, en pitié et clemence,
 Que vous ayez de vous misericorde
 Et de vos maulx faictes la penitence,
 Pour éviter de Lucifer la corde; 940
 Ayez en vous charité et concorde,
 Tant que peché en soit de vous defaict²;
 Remémorez ce que je vous recorde,
 Car Dieu sera juge de vostre fait.

1. Imp. : Si vous de vous. — 2. L'imp. répète ici le mot *recorde* qui ne rime pas et n'a pas de sens.

Amendez-vous tant qu'en avez loisir, 945
 Car Atropos est hastive et soubdaine
 Et à maint ung souvent fait desplaisir,
 Quant trop soudain luy fait perdre l'alaine
 Et descendre en [son] cruel demaine
 A tousjours mais, pour payer sôn meffait; 950
 Songez y bien, que n'encourez la paine,
 Car Dieu sera juge de vostre fait.

Prince, où chascun a singulier secours,
 Donnez leur grace d'amender leur tort fait,
 Et vous, pecheurs, ayez à luy recours, 955
 Car Dieu sera juge de vostre fait.

*De l'Estat des Bourgeois et Marchans, et des
 Usuriers du temps qui court.*

Gens de mestier, bourgeois, marchans,
 Approuchez vous, que l'on vous voye;
 Sortez hors, monstrez vous sur chans;
 Vostre banière se desploye; 960
 Amenez les vendeurs de soye,
 Qui à present suyvent la court;
 Donner vous vueil de la monnoye
 Que l'on fait battre au temps qui court.

S'il vous plaist, me sera pardonné, 965
 Se ne parle à vostre advantaige,
 Mais mon sçavoir est adonné
 A porter loyal tesmongnage;
 Gecter vous vueil hors de servage,
 Si voulez croire mon entente; 970
 Ayez doncques tous bon courage
 D'amender vostre vie meschante.

DES TROIS ESTATZ. 93

Ou temps qui court chascun est duit
A tromperie et à fallace,
Et puis prennent tout leur desduyt 975
A mectre usure par la place.
Vous n'avez garde que l'on face
Marché où l'on ne soit trompé;
Ung chascun loyaulté dechasse
Dont maint povre est attrapé. 980

Ung povre homme voudra avoir
Robe pour reparer sa femme,
Et n'a de quoy faire devoir
D'en payer une seulle dragme;
Mais il apprendra une game, 985
C'est d'engaiger son heritage :
Et luy dira l'on : « Par Saint Jame,
Ung autre n'auroit l'avantaige ! »

Mais, quant ce viendra à Nouël,
Le povre homme avoir voudra 990
Pour luy abillement nouvel;
Par ainsi la somme croistra
Et tousjours on luy prestera
Sur son heritage à crédit,
Et, quant assez y en aura, 995
D'en plus prester il n'est pas dit.

Et luy dira on : « Mon voisin,
En grant argent m'estes tenu,
Dont à present ay bon besoing,
Car ung affaire m'est advenu. » 1000
Velà le povre homme perdu,
Car il n'a ne denier ne maille,

Parquoy faudra que soit vendu
Son bien à l'usurier sans faille.

La pièce qu'il tenoit en serre 1005
Luy demour[r]a à ung vil pris,
Et le povre homme s'en defferre,
Car il est ¹ au trébuchet pris.
Raison ne leur a pas appris
Mettre gens à perdicion, 1010
Mais quelque jour seront repris
Par très greffe pûnition.

Car doresnàvant il faudra
Que le povre aille sa vie querre,
Pour ce que bien luy deffauldra 1015
Quant on luy a tolu sa terre;
Cela est aussi cler que verre
Que Dieu ² congnoist leur malice,
Mais quelque jour fouldre et tonnoire
Abatra leur gref malefice. 1020

O maudit homme et miserable,
Tu as bien le cuer endurcy,
Et t'abandonnes bien au Dyable,
Faisant souffrir le povre aïssi;
Bien as le courage noircy, 1025
Quant par toy convient mendier
Cil qui souloit sans grant soucy
Honnestement sa vie gaigner.

Tu es plus que les brigans pire,
Car tu meurdris de guet à pens 1030

1. Imp. : *en* est. — 2. Dieu est ici compté pour deux syllabes.

L'indigent, et n'en fais que rire;
 Mais tu en payeras les despens;
 Dieu te tient ung peu suspens,
 Attendent satisfaction;
 Restitue donc et te repens, 1035
 Ou tu vas à perdicion.

Usuriers sont de mainte sorte,
 Vestuz de rouge et de vert,
 Qui ne daignent passer leur porte
 Pour acheter les blez en vert; 1040
 Ilz ne vont point au descouvert,
 Car ilz craignent les coups de trait :
 Le gouffre infernal est ouvert
 Où ilz auront tout leur retrait.

Il ne fault que deux guernemens, 1045
 Pour tout ung païs affamer
 Et font aller les vies quérans
 A ceulx qu'i leur plaïst reformer;
 Justice les deust diffamer
 En les pugnissant de tel cas, 1050
 Mais bien se sçavent conformer
 Aux procureurs et advocatz.

Vault il point mieulx en perdre trente
 Que mille mourir de famine,
 Et de leurs blez prins faire vente 1055
 Au peuple, qui tousjours deffine?
 Charité à tout bien s'encline;
 Dieu nous l'a ordonné ainsi.
 Je voy que le monde décline
 Et nul n'a de l'autruy mercy. 1060

Bref, le monde est si très malin
 Qu'il ne songe que decepvoir
 Son voisin, et si est enclin
 Sans cesser à mal concepvoir,
 Desirant de l'autruy l'avoir, 1065
 Tant sont plains de crudélité.
 Celluy qui peut le tout savoir,
 Il congnoist ¹ bien la verité.

Pour le present, je m'en veulx taire ;
 Qui bien fera le trouvera ; 1070
 Il est bon de mal se deffaire
 Tandis que le temps on en a ;
 A la parfin on le verra,
 Quant Dieu nous envoira la guette ²,
 Que la trompette sonnera 1075
 Pour s'en aller à la retraicte.

Ballade.

O miserable[s], pensez à vostre affaire
 Et amendez vostre vie très mauldicte ;
 Ne soyez cause de vostre âme deffaire
 Et de veoir Dieu ne soit point interdite ; 1080
 Vostre bon Ange à faire bien incite
 Voz povres cueurs et les veult secourir ;
 Revanchez-vous quant le Dyable à vous luyte,
 Considerant qu'[u]ne fois fault mourir.

1. Imp. : *Et congnoist*. — 2. *Guette* est l'action de faire le guet; c'est aussi la tour sur laquelle le veilleur est établi et le veilleur lui-même. Ce dernier sens est celui auquel le poëte parait avoir songé ; la *guette* est ici l'ange de la mort.

Fuyez peché et tous ses alliez, 1085
 Servez à Dieu de cueur et de courage,
 A celle fin que soyés desliez
 De l'Ennemy et hors de son servage,
 Sans plus tenir de luy rien en hommage.
 A jointes mains fault donc[ques] requerir 1090
 Le bon Jesus, prenant de bien la charge,
 Considerant qu'[u]ne fois fault mourir.

Riens il n'y a plus certain que la mort,
 Ne moins certain quant est l'heure d'icelle¹ ;
 Par quoy chascun doit avoir le remort, 1095
 Duyre son âme, de peur qu'el² ne chancelle
 Et que ne soit de Proserpine ancelle,
 Qui tant de peine luy feroit encourir ;
 De penitence entrez en la nasselle,
 Considerant qu'une fois fault mourir. 1100

Prince, lequel chascun doit reclamer,
 Donne leur grace qu'ilz puissent encourir,
 A bon vouloir laissant leur vice amer,
 Considerant qu'[u]ne fois fault mourir.

Ballade pour l'Acteur.

Quant je regarde les perilz de ce monde, 1105
 Les grans dangiers dont la source et la bonde
 Par fortune se fait mener et duyre,
 Triste Penser en mon las cueur se fonde,
 Dont tel mal sens, ou je vueil qu'on me tonde,

1. « Moriendum certe est; et id incertum, an eo ipso die. » Cic., *de Sen.*, 20. — 2. Imp. : elle.

Que je ne sçay où mon estat conduire¹; 1110
 Car Faulce Envie, qui tout bien fait destruire,
 Met son entente me mener à martire
 Et de Douleur me fait² garder la porte;
 Si ne sçay plus comment mon fait desduire,
 Fors que je prie qu'Atropos son dart tire, 1115
 Car il m'ennuye de vivre en ceste sorte.

Helas ! j'ay veu quant en lyesse estoye ;
 De nulle chose point ne me guermentoye³,
 Fors scuellement de faire bonne chère;
 Jeux et esbas aller ouyr vouloye, 1120
 Prendre deduyt en bois ou en sausoye,
 Sans qu'en mes biens méisse nulle enchère,
 Mais j'ay congneu que toute joye est chère
 Et que le mal a mis sur bien l'enchère,
 Donc de tous jeux convient que me deporté ; 1125
 Vienne la mort, et je l'auray bien chère
 Pour compaignie aller faire à l'Aschère,
 Car il m'ennuye de vivre en ceste sorte.

Si Orpheus venoit cy en presence,
 Pour de sa herpe jouer à sa plaisance 1130
 Point ne sçauroit me bailler reconfort,
 Car mis me suis en si très dure dance
 Que plus ne puis recongnoistre ma chance,
 Tant troublé suis et plain de desconfort;
 Jamais n'auroy ne joye ne confort, 1135
 Sinon tout mal ; mais je requiers au fort
 Le doux Jesus que mes malfaitz supporte ;

1. Imp. : *conduye*. — 2. Imp. : *faire*. — 3. Je ne me plaignais de rien.

Endurer voy et le foible et le fort,
 Par quoy ne quiers que la bière pour port,
 Car il m'ennuye de vivre en ceste sorte. 1140

Prince puissant, de tous pecheurs refuge,
 Je te supply que pas ne me sois juge
 Si rigoureux comme mon mal le porte,
 Mais prens moy tost, sans attendre au deluge,
 Car il m'ennuye de vivre en ceste sorte. 1145

La Complainte de l'Acteur.

O cueur pervers, à tout mal adonné,
 Cueur desloyal de malfait guerdonné,
 Povre, chétif, de malheur convaincu
 Trop mal pour moy je fuz à bandon né,
 Veu que me suis tousjours habandonné 1150
 A tout peché, sans avoir bien vescu,
 Et pas n'ay pris, pour me garder l'escu,
 De charité et parfaicte amytié;
 Perdu je suis si n'as de moy pitié.

En mon vivant, ay tant de maulx commis 1155
 Et si me suis de bien faire desmis,
 Dont j'ay grant peur que Dieu ne me pugnisse,
 Car à garder ses commens ay obmis
 Et à peché me suis lyé et mis
 Par paresse, des aultres maux nourrice; 1160
 Mais je requiers la divine justice
 N'avoir esgard à mon très piteux fait,
 Luy demandant pardon de mon meffait.

Et pour ce faire, requiers la douce Vierge,
 Mère de Dieu, pour estre à mon secours, 1165
 Car du logis est la garde concierge,
 Où ung chascun doit avoir son recours;
 Pour éviter les salles et les tours
 Du noir chastel, qui maint grief fait souffrir,
 Ceste oraison luy vois de cueur offrir. 1170

Oraison à la Vierge Marie.

Tige d'honneur, dame très souveraine,
 Royne des cieulx, tresorière haultaine,
 Celle par qui povre nature humaine
 Fut desliée du très faulx Enemy, 1175
 Genoux flexis, viens de voulenté plaine
 A jointes mains ouvrir sens et alayne,
 Par bon vouloir qui à ce port me mayne,
 Cercher party pour me getter d'ennuy,
 Car confort n'ay à parent ne amy,
 Sinon à toy, qui supportes celluy 1180
 Qui de bon cueur te vient demander grace;
 Orphelin suis sans support ne demy;
 Si te requiers¹, le corps de peur frémy,
 Prier ton filz que mes pechez efface.

La peur me tient en douleur si amère 1185
 Que recueil n'ay à père ne à mère,
 Sinon à toy, où tout honneur prospère
 Et où bonté gist sans comparaison,
 Car je sçay bien que tu es² la lumière;
 Celle par qui nul n'est remis arrière, 1190

1. Imp. : *requiert*. — 2. Imp.¹ : *est*.

Qui de bon cueur se met en ta barrière,
 Car en toy est amitié et raison,
 Dont, pour cercher envers toy achoison,
 Je te presente ceste simple oraison,
 Tendrant afin que l'Ennemy ne trace
 Sur moy aucun vice de desraison;
 Si te requiers, doubtant celle prison,
 Prier ton filz que mes pechez efface.

1195

Asseuré suis que la seule demande
 Suffist assez à reparer l'amande
 De moy, pecheur, qui en riens ne m'amande
 Pour tous les maux que je voy advenir,
 Car certain suis, et fault que je l'entende
 Qu'après mon Dieu, tout est en ta commande,
 Et nul vivant qui à ceste fin tende
 Certainement mal ne luy peut venir;
 Mais que son cas ayes en souvenir
 Et qu'au besoing luy vueilles subvenir.
 En recullant ce que le Dyable brasse;
 Donne moy grace que puisse parvenir
 Au vray logis, et pour moy soustenir,
 Prier ton filz que mes pechez efface.

1200

1205

1210

Dame, tu es advocate aux humains,
 Parquoy je viens icy à jointes mains,
 Affin que prins et mis sois en ta nasse,
 Et, pour fouyr tant de maux inhumains,
 Je te requiers en larmes, pleurs et plains,
 Prier ton filz que mes pechez efface.

1215

L'Acteur.

Plaisir ay pris à parfaire l'ouvrage,
 I eune de sens et par legier courage, 1220
 Enté de dueil et de bien diverty,
 Reconnoissant la peine et le servaige,
 Regret sans fin et vicieux passage,
 Esquelz m'estois durement amorty.

Dame Paresse m'avoit prins en party 1225
 Et à sa corde lyé et assorty.

La grace à Dieu, je m'en suis retiré;
 Asteries m'a à soy atiré.

Vuyder m'a fait de dueil et de souffrance;
 A près que j'ay prins à elle acointance, 1230
 Congneu aussi la grant magnificence,
 Honneur et los que par elle acqueroye,
 Entré je suis d'estude la grant voye,
 Rememorant des Trois.Estatz la vie;
 I 'en ay ung peu lyé à ma courroye, 1235
 En congnoissant qu'il fault que tout desvie.

Cy dessus le nom congnoistrez
 Et surnom de l'Acteur present,
 Qui par vers très mal acoustrez
 Vous en fait ung humble present. 1240

Sire, ne fuz au temps de pardon né,
 Et que peché me brouille et nuyse en ces
 Par les lecteurs me sera pardonné
 Si riens ay dit qui soit à leur nuyssance.

Le sens me fault, sommeil m'a abatu; 1245
 Après que j'ay longuement combatu,
 Si m'est besoing d'aller prendre repos

En suppliant qu'il me soit rabatu
Si riens ay dit sortant de mon propos.

*Ballade des Estatz*¹.

Fy d'estre filz de prince ou de baron², 1250
Fy d'estre clerc, fy d'avoir³ bonnes meurs;
Ung regneyeur⁴, ung bourreau⁵, ung larron⁶,
Ung rapporteur, ou bien grans⁷ blasphemear[s]
Plus sont priséz aujourduy, dont je metirs,
Voyant ainsi les Estatz contrefais. 1255
Qui a de quoy est en dictz et en faitz
Sage nommé et sans aucun diffames,
Mais les povres vertueux et parfaictz
Sont aujourduy reputez pour infames⁸.

Depuis le temps que Moyses⁹ et Aaron 1260
Firent à Dieu prières et clameurs,
Pour evader l'yre du roy Pharaon¹⁰
Et de ses gens, de leur peuple opprimeurs,
Ne furent moins les princes reprimeurs

1. L'imprimeur, pour éviter de laisser un f. blanc, a emprunté cette ballade aux *Lunettes des Princes* de Meschinot (éd. de Lyon, Olivier Arnoullet, s. d., pet. in-8 goth., f. L6, r° et f. Q1, r°). Nous indiquerons plus loin les variantes, dont la principale est un changement fait au refrain. La ballade de Meschinot se retrouve aussi dans un ms. de la Bibliothèque nationale (Fonds franç., n° 2206, fol. 180). Le ms. dont nous relevons les variantes, donne à cette pièce le titre de : *Ballade pour ceulx qui doivent argent*.

2. L'imp. porte seulement : Fy d'estre prince ou baron ; le ms. porte : *Fy d'estre prince ou filz de baron*. — 3. m : ne d'avoir. — 4. m : renoyeur. — 5. m : baveur. — 6. Ce vers est omis dans le ms. — 7. Imp. : grant.

8. m et le ms., ici et à la fin des strophes suivantes : *Gens sans argent ressemble corps sans âme*.

9. m : Moysi. — 10. Pron. Pharon, comme Aron.

104 LE GOUVERNEMENT DES TROIS ESTATZ.

Des grans vices regnans et des meffaictz ⁴; 1265
Telz qu'ilz se font ne furent jamais faictz,
Raison pourquoy? on n'ayme honneur, ne fame.
Qui a le bruit? Les riches et refaictz;
Cil qui n'a riens reputé est (pour) infame.

Or conviendra qu'à la fin reparon 1270
Les grans excès dont remplissons noz cueurs.
D'autant que brin ² vault mieulx que reparon,
Et le bon fruit que les feuilles et ³ fleurs,
Vallent vertus plus que les ⁴ vains ⁵ honneurs,
Tresors mondains, qui sont biens imparfaictz; 1275
Les princes donc ⁶ deussent hayr tors faitz,
Aymer bonté, donner aux mauvais blasme,
Mais, tout ainsi qu'on banist les infaictz,
Cil qui n'a riens est reputé (pour) infame.

Prince, ce m'est à porter pesant faix 1280
Et desire estre plus que jamais
Avec les bons qui gisent sous la ⁷ lame,
Puis qu'aujourd'huy entre bons et mauvais
Cil qui n'a riens reputé est (pour) infame.

*Cy finist ce petit livre des Trois Estatz
du temps qui court.*

*Imprimé à Paris par Jehan Trepperel, libraire et imprimeur,
demourant en la Rue Neufve Nostre Dame, à
l'Enseigne de l'Escu de France.*

1. Ms. : des grans meffaictz. — 2. Notre imp. porte : D'autant qu'à l'un; brin est la leçon de m et du Ms. — Le brin est la première qualité du lin; le reparon est la seconde qualité qui a passé au séran. Voy. Littré, *ad verb.* — 3. m : ou. — 4. m : mes. — 5. Imp. : vaines. — 6. m : doncques. — 7. La manque dans m et dans le ms.



*Épitaphes en rondeaux de la Royne,
avec celle qui fut posée sur le corps
à Saint Denys en France,
après le cry fait par le Hérault de Bretagne,
et la Deploration du Chasteau de Bloys;
composées par maistre André de la Vigne,
son secretaire.*

[1514.]

Anne de Bretagne mourut, au château de Blois, le 9 janvier 1514¹. Ses dépouilles furent solennellement rapportées à Saint-Denis, et Louis XII lui fit faire de magnifiques funérailles. Au milieu des décorations de tout genre dont furent ornées les églises où s'arrêta le cortège funèbre, une place fut réservée à la poésie. Le secrétaire de la reine défunte, André de la Vigne, composa des épitaphes qui furent placées en grosses lettres sur les tentures de deuil. Ces épitaphes ont été, pour la plupart, reproduites dans une relation détaillée des obsèques royales que nous a laissée le héraut d'armes Bretagne; mais, tandis que la relation de Bretagne restait ma-

1. Pour la vie de cette princesse, voy. principalement *Vie de la reine Anne de Bretagne, femme des rois de France Charles VIII et Louis XII, suivie de lettres inédites et de documents originaux*; par Le Roux de Lincy; Paris, 1860, 4 vol. in-8.

nuscrite et n'était destinée qu'aux membres de la famille royale, les rondeaux ont été publiés sous la forme d'un livret populaire, au moment même où la cérémonie s'accomplissait¹.

Nous réimprimons aujourd'hui le petit recueil d'André de la Vigne, d'après une édition dont voici la description (nous la désignerons par la lettre A) :

A. Epitaphes en ron // deaux de la royne Auec celle qui fut posee // sur le corps a saint denys en france apres le // cry fait par le herault de bretagne & la de- // ploration du chasteau de bloys composées // par maistre Andre de la vigne son secretaire. S. l. n. d. [Paris? 1514], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 28 lignes à la page, sans chiffres, réclames, ni signatures.

Le v^o du 1^{er} f. contient le titre et 13 lignes de texte.

Biblioth. nat. : Y. 4457. 2. Rés.

Cette édition a été réimprimée par Durand frères, à Chartres, pour le libraire Baillieu, à Paris, en 1874, et tirée à 100 exempl., pet. in-8 goth. de 6 ff. (*Bibliothèque gothique*, n^o 9).

De cette édition nous avons rapproché, pour en collationner le texte, deux impressions modernes de la relation de Bretagne, savoir :

B. L'Ordre observé à l'enterrement de la reine Anne, duchesse de Bretagne, femme des rois Char-

1. Un extrait de la relation de Bretagne fut cependant publié sous le titre suivant :

L'Ordre qui fut tenue a lobseque et // funeraille de feue très excelste & très debonnaire // princesse Anne p la grace de dieu royne de france // duchesse de bretagne, tat aux eglises & au chemin depuis // bloys iusques'a l'abbaye de saint denys en france. — Finis. S. l. n. d. [Paris?, 1514], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 29 lignes à la page, sign. a.

Au titre, un bois représentant le corps de la reine porté sous un dais aux armes de France et de Bretagne.

Biblioth. nat., Lb. 29. 44. Rés.

Cette relation abrégée ne contient aucune des épitaphes.

les VIII et Louis XII, l'an 1513; par Bretagne, roy d'armes.

Cette relation a été reproduite dans *le Cérémonial de France*, par Théodore Godefroy (Paris, 1619, in-4), pp. 96-146.

C. Récit des Funérailles d'Anne de Bretagne, précédé d'une Complainte sur la mort de cette princesse et de sa généalogie, le tout composé par Bretagne, son héraut d'armes; publié pour la première fois avec une introduction et des notes par L. Merlet et Max de Gombert. Paris, Aubry, 1858. In-12 de xxviii et 111 pp., plus 2 ff., titre rouge et noir.

Le Trésor des Pièces rares ou inédites, [t. XIV].

Le texte publié par Godefroy ne contient qu'un petit nombre de vers; le quatrain : *Château de Blois*, etc. (p. 109), est le seul qui se retrouve dans notre édition A. Le texte de MM. Merlet et de Gombert est beaucoup plus complet; il renferme diverses pièces qui ne sont ni dans l'édition A ni dans le *Cérémonial*; pourtant le recueil d'André de la Vigne donne plusieurs rondeaux qui ne sont pas ailleurs, et cela seul nous eût décidés à le reproduire; mais nous nous sommes particulièrement proposé de faire connaître à nos lecteurs un nouvel exemple de ces procédés d'adaptation et de ces habitudes de plagiat qui se rencontrent si fréquemment chez les libraires du XVI^e siècle.

Les épitaphes qu'André de la Vigne avait composées pour Anne de Bretagne ont été réimprimées dix ans plus tard en l'honneur de la reine Claude de France, première femme de François I^{er}, morte à Blois le 20 juillet 1524. Les auteurs de ces réimpressions auront pensé que l'on pouvait faire le même éloge des vertus de la fille et des vertus de la mère; ils se sont bornés à substituer le nom de l'une au nom de l'autre et changer la date de la mort, sans prendre aucun souci de la rime.

Voici la description de deux éditions de ce remaniement qui nous sont parvenues (nous en avons relevé les variantes) :

D. ¶ Epitaphes en // Rondeaux De // La Feue Royne Duchesse de Bretagne. // Et plusieurs aultres choses dignes de voir. — *Finis. S. l. n. d.* [Paris? 1524], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 24 lignes à la page, sign. A-B par 4.

Au titre, un bois parti de France et de Bretagne.
Bibl. municipale de Versailles : E. 472 c.

E. Les epitaphes et // rondeaux. Composez sur le tres // pas de feue, Tresexcellète et tres // debonnaire princesse Claude par // la grace de Dieu Royne de france // et duchesse de Bretagne. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [Paris?, 1524], pet. in-8 goth. de 4 ff., impr. en lettres de forme.

Au titre, un bois des armes de France supportées par deux anges.

Bibliothèque Nationale (Y. 4481 B. Rés.) dans un précieux recueil, qui porte l'ex-libris de Félibien et qui provient en dernier lieu de Louis XVI (Inventaire de L. Capet, n° 1710).

M. Edouard Fournier (le *Théâtre français avant la Renaissance*, p. 157) est tombé dans une erreur singulière. Il cite, d'après M. de Laborde, une requête présentée au Parlement par maistre André de la Vigne, « escolier estudiant en l'université de Paris, » le 30 avril 1504, à l'effet d'obtenir défense contre Michel le Noir d'imprimer le *Vergier d'honneur*, et croit que la qualification d'« escolier » ne pouvait pas convenir au poète qui avait déjà composé le *Mistère de saint Martin*, et le *Vergier d'honneur*, mais bien à un fils qui aurait porté le même prénom. Il en conclut qu'André de la Vigne devait être mort avant le mois d'avril 1504. L'existence seule de nos *Epitaphes* suffit pour démontrer la confusion commise

par M. Fournier. André de la Vigne pouvait, en 1504, prendre la qualité d'étudiant, lors même qu'il n'était plus en réalité sur les bancs de l'université, parce qu'il appartenait à la confrérie de la Bazoche. C'est en effet en cette même année 1504 qu'il composa les *Complainctes et Epitaphes du Roy de la Bazoche*.

Le poète exerçait d'ailleurs les fonctions de secrétaire de la reine, tout en prenant part aux jeux des étudiants et des clercs. Trois lettres d'Anne de Bretagne publiées par M. Le Roux de Lincy (*Vie d'Anne de Bretagne*, t. III, pp. 29, 40, 41), et datées de Grenoble, le 18 juin 1501, le 11 et le 17 juin 1505, portent le contre-seing d'André de la Vigne¹.

Un autre secrétaire d'Anne de Bretagne, Germain de Brie², suivit l'exemple d'André de la Vigne, et composa en l'honneur de la reine des épitaphes latines publiées dans un petit recueil, dont voici la description :

Diuersa Epitaphia Annę // Britannę Francorum reginę ac Britannię // ducis a Germano Brixio eiusdem // a secretis edita. S. l. n. d. [*Parisiis*, 1514], in-4 de 2 ff. de 22 lignes à la page pleine, impr. en belles lettres rondes.

1. André de la Vigne paraît avoir été fréquemment pillé par les libraires de son temps. Deux petites pièces que nous avons réimprimées dans les premiers volumes de ce *Recueil* et qui ne portent pas de nom d'auteur, sont tirées du *Vergier d'honneur. L'Épitaphe de Charles VIII* (t. VIII, pp. 94-104) se retrouve dans l'édition du *Vergier d'honneur* publiée par Philippe le Noir, fol. L 2, v^o; la ballade sur la *Prinse de Fougères* (t. VI, p. 115) figure dans la même édition, f. R 4, r^o.

2. Germain de Brie, ou Brice, né à Auxerre, vers la fin du xv^e siècle, exerçait, en 1512, les fonctions de secrétaire d'Anne de Bretagne. Il devint, en 1515, chanoine d'Auxerre, et obtint en 1519 un canonicat dans l'église de Paris. Il mourut le 27 juillet 1538 à Brezolles, dans le diocèse de Séz. Il est l'auteur d'un poème latin sur l'incendie du navire *la Cordelière*, dont une traduction en vers par Pierre Choque a été imprimée par M. Jal. Voy. t. VI, p. 100.

L'édition n'a qu'un simple-titre de départ; dont la première ligne est imprimée en gros caractères goth.; le v^o du 2^o f. est blanc.

Biblioth. nat. Y. 2085. Rés.

Les pièces de Germain de Brie furent traduites en français, sous le titre suivant :

Les epytaphes de // Anne de bretaine royne de France & duchesse de bre // taigne composees par maistré Germain de Brixi. // Et translatees de latin en francoys Par L. D. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [Paris?, 1514], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 31 lignes à la page pleine, impr. en petites lettres de forme, sans sign.

Au titre, un bois représentant un écu mi-parti de France et de Bretagne.

Les initiales L. D. sont celles du poëte Laurens Desmoulins, l'auteur du *Catholicon des Maladivez*. On les retrouve en tête d'une pièce que nous avons publiée au commencement de ce *Recueil* : *La Folye des Anglois* (t. II, pp. 253-269).

Les *Epitaphes* et la *Folye des Anglois* ne portent que des initiales, mais une troisième pièce également signée L. D., le *Depucelage de la ville de Tournay* (1513), se termine par l'acrostiche de Laurens Desmoulins, et permet de lui attribuer avec une certitude complète les deux ouvrages dont nous venons de parler¹.

Les *Epitaphes* de Laurens Desmoulins n'étant que de simples traductions, nous n'avons pas jugé utile de les reproduire².

1. Cette pièce a été reproduite par Techener (*Paris*, 1830, in-16) et par Prignet (*Valenciennes*, 1838, in-8). Enfin M. Dinaux l'a insérée dans les *Archives du Nord de la France*, en l'attribuant à Louis Desmasures, de Tournai, poëte qui n'est mort que vers 1580, et qui n'était peut-être pas né en 1513.

2. La Bibliothèque nationale (Lb. 29, 45 (3)*) possède en outre des épitaphes latines de Jean-François-Quentin Stoam..., dont nous n'avons pas à parler ici.

*Epitaphes en rondeaux de la Royne.*RONDEAU ¹.

Cruelle Mort, despiteuse et perverse ²
 D'estre aux humains si très dure et averse ³,
 Envers Jesus foys ⁴ protestation
 Que, sans peché, par detestation,
 Blasmer te puis et mauldire sans cesse ⁵
 D'avoir meurtry ⁵ la grant Royne et ⁶ Duchesse,
 Qui des ⁷ vertus possédoit ⁸ la richesse;
 Digne tu es de repréhension,
 Cruelle Mort !

Hélas ! c'estoit la mère de Noblesse, 10
 L'honneur des bons, l'espoir de Gentillesse ⁹,
 Des desoletz la consolation,
 Louée, amée en toute nacion;
 Et prise l'as ¹⁰ en sa fleur de jeunesse,
 Cruelle Mort ! 15

1. D et E placent ce Rondeau après le rondeau : *En ce monde, etc.*, et lui donnent le titre suivant : *Rondeau contre la Mort, sur le trespas de la Royne que Dieu absolve* [E : *absouille*]. — 2. C (p. 37) : *adverse*. — 3. C, D, E : *perverse*. — 4. D, E : *fois*. — 5. D, E : *meurdry*. — 6. Et manque dans A. — 7. C : *de*. — 8. D : *possidoit*; C : *posidoit*. — 9. A : *gentilsse*. — 10. A, D : *prisee*; C : *Et prinse, las ! etc.*, ce qui n'a aucun sens.

RONDEAU ¹.

En ce Monde, dix millions ² de plainctes,
 De pleurs, de cris, de soupirs, de complaintes ³,
 Ne souffiroient ⁴ de bien regretter celle,
 Roynne-Duchesse et de Dieu vraye ancelle,
 Qui de la mort a reçu les estrainctes. 20

Par tous pays soient ses ⁵ armes painctes ⁶,
 Son nom, ses meurs et ses vertus emprainctes
 Dedans noz cueurs, pour memoire éternelle
 En ce Monde.

Aussi faisons à Dieu requestes maintes 25
 Qu'en Paradis avec les saintctz et saintes
 Son ame soit en gloire supernelle,
 Et sur son corps *De profundis* pour elle ⁷
 Devotement disons tous ⁸ les mains jointes,
 En ce Monde ⁹. 30

*Rondeau double clos ¹⁰
 de l'Esprit et du Cueur du Roy,
 sur le trespas de ladicte Dame,
 en forme de dyalogue.*

L'ESPRIT, *parlant au Cueur,*
par manière de reconfort :

Pour la Roynne dis ung *De profundis*,
Pater noster et autres profons ditz,

1. Cette pièce est placée la première dans D et dans E sous le titre suivant : *Rondeau et Epytaph de la Roynne de France quē Dieu absolve*. — 2. D : million. — 3. E : et complaintes. — 4. C : suffiroient; D, E : suffiront. — 5. E : ces. — 6. D : ces armes bien painctes. — 7. E : celle. — 8. Tous manque dans E. — 9. D intercale ici

Sans plus avant ainsi se ¹ tormenter.

LE CUEUR *respond* ² :

Las ! je ne puis, tant me fault guermenter ³.

L'ESPRIT :

Cela ne peult son salut augmenter,
Ny ès haulx Cieulx eslever ses créditiz.

35

LE CUEUR :

Trespassee ⁴ est.

L'ESPRIT :

C'est mon.

LE CUEUR :

Des jours a dix ⁵;

Par quoy à ⁶ Dieu ne meffaitz, ne mesdis,

Si haultement Fortune je mauldiz

Et si la Mort je prens à detester

Pour la Royne.

40

L'ESPRIT :

Erres ⁷ -tu ?

LE CUEUR :

Non.

L'ESPRIT :

Or entens mes esdiz :

Puisqu'à Dieu plaist, lermes, cris, contreditz

N'y serviront.

diverses pièces que nous donnerons plus loin; e donne seulement une partie des pièces que contient D, et ne contient aucune des pièces suivantes. — 10. c (p. 39) porte simplement ici : *Rondeau*.

1. c : *te*. — 2. *Respond* manque dans c. — 3. c : *guermenter*; D : *guesmenter*. — 4. A : *Trespasé*. — 5. c : *adix*, qui n'a aucun sens. — 6. c : *vers*. — 7. A : *Erte*.

LE CŒUR :

Je veulx bien lamenter
Et pour jamais d'elle le dueil porter. 45

L'ESPRIT :

Conclusion, il te fault deporter
Et desormais procurer Paradis
Pour la Royne¹.

RONDEAU².

Traistresse Mort, de Nature ennemye,
Je congnois bien ta cruelle infamye 50
Et que tu es la mère de douleur,
D'avoir meurtry la grant Royne d'honneur,
Qui tant du Monde et de Dieu fut amye.

Las ! advis m'est que une heure non demye
Sur la terre vivante esté n'a mye, 55
Et prise l'as en sa fleur et valeur,
Traistresse Mort³ !

Quant bien je pense à sa grant preudommie,
Incessamment cuer et corps me fremye ;
Je pers le sens, le taint et la couleur, 60
Car procuré nous as-trop grant malheur,
D'avoir si tost sa personne endormye,
Traistresse Mort !

1. Cette pièce rappelle deux rondeaux dialogués qui figurent dans les œuvres de Charles d'Orléans, éd. d'Héricault, t. II, pp. 158 et 207. — 2. Ce rondeau ne se trouve que dans A. — 3. D : *Mort* manque.

*Le Rondeau¹ que mist ledit De la Vigne
à Saint-Sauveur de Bloys,
le jour que ladicte dame y fut portée
pour estre menée à Saint-Denys².*

Estre eternal³, souverain plasmateur⁴,
O Saint Sauveur, mon Dieu, mon redempteur,
Je vous supplie estre miséricors,
Doux et piteux à l'âme, dont⁵ le corps
En vostre église est, présent, viateur.

Preservez-la du faux persécuteur,
Ennemy⁶ d'Enfer, et, comme bon pasteur, 70
De ses biens faitz ores soyez recors,
Père eternal.

Puisque des bons estes le protecteur,
Triumphateur, des humains créateur,
Le correcteur de vicieux discords, 75
Seigneuriant sur les divins accors⁷,
En vray repos soyez son conducteur,
Père eternal.

RONDEAU⁸.

De moût, d'envie, et du cas évident, 80
Du sort cruel, de l'effroy trop ardent,
Qui si tost est la Royne venu poindre,

1. c (p. 51) porte simplement : *Rondeau à Saint Sauveur*. — 2. C'est le 3 février 1514 que le corps d'Anne de Bretagne fut porté en l'église Saint-Sauveur, hors du château. Voy. B, p. 103, et c, p. 42. — 3. D : *Père eternal*. — 4. A : *psalmateur*. — 5. D : *donc*. — 6. c : *L'ennemy*. — 7. c : *actors*, qui n'a pas de sens. — 8. Ce rondeau ne se trouve que dans A.

Je voy mon cueur si haultement complaindre
Que j'en suis presque à desespoir tendant.

Le grant desroy, le terrible incident,
Le choc piteux, le coup trop imprudent 85
Mauldire dois, et tousjours l'heure craindre
De mort.

Elle qui eut sans fin le bras tendant,
Pour faire bien à chascun pretendant,
Et qui par dons pouvoit maleur estaindre, 90
De la plourer chascun se doit contraindre,
En detestant le villain accident
De mort.

RONDEAU ¹.

Cueurs ² desolez, en qui douleur habite,
Espritz dolans ³ que malheur debilite, 95
Cueurs oppressez de souffrance mortelle
Pour ceste mort, dont ⁴ ne fut onc mort telle,
De plourer ⁵ fault que chacun s'abillite.

Pour acquérir ⁶ perpetuel merite
Et demonstrier qu'en vous tristesse herite, 100
Lermoyez tous, sans faintisse et cautelle,
Cueurs desolez.

Puis qu'Atropos, despiteuse et mauldite,
Tant et si fort vous poinct et precipite ⁷
Qu'elle a surquis et mis en sa tutelle ⁸ 105

1. c (p. 59) nous apprend que ce rondeau fut composé pour être inscrit sur les murs de l'église d'Orléans. — 2. A : Cours. — 3. A : volans. — 4. A : donc. — 5. A : Desplourer. — 6. c : Afin d'avoir. — 7. A : precipile. — 8. A : cautelle.

Celle de qui la gloire est immortelle,
 Monstrez qu'en vous l'ysse est interdite,
 Cueurs desolez.

RONDEAU ¹.

Plorez ², humains, la douloureuse perte,
 Qui venue est par violence ³ experte 110
 D'un dart mortel pris au lac de souffrance,
 Dont ⁴ tous vivans, mesmement dessoubz France,
 En peullent ⁵ veoir leur doléance apperte ⁶.

Sachez que plus ne sera recouverte ⁷
 Celle dame, que la terre a couverte; 115
 Puis qu'en ses faitz n'y a plus d'espérance,
 Plorez, humains ⁸.

Soubz noir blason, en veue descuberte,
 Soit vostre cueur, de lerne, blanche ⁹ ou verte ¹⁰,
 Mis et posé, regretant l'excellence 120
 De la Royne, qui en grant habondance ¹¹
 Pour dons donner ¹² eut tousjours bource ouverte;
 Plorez, humains ¹³.

1. Ce rondeau fut composé pour être inscrit sur les murs de l'église d'Etampes. Voy. c, p. 65. — 2. c : Pleurez. — 3. c : dolleance. — 4. c : de. — 5. c : puissent; d : peulent. — 6. A : appate; c : experte, répétition fautive de la seconde rime. — 7. Au sens de recouvrée. — 8. Humains manque dans A D. — 9. D : blanche. — 10. Que votre cœur adopte pour blason un écu de sable semé de larmes. — 11. c : habonde, qui n'a pas de sens. — 12. c : Pour vous donner. — 13. Humains manque dans A D.

RONDEAU¹.

Mort inhumaine, aux mondains dommageable,
 Bien as monstré non estre pitoyable 125
 D'avoir meurtry la Royne de bonté,
 Que Dieu cy² bas avoit mis et bouté
 Pour de tous³ biens estre à tous secourable.

Oncques ne fut Dame plus honorable,
 Plus excellente, en tous cas favorable, 130
 Et prinse⁴ l'as par ta crudelité,
 Mort inhumaine.

Ferme elle⁵ estoit, constante et immuable,
 Seure en conseil, en ses-ditz veritable,
 Toute plaine de libéralité, 135
 Dont⁶ dessus elle avoit son⁷ sort gecté ;
 Au Monde as fait une playe incurable,
 Mort inhumaine.

*Le Rondeau des povres servans,
 mys à Saint-Denys sur la dite Dame,
 après le terrible cry du Roy d'armes de Bretagne,
 quant il dist par trois fois : « LA ROYNE
 TRÈS CHRESTIENNE, DUCHESSE DE
 BRETAGNE, MA SOUVERAIN
 DAME ET MAISTRESSE
 EST MORTE⁸. »*

Povres servans, plus qu'autres tormentez,
 Au cry de pleurs venez et vous hastez ; 140

1. Ce rondeau ne se trouve que dans A D. — 2. D : *sa*.
 — 3. D : de *ses* biens. — 4. A : *pris*. — 5. A : *elle*
 manque. — 6. D : *donc*. — 7. D : *ton*.

8. Ce rondeau ne se trouve que dans A D.

Assemblez-vous, les jours en sont venuz
 Par les malheurs qui vous sont survenuz ;
 Raison entend que grant deuil en portez.

Allez, venez, saillez de tous costez
 Pour vous pourveoir desormais ¹, et notez 145
 Que voz regretz seront par tous congneuz.

Povres servans.

De la Royne qui vous a supportez,
 Tant bien traictez, nourriz et substantez ²,
 Traïtesse Mort a ses jours prevenuz, 150
 Et, si du Roy n'estes entretenuz,
 A l'opital fauldra que vous trottez,

Povres servans.

RONDEAU ³.

Après la mort ne fault plus rien quérir,
 Dont ⁴ besoing est à tous, devant mourir, 155
 Garder le corps et de l'âme penser,
 Estre loyal, l'autruy recompenser
 Et Paradis pour bien faire acquérir ⁵.

D'honneur, de gloire et de bruyt conquérir,
 Orgueil, fierté, abondance ⁶ quérir ⁷, 160
 Cela verra ainsi que vent passer,
 Après la mort.

Pensons donc tous de Jesus conquérir,
 Sur ses secretz sobrement s'enquérir,

1. Imp. : *de sormacz.* — 2. D : *sustentez.* — 3. Ce rondeau ne se trouve que dans A D. — 4. D : *donc.* — 5. D n'a ici qu'un seul vers :

Estre loyal, pour bien faire acquérir.

6. D : *bonbance.* — 7. A, B : *surquerir.*

Noz ditz, nos faitz, par raison compasser, 165
 Car une fois il nous fault trespasser,
 Et, qui pis est, en la terre périr ¹,
 Après la mort ².

*S'ensuyt le jour et l'an
 qu'on l'amena du Chasteau de Bloys
 à Saint-Denys ³.*

Chasteau de Bloys, plus n'as cause d'estre ayse,
 Puisque la Royme en tristesse et douleur 170
 Le vendredy d'après la Chandeleur,
 Mort te ⁴ ravist l'an mil cinq cens et trèze.

FINIS.

Nous reproduisons maintenant à part les pièces que les éditions publiées en mémoire de la reine Claude ont intercalées dans le texte primitif.

[RONDEAU ⁵.]

Au hault climat du royaulme supresme ⁶,
 Devant le Roy de tous aultres le proesme ⁷,
 Le fier Saturne ⁸, ayant des adjointz mai ⁹ 175
 A fait treneur ⁹ moult perverse aux humains.

1. Il faut évidemment lire : *pourrir*. — 2. D ajoute ici *Finis* et ne donne pas la pièce suivante. — 3. Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, cette pièce est la seule qui se trouve dans B. — 4. B, C (p. 52) : *Mort la ravist*, qui est moins satisfaisant pour le sens.

5. Ce rondeau manque dans A, B, C. — 6. E : *des royaulmes superme*. — 7. E : *presme*. — 8. E : *Dame Saturne!* — 9. E : *clameur*.

A grant hellas chascun sa vie reclame ¹,
 Voyant la Mort luy percer ² cueur et mains,
 Mais riens n'y fait pour ce ne plus ne mains,
 Car la Mort fait du corps separer l'ame, 180
 [Au hault climat ³].

Pour beau parler, pour offrir ne donner,
 Pour fort plorer, pour vie ⁴ habandonner,
 Ne pour effors que facent corps ne ame,
 Jamais n'ayrons si vertueuse dame 185
 [Au hault climat].

AULTRE RONDEAU 5.

Cité de Blays, desplere le trespas,
 Le dur decès et le mortel repas
 De l'excellente et vertueuse Royne
 Qui, par biensfaitz en hault Paradis règne, 190
 Par bien regir son peuple par compas.

Nobles Bretons, vous n'y faillirez pas ;
 Venez mener vostre dueil pas à pas ;
 Gettez larmes plus qu'en mer n'a harenne ⁶,
 [Cité de Blays]. 195

Du povre peuple elle estoit le soulas,
 Dont j'ay grant peur que ne soyons soubz las
 Pirs que devant tenuz en mauvais règne.
 Or, voit on bien que la Mort chasse et vène ⁷,
 La noble fleur qui nous gardoit de hellas, 200
 [Cité de Blays].

1. E : *la vie se reclame*. — 2. E : *percher*. — 3. E :
 pour *sa* vie. — 4. Ce refrain manque à D et à E. — 5. Ce
 rondeau ne se trouve que dans D. — 6. Sable. — 7. Du
 lat. *venari*.

[RONDEAU 1.]

Devotion, ayant Dieu et l'Eglise,
 En quel habit, en quel estat es guyse
 Feras-tu plains sur ceste noble Dame.¹
 Tu priras Dieu qu'il en reçoive l'âme 205
 Et que en sa court dignement el soit mise.

Mainte oraison et devote devise
 Par toy faisoit, et qui bien en devise,
 Son vray refuge ung chascun te reulame,
 Devotion. 210

A servir Dieu el se monstroit submise,
 En delaissant sa royalle entremise,
 Ainsi que fleur de toute no[b]le femme,
 Dont son hault bruit, bon regnon, loz et fame,
 Sa vertu vive, à jamais preconise 215
 Devotion.

[RONDEAU.]

O royne Claude, en hault règne règante,
 Par bien régner tu as règne eternal,
 Où régneras soubz le Roy. supernel,
 En riche lieu par grace prevenante. 220

A l'heure et temps que ton conseil régna,
 France en vertu, paix et force, régnoit,
 Mais je ne sçay maintenant quel règne a ;
 Violence² régne, ung chascun le congnoit,
 [O royne. Claude]. 225

1. Ce rondeau ne se trouve que dans D. — 2. D : *Vio-*
lent.

Puisque la Royne et la Princesse ardue
 Est decedée, es haulx cieulx s'est⁴ rendue
 Vertu, priante à la divine grace
 Qu'el soit es cieulx mise en royalle place,
 [O royne Claude !].

230

Sal[a]mandre, plore ta douce hermine²,
 Ta chaste espouse et ta noble compaignie;
 C'est le Roy qui noblesse enlumine³,
 C'estoit l'appuy du pays de Bretagne.

Cerche par tout, oultre vaulx et montaigne; 235
 Jamais, pour vray, n'en trouveras de telle,
 Fut el d'Escoce ou de la mer d'Espaigne,
 Car elle estoit de tout bien la tutelle.

O humble Hester, lamente la prudence,
 Voy ton maintien et grace en decadence 240
 Par le fier de son mortel passage;
 Comme toy fut en faitz et ditz très saige.

Douce Michol, qui apaisas David,
 Regrette aussi d'elle la temperance,
 Car jamais royne au royaume on ne vit 245
 Qui eust plus douce et honneste semblance, c

Abigail, monstre toy lamentable,
 Car plus que toy elle estoit equitable
 Suyvant tousjours justice⁴ et verité,
 Foy, esperance et plaine charité. 250

Noble Dame, les larmes et les pleurs,

1. D : *c'est*. — 2. Les neuf quatrains qui suivent ne se trouvent que dans D. — 3. D : *enlumine*. — 4. D : *justissime*.

Les grans souspirs, les peines et douleurs,
Et le grant dueil que chascun de toy maine,
Les habitz noirs qu'on porte nous ramaine

Et nous monstrent la frequente tristesse, 255
Le grant ennuy et la grieve destresse
Que de ta mort çà et là chascun porte,
Sans que nully de plorer se deportte.

Paix demandoit la Royne pacifique;
Aussi paix a au royaume celique, 260
Ou jamais royne ès cieulx ne sera;
D'elle on doit dire tout le bien qu'on sçaura.

Forte Judich, plore ta chasteté,
Puis que la Royne ¹ où estoit sainteté
Après bien vivre et bien faire on voit morte, 265
Car, comme toy, elle estoit chaste et forte.

*La Deploration au Chateau de Blays ²,
des lieux où plus frequentoit la Royne,
Et premièrement à la Chambre :*

Droit en juillet, affin qu'on s'en remembre ³,

1. ¹ : *Royne*. — 2. B : *Blays*. Cette pièce a été composée pour Anne de Bretagne, qui avait fait de Blois son séjour favori. Les parties du château énumérées ici, la chambre, la garde-robe, le jardin, la galerie des cerfs, la terrasse et la chapelle de Saint-Calais sont précisément les parties qui furent construites par Louis XII et par la reine sa femme (voy. L. de La Saussaye, *Histoire du Château de Blois* ; Blois, 1840, in-fol., pp. 3-6).

La *Deploration* se trouve dans B et dans C, mais elle manque dans A ; nous avons donc été obligés de la ranger parmi les morceaux spécialement imprimés en mémoire de la reine Claude.

3. C : *Neuf jours après le froit mois de decembre, c'est-*

Dire te¹ peux², qui bien y pensera,
La plus piteuse et desolée chambre
Qui fut jamais ne qui jamais sera.

270

A la Garde-Robbe.

O trop piteuse et povre Garde-Robbe,
Pleure ton deul, regrette ta richesse³,
Puis qu'à present n'a plus en garde robe
N'abillement de la Royne et Duchesse.

Au Jardin et Gallerie des Serfz⁴.

Povre Jardin et Gallerie gente,
De triste dueil⁵ fault que vous pourvoyés,
Puis que perdés vostre Royne et Regente⁶
Par mort cruelle, ainsi que vous voyés.

275

A la Tarrache⁷.

Tarrache, hellas ! tu n'auras⁸ plus l'honneur
De soustenir et porter la princesse

280

à-dire le 9 janvier, date de la mort d'Anne de Bretagne.
E donne ici cette leçon vraiment naïve :

Neuf jours après le chault moys de juillet.

L'imprimeur de cette édition s'est borné à changer le nom et l'épithète du mois sans souci de la rime ni de la raison. Claude de France mourut le 20 juillet, et non pas le 9 août, « neuf jours après le chault moys de juillet. »

1. D, E : tu. — 2. C : *On te peult voir.*

3. C : *maistresse.* — 4. La galerie des Cerfs était construite sur un pont qui faisait communiquer le château avec les jardins inférieurs. Ces jardins occupaient l'emplacement qui s'étend entre la façade extérieure de l'aile de François I^{er} et l'église des jésuites; c'est maintenant une place publique. — 5. C : *De tristesse.* — 6. E : *royne et Duchesse.* — 7. C : *Terrasse.* La terrasse était à la place de l'aile de Gaston qui s'élevait au fond de la cour, en face de l'entrée; elle était plus connue, depuis Anne de Bretagne, sous le nom de *Perche aux Bretons.* On la voit encore dans les gravures de Du Cerceau. — 8. E : *ne auras.*

Qui t'avoit mise en honneste valler¹,
Dont² depuis fus frequentée sans cesse³.

A Saint Calays⁴.

O Saint-Calays, pleure hardiment ton dueil,
Car la Royne qui tousjours te pris
Homme vivant jamais ne voirra⁵ d'oeul, 28;
Puis que la Mort sa personne prins a.

Au Chasteau.

Chasteau de Bloys, de lermoyer⁶ ne cesse
Et prens le temps tel comme le trouveras⁷,
Car je suis seur que une telle maistresse
Que tu avoys plus ne recouvreras. 290

AULTRE RONDEAU⁸.

Au departir de ce⁹ lieu honorable,
Noblesse, Eglise et Peuple venerable,
Venez plorer vostre Royne et Princesse,
Fleur et Vertus qui oncques ne print¹⁰ cesse
De vous traicter en amour charitable. 295

1. E : *en nature et valler*. — 2. D, E : *Donc*. — 3. C intercale ici le quatrain suivant :

A la Chapelle Saint Yves.

De Saint Yves très devote Chappelle,
Plus ne verras en ton clos pur et monde
La dame, hélas ! que sans reproche appelle
Royne sans per, la plus grande du monde.

4. La chapelle de Saint-Calais fut construite par Louis XII, « sur l'emplacement d'une autre plus ancienne, et dont il est déjà question au ix^e siècle. » Voy. La Saussaye, *loc. cit.*, p. 3. — 5. C porte : *Homme vivant jamais ne la verra*, en sorte que la rime manque :

6. C : *larmoyer*. — 7. C : *le temps tel que trouveras*. — 8. Ce rondeau ne se trouve que dans D et dans E. — 9. E : *se*. — 10. E : *prins*.

Plourez, Bretons, la perte irrevocable
 De vostre Dame et Duchesse notable;
 Qui son cueur noble entièrement laisse
 Au departir.

Au roy François, d'amour juste et affable, 300
 Venez en prendre ung congé lamentable,
 Et amenez la fleur de gentillesse,
 Le Daulphin noble, affin que en toute humblesse¹
 Dyent adieu à ce corps pitéable²,
 Au departir³. 305

1. B : *Noble Daulphin, Orleans en toute humblesse.* —
 2. B : *pireable.* — 3. Le refrain manque dans D.





*La doloreuse Quérimonie de Blès,
soy disant jadis réale ville,
pour la transportation d'elle à Saint Denys
en France
du corps de feue¹ très illustre reyne de France,
duchesse de Bretagne,
maistresse de Vertus,
Madame Claude.
[1524.]*

Nous avons montré plus haut comment, à la mort de Claude de France, certains libraires avaient renouvelé, au moyen d'un simple changement de titre et de quelques modifications insignifiantes dans le texte, les plaintes qu'André de la Vigne avait composées en l'honneur d'Anne de Bretagne. Les deux reines moururent au château de Blois; les dépouilles de l'une et de l'autre furent ramenées à Saint-Denis où on leur fit de magnifiques funérailles. Ces circonstances jointes aux vertus domestiques qui leur avaient été communes, à l'amour qu'elles avaient également su inspirer à leur peuple, étaient autant de points de ressemblance qui permettaient d'appli-

1. Imp. : feuee.

quer à la fille les éloges décernés à la mère. Il n'est donc pas étonnant que les éditeurs de livrets populaires aient fait resservir en 1524 les complaintes funèbres composées en 1514, de même que l'on dut faire sortir du garde-meuble royal les draperies et les tentures employées à l'occasion du premier deuil, sans y rien changer que les chiffres et les écussons:

La douloureuse Quérémonie de Blès a probablement été composée en mémoire d'Anne de Bretagne, bien que le nom de la reine Claude se trouve en toutes lettres sur la plaquette que nous réimprimons, qu'il soit répété au v. 34, et que nous ne connaissions pas d'édition antérieure. Une manchette, que l'imprimeur a conservée par mégarde, nous met sur la voie de la supercherie. Cette note marginale est ainsi conçue : *Sa complainte aux Princes et Seigneurs; sa douleur procédant à la Mort pour le corps élevé en vendanges touchant la cordelière qu'elle portoit.* Il nous semble que l'allusion à la cordelière ne peut se rapporter qu'à Anne de Bretagne. Cette princesse portait presque toujours une cordelière, qui se retrouvait dans ses devises et qui était l'insigne d'un ordre de chevalerie qu'elle avait fondé. On a prétendu qu'elle n'avait commencé à porter la cordelière qu'après la mort de Charles VIII, et l'on a voulu y voir une manière d'exprimer les mots : *J'ai le corps délié*, en signe de son veuvage. Une devise parlante de ce genre était bien dans le goût du temps; mais, comme le fait remarquer M. Le Roux de Lincy, cette interprétation est loin d'être exacte. « François I^{er}, duc de Bretagne, avait placé, dit-il, une cordelière des deux côtés de ses armes, comme une marque de sa dévotion à l'égard de son patron saint François d'Assise; François II conserva les mêmes supports à ses armes. C'est en souvenir de son aïeul et de son père qu'Anne de Bretagne a pris la cordelière pour ceinture et pour insigne; ses meubles, ses tapisseries, ses livres, étaient couverts de cet ornement.

Ménétrier (*Origine des Ornaments des Armoiries*, Lyon, 1680, in-12, p. 161) dit que, depuis lors, quelques princesses françaises, restées veuves, l'ont adopté¹. » Il est certain que Claude de France a employé quelquefois, elle aussi, la cordelière, par exemple dans les ornements qui accompagnent son initiale et ses armes dans la façade construite par François I^{er} à Blois; mais nulle part on ne dit qu'elle l'ait constamment portée, ni même qu'elle ait maintenu l'ordre de chevalerie fondé par sa mère. On peut donc affirmer, avec une certitude presque absolue, que le poète a en vue la cordelière d'Anne de Bretagne.

La pièce se termine par une devise et par un nom qui nous sont inconnus. Doit-on voir dans *Fonssomme* le nom du poète ou celui de l'imprimeur. C'est ce que nous n'oserons décider. Si *Fonssomme* était un imprimeur, on serait tenté d'attribuer la *Quérimonie* à André de la Vigne.

La manchette que nous avons citée présente en effet une difficulté. Que signifient ces mots : *le corps elevé en vendanges*? Ne pourrait-on y voir une allusion bizarre au nom d'André de la Vigne, qui signait souvent ses œuvres en employant des jeux de mots analogues? Les exemples abondent dans le *Vergier d'honneur*, mais ce ne sont pas les seuls. *Les Complaintes et Epitaphes du Roy de la Bazoche* ne portent pas d'autre signature que cette phrase insérée dans le texte :

J'estandray de la Vigne.

On conviendra qu'il n'y a pas loin de la vigne à la vendange.

Ceux à qui le style de ce poète est familier ne trouveront sans doute pas notre hypothèse invraisemblable. Aucun auteur écrivant au commencement du XVI^e siècle n'a fait pareil abus des vers batelés combinés avec les vers équivoqués et avec les vers

1. Le Roux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne*, t. II, p. 173-174.

à queue annuée. André de la Vigne laisse loin derrière lui ses devanciers, comme Molinet ou Crétin, qui ont pourtant une réputation bien méritée d'obscurité calculée et de pédantisme; il dépasse aussi ses imitateurs, tels que Pierre Fabri et Gratien du Pont, qui, l'un et l'autre, ont également amassé dans de petites pièces de vers le plus de difficultés possible.

Ce n'est donc pas le mérite littéraire qui nous a déterminés à reproduire la *Quérimonie*; mais nous avons cru que ce morceau, qui est heureusement d'une faible étendue, exciterait, par sa bizarrerie même, l'intérêt de nos lecteurs et leur ferait connaître les tendances littéraires des poètes qui entouraient Anne de Bretagne. L'école poétique, dont Lemaire de Belges avait été le chef, s'inspira bien plus de ses défauts que de ses qualités. Nicaise Ladam, Guillaume Crétin, André de la Vigne ne prirent de lui que le goût de la pointe et de l'équivoque; il était réservé à Marot de lui emprunter sa réforme prosodique et d'inaugurer la voie nouvelle que devait suivre désormais la poésie française.

Voici la description de la plaquette que nous avons eue sous les yeux :

La doloureuse q̃ // rimonie de bles // soy disât iadis
reale ville pour la // transportation delle a sañct
denys // en France, du corps de feuee tres il //
lustre Reyne de france duchesse de // Bretagne
maistresse des vertus. // Madame Claude. — [A la
fin :] Fonsomme. S. l. n. d. [Paris?, 1524], pet.
in-8 goth. de 4 ff. de 20 et 21 lignes à la page
pleine, sans chiffre, réclame ni signature.

Au-dessous du titre, se trouve un fragment de bordure.

Au verso du titre, un bois représentant une procession, où figurent un évêque, qui porte le saint sacrement et qui est assisté de plusieurs prêtres, puis un roi et divers autres personnages.

Au verso du 3^e f., un bois représentant le roi sur son trône, assisté de quatre personnages.

Au recto du 4^e f., un bois représentant la Reine couronnée par un évêque, en présence de grands dignitaires.

Au verso de ce même f., une figure représentant un vieillard et une femme assis l'un à côté de l'autre dans une chaise gothique, et à côté desquels quatre femmes sont rangées sur un banc.

Bibl. municipale de Versailles : E. 472. c. (Exempl. de La Vallière, faisant partie du recueil n^o 2975, t. II, p. 318 du *Catal.* de De Bure).

Las ! je suis Blès de royauté civile,
 Ville non vile, en ce temps inutile,
 Utile estant et bonne auparavant ;
 Vanter m'en peulx, bien pour un passavant ;
 Sçavante fus pour vertu regarder ; 5
 Garder souloye, aussi contregarder
 Contre guars d'aer le noble sang réal ;
 Réale suys, assise en mont féal,
 Féale trop se Vertu, ma princesse¹,
 Prins cesse eust de me mettre en destresse. 10
 Très chiers seigneurs, contemplez mes complaintz ;
 Plainctz je vous faictz, tant en villes qu'en plains,
 Plains de regretz procédans de la mort ;
 Morte je suis et n'ay autre remord ;
 Mordés la grappe où pitié se compasse ; 15
 Compasés tout devant que je trespasse ;
 Passe passer ne laissés du bon corps ;

1. Sa complainte aux Princes et Seigneurs. Sa douleur procédant à la Mort pour le corps élevé en vendanges touchant la cordelière qu'elle portoit.

Lors prenés tous, soyez de mes accords ;
 A cors cordans corps d'homs sont concordés ;
 Cordés cordons et ne me descordés. 20

Cordets sont tant mes lamentants esprits,
 Pris de douleurs par fatal entrepris ;
 Entrepris tous pour ma finale summe ;
 Summée suys d'Attropos, qui consumme
 Summièrement tous les nobles humains. 25

Mains sont vivans, chantans et soirs et mains ;
 Mains ne seront. Mays quoy ? quant tout est dit,
 Edict n'ay plus, car vertu sans delict,
 Lict ayans pris en une bonne dame,
 D'ame et de corps dont souventes foyz l'âme¹ 30
 L'a mys dehors, pour mettre à Saint Denys,
 De nyds le chef des corps royaulx units.

Une y sera celle que tant renomme,
 Nom ayant Claude or sans que la surnomme ;
 Non mendre estoit que la Dame Pallas ; 35
 Pas las n'avoit le cueur, mais grant soulas ;
 Soubz lacs d'honneur prenoit en tout affaire ;
 A faire bien a voulu satisfaire ;
 Faire autrement n'eut desir à jamais,
 Mays Mort l'a pris et Vertu pour tous mectz. 40

Requiescant in pace.

*Aultre Complaincte du dict Blès en desesperance
 du procès et quérimonie qu'elle fait.*

Mais je concluds
 Que mes procès
 Sont jà forcluds

1. Imp. : la lame.

Par telz excès ;
O quelz accès
La mort m'y donne :
En coppant cepts
Vie abandonne.

5

Autre murmure contre la Mort.

O Mort, qui mord et tout remord rends mort,
Hélas, tes laes ont nos soulatz tous las 10
Mis fort en fort ; trop par effort très fort
Ung port support de nostre apport seur port
Non pas sans [pas] en ta trappe as trespas.

Tout pour la vie.

Fonssomme.





*Deploration
sur le trespas
de la feu Royne de France Claude,
femme du Roy François, premier de ce nom.*

Nous avons publié ci-dessus deux pièces composées à l'occasion de la mort d'Anne de Bretagne, et réimprimées en l'honneur de Claude de France. C'étaient là de simples spéculations de libraires; il ne faudrait pas croire que les poètes du temps n'aient pas tenu à célébrer l'épouse de François I^{er}, tristement enlevée à la fleur de l'âge. Bien que cette princesse n'eût pas été entourée d'une cour brillante, bien qu'elle eût toujours vécu dans la retraite, sa mort devait exciter la sympathie générale. Nous n'en voulons d'autre témoignage que les pages touchantes que Brantôme lui a consacrées¹, et nous connaissons deux poèmes inspirés par cet événement. Le premier, dû à Guillaume Michel, dit Michel de Tours, est une complainte prétentieuse et

1. Voy. *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, publ. par Ludovic Lalanne, t. VIII, pp. 106-107.

péniblement tournée, trop longue pour que nous puissions la reproduire. Nous nous bornerons à en donner une description bibliographique et à en citer les premiers vers :

Les elegies thre // nes & cōplaïctes // sur la mort d' tresilustre dame // ma dame Claude : iadis en sō // viuant royne de France. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [*Paris?*, 1526], pet. iii-8 goth. de 16 ff. de 27 lignes à la page, sign. A-B.

Au titre, le bois du religieux assis dans une chaire gothique, et écrivant sur un pupitre.

Biblioth. nat., Y. 4481. C (7) Rés. (Lb. 30. 36 (13) *).

Le poème commence ainsi :

Qui donnera à mes yeux affluence
De pleurs et plains pour gemir la cadence,
Mort et excès que la Mort, Attropos,
A exploité, par injuste propos,
Contre le chief de feminine grace, 5
Bonté, honneur et haulte surface,
De royal loz en sexe femenin
Mis et planté. O pestilent venin
D'humain estat ! O mortifère darde !
Mais as-tu prins à nostre Royne garde ? 10
Certes, nenny. Helas ! tu l'as navrée
Durant la fleur de son aage, parée
De tout bon sens, et n'as point eu vergongne
D'exequutter ta fatale besongne
Sus celle-là qui obtenu avoit 15
Bruit immortel par le bien qu'elle sçavoit.....

En voici les derniers vers :

Conclusion, je. maudiray tes Dieux,

Themis, Themis, prophetique déesse, Pour ce que n'as prophetisé l'adresse De tant de maux; en devois advertir	475
Tout le pays, pour telz cas divertir; Tu n'as voulu le feu prophetiser, Dont on te deust anathématiser, Qui a bruslé tant de biens que Pitié N'en peut monstrier seulement la moitié.	480
Tu n'as voulu de la Royne predire L'excès venu, dont je te doy mauldire, Veu que chascun y a si grosse perte Qu'a tousjours mès ne sera recouverte.	
Plorez donc tous et, sans exception, Gettez clamours en lamentation. Raison pourquoy à pleurer vous enhorte? C'est pour la mort de celle femme forte.	485

Après ces vers, « l'Acteur, se tournant à parler prosaïquement, poursuit aucune monicion et aparicion morale. » A la suite de la pièce en prose, qui occupe plusieurs pages, on lit : « Fin des Elégies, Thrènes et Complainctes devant dictes, composées par Guillaume Michel, dit de Tours, en l'an mil cinq cens vingt et six. »

Le volume se termine par les petites pièces suivantes :

1. *L'Épitaphe de l'Église* :
Cy endroit gist la main de Charité... (10 v.)
2. *L'Épitaphe de Noblesse* :
Je qui suis or pupille¹ demeurée... (10 v.)
3. *L'Épitaphe de Labeur* :
Cy dessoubz gist en funèbre vallée... (10 v.)

1. Imp. : Je qui suis or suis.

4. *L'Épithaphe de Vertu* :

Cy gist en paix celle qu'avois reiglée... (1,0 v.)

5. *Rondeau en la personne de France sous forme d'oraison* :

Donne repos à l'âme perdurable...

6. *Chant royal* :

En lieu de chant Fortune desrellée...

Les strophes, de quinze vers chacune, sont terminées par ce refrain :

Mort nous l'abat, branche, tronc et racine.

La seconde pièce est celle que nous publions ci-après; elle n'est pas d'un poète beaucoup plus élégant que Guillaume Michel, mais elle est restée inconnue à tous les bibliographes, et elle a du moins le mérite de la brièveté. Elle nous a été conservée par un ms. de la Bibliothèque nationale (fonds franç., n° 2070, fol. 39-40) et par une petite plaquette gothique dont voici la description :

Deploration // sur le Trespas de la feu // royne de France Glaude // femme du roy Francoys : premier // de ce nom. ¶ Auec lepitaphe dy // celle Royne. S. l. n. d. [Lyon?, 1524], pet. in-8 goth. de 4 ff.

Au titre, se trouvent quatre gravures sur bois : l'une en haut représente une croix de Malte entourée de rinceaux ; sur les côtés, deux colonnes composées d'amours, de vases et de fleurs ; en bas, un bois plus grand des armes de France. Le verso du 4^e f. est blanc.

Nous avons retrouvé les trois premiers de ces bois dans *Les [sic] doctrinal de fille pour apredre à estre bien saige*, édition qui porte la rubrique de Lyon.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

*Deploration
sur le trespas
de la feu reyne de France Claude¹,
femme du roy François, premier de ce nom.*

Peupe François, qui avez congnoissance
De la bonté Claude, reyne de France,
Fille de Roy et du roy François femme,
Je vous supply², après la desplaisance
De son trespas, d'elle aiez remembrance³, 5
Priens à Dieu qu'il en veuille avoir l'âme.
C'est celle-là dont le bruyt, loz et fame⁴
Ne s'estaindra dessoubz la triste lame,
Ains nourrira⁵, pour louable memoire
Aux cueurs des bons et en très sainte histoire. 10
Hélas, c'est Claudé, humble fille de⁶ roy,
De reyne aussy où n'eust oncques desroy⁷,
Mais magnanime, honneste et libérale,
Dont sy la mère⁸ en juste et saint arroy
A bien vescu, ainsi comme je croy, 15
Ceste luy est en toute grace esgalle
Et davantaige, humble⁹ et cordiale,
Humaine à tous, tant sainte et intégralle
Que des vivans elle¹⁰ a heu ce loz tel
Qu'oncques ne fit ung seul peché mortel. 20

Au Roy.

Très crestien¹¹, vertueux Roy de France,

1. L'imp. porte ici et ailleurs : *Glaude*. — 2. Imp. : *requiers*. — 3. Imp. : *souvenance*. — 4. De *fama*. — L'imp. porte : *C'est celle dont le grant loz, bruit et fame*. — 5. Imp. : *flourira*. — 6. Imp. : *du*. — 7. Imp. : *Femme de roy, où n'eut aucun desroy*. — 8. Anne de Bretagne. — 9. Imp. : *très humble*. — 10. Elle m. dans le ms. — 11. Imp. : *O très crestien*.

140 DEPLORATION SUR LE TRESPAS

Si or avez extrême desplaisance,
 C'est à bon droict, car certes vous avez
 Perdue celle, oñ Dieu par sa puissance
 Avoit bouté au jour de sa naissance 25
 Toutes vertus, comme bien le sçavez.
 Produyt vous a, dont plaindre la debvez,
 Enfans tant beaulx. Si, vous prie, eslevez
 Tous vos espriz à prier ¹ Dieu pour elle,
 Car onc en France n'eut une reyne ² telle. 30

A tous les Enfans de la feu Reyne ³.

Noble Daulphin, Orléans, Angolesme,
 Voz seurs aussi, en couleur triste et blesme ⁴
 Venez prier pour vostre bonne mère
 Le doux Jhesus qu'en sa ⁵ gloire supresme
 Donner luy veuille illustre dyadesme 35
 Et qu'en son ciel haultement la preffère;
 Enfans, priez en douleur très amère;
 Vostre prière, ou soit longue ou sommaire,
 Plaist moult à Dieu, mesmes en jeunes ans;
 On dit qu'il n'est prières ⁶ que d'enfans. 40

A tous Serviteurs de la ⁷ Maison.

Que faictes vous, serviteurs domestiques,
 Tous Officiers, tant jeunes comme antiques?
 Ne devez vous plorer jusque au cuer ⁸ fendre
 Quant le mirouer des Dames Catholiques
 Voiez envers, gysant entre les picques, 45
 Dame Atropos, qui l'est venue surprendre?
 Ne plorez plus, mais chascun vueille entendre ⁹

1. Ms. : *affin de prier*. — 2. Imp. : *il n'y eut royne*.
 — 3. Imp. : *Dame*. — 4. Imp. : *blasme*. — 5. Imp. : *sa*.
 — 6. Imp. : *prière*. — 7. Imp. : *sa*. — 8. Ms. *jusques*
 cuer ; imp. : *jusques au cuer*. — 9. Imp. : *mais vueille*
prendre.

De prier Dieu qui l'âme en vueille prendre ¹
 La colloquant en son divin prestoire,
 Car des vertuz fut le repositoire. 50

Aux Dames et Damoiselles.

Helas, hélas, Dames et Damoysselles,
 Filles d'honneur, gracieuses pucelles,
 Vous debvez bien avoir cueur esperdu ;
 Plorez, plorez, et abeissez voz voylles ²,
 Car je vous dy qu'i sont ³ tristes nouvelles, 55
 Que ne sçavez que vous avez perdu ;
 Perdu avez celle qu'à tempz et deu ⁴,
 Après avoir ung petit attemdu ⁵,
 Vous eust donné des biens ⁶ à souffisance,
 Mais elle est morte, avec ceste ⁷ espérance. 60

Aux Troys Estatz de France.

Dame Noblesse, ores cessez ⁸ les armes,
 Et venez cy, en granz ⁹ souspirs et larmes,
 Pour desplorer vostre reyne et maistresse ;
 O sainte Eglise, en piteux chans ¹⁰ et termes
 Venez gémir, mauldysant les vaccharmes 65
 De Mort, qui mest tant de gens en destresse ;
 Pouvre, Labeur ¹¹, voiez vostre princesse
 Qui de parler pour vous onc ¹² ne print cesse ¹³,
 Priez Jesus que par grace luy donne
 Louenge en terre et au ciel la couronne. 70

1. Ce vers manque dans l'imp. — 2. Imp. : *baissez toutes vous voilles.* — 3. Imp. : *qu'il court.* — 4. Imp. : *qui à temps deu.* — 5. Ce vers m. dans le ms. — 6. Imp. : *des biens donné.* — 7. Imp. *celle.* — 8. Imp. : *pour Dieu, laissés.* — 9. Imp. : *gros.* — 10. Imp. : *chams.* — 11. Imp. : *Peine, Labour.* — 12. Imp. : *oncques.* — 13. Imp. : *cest.*

Conclusion de l'Acteur.

Et néantmoins que nous faisons devoir
 Prier pour elle, ung chascun a peu veoir
 Comment elle a vescu de vie sainte,
 Parquoy Jesus l'a desirée¹ avoyr
 Pour en son ciel haultement la prouveoir², 75
 De toutes graces environnée et sainte³;
 Sy oraison pour elle avons fait mainte,
 D'opinion je suis⁴ qu'en cueur⁵ sans faincte,
 A jointes mains, cheffz⁶ nuds, flexi[s] genoulx,
 Lui supplions qu'elle prie Dieu⁷ pour nous. 80

*Épitaphe sur la sépulture de la dicte Royné
 en vers alexandrins⁸.*

Cy dedans gist le corps Glaude, royné de France,
 Où Nature emploia le hault⁹ de sa puissance
 Alors que la forma; mais Dieu, qui créa l'âme,
 De vertu l'enrichit, par quoi la bonne Dame
 Fut ung chief d'œuvre exquis tant de Dieu que Nature 85
 Pour decorer la Terre et Ciel de sa facture,
 L'influence des Cieulx à tous gracieulx signes,
 Comettes, Ellémens et Planettes insignes,
 D'ung aspect bénivol favorisant alors
 Que Dieu avec Nature organisa ce corps. 90
 Nature de son bien la dona tant féconde
 Qu'elle a produitz enfans les plus beaulx en ce monde,

1. Imp. : *bien la desire.* — 2. Imp. : *pourveoir.* —
 3. Imp. : *sainte.* — 4. Imp. *soions.* — 5. Imp. *encor.*
 — 6. Imp. : *chief.* — 7. Dieu m. dans le ms. — 8. Le
 ms. donne à la place de cette *Épitaphe* une pièce en
 prose intitulée: *S'ensuyt ce qui a esté fait au trespas de la
 jeue Royné.* — 9. Imp. : *haulte.*

Tant filles comme filz, en couche nupcialle,
 Qui est ung grant soustien pour la fleur liliale ¹.
 Puis Dieu par sa bonté au chef lui mist prudence, 95
 Et auprès de son cueur constance et pacience,
 En ses ouvertes mains largesse et charité,
 Et dedans son esprit foi avec verité;
 Humilité y mist, qui la servoit d'ancelle ²,
 Car tousjours gouverna ³ l'âme et le corps d'icelle. 100
 Or est le corps transi; l'ame en est séparée ⁴,
 De toutes ses vertus enrichie et parée.
 Au Ciel elle est reçuee en mélodieux chants,
 Et la Terre la plaint en pleurs et cris tranchans,
 Disant que faulse Mort, l'oultrageuse chimère, 105
 Luy a tollu sa paix, sa nourrice et sa mère,
 Celle qu'on peult nommer d'honneur ⁵ guide et en-
 L'atente des François et l'espoir ⁶ de Bretagne, [seigne,
 Qui en sa mort laissa cette espérance empreinte
 Aux cueurs de toutes gens qu'en Paradis est sainte. 110
 Vivre en Terre la font ses bienheureux enfans,
 Et sa religion aux haulx Cieulx triumphans.
 Prions doncques pour elle, ung chascun de nous tous,
 Si nous voullons qu'au Ciel ⁷ elle prie pour nous.

Christo laus et gloria.

Finis.

1. La fleur de lys. Imp. : *lialle*.
 2. Servante, *ancilla*. — 3. Imp. : *gouverna*. — 4.
 Imp. : *saparée*. — 5. Imp. : *d'honneur*. — 6. Imp. : *lespoire*.
 — 7. Imp. : *an ciecle*.



*Pronostication nouvelle
Plus approuvée que jamais ;
Il ne s'en fist pièçà de telle ;
C'est pour trois jours après jamais.*

Les écrivains qui spéculent sur la crédulité populaire ont, de tout temps, été assurés du succès de leurs ouvrages. Dès les débuts de l'imprimerie, on voit surgir de toutes parts de petits livrets, véritables précurseurs de nos almanachs, dont les auteurs, se fondant sur les croyances astrologiques de l'époque, de la façon la plus singulière, mêlaient les prédictions sur le temps probable de chaque saison aux traditions et aux préjugés le plus en vogue. Si ces productions étaient destinées à être achetées en masse par les gens des campagnes et des villes, elles ne devaient pas échapper aux railleries des poètes anonymes, dont nous avons entrepris de publier les œuvres. Plusieurs de ces petits livrets satiriques ont déjà trouvé une place dans notre *Recueil*¹ ; nous complé-

1. *La grant et vraye Pronostication pour cent et ung an, de nouveau composée par maistre Tyburce Dyariferos* [Jehan d'Abundance], t. VIII, pp. 337-346.

Prognostication des Prognostications, [par Bonaventure des Périers], t. V, pp. 224-233 ; cf. éd. Louis Lacour, t. I, pp. 130-138.

La Pronostication des anciens Laboueurs, t. II, pp. 87-98.

tons aujourd'hui cette série par deux petits poèmes du même genre : la *Pronostication nouvelle Plus approuvée que jamais*, et la *Pronostication de maistre Albert Songecreux, Bisscain*. Voici la description bibliographique de la première de ces pièces :

A. Pronosti- // catiõ nou // uelle // Plus approu-
uee que iamais // Il ne sen fist pieca de telle : // Cest
pour troyz iours apres // iamais. — ¶ *Finis*. S. l.
n. d. [Lyon, vers 1545], pet. in-8 goth. de 12 ff. de
21 lignes à la page, impr. en gros caract., sign. A-C.

Le titre, qui commence par un grand P entouré de rinceaux, et dont les quatre dernières lignes sont imprimées en lettres de forme, est orné, en haut et en bas, de deux bois représentant, le premier, un jeune amoureux et le signe du Taureau, le second, un paysan qui ensemeuce son champ, et le signe de la Balance; sur les côtés, sont des bordures légères.

Au v^o du titre, se trouve le huitain qui sert de *Prologue*; ce huitain commence par un P orné, plus grand que celui du titre.

Au v^o du dernier f., un bois, finement gravé, qui représente un astrologue tenant une sphère à la main; devant ce personnage sont deux bergers, dont l'un, accompagné de son chien, lève la main vers le ciel; au-dessus de la figure, on aperçoit le soleil, la lune et les étoiles. Ce bois se retrouve sur le titre d'une édition de la *Confession Margot*, qui fait partie du célèbre recueil du Musée britannique (C. 20 d.); les deux pièces sont imprimées avec les caractères facilement reconnaissables dont se servaient les héritiers de Barnabé Chaussard à Lyon, vers 1545.

Biblioth. du baron James E. de Rothschild.

Pronostication generale pour quatre cens quatre vingt dix neuf ans, calculée sur Paris et autres lieux de mesme longitude, t. IV, pp. 36-46.

Grand et vraye Pronostication pour tous climatz et nations... par le grand Haly Habenragel, t. VI, pp. 5-46.

146 PRONOSTICATION NOUVELLE.

B. *Prenosticatiō nouvelle. // Plus approuee que iamais. // Il ne sen fist pieca de telle. // Cest pour trois iours apres iamais. // Prenostication moderne // Du temps futur qui aduiendra // De maistre tubal holoferne // Pour quelque annee quon voudra // Elle contient chose terrible // Mais le fait bien examine // Ce nest euangille ne bible // Qui ne le croit nest pas dampne. — Finis. S. l. n. d. [vers 1545], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 27 lignes à la page, sign. A.*

L'édition n'a qu'un simple titre de départ sans aucun blanc. Le r^o du 1^{er} f. contient 27 lignes comme les autres pp.

Biblioth. nat. Y 6151. A, Rés.

C. *Prenostication nouvelle // Plus approuee que iamais // Il ne sen fist pieca de telle // cest por trois iors aps iamais // ¶ Prenostication moderne // Du temps futur qui aduiendra // De maistre tubal holoferne // Pour quelque annee quon voudra. // ¶ Elle contient chose terrible // Mais le fait bien examine // Ce nest euangille ne bible // Qui ne le croit nest pas dampné. — ¶ Finis. S. l. n. d. [vers 1545], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 27 lignes à la page, sign. A.*

L'édition n'a qu'un simple titre de départ, et le texte commence immédiatement au-dessous, sans aucun blanc; elle ne contient pas de figure.

Bibl. municipale de Versailles : E. 472. c.

L'édition C donne le même texte que B; elle paraît pourtant postérieure; ainsi, v. 89, 119, 124, 127, 130, 191, 204, etc., B donne la vraie leçon, tandis que C contient des fautes dues évidemment à une nouvelle impression.

D. *L'amoureux // Passetemps, // Declaré en ioyeuse Poësie, par plusieurs // Epistres du Coq à l'Asne, & de // l'Asne au Coq, avec Balades, // Di-*

zains, Huitains, & // autres ioyeu- // setez. // A Lyon,
// Par Benoist Rigaud. // 1582. In-16 de 80 ff. non
chiff. de 28 lignes à la page, sign. A-K.

Au titre, un bois représentant une famille groupée
autour d'un homme qui est assis devant une table et
qui feuillette un volume.

Le dernier f. est blanc, ainsi que le v° de l'avant-
dernier f.

Biblioth. nat., Y. 6117. D, Rés.

La *Pronostication* occupe les ff. I 7, r°, — K 7, r°.

M. Brunet cite une édition de *L'Amoureux Passe-
temps*, imprimée par Benoist Rigaud en 1570, mais
nous n'avons pu en trouver d'exemplaire. Il n'est pas
sûr, d'ailleurs, que cette édition de 1570 contienne
notre *Pronostication*. Le volume que nous avons sous
les yeux porte au f. I 3, r°, ces mots : *Fin du Passe-
temps joyeux* ; il est possible que les deux pièces qui
occupent les derniers ff., la *Description de la Fon-
taine d'Amours* et la *Pronostication* n'aient pas fait
originellement partie du recueil.

Benoist Rigaud a suivi le texte de l'édition A au-
quel il n'a fait subir qu'un petit nombre de rajeunis-
sements : *si* pour *se* (v. 45, 55, 362), *boira* pour
bura (v. 110), *femelles* pour *fumelles* (v. 271), etc.

La *Pronostication* a dû être composée vers 1525
(voy. la note au v. 352), et nous n'en possédons
certainement pas l'édition originale. Un détail nous
paraît suffire à le prouver. Comme Pierre de la
Vacherie (cf. ci-dessus, p. 56), notre poète a pour
règle générale de ne pas compter dans la mesure du vers
l'*e* qui précède la terminaison des futurs des verbes :
Lev(e)ront, v. 60, *Jug(e)ront*, v. 66, *Chevauch(e)ront*,
v. 87, *Command(e)ront*, v. 141, *Eschapp(e)ra*, v. 148,
F(e)ront, v. 348.

Or, l'édition A, qui est certainement plus ancienne
que les éditions B et C, et qui donne un texte beau-
coup plus correct, paraît cependant avoir été altérée

148 PRONOSTICATION NOUVELLE.

dans quatre passages, tandis que B et C nous fournissent la vraie leçon.

V. 213 : Maladies *seront* subtiles ;

B et C portent : *Les maladies s(e)ront* subtiles.

V. 275 : Mais celles qui *portent* les grans ;

La leçon de B et de C : Mais celles qui *port(e)ront* les grans, est probablement plus ancienne.

V. 347 : Gaires de gens *n'aymeront* Dieu ;

B et C portent : *Car guères de gens n'aym(e)ront* Dieu.

V. 399 : L'autre *procèdera* d'ung ord ;

B et C portent : Et l'autre *procèd(e)ra* d'ung ord.

L'édition de Benoist Rigaud, qui paraît copiée sur l'édition A, fait des retouches semblables aux v. 60 et 148, pour se conformer autant que possible à l'usage prosodique qui avait prévalu à la fin du XVI^e siècle.

Du Verdier (*Biblioth. franç.*, p. 1185 ; éd. de 1773, t. V, p. 548) cite une édition portant la rubrique évidemment supposée de 1478 ; nous ne l'avons pas retrouvée.

*Pronostication¹ nouvelle
Plus approuvée que jamais ;
Il ne s'en fist pièçà de telle :
C'est pour trois jours après jamais.*

S'ensuyt le Prologue de ceste Pronostication².

Pronostication moderne, 5
Du temps futur qu'il³ adviendra,
De maistre Tubal⁴ Holoferne,
Pour quelque année qu'on voudra.

1. B, c : *Prenostication*. — 2. Ces mots manquent dans B et dans c ; d porte simplement *Prologue*. — 3. B : *qui*. — 4. Rabelais (livr. I, ch. XIV) a donné le nom de Tubal Holoferne au premier précepteur de Gargantua. —

PRONOSTICATION NOUVELLE. 149

Elle contient chose terrible,
Mais, le fait bien examiné, 10
Ce n'est Evangile ne Bible ;
Qui ne le croit n'est pas dampné.

L'ACTEUR.

Bour la coustume entretenir,
J'ay redigé deux motz en brieſ
Des choses du temps advenir; 15
Notez le bien; ne vous soit grief.

Messeigneurs, aulcuns astrologues ¹
Eurent coustume anciennement
Commencer par divers prologues ;
J'entens proceder autrement, 20

Car le monde aime briefveté,
Court sermon et longue disnée,
Et pour ce suis entalenté ²
D'en dire à ³ deux coups ma havée ⁴.

Je laisse Rabi Mesué ⁵, 25
Albumazar ⁶ et telz docteurs,

Une ballade sur la paix, qui fig. dans D, f. H 2, r°, commence ainsi :

Où est Tubal et Jubal enchanteurs,
Pan le cornu, acordant sa musette ?

1. B, C : Les aulcuns astrologues. — 2. A, D : entallentée. — 3. D : en. — 4. Havée, « poignée, ce qui tient dans le creux de la main. » Cotgrave traduit *havée* par « a gripe, or handfull ». On dit encore aujourd'hui, une poignée de vérités. Nicot croit qu'il y a peut-être lieu de rapporter ce mot au latin *hapsus*. Nous lui laisserons volontiers la responsabilité de cette étymologie. — 5. A : Meusé; D : Musé. Mesué (Abou Zakaria-Yahiah ben-Masouïah), médecin arabe, né vers 776, près de Ninive, mort à Bagdad en 855 ou 857; ses œuvres médicales furent traduites en latin en 1471. Voy. Brunet, *Man. du libr.*, v° Mesva. — 6. Albu-

150 PRONOSTICATION NOUVELLE.

Car, au temps du preux Josué,
Le soleil les rendit menteurs.

Ceulx, qui cuydent ¹ par leur science
Tousjours juger vray, sont ² deceuz, 30
Car la divine providence ³
Du haultain juge est par dessus.

Sur les faitz de ⁴ Dieu entreprendre
Ne pretens, bien m'en garderay ;
Mais veuillez vostre oreille estendre 35
A ce que pronostiqueray ⁵.

Premier ⁶, parleray des planettes
De Juppiter et de Mercure ;
Qui n'y voyt chause ses lunettes,
Car la matière est fort obscure. 40

J'ay faict consideration
De la planette qui domine
Et de sa constellation,
Quelle [elle] est et quel ⁷ est son signe.

Se ⁸ Saturne est dominateur, 45
Comme magistralle planette,
Mors ⁹, son droit significateur,
Fera croistre mainte noysette¹⁰.

mazar, célèbre astronome arabe, dont le véritable nom est Abou Machar Djafar ibn Mohammed, né dans le Khorasan vers 776, mort en 885. Plusieurs de ses ouvrages furent traduits en latin et imprimés à la fin du xv^e siècle. C'est sans doute au *Tractatus florum astrologiæ*, imprimé à Augbourg en 1488, qu'il est fait ici allusion. — 1. B, c : *disent*. — 2. A, B, c : *ilz sont*; D : *il sont*. — 3. A : *Providence*. — 4. De manque dans B et dans C.

5. B, c : *prenotiqueray*. — 6. D : *Premièrement*. — 7. A : *quelle*. — 8. D : *Si*. — 9. B, c : *Mais*. — 10. *Noysette* est, en même temps, le diminutif de *noix* et de *noise* (querelle).

PRONOSTICATION NOUVELLE. 151

Se Sol copule¹ avec Venus,
L'air sera chault de sa nature, 50
Tant que hommes et femmes tous nudz
Chevaucheront à la frescheure.

Se Jovis ne fait alliance,
En Gemini aura debatz²;
Se³ donnera maint coup de lance 55
A la faulce pièce du bas⁴.

Les Planettes seront diverses;
Gouverner se fault par compas;
Maintes filles cherront enverses,
Que pucelles ne lèveront pas⁵. 60

Venus directement s'encourt
Loger au signe du Lyon;
Maintz coquus se feront en court,
Soit à Paris ou à Lyon.

Astrologues, mathemaciens⁶, 65
Comme folz jugeront de fortune;
Chântres et rhetoriciens
Tiendront vouluntiers de la lune.

Des douze moys en general
Fault dire chose, telle quelle. 70
Janvier, le recteur capital,
Sera froit, si⁷ neige ou si gelle.

Febvrier, ce⁸ m'a dit une femme

1. A, D : *couple*. — 2. B, C portent simplement : *En grans debatz*. — 3. B, C : *Et se*; D : *Si*. — 4. B : *d'embas*; C : *de bas*. — 5. D compte le mot *lèveront* pour trois syllabes, et supprime le mot *Que*. — 6. A, D : *et mathemati-ciens*; B, C : *et mathemaciens*. — 7. B, C : *s'il*. — 8. A, B, C, D : *se*.

Qui a esté en plusieus ¹ pars,
Sera volentiers en caresme 75
Se toutes Pasques sont en Mars.

Aux pouvres ² bourgeons des ³ raisins
Les gelées ne sont pas seines;
Prions pour eulx; qui a roussins ⁴,
Prie, si ⁵ veult, pour les avoynes. 80

En Apvril, qui beau temps ameine,
On s'esbatra ⁶ sur la verdure,
Dont maint cul endurera peine,
Et là le nez pour la froidure.

Quant à parler des Douze Seignes ⁷, 85
S'ilz sont longtemps ainsi mobiles,
Prestres chevaucheront leurs voysines,
Quoy que leurs maris soyent habiles.

Après avoir faict son ⁸ decours,
La Lune renouvellera, 90
Avant qu'il soit quarante jours,
Ou ⁹ le ciel fort se troublera.

L'eclipse de Lune sera
En esté ou en temps de ver ¹⁰,
Ou autrement elle pourra 95
Estre en automne ou en yver.

Touchant l'eclipse du ¹¹ Soleil,
Selon que signifie Saturne,

1. B, C : *plusieurs*. — 2. *Pouvres* manque dans B et dans C. — 3. D : *de*. — 4. D : *rossins*. — 5. B, C : *s'il*. — 6. B, C : *On se batra*; D : *On s'esbatre*. — 7. B, C, D : *Signes*. — 8. C : *leur*. — 9. A : O. — 10. A : *d'iver*; D : *d'hiver*. — 11. C : *de*.

PRONOSTICATION NOUVELLE.	153
On en congnoistra l'appareil ¹	
S'el ² ne se fait d'heure nocturne.	100
Il conviendra planter le may, Se quelque mignonne on attrappe ; Audit moys l'amoureux est gay ; Il ne regarde où il frappe.	
Juing sera ung ³ très mauvais moys ;	105
Chiens en amesgrissent en Beulsee ; Mieux vault menger le jour sept foys Roty, bouilly et bonne saulce.	
En Juillet, quoyque vins soyent chiers, On bura ⁴ fort, car il faict chault ;	110
A gens qui boivent volentiers, C'est grant pitié quant argent fault.	
Il fera grant hasle en Aoust ; Tenir se ⁵ fauldra aux cavernes. En Septembre viendra le moust ⁶	115
Qu'on yra en l'ombre aux tavernes.	
Le moys d'Octobre est ennuyeulx ⁷ ; En Novembre, Decembre ⁸ , estranges, Se ces ⁹ troys moys sont pluvieulx, Je croy que nous aurons des fanges.	120
Grans secours avaleux ¹⁰ de vins Auront, quant à les avaller ¹¹ ;	

1. B, C : d l'appareil. — 2. A, B, C : S'elle ; D : S'il. Le mot *eclipse* est souvent employé au m. Voy. t. VI, p. 24. — 3. *Ung* manque dans D. — 4. B, C : beura ; D : boira. — 5. B, C : ce. — 6. B, C : moult. — 7. B, C : ennueulx. — 8. B, C : et en Decembre. — 9. C : ce. — 10. B, C : avalleurs. — 11. B : avaller.

154 PRONOSTICATION NOUVELLE.

Hommes, femmes ¹, grans et petis,
 Tout le monde s'en ² veult mesler.

Pour brief parler, je laisse ung tas 125
 De ³ choses qui viendront à lieu,
 Car il ⁴ fault parler des estas
 Des bonnes gens qui servent Dieu.

Il appartient narrer le cas
 Du Saint Père ⁵ et des beaulx dons; 130
 Envoyons luy force ducas;
 Il nous fournira de pardons.

Du Legat et ⁶ des Cardinaulx
 Se fault ⁷ bien garder de mesdire;
 S'ilz happent ⁸ ducas et royaulx, 135
 C'est pour le plomb et pour la cyre ⁹.

Benefices seront pendus
 Cest année ¹⁰ au croc plus de cent,
 Mais ilz ne seront point vendus,
 Sinon changez en bel argent. 140

Aucuns evesques commanderont
 Aux prestres qu'i laissent leurs femmes,
 Mais je doute qu'il ¹¹ respondront
 Qu'il commencent la dance eulx mesmes.

Prescheurs nous donneront ¹² pastures ¹³ 145
 Celestes, qui leur ¹⁴ est esgrun ¹⁵;

1. B, C : Hommes et femmes. — 2. C : se. — 3. B, C : Des. — 4. C : ilz. — 5. Père manque dans C. — 6. B, C : ne. — 7. B, C : se doit. — 8. A : habent. — 9. C'est-à-dire que si le légat et les cardinaux prennent de l'argent, ils vendent en retour des indulgences. — 10. D : Cest^e année. — 11. B, C : ilz. — 12. B : donnerons. — 13. C : pasture. — 14. A : leurs. — 15. B : este grun. Nicot cite

PRONOSTICATION NOUVELLE. 155

Medecins feront belles cures, Mais il n'en eschappera ¹ pas ung.	
Ces ² gros chanoynes de leurs biens, Quoy qu'on en parle, c'est en vain,	150
Nourriront paillardes et chiens, Et les pouvres mourront de fain.	
Ung grant tas de prothenotaires Seront abbez, eulx non ydoines, De monnastères commandatoyres,	155
Sans sçavoir régle de moynes.	
Ceux qui vouldront avoir des voix En chapitre, pour tous presens, Portent des pommes et des ³ noix, Car tout est régi par enfans.	160
Nobles clercs, bons estudians ⁴ , Qui ont divers volumes veuz, Demoureront frustrés de biens; Pallefreniers ⁵ seront pourveuz.	
Mandiens et recteurs de cures, Pour les defunctz avoir discors, Des ames ⁶ n'auront pas grans cures, Mais ilz se batront pour les corps.	165
Povres prestres sans benefices Seront à <i>Beati quorum</i> ⁷ ,	170

le mot *aigrun*, ou *egrin*, « chose qui aigrit ou engrège une maladie. » — 1. D compte le mot *eschappera* pour quatre syllabes, et supprime le mot : *Mais*. — 2. c : *Les*. — 3. b, c : *de*. — 4. b : *estuidians*. — 5. b, c : *Et pallefreniers*. — 6. b : *amys*; c : *amis*. — 7. Ps. 31, 1 : « *Beati quorum remissæ sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata.* »

Et bien souvent, en leurs offices,
Chanteront *De famulorum*.

Les Carmes et les Augustins
Yront nuit et jour au pourchas;
Les Cordeliers et Jacopins 175
S'aimeront comme chiens et chas¹.

Les ungs seront montés sur² mulles,
Comme évesques mathematiques;
Les autres prescheront des bulles³
Qui seront faulces et iniques. 180

A noz prelatz n'est plus loysible
D'estudier civiles loix;
Ilz estudiront en⁴ la Bible
Seulement au livre des Roys.

Se moines et nonnains se joignent, 185
Ce⁵ ne seront pas cas⁶ nouveaulx,
Car, selon que plusieurs tesmoignent,
Les truyes ayment les pourceaulx.

D'abstinence⁷ il me⁸ fault parler
Et de obédience *nihil*⁹; 190
Chasteté ilz ont¹⁰ faict aller
D'entre eulx, et l'on[t] mise en exil.

Il règnera une Comette;
Par celle sera entendu
Que, pour or ne argent¹¹ qu'on mette, 195
En amours tout sera perdu.

1. Allusion à leurs disputes sur l'immaculée conception. Voy. Du Verdier, *loc. cit.* — 2. D : *sus*. — 3. B, C : *de tulles*. — 4. C : *dans*. — 5. A, B, C, D : *Se*. — 6. B, C : *les nouveaux*. — 7. B, C : *De abstinence*. — 8. B, C : *nous*. — 9. B, C : *nichil*. — 10. Ont m. dans C. — 11. B, C : *ne pour*; D : *n'argent*.

PRONOSTICATION NOUVELLE. 157

Saturne nous donne à noter
 Que aucun prince desirera
 Mort d'autrui pour plus hault monter,
 Mais Dieu son plaisir en fera. 200

Danger sera, dont je me tais,
 Que povres¹ gens seront vexés²;
 L'on ne portera point de paix;
 On³ chantera des trespassez.

Puis que ainsi est que mareschaulx 205
 Ont forgé cloux et poinctes faulces,
 Et que le mortier sent les aux,
 Nous trouverons mauvaisés saulces.

Plus n'avons menue ne grande
 Rogne de Naples; pris a fin⁴, 210
 Dieu mercy, Gonsalle⁵ Ferrande⁶
 Qui en a esté medecin⁷.

Maladies⁸ seront subtiles;
 Si mourrons en⁹ ces¹⁰ entrefaictes,
 L'an qui vient, nous en serons quittes; 215
 Noz provisions seront faictes.

1. B : *pyres*. — 2. B : *verront vexez*; C : *verronts vexez*. — 3. C : *Qu'on*. — 4. B, C : *Et a fin*. — 5. D : *Gousalle*. — 6. Gonsalle Ferrande est le nom donné à Gonsalve de Cordoue par les écrivains français de la première moitié du xvi^e siècle (voy. par exemple, les *Chroniques de Jean d'Auton*). Gonsalve s'empara du royaume de Naples après la funeste bataille de Cérignole, dans laquelle fut tué Louis de Nemours (1503). Le sens de notre quatrain est complexe; il mentionne d'abord la mort de Gonsalve de Cordoue (2 décembre 1515), et, par une association d'idées, ajoute : « les Français ne sont plus exposés à prendre le mal de Naples, depuis que cette ville est entre les mains des Espagnols ». — 7. D : *le medecin*. — 8. B, D : *Les maladies*. — 9. B, C : *entre*. — 10. A : *ses*.

Il adviendra de grans merveilles,
 Et qui vivra il les verra ¹ ;
 Il n'en fut oncques de pareilles,
 Mais je ne sçay que ce sera. 220

Il doit courre une maladie
 Fort mauvaise, selon qu'on ² dit,
 Car le povre homme qui mendie
 Sera banny de tout credit.

Povres gens, qui ³ n'auront nulz vivres 225
 Et ne pourront d'argent finer,
 Ainsi quë je treuve en mes livres,
 Auront licence de jeuner ⁴.

Cest année, femmes ensainctes ⁵,
 Quant du terme seront au bout, 230
 Feront de ⁶ grosses vesses maintes,
 Puantes et de mauvais goust.

Jeunes vefves ⁷ seront vexées ;
 Du mal ne fault point enquérir ⁸ ;
 Si d'hommes ne sont confortées, 235
 En danger seront de mourir.

Bailler leur vueil regime vray,
 Pour leur tenir leurs membres sains ;
 Par mon créateur, je ne sçay
 Rien meilleur que huylle de rains. 240

S'aucune femme a cul ⁹ de verre,
 Qui l'ayme le face enchasser ;

1. B, C : *verra*. — 2. B, C : *que on*. — 3. B : *qu'ilz* ;
 qui manque dans C. — 4. B, C : *jeusner*. — 5. B, C : *en-*
ceintes. — 6. C : *des*. — 7. C : *veufves*. — 8. B, C : *ne*
se fault enquérir. — 9. D : *le cul*.

PRONOSTICATION NOUVELLE. 159

Enclin sera de choir à ¹ terre;
Tel vaisseau ne se doit casser.

Les femmes yront aux banquetz 245
Et aux festes souventes fois;
Là, seront chargées ² de paquetz
Qu'il conviendra porter neuf moys.

Et, quant on les dechargera,
Comme est ³ de coustume ancienne, 250
Le mary franchement croyra
Que la marchandise soit sienne.

Les courratiers ⁴ de mariage
Doivent cest année fort mentir,
Mais ceulx ⁵ qui croiront ⁶ leur langage 255
S'en pourront puis bien repentir.

L'ung prendra une vielle rosse
Pour avoir tresors et demaines ⁷,
Et l'autre en prendra une grosse
Qui vault tant ⁸ que douze douzaines. 260

Chair de femme ⁹ aura peu ¹⁰ requeste
A bordeaulx ¹¹, selon communs dis;
Les quatre quartiers et la teste
Ne cousteront que deux hardis ¹².

Se jeune femme delibère ¹³, 265

1. B, C : *sur*. — 2. C : *chargese*. — 3. *Est* est omis dans B et dans C.

4. B, C : *courretiers*. — 5. B : *eulx*. — 6. B : *croient*; C : *croient*. — 7. D : *tresors à domaines*. — 8. B, C : *autant*. — 9. A : *femmes*. — 10. A, B, C, D : *peu de requeste*. — 11. D : *Bourdeaux*. — 12. C : *testerée*. — 12. *Voy.* sur le mot *hardis*, t. X, p. 237. — 13. B, C : *deliberee*.

C'est au ⁴ recevoir medecines ;
 Par bas fault qu'el ² prenne clystère ³,
 Ou jà n'aura laict aux ⁴ testines.

On dit que le laict des pucelles ⁵
 Cest an ⁶ subsequence vaudra moult, 270
 Et toutesfoys plusieurs fumelles ⁷
 En ont au visage et ⁸ partout ⁹.

Nourrisses de petis enfans
 Auront bien leur vie assignée ¹⁰,
 Mais celles qui portent ¹¹ les grans 275
 N'auront qu'ung grant blanc pour souldée.

Ceste année ¹² y aura grant pesche
 De ¹³ macquereaulx, se tout vient ¹⁴ bien,
 Mais, puisque chascun s'en empesche,
 Le mestier n'en ¹⁵ vaudra plus rien. 280

Femmes porteront sains ouvers,
 Pour monstrier leurs ¹⁶ sains impudiques,
 De clers voilles ¹⁷ de soye couvers,
 Comme précieuses reliques.

Se les faulcons et mauvis ¹⁸ sont 285

1. B, C : *en*. — 2. A, B, C, D : *elle*. — 3. B : *cliste* ;
 C : *clist*. — 4. D : *au*.

5. A : *pucelle* ; B, C : *que lait de pucelles*. — 6. D :
au. — 7. D : *femelles*. — 8. B, C : *de par tout*. — 9.
 Equivoque sur *lait* et *laid*. — 10. B, C : *assignée*.

11. B, C : *porteront*. — 12. A, D : *Cest an*. — 13. B, C :
Des. — 14. C : *vien*. — 15. B, C : *ne*. — 16. *Leurs* est omis
 dans B et dans C. — 17. B : *De clerc voile* ; C : *De clere*
toille. — Voy. sur la mode des *gorgias*, une note insérée
 dans le t. V, p. 25 de ce *Recueil*. — 18. B, D : *mauvais*.
 — On trouvera dans la *Pronostication de maistre Albert*
Songecreux, v. 190, un autre exemple de la forme *mauvais*
 pour *mauvis*.

D'appointement ¹ par leur doux chant,
 Les cornes croistront sur leur front :
 Lors lanterniers auront bon temps ².

Il fera si grant tremblement
 De terre, selon que je lis, 290
 Qu'on trouvera gens largement
 Chus ³ l'ung sur l'autre par les lis.

Lances ⁴ dresseront contre escus,
 Pour gaigner le pris à jouter,
 Mais nonobstant [ce] les coqus 295
 Ne laisseront point à chanter.

Se ⁵ les lances sortent ployées
 Et l'escu demeure fendu,
 Signe est qu'ilz se sont employées
 Et que chascun ⁶ s'est ⁷ deffendu. 300

Quant sera esclypse de Lune,
 Si noir fera en la cité,
 Que notaires ⁸, de cent foys l'une,
 Ne voirront⁹ goutte en loutauté¹⁰.

Administrateurs ¹¹ de justice, 305
 Ceste année¹² comme on presume¹³,
 Maintiendront bonne ordre et police
 Qui sera contre leur coustume.

Les nobles quitteront les droys

1. A : *D'appointement*. — 2. Parce que la corne sert à fabriquer les lanternes.

3. D : *Culz*. — 4. B, C : *Les lances*. — 5. *Se est omis dans c.* — 6. B, C : *chascune*. — 7. A, B, C, D : *c'est*.

— 8. D : *notaire*. — 9. B, C : *verront*. — 10. B, C : *loyauté*. — 11. A : *Administrateurs*. — 12. A : *anné*. —

13. B, C : *Ceste année ont presume*.

A leurs subjectz, rente et hommage; 310
 Pour deux solz en payeront troys;
 Ce n'est pas petit¹ avantage.

Courtizans fuiront les offices
 Comme yvrongnes font les excès,
 Et les conseillers les espices, 315
 Quant ilz raportent² les procès.

Dieu vueille que blé ne soit cher³,
 Car en France a de grans mengeurs;
 Aultres tesmoingz ne fault chercher⁴
 Que tresoriers et recevears⁵. 320

Advocatx seront⁶ de jenettes⁷
 Fourrez, s'ilz sçavent leurs patois;
 Et leurs femmes pour estre honnestes
 Seront fourrées de putoys.

Greffiers frayeront⁸ les edictz 325
 Et procureurs en mainte sorte,
 Et puis iront en Paradis,
 Se le grant Dyable les y porte.

Sergeans⁹ seront bons et loyaulx
 Comme leur maistre Lucifer, 330
 Et puis ames, trippes, boyaulx¹⁰
 Auront tous les Dyables d'Enfer.

Bourgeois [si] bailleront¹¹ leurs¹² lieux
 Aux laboureux¹³ pour une espace,

1. B, C : *petite*. — 2. C : *aportent*. — 3. B : *cheir*. —
 4. B, C : *cercher*. — 5. A, D : *recteurs*. — 6. A, D : *feront*.
 — 7. Voy. ci-dessus, p. 43.

8. A, D : *fraxeront*; B : *scaxeront*. — 9. B, C : *Sei-
 gneurs*. — 10. B, C : *et boyaulx*. — 11. B : *Bourgeois ail-
 leront*. — 12. A : *leur*. — 13. B, C, D : *laboureux*.

PRONOSTICATION NOUVELLE. 163

Mais ceulx qui gagneront à eulx 335
 Ne verront jamais Dieu en face.

Marchans presteront à usure
 A ces bonnes gens de village,
 Et puis Dieu sache quel ¹ mesure,
 Quel poix il ² font et quel aulnage. 340

Se nous avonz marché de bledz ³,
 De formens, [puis] d'avoïne et d'orge,
 Les usuriers sont troublez
 Tant qu'ilz se pendront par la gorge.

D'ypocrites sera ⁴ bien peu, 345
 Ainsi comme on peult presumer;
 Gaires ⁵ de gens n'aymeront ⁶ Dieu,
 Ne ne feront semblant de l'aymer.

On peult bien les paintres envoyer
 A l'esbat, sans plus les contraindre 350
 D'ouvrer ne de couleurs broyer :
 Le Monde est achevé de paindre ⁷.

Imagiers, broudeurs ⁸, tapissiers
 Et aultres subtilz mecaniques,
 Orfèvres, imprimeurs, verriers 355
 Seront ceste année fantastiques.

1. B, c : *quelle*; D : *qu'el*. — 2. B, c : *ilz*. — 3. B : *blé*.
 — 4. B : *seeont*; c : *seront*. — 5. B, c : *Car guères*. —
 6. B : *ynameront*. — 7. Ce dernier vers est le refrain
 d'une ballade qui termine le poème satirique intitulé : *Le
 Monde qu'on achève de paindre*. On verra plus loin que ce
 poème fut composé en 1522, et que l'auteur et l'imprimeur
 furent jetés en prison. L'allusion que nous venons de relever
 permet de croire que la *Pronostication* a été composée vers
 1525. La *Prenostication* de Jehan d'Abundance, que nous
 croyons imitée de celle-ci, reproduit ce vers avec un léger
 changement. Voy. t. VIII, p. 341, v. 2. — 8. B, c : *bro-
 deurs*.

On aura marché ceste année
De noix trop plus qu'on eut pieça,
Car chascun dit à la vollée :
Celuy qui a femme ¹ noise a. 360

Je congnoys par mes astralabes
Que, se ² terre produict grant fruit,
En Lymosin aura des raves ³,
De quoy il sortira grant bruyt.

Nous aurons des fleurs cest ⁴ esté 365
Plus que les années passées ;
Sur tous sera grant quantité
De soussis ⁵ et menues pensées.

Les choulx et poreaux auront vente,
Car ilz sont bons quant ilz sont cuytz, 370
Mais sur toutes herbes la mente ⁶
Aura le bruyt par le pays.

Mignons, de biens dissipateurs,
Emprunteront à millions,
Puis payeront leurs crediteurs 375
De respis et de cessions ⁷.

Cest an ⁸, selon les astrologues,
L'ung vaudra l'autre, se il se vent :
Ung apoticaire sans drogues,
Ou ung tresorier sans argent. 380

Et ung cousturier sans aiguille ⁹,

1. B : qui femme *a*; C : qui femma *a*. — 2. D : *si*. —
3. A, D : *raves*. Voy. sur la « denrée de Limoges, » t. XI,
pp. 289, 376. de ce *Recueil*. — 4. A : *ceste*. — 5. C :
soussies. — 6. La mençerie, le mensonge. — 7. Cf. t. XI,
p. 54. — 8. B, C : *sur*. — 9. C : *esguille*.

PRONOSTICATION NOUVELLE. 165

Combien qu'a fil à l'abandon ¹,
 Vaudra autant comme une fille
 Qui est belle et n'a point de con.

Supposé que ² ne soit bissexe, 385
 La reigle jamais ne faudroit
 Que femme n'aye mauvaïse teste
 Pour tencer à tort ou à droict.

Il doibt advenir de grans ³ choses,
 Mais, pour le present, je proteste 390
 Ne faire postilles, ne gloses;
 Arrester je me vueil au texte.

Car s'il doibt plouver ⁴ ou venter,
 Terre trembler, faire tempestes,
 Tout pourra réabiler 395
 Celluy qui a faict les planettes.

Les Quatre Ventz auront discord,
 Car l'un doibt souffler par derrière;
 L'autre ⁵ procédera d'ung ord,
 Desinant fataille matière ⁶; 400

Le tiers viendra, comme je ⁷ croy,
 D'Angleterre ou de la frontière;
 L'autre sera vent de l'aunoy
 Qui souffle au cul de ⁸ la bergière ⁹.

Des Complexions.

S'il advient que le colerique 405

1. B : qu'aye fil à bandon; c : qu'aye fille à bandon.

— 2. B : qu'i; c : qu'il. — 3. A : grant; D : grand'. —

4. D : plover.

5. B, c : Et l'autre. — 6. B, c : Designant fatelle ma-

tière; D : fatale. — 7. Je manque dans c. — 8. B, c : d.

— 9. Voy. sur les Quatre Vents, t. XI, p. 371.

Soit cest an sans estre yreux,
Le sanguin sera frenatique ¹
Et ne pourra estre joyeux.

D'autre part, se le fleumatique
Esmeut questions et debatz, 410
Je croy que le melancolique
Ne cessera de faire esbatz.

De l'Année en général.

L'année generalement,
S'elle est bonne, il pourra bien estre ;
Nul ne le ² sçait parfaitement, 415
Fors que Dieu qui en est ³ le maistre.

S'il y a brouée ou frimatx,
Qui nuyse aux hommes et aux femmes,
Deprions tous pour noz ⁴ climatz :
Charité commence à soy mesmes. 420

Tout yra bien, comme je pense ;
Mais, s'il debvoit mal advenir,
Jesus revoque sa ⁵ sentence
Et nous vueille en santé tenir.

S'il y a rien mal ordonné 425
Au traicté dont est ⁶ question,
Qu'il soit à l'acteur pardonné
Avec douce correction.

Explicit ⁷,

1. D : *frenetique*. — 2. Le manque dans B et dans C.
— 3. En manque dans A ; est manque dans C. — 4. A :
notz. — 5. C : *la*. — 6. C : *il est*. — 7. B, C : *Finis*.

Dicté
pour metre ès Heures de quelque dame ¹.

De ma maistresse suis mal dicte;
Je ne sers ² que de contenance; 430
Qui me trouvera, je l'en quitte,
En deschargeant sa conscience.

Il a la conscience bien
Le cueur aussi bien plain d'or-
Qui pour ce ³ monde qui si peu } dure. 435
Pert Paradis qui tousjours

Finis ⁴.

1. Ce *dieté* manque dans B et dans c. — 2. A : *serf.* —
3. A, D : *se.* — 4. D : *Fin.*





*La Prenostication
de maistre Albert Songcreux, Bisscain.*

Voici la description bibliographique de cette pièce :

La prenostication de maistre // Albert songcreux bisscain. — *Finis. S. l. n. d.* [Paris, vers 1527], in-8 goth. de 4 ff. de 46 lignes à la page pleine, impr. en lettres de forme, sans sign.

Au titre, un bois grossier représentant un sot qui porte le capuchon à oreilles d'âne, et qui tient à la main une marotte. — Le v^o du dernier f. est occupé par un bois, également fort grossier, qui représente une sphère surmontée d'une croix. Cette sphère est divisée horizontalement par une ligne qui figure l'équateur; l'hémisphère inférieur contient des lièvres et des poissons; l'hémisphère supérieur est divisé lui-même en deux parties par une ligne verticale : à droite, est placé un pampre; à gauche, sont des épis, près desquels des sacs entr'ouverts laissent échapper des pièces de monnaie. La sphère est placée dans un encadrement rectangulaire, et les angles restés vides sont remplis : en haut par le soleil et par la lune; en bas, par deux sacs d'argent entr'ouverts.

Cette figure représente « le Monde qui n'a rien

perdu » ; elle a dû être composée et gravée pour un petit poème écrit en 1522, et dont on trouvera plus loin le texte. Comme nous savons que la pièce en question a été imprimée à Paris, il n'est pas douteux que la *Prenostication* ne sorte également des presses parisiennes.

Le seul exemplaire connu de ce volume a successivement appartenu au duc de La Vallière (Catal. de Bure, n° 1838), à M. A. Bertin (n° 1349), à M. de Clinchamp (n° 540), à M. Solar (n° 1121) et à M. Double (n° 96) ; il fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. le duc d'Aumale.

Il a été fait, en 1861, par le procédé Pilinski, une reproduction en fac-simile de cette pièce tirée à 104 exemplaires, dont 4 sur papier ancien, et précédée d'une préface par M. Paul Lacroix.

L'exemplaire que nous venons de décrire porte, au bas du titre, les mots suivants tracés d'une écriture fort ancienne : *Proclamatum mense decembri 1527*. Le Duchat, M. Brunet et M. Lacroix ont adopté cette date comme la date authentique du poème ; elle paraît d'ailleurs confirmée par une allusion à la reprise de Théroouane que contiennent les vers 325 et suiv.

Rabelais a certainement en vue notre *Prenostication*, quand il cite, dans le Catalogue des livres de l'Abbaye de Saint-Victor, la *Pronosticatio quæ incipit : Sylvii Triquebille, balata per M. N.¹ Songecruyson²* ; nous

1. C'est-à-dire : *per Magistrum Nostrum*.

2. Le Duchat croit à tort reconnaître une allusion à la *Prenostication de Songecreux* dans un passage de l'*Apolo-gie pour Hérodote* (t. II, p. 301). La « Prognostication de la venue de Bon Temps, » dont parle Henri Estienne, n'est autre que la pièce intitulée : *Les Moyens très utiles et nécessaires pour rendre le Monde paisible et faire en brief revenir le Bon Temps* (t. IV, pp. 133-150 de ce *Recueil*). Il est facile de s'en convaincre en lisant l'analyse qu'Henri Estienne donne du poème.

croys même qu'il l'a partiellement imitée dans sa *Pantagrueline Pronostication* (voy. ci-après, p. 191). Dans un autre passage (liv. I, ch. XX), Rabelais cite encore le nom de Songecreux : « veu qu'il [le sophiste] leurs avoit donné de passetemps, et plus fait rire que n'eust Songecreux ». Mais ce qui a surtout fait connaître Songecreux, c'est le recueil de poésies morales publié en 1529 sous le titre de : *Contredictz de Songecreux*, et que l'on a voulu attribuer à Gringore. Cette attribution, trop facilement admise par Goujet et par les autres bibliographes, repose sur une appréciation erronée de La Monnoye. Il existe, en effet, un document authentique qui nous fait connaître le véritable nom du personnage qui prit le pseudonyme de Songecreux. Un acquit au comptant de l'année 1534 (Arch. nat., J. 961 ; n° 8, cah. 226), mentionne un paiement fait « à Jehan de l'Espine du Pontalletz, dict Songecreux, qui a par cy-devant suivy ledict seigneur [le Roy] avec sa bendé et joué plusieurs farces devant luy, pour son plaisir et récréation. » Le véritable Songecreux n'est donc pas Gringore, mais bien le célèbre acteur dont ont parlé Gringore (éd. Montaiglon et d'Héricault, t. I, p. 207), Marot (éd. Jannet, t. I, p. 187), Des Périers (éd. L. Lacour, t. II, pp. 133-139), Du Verdier (éd. Rigoley de Juvigny, t. II, p. 502 et suiv.)¹, et que Rabelais a certainement en vue dans le second passage rapporté ci-dessus. La pièce authentique dont nous parlons fut publiée pour la première fois, en 1835, par MM. Cimber et Danjou, mais elle passa inaperçue, et M. Lacour a pu la citer dans son édition de Des Périers comme une découverte personnelle².

1. Nous avons parlé dans notre t. XI, p. 250, d'une arrestation de Jehan du Pont-Alais, opérée en 1516.

2. M. Lacroix (p. 6 de sa *Préface*) attribue les *Contredictz de Songecreux* à Gringore; plus loin, au contraire, il paraît vouloir distinguer Gringore, qui porta le titre de « Mère Sotte », de Songecreux, qui s'intitule « Prince des

Mais, si le nom de Songecreux était le nom de théâtre de Jehan du Pont-Alais, si cet acteur est le véritable auteur des *Contredictz*, doit-on lui attribuer également notre *Prenostication*? Nous ne le pensons pas. Jehan de l'Espine était parisien, ou du moins il s'était, dès sa jeunesse, établi à Paris, et son premier surnom de Pont-Alais était essentiellement parisien; or, l'auteur inconnu de la *Prenostication* est originaire du nord de la France.

Après Paris, qu'il ne pouvait guère se dispenser de citer, les villes auxquelles se rapportent ses prédictions facétieuses sont Rouen, Dieppe, Amiens, Abbeville, Louvain, Anvers, Théroouane, Bethune, Saint-Omer, Aire. Son langage, hérissé de formes dialectiques appartenant à la Picardie et à la Normandie, permet de penser qu'il était né sur les confins de ces deux provinces. Nous avons eu soin de relever ces formes normandes et picardes dans les notes que nous avons jointes au texte.

La *Bibliothèque française* de La Croix du Maine (éd. Rigoley de Juvigny, t. II, p. 339) contient un article qui se rapporte peut-être à notre *Prenostication*: « PREEL. Il a escrit et composé en rithme française une Prognostication, laquelle contient une représentation des sotz astrologues, imprimée l'an 1527. » La date de cette pièce et le titre que lui donne la Croix du Maine se rapportent assez bien à la facétie de Songecreux. Quel était ce poète du nom de Preel? L'auteur de la *Bibliothèque française* ne le connaissait guère, puisqu'il ignorait son prénom, et ne cite de lui aucun autre ouvrage. Nous avouons qu'il nous a été impossible d'en retrouver la trace.

Sotz » en tête de la seconde édition des *Contredictz*. En tout cas, le savant bibliophile se trompe en disant que l'on doit rendre « sans hésitation » à Songecreux l'*Epistre de Cleriande la Romaine à Reginus*, poème qui est l'œuvre de Macé de Villebresme. Cf. t. X, p. 127.

*La Prenostication
de maistre Albert Songcreux, Bisscain.*

La science de astronomie
On voit en maintz lieux contempner
De plusieurs asnes, qui n'ont mye
Sens assez pour eulx gouverner;

Mais, pour reprimer cest horreur, 5
Qui est plain de deusion,
J'ay fabriqué sans quelque erreur
Cette Prenostication.

Du Seigneur de ceste année.

Donc, pour commencer la matière,
Que je pretens à terminer, 10
Premier convient que je profère
Quel planette pourra régner.

Sept en y a en sept cieulx mises,
Dont la Lune est la première,
Puis Mercure en diverses guyses 15
Au second ciel donne lumière.

Le tiers ciel Venus illumine,
Qui sur tous amans a puissance,
Et au quart le Soleil domine,
Qui fait croistre toute substance. 20

Au cinquiesme, par droict divin,
Est le fier Mars, plain de malice,
Et Jupiter, doulx et begnin,
Au siziesme tient son police.

Au septiesme tient son empire, 25
Saturne, le rude villain,

Qui de tous les sept est le pire
Pour confondre le genre ¹ humain.

[Et] par dessus ces sept planettes
Les estoilles y ont leur lieu, . 30
Qui tousjours sont clères et nettes,
Donnant connoissance de Dieu.

Le Zodiac a douze signes
Par où le Soleil en l'an passe,
Mais la Lune, ces lieulx insignes, 35
Par cours, en ung moys les compasse.

Ces deux planettes prenommées
Regneront et feront leur tour,
Selon que elles sont ordonnées,
Une de nuyt, l'autre de jour. 40

Et, par dessus les deux planettes,
Le Seigneur de l'an règnera,
Qui conduyra ses besongnettes
Le mieulx que faire ce ² pourra.

Pour bien ceste matière entendre, 45
Chascun retienne cet escript,
Et qui plus veult des lieux comprendre
Voyse parler au Saint Esperit.

De la disposition de l'Année en particulier.

Quatre saisons moult différentes,
Le monde en cest an passera; 50
Les deulx luy seront excellentes,
Mais les [deulx] aultres il craindra.

1. Imp. : *genre*.

2. Imp. : *Se*.

L'Esté sera de chault solstice,
 Plaisant à toute créature,
 Mais l'Yver fera l'homme nice, 55
 Car il est froit de sa nature.

Le Printemps, par sa grant nature,
 Feuilles, fleurs et fruictz produyra,
 Mais Autompne, à mal resolu,
 Feuilles et arbres destruyra. 60

De la disposition de l'Yver.

De Yver ferons le premier membre,
 Pour nostre faict mieulx commenter,
 Lequel tient le moys de Décembre,
 De Janvier, aussi de Février.

L'Yver tesmoigne par ses ¹ bulles 65
 Que aucans, cheminant par usage,
 Auront aux deux tallons les mulles ²,
 Et souvent le vent au visaige.

Se donra neige ³ et pluveries ⁴
 Et br[u]ynes par tant de foyz 70
 Que au nez en pendra les rouppies,
 Et les pinssons au bout des doys.

En ceste saison faict bon estre
 Sortis ⁵ de viande notable,
 En la maison assis en l'estre ⁶, 75
 Doz au feu, la panse à la table.

1. Imp. : *ces*. — 2. Engelures. — 3. Imp. : *neiges*.
 — 4. Plus loin, v. 114, le poète emploie également la
 forme *pluvoir* pour *pleuvoir*. — 5. Fournis, lat. *sortitus*.
 — 6. Atre, foyer. Scheler rattache le mot *aistre*, *estre*,
astre au bas-lat. *astricus*, qui signifie « carrelé », et qui
 a donné aussi le v.-h.-all. *astrih* et le h.-all. mod. *estrich*.

De la disposition du Printemps.

Le Printemps tient pour sa partie
 Mars, Avril et le joly May,
 Et fait de l'Yver departie,
 Produysant temps plaisant et gay. 80

Se Mars nous est ung peu contraire,
 En donnant souvent rude undée,
 Ce n'est que son droict ordinaire ;
 Sa saison est ainsi fondée.

Venus, en ces moys fort fertile, 85
 Esmeult des amans l'advangarde ;
 Pour tant qui femme a, filz, ou fille
 S'en face en ce temps bonne garde,

Car, se une fille d'aventure
 Se laisse en bas picquer ou poindre ¹, 90
 La playe deviendra fisture ;
 Jamais ne se pourra rejoindre.

De la disposition de l'Esté.

L'Esté Juing et Juillet maintient,
 Et le moys de Aoust autentique,
 En laquelle saison convient 95
 Faulcheurs ouvrer de leur praticque.

Adonc monstrera ses vertus
 Le Soleil tant que, à tous costez,
 Ung grant tas de gens mal vestuz
 Seront par luy reconfortez. 100

Par force de suer en paine,
 Les povres laboureurs des champs

1. Imp. : pondre.

Beuveront eue de fontaine ;
Aussi feront plusieurs marchans.

Ce temps par révolutions 105
Fera les blanches nuées noires,
Avec grandes impressions,
Causant esclitres¹ et tonnoires.

De la disposition d'Autompne.

Autompne prent² commencement 110
Au definement de l'Esté ;
Je dis particulièrement
Qu'il sera tel qu'il a esté.

Ceste saison est fort encline
A venter, pluvioir et rimer³,
Et produyre grosse bruyne 115
Que Sol ne pourra deprimer.

Par ceste saison rigoureuse
Toute verdeur appalyra
Et la substance vertueuse
Venant de terre périra. 120

En Autompne, aprez la Septembre,
Les bouchiers comme loupz raviz,
Au môys d'Octobre et de Novembre,
Feront juste guerre aux brebis.

1. *Esclitre*, éclair. Voy. Hécart, *Dictionn. rouchi*, p. 168.
— 2. Imp. : *Autompne* prent son. — 3. *Rimer* a le sens de « geler blanc » dans les patois de la Normandie et de la Picardie. Voy. Le Hélicher, *Hist. et Gloss. du normand*, t. III, III, p. 60 ; Decorde, *Dictionn. du patois du pays de Bray*, p. 120 ; Corblet, *Gloss. du patois picard*, p. 551. Le substantif *rime*, gelée blanche, qui se trouve au v. 393, se rattache au dan. *rîm*, haut-all. *rime* (frimas).

*De la disposition de l'Année en general
et de l'estat du Commun Peuple.*

Le Nombre d'or de ceste année 125
Est au coffre des riches gens,
Mais du bissexté¹ est assenée²
La maison des indigens³.

Plusieurs, par confesser leur cas,
En cest an mengeront leur père, 130
Pour faire gracieux repas
Dedans le ventre de leur mère.

Tenèbres auront sur la terre
Quant le Soleil couché sera,
Se la Lune ne nous esclère, 135
Tant que au matin retournera.

Et ci auront eclipse de Lune,
Selon le temps où je estude,
Mais encore plus de pécune,
Qui sera grieve maladie. 140

Nous aurons, ainsi que je cuyde,
Chascun moys ung jour Lune pleine,
Mais nous aurons la bourse vuide
Chascun moys plus de une sepmaine.

Ne sçay se nous aurons pécune 145
Quant la nostre auront despensée,
Mais nous aurons nouvelle Lune
Quant la vielle sera passée.

1. Le *bissexté* est le jour intercalaire qui s'ajoute au mois de février dans les années bissextiles. — 2. Imp. : *assence*. — 3. Le poète veut dire que l'année semblera plus longue aux pauvres qu'aux riches. On remarquera que le dernier vers est faux.

D'or et d'argent aurons assés .
 Moyennant que Dieu nous pourvoye, 150
 Car ces vieulx tresors amassez
 Sont tous mis hors de nostre voye.

Pain assez en ce territoire
 Auront, s'il plaist au Roy divin,
 Mais en Flandres, pour ce tempore¹, 155
 Il n'y croistra [ne] pain ne vin.

Se nous avons petitement
 Du vin des vinobles de France,
 Nous aurons assez largement
 Brasseurs de vins et de cervoyses. 160

Vin de Beaulne [et] vin d'Auxerre,
 Vin d'Allemagne et vin de France
 Feront trébucher gens par terre
 Et endurer griefve souffrance.

Vin bastard², rosette, ypcras, 165
 Rommenie³ et aultres bons vins,
 Avec morceaulx frians et grans,
 Seront bons pour boire au matin.

Assez aurons d'epicerie,
 Se faire en voulons pourvoyance, 170
 Mais elle nous sera poysée [sic]
 Par juste poix en la balance.

1. Le Héricher (*Hist. et Gloss. du normand*, t. III, p. 641) cite les formes normandes *tempoire* (temps) et *tempore* (à temps).

2. Voy. t. IV, p. 134; VI, p. 236; XI, p. 48. Voy. aussi Du Cange, éd. Didot, t. VI, p. 842, et une note ajoutée aux *Œuvres de Gringore*, t. I, p. 253. — 3. Voy. t. I, p. 15; V, p. 102; VI, p. 236; XI, p. 48.

Fourment, seigle, febves et poys,
 Avoynes, porées, naveaulx,
 Aulx et oignons, raves et poys, 175
 Se Dieu plaist, seront assez beaulx.

Pommes, poires, prunes, cerises,
 Pesches, raisins, dorions¹, flans
 Seront par femmes bien requises,
 Mais encore plus des enfans. 180

Beurre, laict, marons, œufz, fromage
 Et tout ce que en mesnaige fault,
 Se il n'en est beaucoup au vilaige,
 Plusieurs en auront grant default.

Poussins, chappons, oyes, pigeons, 185
 Lièvres en broches estendus,
 Grues, bitardes² et cochons
 A plusieurs seront cher vendus.

Cognins, faisans, cocus et huppés,
 Mauvais³, beccasses et moyssons⁴ 190
 Seront agrippez par leurs cruppés
 De tendeurs⁵ en maintes façons.

1. *Dorion* désigne probablement un fruit (poire ou pomme) entouré de pâte et cuit au four. *Decorde (Dictionn. du patois du pays de Bray, p. 72)* donne au mot *dorer* le sens de « étendre une pâte quelconque sur un objet. » L'espèce de pâtisserie dont nous parlons s'appelle le plus souvent un *boulot*, mais on lui donne en Normandie, au Havre notamment, le nom de *douillon*, ou plutôt *douyon*.

2. *Outardes*. — 3. *Mauvis*, alouette. En rouchi, *mauviar* est le nom du merle. — 4. *Moineaux*. *Voy. Duméril, Dictionn. du patois norm., p. 157.* — 5. *Tendeux* est le nom générique pour « oiseleur » dans le patois rouchi (*Hécart, p. 449*).

Pour plus accroistre leur lignée,
 Plusieurs femmes espouseront,
 Mais telz en prendront par folie 195
 Qu'aprez ilz s'en repentiront.

Divers accordz en melodie
 Se feront par esbatemens,
 Mais il n'est accord, quoy qu'on die,
 Plaisant que des bas instrumens. 200

Pour cuyr à poil prest à housser
 Plusieurs feront de gros banquetz,
 Mais, par force de desbourcer,
 Rabesseront leurs grans caquetz,
 Car les pastez et tartelletes 205

Et les vins frians et agus,
 Qu'on despend avec ces filletes,
 Font trotter les gallans tous nudz.

Le jeu des dez fort detestable
 Sera cest an vituperé, 210
 Mais nonobstant le jeu de table
 Sera grandement désiré.

Je treuve escript¹ où j'estudie²
 Que ceulx qui ont douleur de rains,
 Ou quelque estrange maladie, 215
 Que aprèz la mort ilz seront sains.

Jongleurs, esproveurs de triacle,
 Et aultres inventeurs de bourdes
 Tendront en maint lieu leur pinacle³,
 Pour attraper cousins et lourdes. 220

1. Imp. : *en escript*. — 2. Imp. : *j'estubie*.

3. Hécard (*Dictionn. rouchi*, p. 352) donne au mot *pinaque* le sens de « lieu malpropre et en désordre ».

Saturne met ses ascendans
 Envers Mars, lequel point enhorte¹
 Que au monde plusieurs maux de dans
 Adviendront, donc je m'en deporté.

Mars nous demontre par ses² signes 225
 Que plusieurs gens de vie salle,
 Ainsi que yvrongnes et hoguines³,
 Combastront d'estoc et de taille.

Par Mars, procureurs, advocatz,
 Innocens fourrez de malice, 230
 Gagneront salutz et ducatz,
 Aussi bien au povre que au riche.

Guerre auront, par faulte de paix,
 Chatz contre ratz, et telle envie
 Que l'acord n'y sera jamais, 235
 Dont plusieurs en perdront la vie.

La conjunction de Venus
 Sera cause, comme il me semble,
 Que aux estuves yront tous nudz
 Femmes et hommes tous ensemble. 240

Parquoy maintz houliers⁴ et ribaulx,

1. C'est-à-dire : point qui nous montre que, etc. —
 2. Imp. : ces. — 3. Nous ne trouvons pas dans nos glos-
 saires le mot *hoguin*, *e*, mais Corblet (*Gloss. du patois
 picard*, p. 443) cite le mot *Hoguineurs*, « débauchés ;
 sobriquet des habitants d'Arras », et le verbe *hoguigner*,
 « fâcher ». Hécard enregistre le subst. *hogeneries*, « mau-
 vaises actions, privautés prises avec les femmes contre leur
 gré », et le verbe *hoguiner*, « tourmenter, violer ».

4. *Houlier* signifie « débauché », ou « agent de dé-
 bauche » en breton et en normand. MM. Duméril (*Dic-
 tionn. du patois normand*, p. 135) citent le passage sui-
 vant des *Mémoires* de Du Clercq (l. IV, ch. 42) : « La
 principale cause de sa mort fust pour sa male renommée

Pour acomplir leurs destinées,
En tavernes et [en] bordeaulx
Feront fumer les cheminées.

Maintes femmes sont souz les cieulx 245
Lesquelles auront si diverse
Au cul passion, qu'en maintz lieulx
Trebucheront à la renverse.

Mais à ceste conjunction
En plusieurs lieux, trous et cavernes, 250
Donneront opposition
Saphis¹ de culz et de tavernes.

Si grant mortalité règnera²
Sus beufz, sus vachez et pourceaulx
Qu'en plusieurs lieulx on les verra 255
Mors estenduz par grans monceaulx.

Vous, marchans, qui maintz pas marchez,
Cuidans gagner par vostre stille,
Vous trouverez les grans marchans
En Cambré, en Arras et Lisle. 260

Gens joyeux feront par esbatz
Sotties de maintes manière ;
Alors règneront les cabas³,
Dont les figes seront bien chières.

qu'il avoit d'estre noisieux, ivrogne, *houiller* et compositeur de gens. » Ils font également remarquer que *Houlerie* est le nom du personnage qui provoque au mal dans la morale de *Bien-Advisé et Mal-Advisé*.

1. Cotgrave dit que le mot *saphir* désigne les boutons ou bourgeons de la face.

2. Comme Pierre de la Vacherie et comme l'auteur de la *Pronostication nouvelle*, le poète ne compte le mot *règnera* que pour deux syllabes. Cf. ci-dessus, p. 56 et 147.

3. *Cabas* signifie un panier où l'on met des figes, mais

DE SONGECREUX.	183
Les prestres gaigneront leur vie A chanter, foulons en foulant, Et les cordiers, je vous affie, La gaigneront en recullant ¹ .	265
Par villes, par champs, par chemins, Jurez, sergens et gens d'église Seront de chasser bien enclins, Mais encore plus à la prinse.	270
Quant vous vous levez ou couchez, Soit jour ou nuyt, je vous exhorte Que de la main vous vous signez, Que le Dyable ne vous emporte.	275
<i>De l'estat d'aulcuns princes, et premier du très chrestien Roy de France.</i>	
Le très chrestien Roy de France, Cest an ci ² bien se portera, Et croyez, sans quelque doubtance, Que, tant qu'il vive, il ne mourra.	280
<i>Du Roy des Rommains.</i>	
Se le noble Roy des Rommains Peult conquerer par son arroy Toult le monde, à toult le moins De Hierusalem sera roy.	
<i>Du Roy d'Angleterre.</i>	
Se le noble Roy d'Angleterre Veult de ses limittes naiger	285

il a aussi, particulièrement en Normandie, le sens de « tromperie ». Cf. t. V, p. 103; IX, p. 70.

1. Les cordiers filent les cordes, en marchant à reculons.
2. Imp. : *si*.

Pour venir en quelque aultre¹ terre,
De noyer sera en dangier.

*De aulcunes villes en particulier,
et premièrement de Paris.*

Le cours du ciel promect régner
A Paris telle maladie, 290
Que saine² se pourra trouver,
Pour cest an, la moindre partie.

Ainsi on verra régner
Les mulles³ en toutes saisons,
Dont enfans se doivent garder 295
D'en estre prins par les tallons.

De la ville de Rouen.

Ceux de Rouen prospèreront
Assez bien, mais je vous assure
Que les femmes y gaigneront
En aucun temps les dens desseure⁴. 300

De la ville de Dieppe.

Ceux de Dieppe se mettront,
Cest an, en dangier de perir
Par aucuns que en mer prendront,
Que sans pitié feront mourir.

1. Imp. : *aultte*. — 2. On remarquera le jeu de mots sur la Seine. — 3. Voy. ci-dessus, p. 174, v. 67. — 4. La forme *desseurer* pour *desserrer* appartient au patois picard (voy. Corblet, p. 368; cf. en rouchi *desseuraige*, cité par Hécart, p. 154). — Il faut voir dans cette strophe une allusion à la chute des dents déterminée par les périostites, les caries et les nécroses des maxillaires se produisant à la suite de la maladie spécifique pour laquelle Rouen était renommé (voy. le proverbe cité t. IV, p. 219; cf. outre t. IV, pp. 257 et 258; V, p. 116).

DE SONGECREUX. 185

De la noble cité d'Amiens.

Quant aux villes de Picardie 305

Mais plusieurs, par mener frerie,
Souvent y beuveront goudall².

Quoy que Saturne signifie
En Amiens estre des loyaulx, 310
Aulcuns laboureurs, quoy qu'on die,
Y pourront bien trouver des faulx.

De la ville de Abeville.

Raves, navetz, blanche porée³
Se vendront bien en Abbeville,
Mais tous les jours auront marée 315
Mains coquetz en ycelle ville.

De la ville de Louvain.

De monstrier toute la science
Louvain se voudra entremectre
A ceulx qui auront pascience,
Faisant d'un aprentis ung maistre. 320

De la ville d'Anvers.

En Anvers assez nous auroñs
Grans consors et bagues parées⁴,

1. Ce vers manque dans l'imp. — 2. *Goudale*, ou *godale*, petite bière (Hécart, *Dictionn. rouchi*, p. 232). Cf. t. I, pp. 76 et 319. — 3. Sorte de soupe aux herbes dont il a été souvent question dans ce recueil. Voy. t. II, p. 126; IV, p. 280; XI, p. 354. Le *Dict. des Pays* nous apprend que les bonnes porées sont celles d'Arras (voy. t. V, p. 107).

4. La foire d'Anvers, célèbre pendant le moyen-âge et au xvi^e siècle, attirait un grand concours de population.

Car, plus que en deça les mons,
Il y arrivent par carrées ¹.

De la ville de Théroouenne.

Théroouenne est par sa fortune 325
Maintenant assez debonnaire ²;
Très rude a esté à Bethume,
A Saint Omer et à ceulz d'Aire.

Cest almanach très veritable
[Si] fut fait au bout de la table. 330

Almanach fait et composé
De la science examinée
De ung docteur de sens deposé,
Passé dessoubz la cheminée.

Je treuve escript par plusieurs foyz 335
Que les docteurs sont consentans,
..... 3
Comme on a fait passé cent ans.

Conjunctions.

Par les grandes conjunctions
Qui se feront en mariage, 340
Verrés trotter les marmions ⁴
Tant que nul n'en vit de son aage.

1. *Carrée*, forme picarde pour « charretée ». — 2. Théroouane, pris par les Anglais en 1513, revint à la France en 1527. Tel est probablement l'événement heureux dont le poète félicite la ville.

3. Ce vers manque dans l'imp. — 4. Sans doute le même mot que *marmot*.

Oppositions.

De ce l'opposite on verroit
 Par guerre et aussi par famine,
 Ou se mortalité regnoit, 345
 Qui est pugnition divine.

Les Jours.

Au calendrier estudier
 Chascun peult, selon sa demaine ¹,
 Et par ce point, sans varier,
 Trouve sept jours en la sepmaine. 350

Heures et Minutes.

Se par nuyt les heures quérez,
 Montez hault jusques à l'orloge;
 Par jour au cadran les verrez
 Et les minutes à l'orloge.

Pour seigner des mains.

Tous saiges et insipiens 355
 Saigner de la main admonneste,
 De paour des inconvéniens;
 La coustume est belle et honneste.

Pour seigner des piedz.

Je puis assez bien tesmoigner,
 Ainsi que docteur diligent, 360
 Qu'il s'en faict bon faire seigner
 Quant le barbier est sans argent.

1. Hécard, p. 151, cite l'expression *avoir del demeine*, « avoir de la langue, du babil, de l'arrogance », mais le sens paraît être ici celui de « fantaisie ».

Pour prendre médecine laxative.

De laxative médecine
 Peult user celuy sans regret,
 Lequel voit que sa vie fine 365
 Par faulte d'aller au retraits.

Pour estuver et baigner.

En cest an faict bon aux estuves
 Pour femme, ou fille ou chambrière,
 Qui laver veult en baingz ou cuves
 L'ordure devant et desrière. 370

Pour fumer et planter.

Les jours pour fumer et planter,
 Je les ordonne de bon cueur,
 Tant pour coupper que pour enter,
 A l'appetit du laboureur.

Des Festes mobiles.

Pour ce que les festes mobiles 375
 Ne ont point de scituation,
 J'ay composé ces vers habilles
 Pour donner introduction.

Du Nombre d'or.

L'autrier, en passant, me souvint
 Que le nombre d'or de l'année 380
 Est mis au nombre dessoubz vingt,
 Comme estoit l'année passée.

De la Lettre dominicale.

De la lettre dominicale
 Clercz scevent, comme presupose,

DE SONGECREUX. 189
 Que c'est une mute ou vocale¹; 385
 Ce ne diray² riens aultre chose.

De l'Intervalle.

Railars, mocqu[eu]rs adulateurs³,
 Rusez, pansars à grosse dalle,
 Feront comme cavilateurs :
 Aux simples plusieurs intervalles. 390

De la Septuagésime.

Tousjours la Septuagésime
 Approche environ le printemps ;
 En ce temps neige, pluye ou rime⁴
 Comme il a fait passé maintz ans.

Du Karesme.

J'ay leu une hystoire dorée, 395
 Où recite frère Richard
 Que Karesme faict son entrée
 L'endemain du jour Saint Pansart.

Du terme de Karesme.

De ce jour, comme puis entendre,
 Jusques à Pasques inclusivement, 400
 Six sepmaines on peult comprendre
 Et quatre jours entièrement.

De Pasques.

Aux praticans ceste science
 Vueil dénoncer, comme hardy,
 Que nous aurons Pasques au Dimenche, 405
 Ensuyvant ce bon Vendredy.

1. Une consonne ou une voyelle. — 2. Je ne diray ? —
 3. Imp. : et adulateurs. — 4. Gelée blanche. Voy. ci-dessus,
 v. 104.

Des Rogations.

Pour faire les processions,
 Et rendre à Dieu graces haultaines,
 Nous aurons les Rogations,
 Du jour de Pasques en cinq semaines. 410

De l'Ascension.

Qui bien comptera sur ces doys,
 Il trouvera, sans fixation,
 Après Pasques vingt jours deux fois,
 Par un jeudy, l'Ascension.

De Penthecoustes.

Sept semaines sont, somme toute, 415
 Ont esté et seront tousjours
 De Pasque jusque à Penthecouste
 Et de l'Ascension dix jours.

De la Trinité.

Son octave est la Trinité,
 Et sera annuellement; 420
 Jeudi après, en vérité,
 Il est le jour du Sacrement.

Des Adventz.

A trois jours près de Saint Andrieu
 Metrons nos plumes ès avens,
 Noel crians en sacré lieu, 425
 Faisans grand bruye de petis vens.

Entre vous, reddurs¹ fantastiques,

1. *Reddur* est sans doute le même mot que *reideur* enregistré par M. Corblet à côté de *reider*, « être engoué de, être amateur de, faire collection de », et de *reiderie*,

Sachez de vostre auctorité
 Que plusieurs aultres triqueniques ¹
 Je laisse à cause de briefveté. 430

Ceste Prenostication
 Chacun entende comme il peult,
 Car je dis, pour conclusion,
 Qu'il fera beau temps s'il ne pleut.

Ung galant qui n'est guère abille, 435
 Legier d'esperit comme une enclume,
 A de sens rude et imbécille
 Composé ce petit volume,

Lequel très humblement supplie,
 Que en gré prenés soit bien ou mal, 440
 Car touchant l'art d'astrologie
 Il s'i entend comme ung cheval.

Finis.

La *Pantagrueline Prognostication* qui parut pour la première fois en 1533, et qui doit être, par conséquent, postérieure aux petits poèmes que nous venons de reproduire, présente avec ces deux pièces de frappantes analogies. Rabelais a connu l'œuvre de ses devanciers (nous avons vu ci-dessus, p. 169, qu'il cite expressément la *Prenostication de Songecreux*), et il leur a emprunté plusieurs de ses traits satiriques.

« engouement pour certaines choses; manie de collectionner certains objets ». — 1. *Triqueniques* a, en rouchi, le sens de « bagatelles, frivolités » (Hécart); MM. Duméril donnent à ce mot, d'après Cotgrave et Trévoux, le sens de « querelle de peu d'importance. »

Voici quelques passages de la *Pantagruéline Prognostication*, où l'imitation nous paraît évidente.

Rabelais intitule son premier chapitre : *Du gouvernement et seigneur de ceste année*. « Ne croyez, dit-il, que ceste année y aie aultre gouverneur de l'universel monde que Dieu le créateur, etc. » ; le même titre et la même recommandation morale se trouvent au début de *Songecreux* ; la *Pronostication nouvelle* exprime, du reste, une idée semblable (voy. p. 150, v. 29-36). Ces mots du second chapitre : « Dont pour ceste année les Chancres iront de cousté, et les Cordiers à reculons », rappellent un passage de *Songecreux* (v. 268). Rabelais s'étend longuement dans son troisième chapitre sur une maladie « epidemiale », qui n'est autre que « faulte d'argent » ; la *Pronostication nouvelle* prédit aussi cette maladie (v. 221-228). La « sedition horrible entre les chatz et les ratz » dont il est parlé à la fin du même chapitre, fait l'objet d'un des quatrains de *Songecreux* (v. 233-236). Rabelais cite Albumasar (chap. IV) comme le fait l'auteur de la *Pronostication nouvelle* (v. 26) ; il emprunte à la même source (v. 269) sa facétie sur les pucelles, qui « auront en mamelles laict » (chap. V, par. 6). Quant aux mules aux talons, dont il est parlé à la fin du chapitre V, il en est question aussi bien dans la *Pronostication nouvelle* (v. 67) que dans *Songecreux* (v. 295). Il est difficile de voir dans ces passages et dans d'autres encore que nous pourrions citer, des rencontres purement fortuites.





Le Monde sans croix.

On lit dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, publié par M. Ludovic Lalanne (Paris, 1854, in-8), p. 234, le passage suivant :

« *Item*, aussi ce dict jour, vingtiesme mars, au dict an [1525], furent mis hors la Conciergerie les imprimeurs et fatistes qui avoient fait et imprimé d'aucunes choses contre l'honneur du Roy, absent de France¹, comme disans que « le Monde estoit mengé de ratz », et autres qui disoient que « le Monde est achevé de paindre », autres qui disoient que « le Monde n'a croix », autres qui disoient « qu'un rongneux gratte l'autre », autres que « [le] Monde n'a plus que frire² », et plusieurs autres choses; et furent mis hors par Monsieur de Précey, chevalier, grand reformateur des forestz, et Monsieur Fumée, maistre des requestes, commissaire à ce ordonnez par Madame³. »

1. Le texte de M. Lalanne porte : *aucuns* de France, qui nous paraît n'avoir pas de sens.

2. Lalanne : *faire*.

3. En même temps que les imprimeurs et les « fatistes » dont il est ici question, on mit « hors de prison Domp

Aucun exemplaire des pamphlets énumérés par le bourgeois parisien n'est venu jusqu'à nous ; ces pièces semblaient perdues à tout jamais, lorsque M. Georges Guiffrey, le savant éditeur des œuvres de Marot, a eu la bonne fortune d'en retrouver le texte dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale ; c'est à sa rare obligeance que nous devons d'en présenter une réimpression à nos lecteurs.

Toutes les pièces satiriques énumérées par le bourgeois parisien se retrouvent dans le manuscrit, à l'exception d'une seule : *Le Monde qui est mangé de rats*. Il est certain cependant qu'il a dû paraître un poème satirique portant ce titre. C'est à un exemplaire de ce pamphlet que Tabourot semble avoir emprunté le rébus de Picardie qu'il a inséré dans le second chapitre de ses *Bigarrures* (voy. notamment l'édition de Paris, Jean Richer, 1615, pet. in-8, f. 14, r^o). Le bois reproduit par Tabourot est conçu dans le même esprit que les figures qui ornaient chacune des pièces que nous publions ci-après, figures dont nous donnons la description d'après les miniatures du manuscrit.

Les pamphlets, dont les auteurs furent mis en liberté le 20 mars 1525, ne furent pas, comme cette date pourrait le faire croire, inspirés par la désastreuse campagne qui se termina par la prise de Pavie et par la captivité du roi ; les événements auxquels ils font allusion, la perte de Milan et de Gênes, l'attaque des Anglais et des Flamands en Picardie, etc., se rapportent à l'année 1522¹. Selon toute vraisemblance, les imprimeurs et les « fatistes » étaient donc restés en prison pendant trois ans.

Josse, docteur, moine de l'ordre de Saint Benoist, qui estoit prisonnier de par le Roy à la Conciergerie, qui avoit été mis prisonnier plus d'un an avant, parce qu'il avoit mal parlé du Roy en ses sermons et prédications qu'il faisoit à Paris et ailleurs. » Voy. le *Journal*, p. 233.

1. Voy. *Le Monde qui est crucifié*, vers 159 et 174.

Bien que les allusions historiques contenues dans nos petits poèmes soient suffisantes pour permettre d'en fixer exactement la date, elles sont peu nombreuses. Les auteurs de ces libelles se répandent surtout en lamentations générales sur la misère croissante du peuple, sur les vexations des soldats et l'augmentation des tailles. Ce qui désole surtout les pauvres gens, c'est de voir l'usage qu'on fait de leur argent :

A tout le moins, si vailleureusement
 On employoit mon argent que despiye,
 Je porterois le faiz legièrement,
 Mais tout s'en va très malheureusement.

(*Le Monde qui est crucifié*, v. 147 et suiv.)

Dans la même pièce (v. 78), on remarque une allusion transparente aux folles dépenses de Louise de Savoie, cause de tous les malheurs de la France.

Nous ignorons les noms des poètes et des imprimeurs qui furent retenus pendant deux ans sous les verrous. Cependant l'un des pamphlets, le *Monde qui n'a plus que frire*, se termine par cette mention qui nous fait connaître l'adresse du libraire coupable :

Celluy qui me achètera
 Et qui de moy de bon cueur rie,
 Au Pallais il me trouvera,
 Allant à la Chancellerie.

Une édition de Coquillart, publiée vers 1512, porte sur le titre : *On les vend à Paris en la rue neufve Nostre-Dame, à l'enseigne de l'escu de France, et au Pallays en la gallerie comme on va en la Chancellerie* (Coquillart, éd. d'Héricault, t. II, p. 342). Cette adresse était celle de la veuve Jehan Trepperel, dont le nom se trouve à la fin du volume, mais cette femme, qui resta longtemps associée à Denys Janot, paraît avoir toujours eu son principal établissement dans la rue Neufve Nostre Dame, et ne se serait sans doute pas bornée à donner son adresse au Palais.

Nous croyons plutôt que la mention qui termine *le Monde qui n'a plus que frire*, se rapporte à Jehan Longis. Lottin ne cite, il est vrai, ce libraire que sous les deux dates de 1528 et 1549, mais rien ne prouve qu'il n'ait pas commencé d'exercer quelques années plus tôt. Or, on trouve à la fin de divers volumes publiés par lui, des adresses qui rappellent celle de notre petit poème.

Les *Motz dorez de Cathon en françoys et en latin*, pour lesquels un privilège est accordé à Jehan Longis à la date du 9 février 1530 (v. s.), portent, sur le titre, l'adresse suivante :

On les vend au Palays en la Gallerie

Comme on va en la Chancellerie.

La seconde édition de *Pantagruel*, publiée, par Longis, en 1532 ou 1533, porte de même sur le titre : *On les vend au Palais à Paris en la gallerie par où on va à la Chancellerie* (voy. Brunet, t. IV, col. 1044).

Il faut croire que les libelles dont nous venons de parler exercèrent une certaine influence sur l'esprit public, car ils donnèrent lieu à une réponse d'un caractère presque officiel.

Nous avons trouvé au département des imprimés de la Bibliothèque nationale un petit poème intitulé : *la Defence contro les Emulateurs, Ennemys et Mesdisans de France*, qui est une réfutation en règle des accusations portées contre le roi, contre sa mère, contre le clergé et la noblesse. Aucun doute ne peut exister sur les circonstances dans lesquelles fut composée cette *Defence*, puisqu'elle cite en toutes lettres les titres de plusieurs de nos pièces (voy. v. 70 et 223).

Les succès militaires, que l'auteur croit pouvoir rappeler à la louange de François I^{er}, se rapportent tous à la campagne de Picardie en 1521, sauf la prise de Fontarabie, qui est de 1522, et le ravitaillement de cette même ville qui eut lieu en janvier 1523 (voy.

v. 43 et suiv.). Si le poète avait écrit plus tard, il n'aurait pas manqué de citer d'autres événements; la belle défense de Marseille et l'insuccès de Charles-Quint en Provence lui auraient fourni de nouveaux arguments à l'appui de la thèse qu'il voulait soutenir. Enfin une allusion à la politique vacillante d'Adrien VI (v. 260) permet de placer la date de la composition entre les mois de janvier et d'août 1523.

Les sept pièces qu'on va lire et la réponse, que nous y avons jointe, jettent un jour nouveau sur l'histoire de la presse politique dans l'ancienne France, et viennent heureusement compléter ce que nous avons dit dans un de nos précédents volumes (t. X, p. 309) des poètes entretenus par nos rois ou par leurs adversaires pour agir sur l'opinion publique.

Le Monde sans croix ¹.

Je suis plain de larmes
 Pour les durs alarmes
 Et les fiers vacarmes
 Que l'on fait sur moy.

1. Biblioth. nat. Mss. franç. 17527, fol. 9 [xxx], v°. — Le titre de cette pièce rappelle le refrain des *Regrets et Complaintes des Gosiers alterez* : Le pauvre monde n'a plus croix. Voy. t. VII, pp. 75-89. Nous renverrons aussi aux *Complaintes* (t. VII, p. 76) pour l'explication du mot *croix* dans le sens d'argent.

Le ms. est orné sur les marges de cinq miniatures représentant : 1° une sphère semée de larmes; 2° une femme, vêtue d'une robe rouge et d'un manteau noir doublé de bleu et coiffée d'un large chapeau rouge, que surmontent des plumes rouges, jaunes et bleues; cette femme tient de la main droite un sceptre, muni d'une croix brisée, et s'appuie, à gauche, sur une pertuisane; une banderole placée au-dessus de sa tête porte : *Tiranny*;

Faim me tend ses ¹ armes, 5
 Guerre ses allarmes,
 Et suis pour briefz termes
 Monde plain d'esmoy.

Sans croix, le Monde est du tott mys au bas;
 Guerres, noises, sedicions, debatz, 10
 Par tyrannie ont la croix arrachée;
 Quant au Commun, la croix luy est cachée;
 Par ce il a beau tendre au Monde le bras,
 Sans croix;

Comblé d'ennuy, vuide de tous esbatz, 15
 Et de douleurs portant sanglotz et haatz,
 Le Commun crist : « Ma bourse est acouchée
 Sans croix. »

Je prendz la croix et, par hault et par bas,
 Par quoy le Monde est serty à rabas; 20
 Mais, puisque 'suis de la croix emmanchée,
 « Chascun pour soy, » c'est parole tranchée,
 Le Monde face comme il pourra son cas,
 Sans croix.

3° un manant, vêtu de bure, coiffé d'un bonnet vert et tenant un bâton à la main, porte une sphère sur un tréchet; dans une banderole, on lit : *Commun*; 4° une femme, vêtue avec élégance, tient délicatement à la main une croix d'or; la banderole porte : *Rapine*; 5° une femme, vêtue de même avec élégance, tient des sacs d'écus, de l'un desquels sort une croix; à ses pieds, un coffre plein d'or et un sac fermé.

Ces miniatures et celles que nous décrivons plus loin sont certainement les copies des bois qui ornaient les éditions supprimées.

1. Ms. : *ces*.

C'est mal allé; je n'entens pas telz faitz; 25
 Du Monde suis le commun porte-faitz;
 Il est sans croix, c'est fine invencion;
 Nous n'irons plus à la procession;
 La croix nous fault, noz jeuz sont imparfaitz;
 C'est mal allé. 30

Larrons, pillars, sont du Monde reffaitz
 De ceste croix, mais Commun est proffectz
 Des Mandiens pour toute cession;
 C'est mal allé.

Par les causes on congnoist les effectz; 35
 Ces troys dames, par leurs ars contrefaitz,
 Ont mys la croix hors ma possession;
 Je m'en complains, mais, pour solution,
 Le Commun est [jà] devenu profetz;
 [C'est mal allé]. 40

J'en ay ma part; domine qui domine;
 Par ceste croix je suis advantaigée;
 Prendre ne embler ne suis ahontaigée;
 Qui en aura, si n'est Dame Rapine?
 J'en ay ma part. 45

Je passe tout par ma fine estamine;

 Jamais la croix ne me sera changée;
 J'en ay ma part.

De jour et nuyt, je ne cesse et [ne] fine 50
 Ravir du Monde, ainsi comme enraigée;
 Je tiens la croix soubz ma main arrangée;
 J'entens ce jeu, mais je fais bonne mine;
 J'en ay ma part.

Par faulx acquestz, d'amasser et d'avoir 55
 Or et argent, possessions, avoir,
 Je tiens la croix, moy qu'on dit Avarice;
 Je fais rompre droit, équité, justice;
 Cil qui me suit ne peult que mal avoir
 Par faulx acquestz. 60

A povres gens jamais ne feis devoir;
 Je leur preste pour mieulx les decevoir,
 Mais, en la fin, j'ay tout leur bien en lice
 Par faulx acquestz.

Je suis riche comme il semble¹ à me veoir, 65
 Mais plus povre qu'on ne sçaurojt sçavoir;
 Je meurs de fain et suis de biens nourrice
 Et du Monde tiens la croix par malice;
 Ce sont les tours desquelz me fault pourvoir
 Par faulx acquestz. 70.

1. Ms. : *me* semble.





Le Monde qu'on achève de peindre ¹.

Les Asnes sommes eslevez
 Et mis en haulte dignité
 Par moyens telz que vous sçavez :
 Les Asnes ont auctorité.

Ce nous est grand felicité
 D'estre levez si haultement,
 Sans que l'ayons admerité :
 Les Asnes ont l'avancement.

1. Biblioth. nat., Mss.-franç. 17527, fol. 15 [xxxvi], r^o,
 — 19 [xxxviii], v^o. — Sur la marge du ms., on voit une
 miniature représentant une sphère renversée que deux
 ânes, deux loups et un renard peignent en diverses cou-
 leurs, tandis qu'un second renard prépare la peinture. Des
 banderoles placées autour de la miniature, portent : « Les
 Asnes eslevez », « les Loups ravissans », « les Regnars
 trop privez ».

Nous precedons injustement
 Les plus sçavans humains et bons 10
 A leur malheur et detrimet :
 Les Asnes ont tous les guerdons.

Tant plus avons, plus demandons ;
 Nous sommes propres à cueillir
 Par flateries et par dons : 15
 Les Asnes ont peur de faillir.

Nous ne tachons que d'acueillir
 Ceux qui sont de nostre consort
 Pour les lectrés mieulx assaillir :
 Ung bon Asne l'autre supporte. 20

Si quelqu'[u]n les aultres enhorte
 Aux bons ars de tout son pouoir,
 Reprins est de nostre cohorte :
 Les Asnes cuydent tout savoir.

Nous avõs le Monde fait cheoir 25
 Et renversé de telle guyse
 Qu'à jamais s'en pourra douloir :
 Les Asnes font à leur devise.

Nous achèverons sans faintise
 De paindre le Monde à l'envers 30
 De noz coulleurs, plains de sotise :
 Asnes¹ font le Monde pervers.

On dit qu'un tas de nouveaulx clers
 De brief nous veullent reformer ;
 On fera plustost le noir pers : 35
 Aux Asnes tout bien est amer.

1. Ms. : *Les Asnes.*

QU'ON ACHÈVE DE PAINDRE. 203

On taiche les bons ars semer
Pour mectre sur nous quelque encombre ;
On seichera plus tost la mer :
Les Asnes sont en trop grand nombre. 40

Les Regnars sommes trop privez,
En tout temps fourrez de malice
Pour estre des mieulx arrivez :
Regnars ne furent onc¹ sans vice.

Nous sommes pis que l'escrevisse 45
Qui va de droit et à rebours,
Car tout chemin nous est propice :
Les Regnards font plusieurs bons tours.

Le Monde avons mis à decours
Et renversé comme voyez 50
Avec les Loups et Asnes sours :
Regnars à mal sont avoyez.

Les couleurs avons çà broyez
Pour paindre le Monde du tout ;
Les bons peintres avons noyez : 55
Regnars viennent de tout à bout.

Si l'un retaille, l'autre coust ;
Si l'ung est cault, l'autre est pervers ;
Si l'ung est saoul, l'autre est en goust :
Les Regnars sont par trop divers. 60

1. Ms. : *oncques*.

Nous sommes vestuz à l'envers,
 Et de tous pointz parfaictz menteurs,
 Usans tousjours de motz couvers :
 Les Regnars sont grands inventeurs.

Nous affinons si bien noz meurs 65
 Que nous obtenons les offices
 Pour estre du Commung cureurs :
 Regnars à curée sont propice.

Pour abreger, tous maléfices 70
 Par nous tousjours sont controuvez,
 Tous larrecins et villains vices :
 Les Regnars ont tous maux couvez.

Gardez-vous, donc si vous povez,
 De nous laz car, avant qu'il tarde,
 Vous biens seront par nous trouvez : 75
 Ung fin Regnart de loing regarde.

Nous sommes plus fins que moustardé,
 Qui prend les hommes par le nez,
 Car nous prenons sans dire garde :
 Les Regnars sont trop affinez. 80

On bruyt qu'on nous a ruminez
 Et qu'on veult gaster nos couleurs,
 Ce ne sont pas faictz terminez :
 Les Regnars sont grands abateurs.

Ung tas de nous reformateurs 85
 Qui manguent les mors à leur ombre,
 Ne seront jà nos correcteurs :
 Les Regnars sont en trop grand nombre.

QU'ON ACHÈVE DE PAINDRE. 205

Les Loups sommes tout ravissans
L Ou les ravisseurs enloubez¹, 90
Les biens d'aultruy appetissans :
Les Loups ne sont jamais saoulez.

Au temps passé estions foullez,
Mais nous avons tant fait et dit
Que sommes les plus extollez : 95
Les Loups sont huy en leur credit.

Nous avons conclud par édit
D'achever le Monde de paindre,
Puisque aucun n'y contredit :
Les Loups se font de chacun craindre. 100

Nous n'avons garde de nous faindre
A devorer chair et toison,
Puis qu'avons loisir de actaindre² :
Les Loups ont leur temps et saison.

De couleurs avons à foison, 105
Pour dresser nous traictz mal tirez
Et pour couvrir nostre poison :
Les Loups sont caultz et asseurez.

Nous biens ne sont pas empirez ;
Jusques icy tout nous habonde 110
Où jadis estions dessirez :
Ung Loup en peu de temps se fonde.

L'or nous avons tiré du Monde
Et painct de nous propres couleurs,
Affin que tout vers nous redonde : 115
Les Loups sont trop grands avalleurs.

1. Changés en loups. — 2. Attendre.

D'aultruy sommés contrerolleurs,
 Pour mieulx nous lar[re]cins comprendre,
 Sans craindre princes ny seigneurs :
 Les Loups prennent sans compte rendre. 120

Pour briefve conclusion rendre,
 Le Monde avons ja renversé;
 Voulons ¹ de paindre l'achever :
 Les Loups n'ont jamais tout brassé.

On dit que l'on a pourchassé 125
 Nous refroidir mieulx qu'un concombre,
 Mais c'est follement menassé :
 Les Loups sont huy en trop grand nombre.

Je suis le Monde renversé 130
 Et supiné tout à l'envers,
 Lequel on [n']a jamais cessé
 De piller à tort et travers ;
 Ung tas d'Asnes et Loups pervers
 Et faulx Regnars, qui sont à craindre,
 Me barbouillent à traictz couvers : 135
 Le Monde est achevé de paindre ².

On a les Asnes trop haulsé
 Et les Regnars faiz trop privez,
 Les Loups ravissans avancé
 Qui deussent estre reprouvez, 140
 Tant que les bons on a privez

1. Ms. : *Et voulons.*

2. C'est ce refrain que nous avons retrouvé ci-dessus dans la *Pronostication nouvelle*, v. 352. Voy. p. 163.

QU'ON ACHÈVE DE PAINDRE. 207

Et pourchassé de les estraindre,
Dont plusieurs maulx sont arrivez :
Le Monde est achevé de paindre.

Las l on souloit, au temps passé, 145
Regir le Monde par mesure,
Sans qu'il y eut aulcun cassé;
A chascun on faisoit droicture,
Mais aujourd'huy chascun procure
De tous costez mon dos actaindre 150
Et me gaster de sa taincture :
Le Monde est achevé de paindre.

Les Loups ont mon or amassé
Et mon argent, Dieu sçet comment ;
Les Asnes ont tant pourchassé 155
Qu'ilz sont eslevez haultement ;
Les Regnars tiennent caultement
Façon de tromper, sans soy faindre ;
Brief on peult dire justement :
Le Monde est achevé de paindre. 160

Je suis desjà tant esfacé,
On n'y congnoist façon ne formé ;
Je suis à tout endroit bossé ;
L'on ne me vit enc¹ si difforme ;
Si les Asnes n'ont aultre norme, 165
Si les Loups on ne faict retraindre,
Si les Regnars on ne reforme,
Le Monde est achevé de paindre.

Me verray-je jamais dressé
Et remis hault, quelque saison ? 170

1. Ms. : *oncques*.

Seray-je tousjours renversé
 Et mis à telle mesprison ?
 Ces couleurs ne sont que poison,
 De quoy chascun tasche me taindre,
 Tant qu'on peult dire par raison : 175
 Le Monde est achevé de paindre.

Prince, qui a[s] tout compassé
 Et discerné par ta prudence,
 Regarde comment suis poussé 180
 Des Asnes, confictz d'ignorance,
 Des Regnars fins, plains d'arrogance,
 Des Loups qui sont durs à refraindre,
 Ou aultrement, sans differance,
 Le Monde est achevé de paindre.

Fais que celuy qu'as exaulcé 185
 Dessus le peuple par ta grace,
 Avant qu'il soit ung an passé
 Ces villains monstres tous defface,
 Affin qu'un peu je me refface,
 Sans avoir cause de me plaindre, 190
 Car, se quelqu'un ne les efface,
 Le Monde est achevé de paindre.

Alleluya.





Le Monde qui n'a plus que les os¹.

Incidit in foveam quam fecit².

Defecerunt sicut fumus dies mei et ossa mea sicut cremium aruerunt.

Percussus sum ut fenum et aruit cor meum, quod oblitus sum comedere panem meum³.

Cor meum conturbatum est; dereliquit me virtus mea et lumen oculorum meorum, et ipsum non est meum⁴.

Domine, vim patior; responde pro me quid dicam, aut qui respondebit michi quum ipse fecerim⁵?

Omnes qui me norant⁶ me delinquant: mala venient super eos, dicit Dominus⁷.

O vos omnes, qui me videtis et hec legitis, attendite et videte si est miseria major mea, quoniam vindemiaverunt

1. Biblioth. nat. Mss. franç. 17527, fol. 28 [XLIX], v°. — 30 [L], r°. — En marge du poème, le ms. contient une miniature qui représente une sphère armillaire, formée d'os humains et posée sur un piédestal. Les grandes lignes de la sphère sont figurées par des tibias; les petits cercles sont figurés par des côtes. La pomme d'or traditionnelle est remplacée par une tête de mort surmontée de quatre petits os disposés en croix. Au-dessus, on lit dans une banderole: *Incidit in foveam quam fecit.*

2. Psalm. VII, v. 15. — 3. Psalm. CI, v. 4, 5. —

4. Psalm. XXXVII, 11. — 5. Isaïe, 14 et 15. — 6. Ms. de norant. — 7. Ce passage est imité de Jérémie, II, 3.

me latrones privati. Vix derelictis ossibus meis, infirmata est omnis virtus mea. Dedit me Dominus in manus in quibus non possum exurgere, nisi Deus in adjutorium meum intendat. Dominus ad adjuvandum me festinet, etc.¹

Hommes mortelz, qui vivez par mesure
 Et qui voz faictz dirigez par compas,
 Je vous requier, contemplez ma figure
 A veoir très dure;
 Arrestez-vous, ne passe[z] point le pas 5
 Que n'advisez qu'on a faict mains repas,
 Sans m'espargner, dessus mon povre dos,
 Tant que, si Dieu n'a pitié de mon cas,
 Je suis au bas,
 Prest à faillir; je n'ay plus que les oz. 10

Dieu m'avoit faict une foys de sa grace
 Si très parfait, si bien proportionné
 Qu'on me véoit fleurir en toute place²,
 Sans que j'allasse
 Contre le train qu'il m'avoit ordonné, 15
 Mais, puis longtemps, l'on m'a tant pourmené,
 Tant retailié, sans me donner repoz,
 Las ! que j'en suis du tout desfaçonné,
 Tout estonné,
 Prest à faillir; je n'ay plus que les oz. 20

Au temps passé, que les gens souverains
 Vivoient en paix, sans tenir de moy compte
 Et qu'on suivoit les bons ars très certains
 Et plus humains,

1. Tout ce passage est imité des Lamentations de Jérémie, I, 12 et 14. — 2. Ms. : toutes places.

J'estoys fondu et forgé d'autre fonte, 25
 Mais aujourd'huy il n'est cil qui ait fonte
 De me ronger sans raison et propos;
 Chascun me mort, chascun partout m'afronte;
 Tout me surmonte;
 Je suis destruit ; je n'ay plus que les oz. 30

Tout aussy tost qu'il survint l'avarice
 D'un tas de gens de trop mal heure nez,
 L'on me remplist de tout malheur et vice
 Et de malice,
 Sans les abuz et faitz deshordonnez, 35
 Dont la plus part se sont à moy donnez,
 Par fol plaisir, comme mondains suppoz,
 Qui m'ont et eulx si très mal gouvernez
 Qu'abandonnez,
 M'ont chair et sang; je n'ay plus que les oz. 40

Brief l'on m'a faict tant de villains effors,
 Tant de faulx tours, tant de trahisons fainctes,
 Tant de mauvais et discordans accors,
 Par faulx rappors,
 Que mes vertus en sont du tout estaintes, 45
 Et, qui pis est, se j'en fais mes complaintes,
 Dieu sçet comment ung tas de meschans sctz,
 Trop hault montez pour faire leurs attaintes
 Font par contraintes
 Taire le Monde, le rongeannt jusqu'aux oz. 50

On ne tient plus compte de verité ;
 Tout est remply d'abus et de falace ;
 Les bons clers n'ont en l'Université
 Qu'adversité ;

Rien n'est prisé fors celui qui amasse; 55
 Il n'est aulchun qui du Commun pourchasse;
 Les petiz sont abatus des plus gros;
 Ung tas de gens, qui occupent la place,
 Maulgré qu'on face,
 Des gens de bien, me rongent jusque¹ aux oz. 60

De tous Estas ce n'est qu'abusion,
 Pattent erreur et chose contrefaite;
 Premier on voit toute confusion,
 Devision,
 En l'Eglise, qu'est chose très infecte; 65
 Le deffault vient que tout fol qui appetite
 Estre eslevé, on luy charge le dos
 De dignitez, dont l'Eglise est desfaite,
 Et j'en souffrette
 Et suis destrunct, rongé jusques aux oz. 70

Quant au regard de l'estat de Noblesse,
 Fors ceulx qui sont de vertuz ennobliz,
 C'est un estat qui tous les aultres blesse
 Et oppresse,
 Et qui destruit la povre Fleur de Liz. 75
 Si les flatteurs ne sont donc aboliz
 Par cil qui est le greigneur des plus gros,
 Et les plus francs et sçavans accueilliz,
 Du tout failliz
 Seront mes biens, rongez jusque² aux oz. 80

Ceux que l'on dit des lectres professeurs,
 Qui de chascun le miroir doibvent estre,
 Aujourd'huy sont des vilz ars possesseurs,

1. 2. Ms. : *Jusques.*

QUI N'A PLUS QUE LES OS.	213
Et amasseurs	
Des biens mondains à destre et [à] senestre,	85
Et si n'est ung qui venir à leur estre	
Et hault degré puisse, s'il n'est encloz	
Dedans ung tas de mitrons et chevestre	
Pour mener paistre,	
Et si n'est d'eulx rongé jusques aux oz.	90
Consequemment le Commung Populaire,	
Qui de soy [est] tousjours sédicieux,	
Fait tout ainsy qu'il voit aux plus grans faire,	
Pour satisfaire	
A son desir souvent trop curieux,	95
Dont les ungs sont des aultres envieux,	
Cherchans ailleurs sans rime et sans propos,	
Ce que cheux eulx voyent devant leurs yeulx	
Dont en tous lieux	
Sont affolez et rongez jusqu'aux oz.	100
Brief, je me sens changé tout à rebours,	
Sans me trouver ung simple membre sain;	
Je veois la fin approcher de mes jours,	
Si n'ay secours	
Du Créateur, qui m'a faict de sa main,	105
Par le moyen du roy François humain,	
En deschassant ces villains matins gros	
Qui ne taichent que piller soir et main,	
Faisans de fain	
Mourir le Monde, qui n'a plus que les oz.	110
S'on [n']abolit ung tas de trésoriers,	
Larrons privez, ignorans braguereaulx ¹ ;	

1. *Braguereau* est sans doute le même mot que *bragard*.

214 LE MONDE QUI N'A QUE LES OS.

S'on [n']abolit ces asnes officiers,

Ventruz et fiers,

Qui d'ung procès en font quatre nouveaulx; 115

S'on [n']abolit ung tas de ganiveaulx¹,

Trop hault montez en ces flatteurs bigotz,

Qui, sous l'ombre d'estre faiz doctoreaulx,

Sont pis que veaulx,

C'est fait de moy : je n'ay plus que les oz. 120

1. On trouve un exemple de ce mot, t. VI, p. 28, v. 1 de ce *Recueil*. *Ganiveau* doit probablement être rapproché de *ganivelle*, bois taillé obliquement comme un *ganif*, et qui n'a pas la dimension requise (voy. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*); il signifierait alors : avorton.





*Le Monde qui n'a plus que frire*¹.

*Nolite confidere in principibus, in filiis hominum in quibus non est salus*². *Si ambulavero in medio tribulacionis vivificabis [me]; et super iram inimicorum tuorum extendisti manum tuam; salvum me faciet [dextera tua]*³.

Le Monde suis, lequel n'a plus que frire,
 Car tout est frit par trop grosse rigueur;
 Pour le present je n'ay plus de vigueur;
 De jour en jour je suis mys à l'empire⁴.

Les cuisiniers ont perdu la saison
 De fricasser, car n'y a plus que frire;
 Cause n'ont pas de se mectre à soubrzrire;
 On a trop frit par trop oultre raison.

1. Biblioth. nat., Mss. fr., n° 17527, fol. 37 [LVIII], v°.
 — 38 [LIX], v°. — La marge du ms. est ornée d'une miniature qui représente une sphère teinte d'azur; du haut de la sphère sortent la tête et les bras d'un homme maigre et décharné qui tient à la main une poêle vide; au bas se voient un grand feu et une table chargée de quatre assiettes vides. Sur le sol, en dehors de la sphère, se voient encore deux poêles vides. Une banderole, qui surmonte la miniature, porte : *Le Monde qui n'a plus que frire*.

2. Psalm. CXLV, v. 2. — 3. Psalm. CXXXVII, v. 7. —

4. On dit encore *empirer*.

Ilz sont allez au saffren ¹ par douleurs
 Ronger leur frain, en attendant friture ; 10
 Rien ne leur vault faire aucune escripture ;
 Les cuisiniers sont tout rempliz de pleurs.

J'avois credit envers les poullailliers ²,
 Tous rotisseurs, envers tous les bouchers,
 Mais maintenant certes ilz sont trop chers, 15
 Pour ce qu'ilz sont oultre raison taillez.

J'estoys servy, mais je suis à servir ;
 J'avoys souldars, paiges et marmitons,
 Pour acoustrer mes brebis et moutons,
 Mais maintenant chascun veult desservir. 20

J'avois assez de poules et poulettez,
 Assez pigeons, assez de passereaux,
 Assez d'oisons, assez d'aultres oiseaulx,
 Mais tout est frit pour les lansquenetz ³.

J'avois tousjours quelque peu de liqueur 25
 Pour fricasser et pour avoir mon bien,
 Mais maintenant certes je n'ay plus rien,
 Car j'é tout frit par trop grosse rigueur.

Actéon fut mengié de ses ⁴ chiens,
 Combien qu'il les fist nourrir doucement ; 30
 Tous mes suppostz n'ont [pas] fait aultrement,
 Car sans raison suis tins en leurs liens.

Et si, après que j'ay frit ma poullaille,
 Mon bestial ⁵, toute ma nourriture,

1. Sur l'expression estre au saffren, voy. t. IX, p. 44 : XI, p. 65. — 2. Cf. t. X, p. 126. — 3. Ce vers est incomplet d'un pied. — 4. Ms. : ces. — 5. On trouve encore bestial pour bétail dans le Gloss. du centre de la France.

QUI N'A PLUS QUE FRIRE.	217-
Rien n'a souffist, car, parmi la friture, Mectre a fallu ma cousture et ma taille.	35
J'ay beau crier et monstrier ma douleur, Envers chascun faire mon oraison, Car maintenant on n'entend plus raison; Les bestes ont succé toute ma fleur.	40
C'est grand pitié que de veoir ma figure; Je n'ay plus croix et si n'ay que les oz; Chascun de moy se mocque à tous propos; Je n'ay plus rien; c'est contre ma nature.	
Le temps passé, j'avois des advocatz, Qui se mètoient tous les jours en dangier; Par leurs sermons ilz me vouloient vangier, Mais maintenant ilz n'ont garde du cas.	45
Je voudrois bien aujourd'huy demander De quoy me sert le renom de justice, Quant el soubstient toute faulce police, Qui ne se veult pour mes cris amender.	50
Encores fault parler en general, Car aultrement je n'oserois me plaindre; A dire vray, certes il se fault faindre, Car verité est du tout en aval.	55
A quel propos fait-on tant de chasteaulx, Quant le Commung tous les jours meurt de fin? Il n'a jamais que tailles pour refrain; Quant ilz ¹ sont faitz, sont [les] nydz des oiseaulx. Je n'ose dire que ce sont trésoriers ²	

1. Ilz se rapporte aux châteaux. — 2. Ms. : les trésoriers.

218 LE MONDE QUI N'A QUE FRIRE.

Qui tirent tout par leur faulce lancette,
De pur venin dangereuse et infecte ;
Il n'est pas bon d'avoir tant de barbiers,

Car, soubz ombre de laver grosse teste 65
Et de flater, ilz razent toute barbe,
Qui m'a esté plus amer que reubarbe ;
Sur le Commun on fait trop de conqueste.

Dedans mes oz n'y a plus de mouelle ;
En mon habit n'y a plus que la corde ; 70
Et si fault bien que à cela je m'acorde :
Tout est passé par la queue de ma paielle.

L'or et l'argent et toutes extincilles¹,
Paintes et potz, chandeliers et vaisselle,
Coffres, bahu, tresteaux, tables et selles, 75
Je n'ay plus croix pour chanter l'Evangille.

Ainsi povez tous à mon habit lire,
Faisant de dictz toute conclusion ;
Ung chascun dise, sans quelque abusion :
Le Monde suis, lequel n'a plus que frire. 80

*Celluy qui me achètera
Et qui de moy de bon cueur rie,
Au Pallais il me trouvera
Allant à la Chancellerie.*

Alleluya.

1. Ustensiles.



[*Le Monde qui est crucifié*¹.]

L'ÉGLISE.

L'Église suis, trop triste et desollée,
 En ma douleur de nulli consolée,
 Par quoy je suis en grant perplexité ;
 Au temps passé moult j'estoye honorée,
 De tous estas grandement decorée,
 Mais à present je n'ay qu'adversité.
 Au temps jadis, Dieu avoit incité
 Les roys et princes à me édifier,
 Mais je voy bien tout au long recité

1. Biblioth. nat., Mss. fr. 17527, fol. 51 [lxxj], v^o. — 53 [lxxiij], v^o.

Le ms. représente en marge (f. 51, v^o) une église, puis un personnage qui tient un faucon et une épée et qui figure *Noblesse*. Au v^o du f. 52 se voit une sphère, surmontée d'une vaste croix, et dans l'intérieur de laquelle deux personnages démolissent une église. Une banderole, placée au-dessus, porte le titre omis en tête du poème : *Le Monde qui est crucifié*. Au-dessous de cette miniature, est placé *Labeur*, représenté sous les traits d'un manant qui porte de la main gauche une gourde, et tient de la main droite un bâton, auquel est suspendu un petit paquet qui tombe derrière son épaule.

Que, soit aux champs, à la ville, ou cité, 10
On ne pourchasse que à me crucifier.

Sçavoir ne puis qu'on fait tant de finance
Que j'ay baillé au royaume de France
Depuis troys ans¹; j'en suis esmerveillée;
Onc veu ne fut, nul n'en a souvenance, 15
Qu'on fist dancer une si longue dance,
A moy, qui suis de ce fait exemptée.
Il n'estoit point que je fusse taillée
Aulchun besoing, ce puis certifier,
Car je n'estois de la pierre grevée, 20
Ne du boyau rompu, ne ravallée;
On ne pourchasse que à me crucifier.

On a levé dessus moy les decimes,
Sus mes curés et chapellains infimes
De gros deniers, sans regarder comment; 25
Puis on a prins la plus part de mes dismes,
Dont je me plains devant Dieu et lachrimes,
En demandant de ce fait jugement;
Doubte je fais que en la fin mallement
Il me fauldra tous mes joyaulx bailler, 30
Croix et calices², aussi semblablement
Les reliquères, des corps saintz l'ornement:
On ne pourchasse que à me crucifier.

¹. Voy., pour les impôts levés sur le clergé, la n. 3 p. 240.

². Entre autres objets précieux dont les agents du fisc s'emparèrent, on cite la grille d'argent du tombeau de St-Martin de Tours, grille que le roi Louis XI avait fait poser et qui pesait, dit-on, 6,776 marcs 2 onces, moins un gros. Voy. Dom Gervaise, *Vie de Saint Martin* (Tours, 1699, in-4), et Grandmaison, *La Grille d'argent de Saint-Martin de Tours* (Tours, 1863, in-8).

[NOBLESSE.]

Au temps jadis que j'étoys bien famée,
 En tous pais noblement reclamée, 35
 Chascun craignoit le renom de Noblesse,
 Mais en present trop est diminuée
 Et mise aux piedz la bonne renommée
 Que avoir souloit l'estat de Gentillesse.
 Il n'estoit bruyt que de faiz de proesse; 40
 Les gentilz hommes estoient vaillans aux armes,
 Mais à present chascun honneur delaisse;
 Cueurs sont remis sans nulle hardiesse :
 Nobles maintz vallent comme femmes aux allarmes.
 Je ne sçay plus à qui faire complaintes; 45
 Mes armes sont de leurs couleurs despainctes;
 Tous mes souldars ne ont ne cueur ne couraige;
 Les plus hupez dissimulent leurs fainctes,
 Esterminés sont comme ymages painctes;
 Jamais ne fust veu de semblable ouvraige. 50
 Ceux qui debvroient garder les labourages
 Des povres gens au royaume de France,
 Aussy l'estat du Clergé sans dommaige,
 Plus ravissans sont que le loup sauvage
 Et crucifient le Monde par oultrance. 55
 Avoir soulloys grand renom aux Ytalles,
 Plus que Jason aux mers orientalles,
 Mais à present suis en confussion,
 Car j'ay perdu villes, chasteaux, bastailles;
 Sans coup ferir j'ay démontré mes tailles; 60
 De Millan n'ay plus la possession¹;

1. Ce fut dans la nuit du 19 novembre 1521 que les

On a fait faire une procession
 Aux Francs-Archiers remplis de couardie,
 Et, sans frapper ne coup ne horion,
 Retournez sont de par delà Lyon 65
 Crucifier la povvre Picardie.

Depuis le temps que [cy] règnent les roys,
 Mise ne fuz en si meschant desroys
 Comme je suis et d'honneur abessée,
 Car contre moy les povres Genevoys 70
 Gettent souppirs, crians à haulte voys
 Que [les] destruire et piller [j'ay] laissée¹.
 De jour en jour je me voy delaissée
 De tout honneur; ung chascun me fait guerre; 75
 L'ung contre moy court la lance bessée,
 L'autre à grans coups de picques et d'espée :
 Ce grant malheur vient du feminin gerre².

troupes de Colonna et de Pescaire pénétrèrent dans Milan. Les Français, assaillis à l'improviste, eurent à peine le temps de s'enfermer dans le château.

1. Après la bataille de la Bicoque (29 avril 1522), Lescun, à qui Lautrec céda le commandement de l'armée française, fut obligé de s'engager par traité, envers Prospero Colonna, à lui remettre les places du Milanais, à l'exception des châteaux de Milan, de Novarre et de Crémone, s'il ne recevait des secours de France avant quarante jours. Les troupes allemandes et espagnoles purent alors concentrer tous leurs efforts contre Gênes qui dut leur ouvrir ses portes, et qui fut livrée au pillage (30 mai 1522).

2. Nous croyons qu'il y a ici une allusion à la rapacité de Louise de Savoie, qui fut cause des revers éprouvés par la France en Italie. Lautrec, ayant cédé le commandement à Lescun, vint en France solliciter du secours. Il rencontra le Roi à Lyon, et se plaignit qu'on ne lui eût pas envoyé les subsides promis. « Sa Majesté lui repliqua qu'il avoit envoyé quatre cens mille escus alors qu'il les demanda.

J'ay d'ung cousté les Angloys qui me assailent ;
 Souventes foys dessus ma terre saillent, 80
 Car de la mer ilz ont la jouyssance ;
 De l'autre part, les Henoyers bastailent,
 Qui les Picquars de jour et nuyt bas taillent,
 Et resister ne puis à leur puissance ;
 Delà les Mons j'ay perdu grant finance, 85
 Canons, bombardes, planté d'artillerie,
 Mais je voy bien qu'ilz sont en grant balance
 D'estre venduz et mis en pillerie ¹.

Le seigneur de Lautrec luy feist responce n'avoir jamais eu ladite somme ; bien avoit-il eu lettres de Sa Majesté, par lesquelles il luy escrivoit qu'il luy enverroit la dite somme. Sur ces propos, le seigneur de Semblançay, superintendant des finances de France, fut mandé, lequel advoua en avoir eu le commandement du Roy, mais qu'estant la dite somme preste à envoyer, Madame la Regente, mère de Sa Majesté, auroit pris la dite somme de quatre cens mille escus, et qu'il en feroit foy sur le champ. » (Martin du Bellay, éd. Petitot, t. I [xvii], p. 384.) Le Roi se plaignit amèrement à sa mère, mais il n'eut pas la force de se soustraire à sa déplorable influence. Louise de Savoie se vengea plus tard de Semblançay en le faisant condamner à mort.

1. Tous ces faits se rapportent à la campagne de 1522. Au moment même où Gênes ouvrait ses portes, Henri VIII, qui s'était mis d'accord avec Charles-Quint au mois de novembre 1521, déclara la guerre à François I^{er} (29 mai). Les flottes combinées d'Angleterre et d'Espagne, commandées par le comte de Surrey, se montrèrent aussitôt sur les côtes de Bretagne et de Normandie, et dévastèrent Morlaix. Un corps anglais débarqué à Calais, et dont Surrey vint prendre la direction, agit de concert avec les troupes des Pays-Bas, ou, comme dit le poète, avec les « Hennuyers », à la tête desquels était le comte de Buren. Les alliés saccagèrent le Boulonnais, détruisirent Doullens et portèrent la dévastation en Picardie, jusqu'à la fin du mois de septembre, époque où le mauvais temps les força

[L'ABEUR.]

J'ay veu le temps que j'estoys bien heureux,
 Bien reclamé, de tous biens plantureux,
 Vivant en paix, sans douleur et souffrance, 90
 Mais maintenant trop je suis malheureux,
 Remis au bas, de tous bien[s] souffreteux,
 En special au royaulme de France;
 Sçavoir ne puis dont me vient telle oultrance,
 Si Jupiter ne le me certiffie; 95
 Je n'ay plus croix, bouglie, escu, ne lance;
 Plus ne me fault trebuchet ne balance :
 Le Monde suis, que chascun crucifye.

Ung tas de sotz, sans raison, estourdis,
 De sens vuidés et plus folz que ne ditz, 100
 Disent que suis riche autant que jamais;
 En cest article, si ne¹ leur contreditz,
 Contrediront à eulx, je vous promectz.
 Disner soullois de bons et divers mectz,
 Pour le present je n'ay que demy-vie; 105
 De boire vin plus je ne m'entremectz,
 D'estre joyeux question n'en est maiz :
 Le Monde suis, que chascun crucifye.

Je ne sçay moy comme tant j'en endure;
 Chascun me faict en diverse figure : 110
 Les ungs « sans croix, » l'autre « achevé de paindre, »
 Puis « jusque² aux os », qui est chose très dure;
 « On m'a rongé », c'est trop grande laidure;

de regagner leurs quartiers d'hiver. Voy. Mignet, *Rivalité de François 1^{er} et de Charles-Quint*, t. I, pp. 346-340. — Le poème paraît avoir été écrit pendant cette campagne, c'est-à-dire vers le mois d'août 1522.

1. Ms. : si je ne. — 2. Ms. : jusques.

On ne sçet plus en quel estat me faindre ;
 Renversé suis, dont je me puis complaindre
 « Que frire n'ay », cela je vous affiye ; 115
 De tous Estas à present me fault plaindre,
 Dont je concludz, pour ma douleur refraindre :
 Le Monde suis, que chascun crucifye.

Tout est perdu, je n'ay plus rien affaire ;
 Je ne sçay moy si dois plourer ou rire, 120
 Veü que le temps m'est si fort à passer ;
Quant il me deust admender il m'empire,
 Et toutesfoys le prince point ne empire,
 Par quoy ne deubt à me empirer chasser ;
 S'on me vouloit le dos et rains casser 125
 Et me tollir du corps l'âme et la vie,
 On ne pourroit plus grand fardeau tasser
 Dessus mon dos, dont me convient lasser :
 A temps present chascun me crucifye.

Nourrir me fault les piétons et gendarmes, 130
 Lasches garsons, riens ne vaillans aux armes,
 Cocquins, pendars, de Dieu blasphemateurs,
 En ma maison ; ilz vous treuvent gros termes
 Et, quant ilz oient la trompette aux allermes,
 Ilz vont fuyant comme chiens de pasteurs. 135
Qu'il scit ainsy, ce ne sont que vendeurs ;
 Bien l'ont monstré au païs d'Itallye ;
 A dire vray, ce¹ ne sont que menteurs,
 Pillars, larrons, de tous maulx inventeurs :
 A temps present chascun me crucifye. 140

Je ne me puis plus tenir de parler
 Et de jecter pleurs et soupirs par l'air,

1. Ms. : se.

En me plaignant continuellement
 Des créves-cœurs que on me fait avaller,
 Car on me vient tailler et retailler 145
 Taille sus taille; c'est fait cruellement.
 A tout le moins, si vailleurement
 On employoit mon argent que desplye,
 Je porterois le faiz legièrement,
 Mais tout s'en va très malheureusement : 150
 A temps present chacun me crucifye.

Jamais ne viz le temps si importun
 Si longuement regner sur la Commune
 Comment il·faict, sans relaxacion ;
 Tous les assaulx de diverse fortune 155
 Me sont venus ; pas il ne s'en fault une :
 Famine, peste, guerre et afflixion.
 Je ne sçay moy qui est occasion
 De tant de maux ; je le vous certiffye,
 Ceulx qui ce font sans intermission, 160
 Je leur donne ma malediction :
 Au temps present chacun me crucifye.

A Dieu me plains, le Roy·du Firmament,
 Des grans forfaitz et du mortel torment
 Que l'on me fait en la croix endurer 165
 De povreté; c'est oultrageusement
 Persecuté; quant si cruellement
 Si mauvais temps on fait perseverer,
 Qui se pourroit tenir de murmurer ?
 Dessoubz le faiz j'ay l'eschine faillye; 170
 En tel estat plus je ne puis durer ;
 Je ne puis plus aller, ne labourer :
 Au temps present chacun me crucifye.



Le Monde qui n'a riens perdu ¹.

Mundus omnia continet que e mundo producuntur ; in eo post revertuntur.

Je m'esbahis comment ung tas de soctz
 Ont tant sur moy en mesdisant descript
 Et alleguant, pour oster mon hault los,
 Que « je n'ay croix », et « n'ay plus que
 les oz »,
 Et « n'ay que frire », ainsy qu'ils ont escript. ;
 Ce ne procède ou vient de bon esperit,
 Car prouver vueil, sans y estre esperdu,
 Que Monde suis, lequel n'ay rien perdu.

1. Biblioth. nat., Ms. franç. 17527, fol. 63 [IIII xx III], r°. — '64 [IIII xx III], r°. — Le ms. est orné dans la marge d'une miniature qui reproduit, avec la plus grande exactitude, le bois qui orne l'édition, décrite ci-dessus, de la *Prenostication de maistre Albert Songecreux, Biscain* (voy. p. 169) ; le dessin est plus correct ; l'artiste a employé diverses couleurs, mais il n'est pas douteux qu'il n'ait eu sous les yeux une édition sortie des mêmes presses que la *Prenostication* et ornée du même bois.

Avant que Dieu formast ciel, terre et mer,
 Rien je n'estois, cela est tout notoire ; 10
 Mais, puis les jours qu'i me voullut former,
 Monde en tous lieux establit me nommer,
 Tout contenant, la chose est peremptoire ;
 Par quoy convient que chascun rememoire,
 Puis que ainsy est, que tout contiens en moy ; 15
 Je ne pers riens ; avoir n'en fault esmoy.

De tous les corps que Dieu forma jamais
 Je n'en perdis nul jour aulcune chose ;
 Si Mort leur a donné le dernier metz,
 On les verra pourtant, je vous prometlz, 20
 Tous et entiers le jour que Dieu dispose,
 Autant celuy qui en terre repose
 Comme celluy que l'eau a submergé ;
 Tout y sera en sa forme arrengé.

Que ay-je perdu, puis qu'il en fault parler ? 25
 Possible n'est qu'on me le feist entendre.
 J'ay plus d'espris, tant en terre que en l'aer ;
 Plus d'animaulx qu'on voit aller voller,
 Qu'onques je n'eux, où se veullent estandre.
 Le clerc Souleil, la Lune, douce et tendre, 30
 Ne sont ilz plus dedans ma mansion ?
 Du contraire n'est nulle mension.

Tous les tresors qu'on sçeut jamais trouver,
 Sont-ilz ailleurs qu'en l'eau ou en la terre ?
 Soit saige ou fol qui se vueille esprouver, 35
 Il ne sçauroit le contraire prouver,
 Dont cil, qui dit « que n'ay croix », par trop erre ;
 Si, par ung temps, croix est tenue en serre

Par gros larrons qui appètent tresors,
 Pourtant ne sont de mes païs dehors. 40

Pas n'est mal dit, quant le peuple a souffrance :
 « Le peuple est povre ; il n'a croix ; il endure ;
 « Il meurt de fain, comme on a veu en France,
 « Par son peché, dont Dieu prend la vengence,
 « Et fault qu'il soit en peine austère et dure » ; 45
 Mais c'est mal dit de moy, qui tousjours dure,
 Que perde rien, tant en oz comme en chair,
 Allora qu'on fait faire au peuple la cher.

De la croisade on a argent cueilly,
 Et des francz fiefz et des nouveaulx acquetz ¹, 50
 Par taille acroistre, et impotz acueilly,
 Pour amortir, et empruns recueilly :
 S'il est coulë en festins ou banquetz,
 Ou si Lombars en ont eu leurs pacquetz,
 Ytaliens, Espaignolz, ou Romains, 55
 Pourtant n'est pas sorti hors de humains.

Si la croix est en Suisse portée ²
 Et les François en ont nécessité,
 Suisses sont pourtant de ma portée,
 Qui ceste croix ont vers eux emportée, 60
 Dont France en est en grant ³ mendicité ;
 Se aucun païs endure adversité,

1. L'édit d'Argilli annula toutes les aliénations de portions du domaine royal faites par faveur et à titre gratuit, pour les aliéner de nouveau à prix d'argent. Voy. Isambert, *Anciennes lois franç.*, t. XII, p. 191. — 2. On verra plus loin, p. 246, que la France dut faire de grands sacrifices pour acheter la neutralité des Suisses.

3. Ms. : *grande.*

Ung aultre en est tout mieulx recompensé,
Mais le tout est en moy seul compassé.

Bien sçay qu'on a prins partie pour tout, 65
Quant on a dit : « le Monde n'a plus croix »,
« N'a que les oz », « de plus frire est au bout »,
Mais en effect point ne vient à mon goust
Qu'on me blasonne ainsi diverse foyz,
Car ja profère à tous, à haulte voys, 70
Qu'i sembleroit que ce fust ung presaige
Maulvais pour moy d'houir tant de langaige.

Qui laisseroit tousjours les sotz describe,
Enfin diroient : « le Monde pert la vie »,
Puis qu'il[z] ont fait cest escript pour le lire 75
En tous quartiers, « qu'il n'a present que frire »,
Pour me tollir mon renom par envye ;
Or, à propos, affin que je abrevie,
Ennuié suis d'estre mys si au bas
Par tant de gens en leurs sottois esbas. 80

Le Monde ung jour par le feu perira,
De ce convient chascun estre certain ;
Mais de sçavoir quant Dieu reparira
Les os des corps, et que chascun ira 85
En hault ou bas, le jour est incertain
A tous humains, par quoy est trop haultain
En son orgueil cil qui de moy propose
Que n'ay plus rien, tant croix comme aultre chose.

Pour obvier que bref soit ou peult estre
Par telz propos que fin au Monde vienne, 90
J'ay declaré et donné à congnoistre

Qui que je suis et que tiens en mon estre,
 Affin que à tous plaisamment en souviene,
 Affin aussi que le contraire advienne
 Du mal predit, et qu'il soit entendu
 Que Monde suis, lequel n'ay rien que frire.

95

Quoy que ce soit, fust ville chose ou monde,
 Tout vient du Monde et tout retourne au Monde.





*Les Rongneux qui grattent Chascun*¹.

CHASCUN.

Is debet esse sanus qui vult sanare malos,
 Et non rongnosus qui vult gratare sodales;
 Sic, qui blasmando sercat lardare vecinos,
 Non debet in grossos-palam tombare peccatos.
Isti gingolfi volunt grattare Chacunum §
 Omnesque pravis retro bavare novellis,
 Et tamen in dorso rongnosi sunt et ubique
 Et faciunt pejus quam possint parlare de ly altrj.

1. Biblioth. nat., Ms. franç. 17527, fol. 78 [IIII xx XVIII], v°, — 79 [IIII xx XXIX], v°. — Le ms. est orné, dans la marge, d'une miniature qui représente deux hommes à peine vêtus, dont le corps est couvert de gale; ces deux personnages grattent l'épaule d'un manant qui fait mine de se défendre. Deux banderoles portent : *Les Rongneux et Chascun.*

LES RONGNEUX QUI GRATENT. 233

Et, vertu bieu! meschans Tigneux,
Fault-il qu'ainsi vous esbatez 10
A me gratter de tous costez¹,
Comme villains escharongneux ?

[LES RONGNEUX.]

Nous sommes tous ainsi songneux
De Chascun, sans avoir esgard
Que nous sommes les plus rongneux, 15
Trop plus gravez qu'un meseau lart².

CHASCUN.

Cent mille Dyables ayent part !
Qui vous aprint onc le deduyt
D'avoir dessus Chascun esgard,
Et delaisser ce qui vous cuyt ? 20

LES RONGNEUX.

Nous semblons ceulx qui vont de nuyt,
Faisant le guet sur leurs voisins,
Desquelz les femmes on seduict,
Pendant qu'ilz font ainsi des fins.

CHASCUN.

Vous ressemblez ces vieux mutins 25
Qui ne font que toute folie,
Et toustesfoys sont si tacquins,
Que de Chacun blament la vie.

1. Bien que le dialogue soit coupé par quatre vers, on remarquera que le poème est écrit en strophes de huit vers rimant : *a b a b b c b c*, sauf la première qui rime *a b b a c a c*. — 2. Qu'un lard qui serait couvert de lèpre.

LES RONGNEUX.

Nous semblons ceux qui par envye
 Veulent tousjours Chascun reprendre, 30
 A celle fin que le Monde dye
 Qu'ilz sçavent mieulx leurs cas entendre.

CHASCUN.

Vous semblez ceux qui veulent vendre
 Les coquilles aux Micquelotz ¹
 Pour cuider ung chascun surprendre, 35
 Et si sont prins comme plus sotz.

LES RONGNEUX.

Nous resemblons ces vieulx bigotz
 Qui contrefont des grans docteurs,
 En reprenant deux ou troys motz
 Mal à leur gré des bons aucteurs. 40

CHASCUN.

Vous resemblez ces inventeurs
 Qui tiennent ce qui ne fut rien,
 Et ces braguards, legiers, vendeurs,
 Qui font trestous, fors que le bien.

1. Le nom de *micquelotz* était donné aux pèlerins qui se rendaient au Mont-Saint-Michel (voy. Rabelais, liv. I, ch. xxxviii); ils en rapportaient des coquilles, souvenir de leur dévotion. De là le proverbe : « A qui vendez-vous vos coquilles ? » — « A ceux qui viennent du Mont-Saint-Michel ». Cotgrave traduit ce dicton de la manière suivante : « Pourquoi pensez-vous nous tromper, nous qui sommes aussi fins que vous ? » Voy. Fleury de Bellingen, *Etymologie des Proverbes franç.*, p. 60; Moisant de Brieux, *Origines de quelques Coutumes*, éd. de 1875, t. I, p. 36; II, p. 29; Le Roux de Lincy, 2^e éd., t. I, p. 393; Canel, *Blason populaire de la Normandie*, t. II, p. 60.

QUI GRATENT CHASCUN. 235

LES RONGNEUX.

Nous semblons ceux qui font du chien, 45
Mordans Chascun par toutes pars,
Et toutesfoys Chascun sçet bien
Qu'on leur baille de bons brocards.

CHASCUN.

Vous ressemblez ces folz bavars
Qui disfament leur voisinance, 50
Et de tout l'an n'ont pas deux quars
De leurs femmes la jouissance.

LES RONGNEUX.

Ainsi nous en prend sans doubtance,
Car, en grattant d'aultruy le doz, 55
Noz Rongneux croissent à oultrance
Et nous rongent jusques aux os.

CHASCUN.

Vous estes de vaillans suppotz ;
Le grant Dyable vous a bien fait
De gratter Chascun sans propos, 60
Sans adviser à vostre fait.

LES RONGNEUX.

Nous n'avons rien qui soit parfait,
Dont nous voudrions que Chascun eust
De nos rongnes le dos infaict,
Affin que de nous on se teust.

CHASCUN.

Vous semblez cil qui oncques n'eust 65
D'aucune science-notice,

Et nonobstant tousjours esmeust
Contre Chascun juste sans lice.

LES RONGNEUX.

Nous ressemblons ces gens d'office
Qui menguent tout le populaire, 70
Auxquelz ilz ont monsté leur vice ;
Incontinent font les gens taire.

CHASCUN.

Vous ressemblez ceux qui retraire
Veulent Chascun de leur estude,
Et ne sçauroyent dire ne faire 75
Chose que tous ne tiennent rude.

LES RONGNEUX.

Nous sommes si plains de vetude
Et si lourdaulx, en nostre cas,
Que nous avons sollicitude 80
De ce qui nous appartient pas.

CHASCUN.

Vous ressemblez les lesche-platz,
Qui sur les bancz de Mal-Conseil
Mesurent de Chascun les pas,
Et lardent tout jusqu'au ⁴ soleil.

LES RONGNEUX.

L'ung n'est pas à l'autre pareil ; 85
Nous ressemblons ces francs-archiers
Qui font debatre l'appareil,
Puis s'enfuyent comme vachiers.

QUI GRATTENT CHASCUN. 237

CHASCUN.

Vous ressemblez ces lanterniers
Qui n'ont sçavoir, honneur ne grace, 90
Et nonobstant font des gorriers,
Lardant Chascun, quoy que l'on face.

LES RONGNEUX.

Nous ressemblons à la beccasse,
Que ne peult ouyr chose faicte
Que incontinent ne contreface, 95
Et si tousjours est contrefaicte.

CHASCUN.

Q[u]'une ville est bien refaicte
De telz morveux comme vous estes ;
Le Dyable en face une recepte
Pour guérir le Monde des bestes. 100

LES RONGNEUX.

Bref, vous aurez dessus vos testes,
Si vous n'allez gratter les rongnes
Et tenir à part vos enquestes,
Sans vous mesler de mes besongnes.
Et comment dea ? Tu nous regrongnes ; 105
Nous le faisons que pour plaisir.

CHASCUN.

Allez, regrattez vos charongnes ;
La fiebvre vous puisse tenir.
Estes-vous bien si de loisir
Et devenus si bons apostres 110
Que vous ayez plus grant desir
De mes besongnes que des vostres ?

Alleluya.



*La Deffence
contre les Emulateurs,
Ennemys et Mesdisans de France;
Consolation et bon Zèle des Trois Estatz.*

Imprimé à Paris.

Voici la description de l'édition de ce poëme que nous avons eue sous les yeux :

La deffence contre les // Emulateurs ennemys et mesdi // sans de Frâce. Cōsolation & bō zele // des troys estatz. *Imprime a Paris.* — ¶ *Finis. S. d.* [vers 1523], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 38 lignes à la page, imprimé en lettres de forme, sans sign.

Au-dessous de l'intitulé, on voit un bois, qui occupe environ le tiers de la page et qui représente les armes de France supportées par deux anges. Le texte commence immédiatement après.

Biblioth. nat., Y. n. p., Rés. (Lb. 30. 91 (1) *).

M. Brunet, qui décrit cette pièce (*Manuel*, t. II, col. 564), lui assigne à tort la date de 1535. Nous démontrerons plus loin que des allusions précises ne permettent pas de la placer après l'année 1523.

FRANCE.

France je suys, qu'aulcuns dyent esperdue,
 Presque perdue et pillée à oultrance;
 Il n'est pas vray. Raison bien entendue,
 Point ne suys nue en biens, ne confondue
 Ou descendue en riens de ma puissance;
 Je suys la France entière et sans souffrance,
 D'or, de chevance et de tous honneurs plaine.
 On se plaint bien souvent de teste saine.

Chascun sçait bien que mon filz et mon roy,
 Suyvant la loy, a tousjours paix cherchée¹, 10
 Mais l'Empereur luy a failly sa foy;
 L'Angloys de soy est parjure et non vray,
 A l'œil et doy sa foy a rebouchée².
 Trop me desplaist veoir trahyson cachée
 Et embuschée aux cueurs de si grans roys, 15
 Qui font la loy et puis rompent les droictz.

1. François I^{er} et Charles-Quint protestèrent toujours, chacun de leur côté, de leur sincère amour pour la paix. Cf. t. X, pp. 327, 338.

2. L'élection de Charles-Quint à l'Empire avait rendu inévitable la lutte entre François I^{er} et ce monarque. Les deux rivaux s'efforcèrent de gagner l'alliance de l'Angleterre. En quittant le camp du drapeau d'or (1^{er} juin 1520), Henri VIII était allé retrouver Charles-Quint à Gravelines, et l'Empereur l'avait accompagné jusqu'à Calais, où les deux princes s'étaient mis d'accord (14 juillet). En même temps, Henri VIII, avec sa duplicité ordinaire, assurait le roi de France de ses bonnes dispositions. Le 12 août, Wolsey se rendait à Bruges et réglait les conditions de l'alliance entre Charles-Quint et le roi d'Angleterre. C'est dans l'histoire de la *Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint*, par M. Mignet, que l'on trouvera l'exposé le plus détaillé de la politique suivie par l'Angleterre vis-à-vis de l'Empereur et du Roi de France; il nous suffira de renvoyer à cet ouvrage, t. I, chap. III.

N'esse pas trop veoir Angleterre, Espagne,
 Flandres, Alemaigne, Hénault, toute Italie,
 Venir sur moy à desployée enseigne
 Sans aucun droit, en mortelle champaigne¹ ? 20
 A perte ou gaigne ilz m'ont tous assaillie;
 Mais, si vigueur aux miens n'est deffaillie,
 Leur grant follie ilz verront à leur honte :
 Dieu ayde au droict, et droit la force dompte.

Dont, si mon filz, pour soustenir la guerre, 25
 Daigne requerre à ses subjectz loyaulx
 Aucuns empruntz, esse² à dire qu'il serre
 Tout en sa serre? Il veult garder sa terre,
 Dont luy fault querre argent, hommes, chevaulx;
 Puis qu'il est chief, nous, ses membres féaulx, 30
 Argent, joyaulx nous luy devons offrir³ :
 Membre n'est sain quant voit le chief souffrir.

1. *Champaigne* est ici pour « campagne ». On doit d'autant moins y voir une allusion à la guerre de Champagne qu'il est ici question des Italiens. L'auteur de la *Defence* est un homme du Nord, qui affectionne les formes picardes aussi bien que les vers batelés.

2. Imp. : *elle*.

3. Après avoir levé les armées qui devaient opérer en Navarre, en Italie et en Picardie, François I^{er} chercha des ressources. « Pour fournir aus dictes troys armées, furent faictz gros empruntz sur le peuple du royaume, qui en eust beaucoup à souffrir, mesmement à Paris: Dont il fut trouvé par Berthelot, maistre de la Chambre aux deniers, qui trouva l'invention des admortissementz des rentes et héritaiges qui estoient aux églises du royaume de France, pour les admortir et faire payer les admortissementz.

« Après furent mis les gros empruntz particuliers sur les manans et habitans de la ville de Paris; tellement qu'on demandoit aux uns mille escus, aux aultres huit cens, quatre cens, cinq cens escus, et plus ou moins, à les rendre. Puis on demanda par les maisons de la vais-

Chacun se plaint que j'ay perdu Millan
 En grant enhan, par guerre mal menée ;
 Mais j'ay espoir qu'avant le demy l'an 35
 Corbeau, Huan, Vaultour, Aigle ou Millan,
 Au nid d'anten ne feront leur trainée.
 Mon filz l'avoit par prouesse gaignée ¹,
 Si retournée elle est soubz aultre enseigne.
 Pas n'est marchant celluy qui tousjours gaigne. 40

N'a-il conquis, depuis, Fontarrabie ²,
 Place acomplie autant qu'il en est point ?
 Longtemps après l'a de vivres munie,

selle d'argent et partout le royaume, et à Paris n'y eust aucuns exemptz, mesmes de la cour de Parlement, ne aultres, tellement que chacun en bailla selon sa puissance, et furent les églises contrainctes d'en baillier, chacune en droit soy ; c'est à sçavoir : les églises cathédrales, prieurez, abbayes et aultres, et payoient les églises selon leur puissance chacune, mesmes les Char treux, Célestins, Sainct-Victor et aultres. » *Journal d'un Bourgeois de Paris*, pp. 134 et 135.

1. François 1^{er} s'empara de Milan, en 1515, après la bataille de Marignan.

2. C'est au mois d'octobre 1521 que Fontarabie tomba au pouvoir des Français. Cette place ne fut ravitaillée que quinze mois après :

« *Item*, En janvier 1522 [1523], fut la ville de Fontarabie advitaillée par noz gens pour environ un an, où il y eut un gros meurtre sur noz ennemys, à cause qu'ilz vouloient empescher le dict advitaillage ; et y estoit en personne Monsieur de la Palisse, qui s'y porta très vaillamment, car, par son moyen, la dicte ville fut advitaillée, dont y acquist grand honneur et le Roy grand prouffit. Car, au moyen du dict advitaillage, demeura la dicte ville en l'obéissance du Roy : et qu'elle eust esté perdue sans le dict advitaillage, car elle ne pouvoit plus tenir sans estre advitaillée et garnie de vivres, à cause que les vivres y estoient failliz. » *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 91.

Voire en despit d'Espagne et sa mesguie,
 D'armes munye alors et bien en point; 45
 Bref, c'est ung point, qui fort les rompt et point,
 D'avoir adjoint une tel place en France,
 Qui tient Espagne en crainte et en souffrance.

Quoy plus? Il a, puis que dire le fault,
 Prins de plain sault Hédin¹, en moins d'ung jour, 50
 Où le povoir d'Alemaigne et Hénault
 Et d'Angleterre ont esté bas et hault;
 Sans faire assault, vingt jours faisans séjour,
 Muraille et tour, à tour et à retour,
 Tout à l'entour ont batu et faict bresche, 55
 Mais d'assaillir n'est pas viande anglesche.

Graces à Dieu, je suys franche et entière,
 Faisant grant chière; encor n'ay riens perdu;
 De faire dueil je ne trouve matière;
 Si ennemys sont dessus ma frontière, 60
 Leur cymetière y feront en temps deu.
 Au résidu, point n'ay cueur esperdu;
 Tout entendu, j'ay gens, argent et vivres,
 Roy belliqueux, hommes fors et delivres.

NOBLESSE, *parlant à France.*

Très chière mère, en notant bien les ditz 65

1. Hédin fut pris le 6 novembre 1521 (voy. *Journal de Louise de Savoie*, éd. Petitot, p. 406). C'est à l'occasion de ce fait d'armes que fut composée la chanson : « Gentille ville de Hesdin, etc. » que M. Le Roux de Lincy a reproduite dans son recueil de *Chants historiques*, t. II, p. 80. M. Georges Guiffrey, après avoir cru que cette chanson s'appliquait à la prise d'Hédin en 1538, a rectifié cette erreur dans l'appendice de sa *Chronique de François I^{er}*, p. 472, et en a réimprimé le texte.

Que vous avez cy proférez et ditz,
 J'ay prins plaisir d'ouyr tant bon propos,
 Car aucuns folz mutins et estourdis
 Ont fait de vous libelles interdictz
 Disant que « plus n'avez laine sur dos », 70
 Et que « rongée estes jusques aux os »,
 « Crucifiée¹ » et « achevée de paindre »,
 Mais j'entens bien que ces malheureux sotz,
 Au cabaret buvans vin à plains potz,
 Font telz escriptz qui sont beaucoup à craindre. 75

Semblablement de moy, qui suys Noblesse,
 Ilz ont mesdit, en disant que prouesse
 N'est plus en moy, tant suys effeminée ;
 Je leur demande : Euz-je cueur de foyblesse
 Devant Ravenne et Marignan ? Qui esse 80
 Qui dit que suys de couraige mynée ?
 N'ay-je Millan par troys foys ramenée
 Soubz vostre nom, en despit des Italles² ?
 Pape, Empereur, Espagne, et leur menée
 Et aultres maintz, en bataille ordonnée 85
 J'ay rué jus par mes armées royales.

Brief, de tous temps, les gens d'armes de France
 Ont eu le bruyt de triumphe et vaillance
 Pour bien combatre en plaine et en barrière ;

1. Imp. : *Crueifitee*.

2. Milan fut pris une première fois par Louis XII en 1499; Louis le More y rentra l'année suivante, mais, deux mois après avoir perdu la place, les Français s'en emparèrent pour la seconde fois. Louis XII reperdit Milan en 1512, mais les Français le possédèrent pour la troisième fois de 1515 à 1521, et y rentrèrent même un instant en 1522.

Et qu'il soit vray chacun a congnoissance 90
 Que tant pour tant ilz n'ont trouvé puissance
 Qu'ilz n'ayent chocquez et poussez en arriere,
 Cent à deux cens ont bien donné carrière
 Par plusieurs foyz et de fresche memoire,
 Comme en Hénault¹ et maint autre frontière, 95
 Dont de bouter le mien honneur derrière
 Cause n'y voy, ne raison péremptoire.

Ne fuz-je pas au pays de Hénault,
 Mes ennemys cherchant tant bas que hault,
 Pour leur livrer ou rencontre ou bataille? 100
 Je les trouvay tout le long de l'Escault,
 Près de Bouchin; lors fiz sonner l'assault,
 Pour les chocquer tant d'estoc comme taille;
 Mais toutes foyz la mutine peautraille²
 Tourna le dos sans jamais faire riens. 105
 O quel honneur! fuyr ains qu'on assaille!
 Sembloit à veoir, ou jà Dieu ne me faille,
 Lièvres aux champs qui sont chassez des chiens.

Cecy pensant, en moy vous confortez
 Et vostre ennuy doucement deportez, 110
 Car j'ay le cueur aussi bon que jamais.
 Vous sçavez bien comment se sont portez
 Voz ennemys, qui bien furent frotez
 Et canonnez devant Messières, mais,
 Après avoir batu, je vous prometz 115
 Que deslogez sont sans gloire ou louenge³.

1. Imp. : *Heaault*.

2. Canaille. Le verbe *peautrer*, « fouler aux pieds, » existe encore dans le patois picard. Voy. Corblet.

3. Le poète ne présente pas les faits dans l'ordre chro-

Anglois, Flamens, Allemans, telz gourmetz
Sont si vaillans, à tous je m'en remetz,
Qu'en quinze jours n'auroyent prins une grange.

Places avez et chasteaux infyns, 120
D'artillerie et de vivres munys,
Et moy, Noblesse, en point pour les deffendre;

nologique, qu'il importe de rétablir. A la suite de l'insurrection des Communeiros (mai 1521), François I^{er} fit attaquer Charles-Quint, à la fois, du côté des Pays-Bas, par Robert de la Marck, et du côté de l'Espagne, par André de Foix, seigneur de Lesparre. L'empereur repoussa facilement ces agressions et commença la guerre contre la France. Nassau et Sickingen, qui venaient de battre Robert de la Marck, s'emparèrent de Mouzon et s'avancèrent avec une armée de 35,000 hommes sur Mézières. Cette ville, la clef de la Champagne, était dans le plus mauvais état de défense, et les Impériaux espéraient s'en emparer sans difficulté. Ils avaient compté sans l'héroïque résistance de Bayart et sans la ruse de guerre qu'employa ce grand capitaine (septembre 1521).

Après avoir levé le siège de Mézières, les généraux de l'Empereur pénétrèrent dans le Hainaut, ravageant le pays avec une barbarie sans égale; ils allèrent jusqu'à Valenciennes, où Charles-Quint les rejoignit. L'armée française, conduite par François I^{er}, marcha à leur rencontre, descendit la rive droite de l'Escaut jusqu'au-dessus de Bouchain, et mit en fuite les troupes impériales qui se retirèrent sur Valenciennes. Si le roi de France n'avait cédé aux avis du maréchal de Châtillon, au lieu de suivre les conseils de La Palisse et de La Trémoille, l'armée de Charles-Quint aurait été détruite. Néanmoins, cette campagne avait été marquée par certains avantages; Mouzon avait été repris; Bapaume et Landrecies étaient tombées entre nos mains; enfin notre armée s'était emparée de Bouchain (24 octobre) et d'Héidin (6 novembre). En même temps, sur la frontière d'Espagne, Bonnavet, maître de Saint-Jean de Luz, avait occupé toute la partie de la Navarre située sur le revers septentrional des Pyrénées, et pris la place forte de Fontarabie. Voy. le *Journal de Louise de Savoie*.

Voz princes sont en vostre amour unys,
 Riches et fors, de prouesse garnys
 Pour ennemys assaillir ou attendre ; 125
 Bref, chascun veult pour vous les armes prendre,
 Non redoubtans leurs Aigles ny Escouffles.
 Si les Liépars¹ sur nous viennent descendre,
 J'ay bon espoir qu'on leur fera entendre
 Qu'on ne prent point en France chatz sans mouffles. 130

L'on s'esbahyt de la grosse despence
 Que l'on a fait, mais je vous pry qu'on pense
 Aux fraiz tant gros qu'on a fais cy-devant
 Pour traicter paix, en juste conscience,
 Avec Henry, hault prince d'excellence², 135
 Si la foy n'eust ainsi gectée au vent,
 Puis l'aliance aux Suysses souvent,
 Que l'on nous vend, leurs Diettes aussi³,
 Et puis tousjours troys armées en avant⁴;

1. C'est-à-dire les Anglais.

2. Imp. : *excellence*. — Par le traité de Londres (4 octobre 1518), François I^{er} avait acheté l'amitié d'Henri VIII, moyennant le paiement d'une somme de 600,000 couronnes et une pension de 12,000 livres qu'il s'engageait à servir à Wolsey. (Mignet, *op. cit.*, t. 1, p. 238.)

3. La neutralité des Suisses, qui avait été garantie par un accord intervenu entre François I^{er} et Marguerite d'Autriche, souveraine de la Franche-Comté, fut confirmée par la paix perpétuelle conclue à Fribourg le 29 novembre 1516 avec les treize cantons. Les conditions pécuniaires de ce traité furent très-onéreuses pour la France. Les Suisses devaient recevoir 700,000 écus d'or au soleil, plus 2,000 francs de pension pour chacun des cantons, etc. (Voy. Mignet, *op. cit.*, t. 1, p. 115.)

4. En Navarre, en Italie et en Picardie. Voy. ci-dessus, p. 240, note 3.

Je m'en rapporte à tout homme sçavant 140
Si faire on peut sans argent tout cecy.

L'ÉGLISE, *parlant à France.*

Ma chière fille et amye loyalle,
Trop me desplaist que bouche desloyalle
Par faulx escriptz veult vostre loz blesser,
Congneu que, soubz la puissance royalle 145
De vostre nom, par grace spéciale,
Vivons en paix, tant estes cordiale,
Dont ne devons contre vous mal penser;
Mais cueur mauvais ne se veult dispenser
De mal parler, ains veult recompenser 150
Le mal pour bien, comme il a de coustume;
Ung mesdisant, qui ne craint offenser,
Tost crèveroit si mesdire ou tencer
Ne deschargeoit de son cueur l'epostume¹.

Les mal parlans dyent que suis en esmoy, 155
Et que l'on prent mes biens sans droit ou loy,
Decime, empruntz et maintz autres suffrages;
Ilz sont bien folz s'en plaindre avant que moy.
Or est ainsi que je sçay bien et voy
Que suis tenue à mon prince et mon roy 160
Dont sont venuz mes biens et héritages.
Ilz ont basty temples à haulx estages,
Et puis fondé soubz ces riches ouvrages
Gros revenuz, dont en paix jouyssons;
Dont, s'à present on luy veult faire oultrages, 165
N'esse raison qu'envers luy soyons larges,
Et que plaisir de noz biens luy fassons?

1. Abcès. — On trouve dans Littré un autre exemple de la forme *empostume* pour *apostume*.

Certes ouy, car onc ingratitude
 Ne vallut riens; puis notre saincte estude
 Dit que tout bien doit estre satisfait. 170
 Celluy qui donne aux bons béatitude
 Le veult ainsi par sa grant rectitude.
 Par quoy, je doy de franc cuer et non rude
 Ayder à cil qui tant de biens nous fait;
 Je voy Labeur comme à demy deffait, 175
 Batu, frappé, de coups tout contrefait
 Par gens de pied qui luy ont mains tors fais;
 Doncques, affin que plus tost soit reffait,
 Pour luy ayder me mettray en effect
 Et porteray partie de son faix. 180

Seroys-je pas malheureuse et mauldicte,
 Plus que nulle autre orgueilleuse et despite
 Si, par deffault d'avancer ma pécune,
 Il advenoit que je fusse perscripte,
 Des ennemys à feu et sang destruite, 185
 Qui suis en biens si haultement construite
 Que de pareille à moy n'en est point une?
 Ne plaise à Dieu, qu'adviengne tel fortune
 Par mon deffault, mais je vueil qu'on repugne
 Par juste guerre en soustenant le droit 190
 Lequel avons, je n'en fais doubte aucune,
 Car autrement, dessoubz fainte rancune,
 Force sans droit auroit ce qu'elouldroit.

Doncques, ma fille, ayez bonne espérance;
 Le droit avez, qui est la soustenance 195
 De vostre guerre, et Dieu luy aydera;
 Amys avons, argent, force et puissance.
 Tel cuyde bien nous mener à oultrance...

DE FRANCE.

249

Et prendre pied sur vous, ma fille France,
 Qui, possible est, jamais n'en partira. 200
 L'Aigle si hault jamais ne vollera,
 Lyon rampant si avant n'entrera
 Et les Liépars esbahys demourront ;
 La Sallemandre en piez se lèvera,
 Qui feu gregoyz par despit vomira, 205
 Dont de frateur tous tremblans s'en fuyront.

LABOUR.

Très sainte Eglise, et vous, Dame Noblesse,
 Vous avez cy parlé moult haultement
 Reconfortant ma mère et ma maistresse,
 Dont j'ay reçu au cueur joye et liesse, 210
 Car, s'elle a mal, j'en porte le tourment,
 Si elle a joie, et moy semblablement ;
 Soubz elle viz et, soubz les droitz du Prince,
 Plus tost mourir que perdre sa province.

Je congnoys bien, selon mon sens rustique, 215
 Que ces Godons, anciens ennemys,
 Et Allemans ont chargé lance et picque
 Pour me venir piller grange et boutique,
 Si bon remède à temps n'y estoit mis ;
 Mais, se Dieu plaist, j'à ne sera permis 220
 Que de telz gens soit ma terre occupée,
 Tant que mon Roy puisse tenir espée,

Ung chascun dit que « rongé, mangé suis
 « Jusques aux os, renversé et sans croix » ;
 Je ne dis pas que n'aye eu des ennuytz 225
 D'avanturiers qui, tant jours comme nuytz,
 Ont prins sur moy la soupée et surcrois, .

Mais pas ne suis de cela, je m'en crois,
Si près du but ; il ne m'est pas besoing :
Cheval lassé encore va-il bien loing. 230

Prendre le temps il fault ainsi qu'il vient ;
Malheur n'est pas tousjours en une porte ;
Le beau cler jour après la nuyt survient,
Joye après dueil ; ainsi souvent advient
Que paix a lieu après guerre très forte ; 235
Cecy pensant, Bon Espoir me conforte.
O Roy des Roys, qui mort voulus souffrir
Pour traicter paix, vueilles la nous offrir.

J'ay cest espoir, mais que mon roy et filz
Ait traicté paix ou ennemys vaincuz, 240
Que tous serons en richesses confitz ;
Chère feray trop meilleure qu'onc fiz.
Force ducatz aurons et prou escuz ;
Avec Cérés, et le grant Dieu Bacus,
Burons, d'autant, car la Guerre mourra 245
Et Dame Paix en France demourra.

Quant je congnois que mon souverain prince,
Pour me deffendre, est chascun jour aux armes
De très bon cueur, néantmoins que soys mynce,
Ayder luy veulx¹ à garder sa province, 250
De tout mon bien pour gaiger ses gensdârmes,
Car j'ayme mieulx endurer les alarmes
De povreté qu'ennemys me deffissent
A feu et sang, et tous mes biens ravissent.

Je congnois bien que le Roy d'Angleterre 255
Sans aucun droit nous fait guerre mortelle ;

1. Imp. : veult.

De l'Empereur chascun sçait bien qu'il erre
 De guerroyer et calenger¹ la terre
 Oû n'eust onc droit; je ne sçay qu'il querelle.
 Le Pape aussi² branle dessoubz son elle, 260
 Mais, tous ensemble, encor n'ont la puissance
 De faire mal à vous, ma mère France.

Confortez vous doncques, mère très chère;
 Tout yra bien, se Dieu plaist, desormais.
 J'ay bon espoir qu'encor ferons grant chière; 265
 Riens n'est vendu maintenant à l'enchière;
 Vignes et bledz sont plus beaulx que jamais.
 Vos ennemys font grosses bragues, mais
 Plus faschez sont de la guerre que vous;
 Des biens ont peu et moins d'argent que nous. 270

Finis.

1. Défier, provoquer, angl. *challenge*. Le mot s'est conservé dans les patois du nord de la France. Hécart (*Dictionnaire rouchi-français*) le cite avec le sens de « saisir, appréhender, emprisonner ». D'après Corblet, ce même mot signifie, en Picardie : « tromper dans un marché, chicanner ». — 2. Adrien VI, élu pape le 15 février 1522, avait d'abord tenu la balance égale entre François I^{er} et Charles-Quint; mais, après la prise de Rhodes par les Turcs, il voulut intervenir dans la querelle des deux rivaux, les réconcilier et réunir tous les princes chrétiens dans une croisade contre Soliman. Cette trêve aurait assuré le *statu quo* et consacré l'abandon du Milanais par les Français. Le Roi de France refusa formellement toute entente. Adrien VI n'hésita plus alors à se prononcer pour le parti contraire. Le 3 août 1523, il entra dans la coalition formée contre François I^{er}, mais il mourut six semaines plus tard (14 septembre).



*Remède très utile contre la Peste,
laquelle court à present en plusieurs lieux,
speciallement partout;
nouvellement extrait de plusieurs experiences,
pour le salut de la chose publique.*

Il a été imprimé, de 1480 à 1550, un grand nombre de petits traités contenant des remèdes contre la peste. M. Yéméniz en avait réuni une importante collection, dont on trouvera la description aux nos 658 à 665 de son *Catalogue* (Paris, 1867, in-8). C'est sans doute à l'un de ces traités : *Remède très utile contre la peste et contre toute fièvre pestilenteuse, approuvé par plusieurs docteurs en médecine, imprimé à Paris par maistre Guychard Soquand¹, devant l'Hostel Dieu* (s. d., pet. in-8 goth. de 4 ff.), que le poète anonyme a emprunté le titre de sa composition.

Mais, si notre auteur a pris le titre d'un traité de médecine populaire, ce n'est pas à dire qu'il ait réellement eu la pensée de parler de la peste. On chercherait vainement dans son ouvrage des détails médicaux. Il a voulu donner à une œuvre satirique une forme

1. Lottin cite Guychard Soquand à l'année 1522.

qui en atténuaît la portée et ne lui fit pas craindre d'éprouver le même sort que les auteurs et les imprimeurs des dernières pièces que nous venons de faire connaître. Bien qu'aucune allusion historique ne permette de fixer la date du *Remède contre la Peste*, cette composition paraît être du même temps que le *Monde qui n'a plus que frirre*. Le « Chef », dont l'auteur dit :

Il fault qu'il ait à ses membres esgard,

est très-probablement François I^{er}. Les « Membres principaux » et les « Membres officiaux » sont les grands seigneurs et les officiers de justice, dont les « Membres menuz » ont tant à se plaindre. On remarquera que le poète ne décrit que des maladies internes et non des accidents externes, c'est-à-dire des guerres étrangères. Lors donc qu'il dépeint les souffrances des « Membres menuz », il n'entend parler que des charges qui pesaient sur le peuple en temps de paix, et ne cherche même pas à énumérer les maux que les invasions et les guerres incessantes venaient encore y ajouter.

Voici la description de la plaquette que nous avons eue sous les yeux :

Remede Tres // vtile contre La // Peste Laquelle
court a ÷sent en plusieurs // lieux. Speciallement par
tout. Nouvelle // ment extrait de plusieurs expe-
riences. // Pour le salut de la chose publicque.
S. l. n. d. [vers 1530], pet. in-8 goth. de 4 ff. de
25 lignes à la page, sign. A.

Au titre, un bois représentant un bourgeois et
une bourgeoise, devant qui est agenouillé un pauvre.

Bibl. municipale de Versailles : E. 308. c.

Prologue.

Celuy qu'on dit sur tous aultres puissant,
 Qui fabrica le Monde de sa grace
 Et l'homme fist d'icelluy jouissant,
 A tout le moins pour ung petit d'espace,
 Veulle chasser tout erreur et fallace 5
 Et rudité de ma tendre cervelle,
 A celle fin qu'un *Recipe* vous face
 Pour vous guerir de la peste cruelle.

Adam, qui fut de tous le premier père,
 Quant le divin mandement transgressa 10
 Legièrement, pour à Eve complaire,
 Laquelle tost ce faire le pressa,
 Incontinent tellement nous blessa
 Et nous rendit trestous si malheureux
 Qu'oncques depuis un seul jour ne passa 15
 Qu'il n'aist regné quelque mal dangereux.

Ce malheur donc, qu'avons par heritaige,
 Par tout le Monde tellement se desporte
 Qu'il n'est chasteau, ville, clotz, ne villaige
 Que, jour et nuict, quoyqu'on ferme la porte, 20
 Maladie n'entre en mainte sorte,
 Une fois plus qu'autre contagieuse,
 Dont aujourd'huy, pour sa rigueur trop forte,
 Nous l'appellons « la peste dangereuse ».

Venant au point, sachez pour verité 25
 Que la peste est aujourd'huy diverse;
 L'une provient de la malignité
 De l'air infect, laquelle plusieurs ~~verse;~~

L'autre despend, et n'est pas moins parverse,
 Scelon Rasis ¹, d'influence celeste; 30
 Mais sur toutes la tierce ² renverse
 Et sans cesser tous les humains moleste.

Si vous voulez sçavoir donc el vient ³,
 Je suys content d'en dire ma sentence ;
 La racine donc du Chef provient, 35
 Quant il est plain de mauvaise substance,
 Et l'ung des pointz qui tout le mal avance
 Est l'infection des membres principaulx,
 Coadjuvant ad ce la deffaillance
 De ceux qu'on dit « Membres officinaulx ». 40

Quant le Chef n'est sustenté par mesure
 Et pertroublé de mauvais soufflemens,
 Et les membres principaulx plains d'ordure,
 En lieu d'ayder faisans les troublemens
 Et outre plus les aultres ligamens, 45
 Et tous membres officiaux nommez
 Y adjoustent leurs faulx empeschemens,
 Les corps humains sont bien tost assommez.

Puis qu'ainsi est que la plus dangereuse
 Peste qui soyt despend du cuer de l'homme, 50
 Remply de vent et liqueur venimeuse,
 Et le membre qui les aultres assomme

1. Il s'agit sans doute ici du célèbre rabin Salomon Raschi, né à Troyes en 1040, mort en 1105. Outre ses commentaires sur la Bible et sur le Talmud, Raschi composa, dit-on, un *Art de conserver la santé* qui est resté manuscrit. — 2. Imp. : *terre*. — 3. *Vient* est compté ici pour deux syllabes, comme au v. 140. On trouve de même *provient* au v. 35. Par contre, *vient* est monosyllabe au v. 96, et *convient* disyllabe au v. 53.

256 REMÈDE CONTRE LA PESTE.

Est le seul Chef, il convient que je nomme
Le recipe pour le seul Chef propice,
Et puis après que par ordre je somme, 55
Pour les Membres, donc le mal prent son vice.

RECIPE POUR LE CHEF.

Pour bien guarir et tenir le chef sain,
Il fault qu'il ait à ses membres esgard,
En corrigeant, plus tost huy que demain,
Ceux qui seront blessez en quelque part ; 60
Secondement, il fault, plus tost que tard,
Evacuer ces humeurs inflatiz,
En recepvant tous les jours demy-quart
D'entendement et aultres restraintifz.

Après, il fault, pour garder la cervelle 65
De ces maulditz soufflemens quotidiens,
Garnir le Chef de raison naturelle,
Pour digérer les humeurs plus terriens ;
Item aussi, pour éviter les lyens
Des autres maux qui nuisent à tout heure, 70
Il fault penser que tous les biens mondains
Fineront tost sans que rien en demeure.

Item, affin que le Chef ne desvoye
Par l'infection des Membres corrompus ¹,
Il est besoing que tousjours on le ploye, 75
Ou pour le moins que souvent soit reclus
Dans des drappeaulx composez de Vertus,
Trempez un peu de l'eau de Conscience,
Car, ce faisant, je croy que le surplus
Yra trop mieulx qu'il ne fait, sans doubtance. 80

1. Imp. : *corrompues*.

RE[CIPE] POUR LES MEMBRES PRINCIPAULX.

Conséquemment, les Membres principaulx
 Qui font le mal tous les jours empirer
 Et sont tousjours plus que les aultres chaulx
 De tout le corps sa substance tyrer,
 Subitement les fault cautériser, 85
 Sans attendre que le venin s'y bouste,
 Et doucement tousjours les arroser
 D'Humilité, de laquelle n'ont goutte.

Et, pour guarir la grant superfluité
 Qu'ilz ont d'humeurs, et bosses très infectes, 90
 Donc maintes fois le corps est irrité
 Et bien souvent les entrailles deffaictes,
 Je conseille sur toutes les receptes
 Qu'ilz prennent tost¹ ung peu de congnoissance,
 En reduisant leurs parties contrefaictes 95
 Et ces habitz qui n'ont point d'apparence.

Et, pourceque le mal vient d'ignorance
 Que les induyt à ces dangiers maulditz,
 Il seroit bon d'user de la science
 Et des vertus plus qu'ilz n'ont fait jadis, 100
 Car, pour certain, sans user de reditz,
 Il est trop cler que l'ignorance faict
 Les gros Membres errer en faitz et ditz
 Et s'adonner à tout villain meffait.

RECIPE POUR LES MEMBRES OFFICIAULX.

De ces Membres, « officiaulx » nommez, 105
 On ne sçauroit leur donner meilleur cure

1. Imp. : tout.

258 REMÈDE CONTRE LA PESTE.

Pour les guarir et rendre mieulx formez

Que les oster, au moins les plus famez
Qui ont le bruyt de tenir de la lune ¹, 110
Et ceulx aussi qui sont trop affamez
De consumer la substance commune.

Quant au regard des moins invetérez
Qui ne sont pas tant remplis de poison,
Mais seulement quelque peu altérez 115
D'avoir des biens quelque jour à foison,
Prendre leur fault un quartier de raison
Et loyaulté, parmy de la droicture,
Et l'appliquer en tout temps et saison
Pour le Commun, donc pend leur nourriture. 120

Item, il fault qu'ilz n'usent plus d'espices,
Car ce les fait aller tous à rebours,
Et que pour rien n'achètent les offices ;
Ce les contraint perpetrer mains vilz tours.
C'est contre Dieu et le naturel cours 125
Que les Membres officiaux sustentent
Les principaulx, affin que tous les jours
A tous costez les plus petiz tourmentent.

RECIPE POUR LES MEMBRES MENUZ.

Finablement, il fault que je vous die
Deux petiz moz pour les Membres menuz, 130
Lesquelz n'ont point de plus grand maladie
Fors qu'ilz ne sont des plus grandz sostenuz ;
Il est bien vray qu'ilz sont quasi tous nudz,

1. C'est-à-dire: qui sont « lunatiques ».

REMÈDE CONTRE LA PESTE. 259

Car ilz n'ont plus que la chair et les os¹,
 Dont en danger sont d'estre pis venus, 135
 Jusques à ce qu'on ayt guéry les gros.

Impossible est qu'un simple menu Membre
 Se porte bien se les gros ne sont sains,
 Et oultre plus, quant de tout me remembre,
 Il² vient trop de ces reproches vains 140
 Et des regards envieux, inhumains,
 Dont entre [e]ulx sont tousjours en discorde,
 Parquoy il fault prendre deux ou trois grains
 De Charité, Amour, Paix et Concorde.

EPILOGATION.

Messieurs, velà, pour la peste cruelle 145
 Qu'est aujourd'huy par tous lieux dispersée,
 Ce qu'en a peu comprendre ma cervelle,
 A celle fin qu'elle soit deschassée;
 Car, si de brief elle n'est abaissée,
 Les communs Corps seront du tout destruietz, 150
 Et nature commune si cassée
 Qu'elle n'aura jamais [plus] aucuns fruitz.

Ayez doncques premierement esgard
 A bien guérir la peste desormais
 Et la chasser trop plus tost que trop tard, 155
 De tous costez qu'est entre les humains;
 Et, ce faisant, tous les maulx inhumains
 Prendront tost fin et seront en decours
 Et, sans flater, le mal que plus je crains
 Vient des humains, qui sont faits à rebours. 160

1. Ces mots rappellent le titre d'une des pièces qui précèdent : *Le Monde qui n'a plus que les os.* — 2. Imp. : Ilz.



Le Livre du Faucon.

L'allégorie que nous publions ci-après paraît avoir été composée en l'honneur d'une dame appelée Isabeau Faucon; tel est du moins le nom que nous fait connaître un rondeau acrostiche placé en tête du poème¹. L'auteur lui-même a pris soin de nous indiquer le sens que l'on doit donner aux oiseaux qu'il met en scène. Le « Faucon » est « la gente demoiselle, dame en amours »; les autres oiseaux de proie sont, au contraire, les femmes qui, par envie, ont osé médire des vertus de la dame.

Plusieurs motifs nous ont engagés à donner au *Livre du Faucon* une place dans notre *Recueil*. Bien qu'il soit écrit en prose et en vers, et que le sujet n'ait en lui-même qu'un assez faible intérêt, cet opuscule a, du moins, le mérite d'un style simple, facile et élégant. Il fournit, de plus, quelques détails curieux sur la fauconnerie, art qui fut précisément porté à sa plus haute perfection vers la fin du XV^e siècle. Enfin, le genre allégorique auquel appartient le *Livre du Faucon* est à peine représenté dans notre collection.

1. Un passage de la pièce (v. 404-406) permet de penser qu'Isabeau Faucon était originaire de l'Auvergne.

Pour le faire connaître à nos lecteurs, nous n'avons pas cru pouvoir faire un meilleur choix que celui d'une pièce dont le succès dut être très-grand, si l'on en juge par les nombreuses éditions qui en furent faites à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle.

Voici la description des diverses éditions que nous connaissons :

A. Le // liure du faulcon. — *Explicit. S. l. n. d.* [Paris, vers 1500], in-4 goth. de 36 ff. de 22 lignes à la page pleine, sign. a-d, par 8, e par 4.

Au titre, un grand L grotesque qui tient la plus grande partie de la page. — Au recto du 2^e f., un grand P grotesque commençant le mot *Prologue*. Ces deux lettres sont au nombre de celles qu'employait A. Vérard.

Le seul exemplaire de cette pièce que nous ayons eu sous les yeux, appartient à la Bibliothèque nationale, où il est coté Y 6161, Rés.; il est incomplet du f. e i et du f. correspondant e iij, lequel doit être bla^{nc}. M. Brunet cite un exemplaire complet qui a successivement appartenu à Lang et à Richard Heber, et dont le premier de ces amateurs a donné une reproduction en 1817.

B. Le liure du faulcon. — [A la fin :] *Imprime a paris Par le Petit Lau // rens. En la Rue saint Iacquez pres saint Yuez. S. d.* [vers 1500], in-4 goth. de 26 ff. de 27 lignes à la page, sign. a-b par 8, c par 6, d par 4.

Belle édition imprimée en gros caractères.

Au titre, la marque de *Petit Laurens* (Silvestre, n^o 293). Le cadre contient la devise : *Chascun soit content // de ses biens // qui na sufsance // na rens*, devise qui se retrouve plus tard sur la marque de Jean de

Gourmont (Silvestre, n° 437). Un bois, placé au-dessous de cette marque, contient le nom de l'imprimeur : *Le petit laurens*.

Bibl. nat. Y. n. p., Rés.

C. Le liure du // faulcon des dames. — ¶ *Finis*. S. l. n. d. [*Paris? vers 1525*], pet. in-8 goth. de 24 ff. de 28 lignes à la page pleine, sign. A-C.

Au titre, deux petits bois se faisant face, dont l'un représente une femme qui tient une fleur à la main, et l'autre représente un page qui compte sur ses doigts. Chacun de ces personnages est surmonté d'une banderole destinée à recevoir un nom imprimé, mais dont le blanc n'a pas été rempli.

Bibliothèque de M. le baron de la Roche la Carelle (exemplaire de Charles Nodier et de Yéméniz).

D. Le liure du fau // con des dames. S. l. n. d. [*Paris? vers 1525*], pet. in-8 goth. de 24 ff. de 28 lignes à la page pleine, sign. A-C.

Au titre, deux petits bois représentant deux personnages semblables à ceux qui ornent le titre de l'édition C, mais un peu plus grands. Les deux éditions, dont le texte se suit ligne pour ligne, sortent des mêmes presses. Elles diffèrent pourtant par un grand nombre de détails typographiques.

La Bibliothèque nationale en possède un simple fragment (le cahier A) : Y. 6133. c. 1.

C'est probablement un exemplaire de cette même édition qui figure au *Catalogue Cigogne*, n° 684.

E. Le liure du faul // con des dames. — ¶ *Finis*. S. l. n. d. [*Paris, vers 1525*], pet. in-8 goth. de 24 ff. de 28 lignes à la page, sign. A-C.

Au titre, le bois bien connu de l'homme qui tient la main sur la garde de son épée et qui parle à une femme.

Musée Britann., c. 22, a. 46.

F. Le Faucon damours. — *Explicit. S. l. n. d.*
[Paris, vers 1500], pet. in-4 goth. de 24 ff.

Au titre, un bois représentant un homme et deux faucons.

Catalogue Crozet, 1841, n° 662.

M. Brunet, à qui nous empruntons la description de cette édition (*Manuel*, t. II, col. 1192), dit qu'elle se compose de 25 ff., mais c'est là une faute d'impression que la suite de l'article permet de rectifier. Il ajoute en effet lui-même que « l'ouvrage finit au verso du 23^e f. par le mot *Explicit* ». Le 24^e f. doit être blanc, à moins qu'il ne contienne une marque de libraire.

G. Le Livre du Faucon. *London, Printed for the Roxburghe Club*, 1817. In-4.

Réimpression publiée par Robert Lang, d'après le texte de notre édition A.

Nous avons été très-sobres d'annotations sur la partie technique de notre poëme. En attendant que la Société des Anciens Textes Français ait fait imprimer la traduction du célèbre *Traité de fauconnerie* de l'empereur Frédéric II, nous renverrons nos lecteurs au *Ménagier de Paris* publié pour la Société des Bibliophiles français (Paris, Crapelet, 1846, 2 vol. in-8). Ce recueil contient un traité sur la chasse aux oiseaux de proie, très-soigneusement annoté par le savant éditeur, M. le baron Jérôme Pichon. Nous ne craignons pas de lui faire quelques emprunts.

*Rondeau
escript de¹ par le Faulcon²
au Faulconnier.*

Incessamment mon povre cueur lamente ;
Sans nul repos souvenir me tourmente,
Ayant ennuy du souldain partement ;
Banye me a de tout esbatement,
Et si languys près de Mort véhémence. 5
Agrant regret mon refuge me absente³ ;
Voisine n'ay qui tant de douleur sente ;
Force m'est bien de plorer⁴ tendrement
 Incessamment.
Arien que dueil je ne mès⁵ mon entente, 10
Voire si grand que chascun jour de rente
Cent mille foys je pers mon sentement ;
Or voy-je bien que pour tout payement
N'auray d'Amours, fors estre mal contente
 Incessamment. 15

L'ACTEUR.

*Prologue declaratif de la matière
de ce present livre,
appelé le Faulcon⁶.*

Pour faire passer temps aux seigneurs,
 dames, escuiers et damoiselles, qui vou-
 lentiers oyent parler du deduyt de chiens,
 d'oiseaulx et d'amours, j'ay entrepris
 mettre⁷ par escript ung cas, puis certain temps ad-
 venu en France, de deux gracieux amoureux, c'est

1. c : escript par. — 2. c : le Faulcon, qui est la dame,
 au Faulconnier qui est le gentilhomme. — 3. c : mon
 ame absente. — 4. B, c : plorer. — 5. B, c : metz. —
 6. Les mots *Prologue*, etc., manquent dans c. — 7. c :
 de mettre.

assavoir ung honneste gentilhomme et une noble¹ damoiselle, lesquelz, combien qu'ilz s'entr'aymassent léaulment², eurent merveilleuse fortune, terrible empeschement et dangereux destourbier par le pourchas de faulx jaloux, envieux et raporteurs. Et soit notoire à tous lecteurs et auditeurs de ce present traictié que, par le Faulconnier, j'entens le gentilhomme amoureux, et, par le Faulcon, la gente damoiselle, dame en amours. Par les trois oiseaulx, comme Lasnier³, Sacre⁴, Tunicien⁵, je prens trois autres damoiselles estans de la compagnie dudit Faulcon, mettent peine et diligence de reveler, rompre et adnichiller l'acointance desditz amoureux, et des chiens pareillement se doit entendre. Sy prie à tous ceulx qui verront ce present volume, qu'ilz supportent l'ignorance du compilateur, et, s'ilz commencent à le lire, qu'ilz ne veullent desister jusques à ce qu'ilz ayent leu tout du long, car en la fin sont les enseignemens, bonnes meurs, exemples et aucto-

1. c : notable. — 2. c : s'entre aymassent loyaulment.

3. *Falco lanarius*; c'est le nom donné à la femelle du laneret. « De l'esprevier, le mouchet est le masle, et du lanier le laneret est le masle; et des autres, comme l'austour, le faucon, etc., l'en dit le masle tiercelet. » *Ménagier*, t. II, p. 318.

4. *Falco sacer*. « Autres faucons y a qui sont de Flandres, et sont des faucons sacres, et sont d'un petit moins deliée maille et ont les piés jaunes, et sont comme entre le gentil et le villain, et sont bons, comme l'en dit communément, reclamés du loirre, ou d'omme quant ils reviennent bien au loirre. » *Ménagier*, t. II, p. 323 et suiv.

5. Le tunicien, sur lequel nous ne trouvons de renseignements dans aucun des ouvrages que nous avons consultés, tirait sans doute son nom de Tunis; c'était, en tout cas, un oiseau exotique. On trouve, en effet, dans les comptes de la chambre de Louis XI, la mention d'un don fait « à Gabriel Bertran, escuier, en faveur de ce qu'il lui a apportez, du pays d'oultremer, ung oiseau thunissien et deux tourtres blanches. » *Comptes de l'Hôtel des Rois de France* publ. par M. Douët-d'Arcq (Paris, 1865, in-8), p. 377.

rités, qui pevent prouffiter à tous amoureux et aultres hommes et femmes de tous estatz.

Vous, qui d'amours voulés sçavoir,
 Estudiez ceste escripture;
 Ce petit livret venez voir,
 Vous qui d'amours voulez sçavoir; 20
 Si pourrés bon exemple avoir,
 Se vous retenez la lecture.
 Vous qui d'amours voulés sçavoir,
 Estudiez ceste escripture.

LE FAULCONNIER.

Lors que Zephirus, le gracieux vent, commence à aspirer sur les arbres, plantes, herbes et arbustes pour les¹ revestir de robes, fleurs, feuilles et fruits, et que le poindant Boreas se retraict ès tenebreuses cavernes soubz la conduite de Colus², c'est assavoir à l'issue du moys d'avril et à l'entrée du plaisant moys de may, quand les champs, les prés, les vergiers, les jardins reprennent leur joieuse verdure, je me trouvoy un jour tout pensif, actainct de melencolie et tendant à³ pesante sonnolence, en telle manière que je fus contrainct de moy gecter sur la couche, mettre⁴ la teste sur l'oriller⁵ et prendre aulcune porcion de repos. Or advint que comme j'estoye⁶ demy veillant et demy dormant, les yeulx⁷ moictié clos, moictié ouvers, je fus ravi en esprit et m'aparut aulcune chose merveilleuse. Ne sçay proprement⁸ juger si ce fust ou songe ou vision, mays il m'estoyt advis que en une plaine grand et large, je consideroye divers oyseaulx de divers plumaiges et de diverses aires, pareillement divers chiens de divers poil et de diverse⁹ grandeur, lesquelz chiens et oyseaulx très

1. A : *le*. — 2. Eolus ? — 3. c : *o*. — 4. c : *et mettre*. — 5. c : *l'oreiller*. — 6. c : *j'estois*. — 7. c : *je ouvris les yeulx*. — 8. c : *premièrement*. — 9. c : *et diverse*.

mal s'entr'acordoient, tant au deduit de la chasse
comme du gibier.

En may, que les champs sont tous⁴ vers
Et de verte² couleur couvers, 25
Par Nature, qui tout consomme,
Fus assommé d'un pesant somme,
Qui m'endormit les yeulx ouvers.

Au lict me couchay de travers,
La³ teste hault, le corps envers, 30
Comme faict ung doloureux⁴ homme,
En may.

Dormant ainsi tout à revers,
Je songay⁵ un songe divers
Qui mon solas blesse et assomme; 35
De chiens, d'oyseaulx, je vis grant somme,
Les ungs bons, les aultres parvers⁶,
En may.

En ce songe demouray longuement,
Puis à l'aube du jour fus esveillé, 40
Non congnoissant ou j'estoye ne comment,
Car du songe me senty travaillé;
Mon esperit⁷ fut tout esmerveillé,
Investigant le voir ou la mensonge :
Bien est saige qui peult juger de songe. 45

Je me levay pour aller au desduyt⁸,
Sans regarder se Thitan⁹ reluisoit,

1. A : *taus.* — 2. C : *verte.* — 3. C : *le.* — 4. C : *dou-
loureux.* — 5. C : *j'ai songé;* D : *je songeay.* — 6. C :
pervers. — 7. A, B : *esprit.* — 8. C : *deduyt.* — 9. C :
Titan.

Ou se Phebé avoit ¹ close la nuyt,
 Et sans penser qui m'aidoit ou nuysoit ;
 Advis m'estoit que Pan me conduysoit 50
 Pour me mener avec les pastoureux :
 C'est ung grant fait que de songes nouveaux.

Demy-vestu, demy ne sçay comment,
 Je m'en alay le long d'une rivière,
 Moul² obfusqué de tout entendement, 55
 Tousjours courant sans ordre ne manière ;
 Je ne doubtois ne devant ne derrière ;
 Tout m'estoit ung ; je n'avois nul soussy ³ :
 C'est grant dangier que d'ung homme transy.

En ceste fantastique ymaginative, cheminay assés
 longuement entre ung bois et ladicte rivière, tellement
 que, pour l'interruption de ma première dormition et
 repos, fus de rechef abatu par naturel sommeil, et
 me convint mettre soubz un esglantier vert, qui estoit
 moult proprement circuy de petis abrisseaulx por-
 tans, les aucuns feuilles ⁴ vertes, les aultres fleurs,
 et les aultres boutons, desquelz l'odoriférance ⁵ estoit
 tant souef et douce, que tout cuer humain en eust
 esté refait, replect et refectonné.

Soubz l'esglantier je me mis à repos, 60
 Environné d'arbres et de buissons,
 Mais il convint tantost changer propos
 Par les oyseaulx et par leurs joyeux sons ;
 Plaisans serins, lynotes et pinssons
 Vindrent illec voleter hault et bas : 65
 Cueur amoureux ne demande que esbas.

1. C : ouoit. — 2. A : Monlt. — 3. C : soucy. —
 4. C : feuilles. — 5. B : odifferance.

Aultres oyseaux sur l'esglantier jargonnet ⁴
 En ung bas chant, ne sçay qu'ilz veullent dire ;
 Et dessus moy allouettes resonnent,
 Montant en hault et disant : « lire lire » ; 70
 Mains divers champs ² j'entr'ois tire à tire ³,
 Sonnans, bruians mélodieusement,
 Oyseaulx divers chantant diversement ;
 Lors y survint ung roussignol ⁴ aussi
 Qui dessus tous me fist lever la teste, 75
 Car il chantoit : « aussy, aussy, ocy » ;
 De bien chanter avoit la langue preste.
 Quand je l'ouys ⁵, je ne fis point d'arreste ;
 Je me levay au chant melodieux :
 Plaisant oyseau fait ung homme joyeux. 80

LE FAULCONNIER.

Après les amoureux chans des petis oysellès, moy
 tousjours estant en fantasie ⁶, me prys ⁷ à cheminer
 par my une lande, mignonement revestue de plu-
 sieurs verdures odoriférentes, comme romarins, aul-
 bescpins, lavandes, marjolaines et aultres herbes de
 diverses saveurs. Et tellement que, en ⁸ cheminant, je
 commençay à voir ung chasteau moult fort, très
 antier de murs ⁹ et bien fortifié de tours, vers lequel,
 pour la delectabilité du lieu, je m'adressay, esperant
 y trouver quelque honneste gentilhomme qui, pour
 ce jour, me reçeust et congneust ma nécessité, ou
 quelque belle dame qui me fist aucun entretenement
 ou gracieux recueil.

Pensit aloye ¹⁰

Par ceste voye

1. c : jargonnet. — 2. B, c : chans. — 3. c : atir.
 — 4. c : rossignol. — 5. c : le louis. — 6. c : fan-
 taisie. — 7. c : prins. — 8. A : tellement quant. —
 9. c : meurs. — 10. c : a l'oyr.

Tousjours l'eul¹ dessus ce chasteau,
 Je pretendoye
 Et demandoye² 85
 Desduyt ou³ de chien ou d'oyseau;
 Maint beau préau,
 Maint doux royseau⁴
 Trouvay, tandiz que cheminoye :
 Seurement va qui ne fourvoye. 90

Ainsi, comme je vous raporte,
 Le chateau je vis clèrement.
 Si m'aprouchay près de la porte
 Quérant mon rejouissement,
 Puis y entray facilement, 95
 Au moyen d'une jeune Dame :
 Il n'est doux actraict que de femme.

Par son moyen, au chasteau vins,
 Ainsi qu'un homme aventureux;
 De chiens, d'oyseaux plus de six vings 100
 Trouvay, de quoy je fus joyeux.
 Pour veoir ce beau lieu sumptueux,
 Me tiray ung peu à l'escart :
 Qui trop se haste, il est quocart⁵.

LE FAULCONNIER.

Comme je fus entré dedans souz l'assurance de
 ladicte Dame et que je consideroie les premiers edi-
 fices, se tira vers moy ung gracieux Escuyer qui au-
 cunement apperceust que je n'estoye ne du tout
 joyeux ne du tout triste, et me mena ung petit plus

1. e : l'eul; c : l'œil. — 2. c : damandoye. — 3.
 Ou est omis dans c. — 4. c : roseau. — 5. c : cocart.

avant. Lors advisay, soubz une gallerie, IIII oiseaux perchez et, soubz iceulx, quatre chiens couchez, lesquelz chiens, quant à condition de chasse, se monstroient totalement dessemblables¹. Après ces choses veues, je pris audasse² et couraige de monter jusques en une moult riche sale, en laquelle je trouvay ung noble et gracieux Seigneur tenant par la main une dame gorrière et parlant de plusieurs choses touchant la police et chose familière de son hostel³. Mais, comme je puis entendre, après que luy et la Dame eurent bien au long blasonnez leurs chiens et oiseaulx, tousjours retournoient par manière de refrain à parler tant seulement de l'un, duquel cy après sera faicte plus expresse mention.

La salle estoit honnestement tendue 105
 De beaux tappis de couleur blanche et verte;
 A tous venans vis la wape estendue,
 Comme se⁴ feust d'un prince court ouverte;
 A çeste heure j'euz congnoissance apperte
 Qu'en gentil cueur ne gist que gentillesse : 110
 D'honneur sçet peu qui ne hante noblesse.

Par compas et pas à pas
 Fus longuement à penser;
 Par compas et pas à pas,
 Sans boire ou prendre repas, 115
 Sans mesure trespasser⁵,
 Pensay qu'en si noble cas
 N'ouys oncques⁶ altercas,
 Ne debate ne tencer.
 Pour plus aise temps passer, 120

1. A, s : de semblables. — 2. c : hardiesse. — 3. c : hoste. — 4. c : ce. — 5. c : trespasse. — 6. c : onc.

Je regarday ¹ hault et bas,
 Mais à voir recommencer ²
 Les champs, les jeux ³, les esbas;
 Fus longuement à penser.

La gracieuse courtoisie et la courtoisie ⁴ gracieusette du gentil Seigneur, pareillement la douce humilité et l'umble douceur de la noble Dame me firent plus gracieux accueil qu'à moy n'apartenoit, et me contraignirent prendre place sur un banc couvert de bœux tappis, semés ⁵ de diverses fleurettes et brochiez ⁶ d'or, d'argent et de soye. Ouquel lieu estant, moitié hardy, moitié honteux, prins plaisir d'escouter et entendre les devis de plusieurs nobles gentilzhommes et gracieuses dames et damoiselles qui, à ceste mesme heure, traictoyent de joyeuses matières, comme danses, banquetz, chiens, oyseaulx, armes et amours. Et, par dessus tous les autres, le Seigneur dudit chasteau se print à parler moult haultement et honnorablement du fait de ses oyseaulx et de sa faulconnerie, aux parolles duquel j'entendis qu'il avoit quatre oyseaulx singuliers, c'est assavoir : un beau Sacre, un plaisant Lasnier, un gracieux Tunicien et un gentil Faulcon. Et combien que tous ces quatre ⁷ eussent beaucoup de perfections ⁸, toutesfois ne faisoit de nul si grant extime ⁹ comme d'icelluy Faulcon, car à luy seul donnoit louenge totale et excellent blason. Et entre autres devises, parlant à la Dame disoit telz motz, ou la substance : « O comme j'ay un gorgias et honneste Faulcon, « plaisant, mué hors de sorage ¹⁰, croizé d'elles ¹¹, grosse

1. c : *regardy*. — 2. c : *recommençay*. — 3. c : *lieux*. — 4. b : *courtosie*. — 5. a, c : *semé*. — 6. a, c : *brochié*. — 7. b : *quatre*. — 8. c : *perfections*. — 9. c : *estime*. — 10. Le *sorage*, ou *saurage* est la première année d'un oiseau. Le plumage du faucon est roux pendant cette année. — 11. c : *delle*.

« poitrine, bien armé, droit sur la perche, d'as-
 « seurée et ferme contenance, sa grant beauté, son
 « reluisant plumage, sa gente manière monstrant
 « bien qu'il procède de une ayre noble, franche,
 « louable et magnanime! » Après telles parolles ou
 semblables, j'aperçu d'aultre costé le Faulconnier
 du Seigneur qui souvent alloit et venoyt visiter les
 oyseaux dessus nommés. Mais, entre les aultres,
 tousjours gettoit son regart vers ledit Faulcon et
 en pensoit trop plus curieusement que de nul des
 trois. Sy congneuz¹ bien au traict de ses yeulx qu'il
 estoit totalement espris de l'amour d'icelluy; car
 mesmement, à ceste heure, après certaines diligences,
 faites autour dudit Faulcon, se vint rendre devant
 la perche pour le regarder face à face. Et, en le regard-
 ant, devint soudainement pensif, triste et melen-
 colique, puis commença à parler en la manière qui
 s'ensuit :

LE FAULCONNIER.

J'ay par deux ans employé ma puissance 125
 Sur ung Faulcon, pour prendre mon desduyt;
 A le veiller j'ay pris toute plaissance,
 Bien le pensant et de jour et de nuyt;
 Et, quant je vueil le reclamer, il fuit,
 Au contraire de mon intention : 130
 Vol de faulcon donne vexation.

Fait m'a souvent travailler
 A le veiller et sillier²,
 Veillant³ du tout le parfaire,
 Contendant l'apareiller 135

1. A : *congneux*. — 2. *Ciller*, c'est passer un fil dans
 la première paupière des deux yeux de l'oiseau, puis
 réunir et tordre les deux bouts du fil sur son bec. Voy.
 le *Ménagier*, t. II, p. 315. — — 3. B, C: *Voulant*.

Ou son naturel gibier
 Note qu'ainsi se doit faire.

Or ne le puis-je reclamer,
 Tant doucement le saiche aymer
 Ou entretenir jours et nuys; 140
 J'en ay souffert maint deul¹ amer,
 Gardant son honneur sans blasmer,
 Et ne sçay en quel point j'en suis;
 De mon Faulcon joyr² ne puis,
 Ne recouvrer quelque liesse : 145
 Oyseaux donnent joye et tristesse.

L'une fois, il vient près du poing;
 L'autre fois, il se tire loing;
 Faignant que jamais ne m'a veu;
 Au reclamer je prens grant soing, 150
 Et si ne sçay pas, au besoing,
 Se de luy je serai deceu.
 Je l'ai tousjours pensé et peu,
 Tout au mieulx faire que j'ai peu,
 Selon sa nature et son aage; 155
 Je l'ay nourry mignon et dreu³,
 Puis le couraige luy est creu
 Quant il a congneu son pennage.

Je l'ay doucement traicté,
 Afaicté 160
 Et l'ay fait au chaperon⁴;
 Fust yver ou fust esté,
 J'ay esté

1. B : *goust*; C : *dueil*. — 2. B : *joyr*. — 3. C : *dru*.
 — 4. B : *chapperon*.

Tousjours près ou environ
En temps, en lieu, en saison 165

Par raison ;

L'ay entretenu si beau
Qu'il a bouté le cerceau ¹.

Paré de plaisant pennaige,
Décoré de beau plumaige 170

Est le Faulcon dessus dit ;

L'une fois est à mon dit,

L'autre fois il est saulvaige,

Comme le Faulcon ramaige

Qui jamais homme ne vit. 175

Quant le Faulconnier tout stomaqué eust ² prononcé ³ les vers satiriques ci-devant escriptz, le Faulcon qui avoit l'usage de bien parler, impatient aucunement de ce qui estoit inféré contre luy, se print à respondre en ceste manière : « O gentil
« Faulconnier, qui par certaine et longue experience congnoissez ma nature, vous devés sçavoir
« que je suis oiseau de haulte helle ⁴, et ne viens
« pas pour reclamer ou appeller, mays suis tel que
« de propre condicion je demande le leurre ⁵. Considérez que je ne suis autour, tiercelet, ne espre-
« vier, qui, pour sibler ou monstrier helle ⁶ de quelque
« pigeon, caille ou perdrix, viennent ⁷ incontinent
« sur le poing. Saichez, mon gentil Faulconnier,

1. c : cercau. — 2. c : eut. — 3. B, c : prononcé.

4. c : hesle. — 5. Le leurre était un instrument en osier que l'on recouvrait des ailes de l'oiseau ou de la peau du lièvre qu'on voulait accoutumer l'oiseau de proie à voler. On y plaçait la nourriture destinée à l'oiseau, et il s'y paissait. Il en résultait que l'oiseau connaissait le leurre, et qu'il revenait à son maître dès que celui-ci l'appelait en tournant l'instrument. Voy. le *Ménagier*, t. II, p. 318, n. 4. — 6. c : esle. — 7. A : viengnant.

« que, pour ainsy me reclaimer, vous ne jouyrés pas
 « de moy; mais, se rien entendez quant au des-
 « duit de chiens ou d'oyseaulx, vous devés sca-
 « voir que, entre¹ faulconnerie et autrusserie², ya
 « moult grant³ difference, car les autrussiers⁴
 « appellent communément leurs oyseaulx par aucune
 « manière de sibler ou par ung cry que l'on⁵ dit :
 « tou, tou, tou⁶; mais les faulconniers ont toute
 « autre manière de faire, car pour crier ou sibler ne
 « joyront de leur oyseau, si n'est par ostention du
 « leurre; et, qui plus est, si le leurre n'est souffi-
 « samment⁷ garny de ce qui luy appartient trois
 « fois ensuyvant, à la quatriesme fois il le renonce.
 « Et pour tant ne pensés pas me faire venir sur le
 « poing comme ung esprivier⁸, ou simple tiercelet,
 « car⁹, sans leurreourny, comme faulcon le re-
 « quiet, ja n'aurés jouyssance de moy. N'avez-
 « vous pas expérimenté que, quant le faulcon a
 « accoustumé ung leurre plaisant, où il le voit
 « bransler, il y retourne volentiers? Cella luy
 « est de propre inclination¹⁰ naturelle. » A tant se
 teut le gentil Faulcon, et le Faulconnier, qui avoit dili-
 gemment¹¹ noctés¹² ces motz, commença à parler en
 telle façon :

« Or voy-je¹³ bien que par autre façon
 « Convient traicter ce gracieux Faulcon,
 « Et qu'il y fault trouver meilleur moyen.
 « Je pers mes jours, mon temps et ma saison

1. c : qu'entre. — 2. L'autourserie était l'art de dres-
 ser les oiseaux de poing (autours ou éperviers). On peut
 voir dans une note du *Ménagier* (t. II, p. 318) les prin-
 cipales différences qui existaient entre cette classe d'oi-
 seaux et les oiseaux de leurre ou de haute volerie. — 3.
 c : grande. — 4. c : autrusses. — 5. c : Pen. — 6. c :
 tou tou. — 7. c : suffisamment. — 8. B, c : esprevier.
 — 9. c : car est omis. — 10. B : inclinacion. — 11. B,
 c : diligemment. — 12. c : noté. — 13. A : voige.

- « Pour reclamer ; ne vient point à raison, 180
 « Car pour ma voix il ne se mue en rien.
 « Deux ans y a qu'en ce point l'entretien
 « Mais j'apperçoy que de mon fait n'a cure :
 « Chascun oyseau desire sa nature.
- « Puis qu'ainsy est, ung leurre je feray, 185
 « Si beau, si gent ¹, si mignon, si plaisant,
 « Que je cuyde, quant je l'appelleray,
 « Il y viendra s'il n'a cueur desplaisant ;
 « Mettre y voudray viande bien duisant,
 « Car je congnois ce qu'il ayme le mieulx : 190
 « Oyseau bien peu doit estre gracieulx.
- « J'ay bien pensé du leurre composer ²
 « Et d'y poser de si gentes plumettes
 « Que fauconnier ne sçauroit proposer
 « Pour ung leurre viandes si doucettes, 195
 « Cailles, perdris, petites alouettes,
 « Faisans, butours ³ et le héron montant :
 « Cueur assouvy doit bien estre content. »

L'ACTEUR.

Après que l'amoureux Fauconnier eut dicté ceste proposition, considerant que pour avoir tel oyseau sa mode de reclamer n'y estoit aucunement convenable, rememourant⁴ aussy la response dudit Faulcon, qui faisoit bien à nocter⁵ en cestuy cas, commença⁶ à composer ung leurre le plus honnestement et curieusement que possible luy fut, et y mist plumages, odeurs et saveurs que pevent avoir tous oyseaulx

1. c : *grant*. — 2. B : *commposer*. — 3. c : *butors*. —
 4. B, c : *rememorant*. — 5. c : *noter*. — 6. c : *commencera*.

subjectz à vol et juridition¹ dudit Faulcon. Mais tant y eust que, combien que le leurre fust bien actaint² et garny de viandes et de pennage, pour rien que le Faulconnier le sceust appeller, oncques le Faulcon ne deigna approcher, mais, comme par obstinée pertinacité³, demoura ferme en son opinion et mist tousjours reffuz à son leurre. Toutesfois ne fut pas si mal gracieux qu'il ne parla de rechef au Faulconnier, en luy faisant ceste remonstrance :

« O gentil Faulconnier, j'aperçoy que vous faictes
 « leal devoir de me⁴ appeller et leurrer selon vostre
 « entendement et manière, mais une faulte y a que
 « le leurre de quoy vous m'apelés n'est ne tel ne
 « si suffisant comme je le desire, et, se ne trouvez
 « façon d'en appareiller ung plus somptueuz ou
 « singulier, sachés que vous estes bien loing de par-
 « venir à vostre intention. »

Le Faulconnier pourpensa,
 Et pensa 200
 D'autre leurre composer.
 En soy mesmes advisa
 Et glosa
 Que mieulx le⁵ fault disposer.
 A l'eure⁶, sans reposer, 205
 Proposer
 En voulut ung d'autre sorte :
 Il n'est rien qu'Amours n'emporte.
 Amours bien souvent contrainct
 Et estrainct 210
 Les cueurs⁷ des léaulx⁸ amans ;

1. c : *jurisdiction*. — 2. c : *actaint*. — 3. c : *pertinacité*. — 4. c : *m'appeler*. — 5. Le est omis dans c. — 6. A, B : *l'eure*. — 7. B : *cuers*. — 8. c : *loyaulx*.

L'ung s'en rit, l'autre s'en plaint
 Et complaint;
 Ce n'est pas desduit d'enfans.
 Aulcuns y sont triumphans 215
 Et vaillans,
 Disant : « J'ayme la plus belle »,
 Mais la fin ¹ est Dieu scet quelle !

Ainsi nostre Fauconnier, très ardamment espris de l'amour du Faulcon, s'efforça ² par plusieurs fois de fournir son leurre de choses nouvelles ; néantmoins jamais le Faulcon n'en ³ tint compte, mais playnement le refusa, et, jasoit ce que ⁴ aucunes fois il vint vouler ⁵ par dessus pour regarder sa proye, toutesfois, quant il n'y voioit ⁶ chose où il print appétit, tousjours de plus en plus le desdaynoit, car certes, comme bien apparut après, il prétendoit avoir leurre plus riche, plus parfayt et plus noble. Le Fauconnier, voiant tant de fois son leurre estre refusé, se trouva totalement perplex et, comme ung amoureux transi et privé de toute contenance, se partit de illec, monta en une salle, se gecta sur une couche et pensa longuement à son affaire. Lequel, estant en ceste melencolicque cogitation, commença ⁷ ung petit à sommeiller, et ⁸ songa ⁹ un songe assez merueilleux, car il luy fut advis que du hault ciel stellifère vit descendre la déesse Venus, clère et rutilant adornée ¹⁰ de rays lumineux comme le soleil, decorée de diadesme ¹¹ reluisant et splendifère, tenant en une main le brandon de feu, duquel elle embrase les desirs des povres amoureux et, en l'autre main, l'arc

1. c : Mais à la fin. — 2. c : se força. — 3. c : ne. — 4. c : qu'aucunes fois. — 5. B, c : voler. — 6. A : tousfois ; B, c : vèoit. — 7. c : commence. — 8. Et est omis dans c. — 9. c : songea. — 10. c : aornée. — 11. A, B : deadome.

turquois et la sajette¹, de quoy elle actaint l'œil et va percer² jusques au cueur; laquelle Déesse, estant en une nuée radiant, luy declaira la mode de bien composer un³ leurre pour actraire son Faulcon et luy dist en ceste manière :

VENUS.

« Toy, Fauconnier, qui d'amours t'apareilles,
 « Resveille-toy, Venus te le⁴ commande; 220
 « Tu ne scés pas se tu dors ou tu veilles;
 « Liève-toy sus; j'entens bien ta demande.
 « Du leurre avoir aras⁵ liesse grande,
 « Mais il te⁶ fault m'escouter un³ petit,
 « Car faulconnier qui plaisant vol demande 225
 « Ne parvient pas tost à son appetit.

« Fay ton leurre d'un franc cristal
 « Environné d'orfaverie,
 « Tout semé à mont et à val⁷
 « De mainte noble pierrerie; 230
 « Là soit esmaillure florie,
 « Ou faillir pourras au besoing :
 « Œil de faulcon voit de trop loing.

« Mectre t'y fault⁸ une topasse
 « D'un cercle d'or environnée; 235
 « C'est une pierre qui tout passe,
 « Sur toutes autres couronnée;
 « D'un fin rubis soit rencontrée
 « Et d'un⁹ saffir à l'environ,

1. c : *sayette*. — 2. c : *perce*. — 3. c : *le*. — 4. c : *le te*. — 5. c : *auras*. — 6. *Te* est omis dans c. — 7. b : *amont et aval*. — 8. b : *fauldra*. — 9. a : *d'um*.

LE LIVRE DU FAULCON. 281

- « Se tu veulx avoir belle entrée . 240
 « Du plaisant et gentil Faulcon.
 « Cassidoyne n'oblie¹ pas
 « Et perles que ne sont pas faintes ;
 « Diamans taillés par compas
 « Et esmerauldes très bien paintes, 245
 « Camayeux, turquoyses emprainctes,
 « Fay asseoir par mainte façon,
 « Et tu viendras à tes atainctes
 « Du plaisant et gentil Faulcon.
 « Sarde, crisolictte louable², 250
 « Amatiste, jasje ou acaste,
 « Et ligure³ t'est convenable ;
 « Il n'est rien que cela n'abacte
 « Se tu fais ce que te⁴ relate,
 « Tu trouveras ton leurre bon 255
 « Et pourra recevoir la patte⁵
 « Du plaisant et gentil Faulcon.
 « Il te fault ton leurre pourveoir,
 « Selon ma declaracion⁶,
 « Se tu veulx joyssance avoir 260
 « Du plaisant et gentil Faulcon. »

L'ACTEUR.

Après ces parolles, s'absenta Venus, la déesse d'amours, et le Faulconnier petit après, tout esveillé, se leva de la couche, louant Amours devotement de ceste revelation et advertissement. Lors

1. B : *oublye*; C : *oublie*. — 2. C : *louables*. — 3. *Lyncurium*, ou « pierre d'once », sorte d'ambre. Voy. Remy Belleau, éd. Gouverneur, t. III, p. 132. — 4. A, B : ce que je te. — 5. A : *pacte*. — 6. B : *decleracion*.

A ce propos, je puis dire en tous lieux :
C'est ung grant fait que d'un trait d'avarice.

Plus appéta mon amoureux Faulcon 270
De ce leurre la plaisante¹ armoirie
Qu'autre², perdrix, ne poulle³, ne chappon,
Car trop luy pleult la riche orfaverie.
Quiconques⁴ veult guérir sa maladie,
Leurre d'amours en ce point luy police, 275
Car en effect, quelque chose qu'on die,
C'est ung grant fait que d'un trait d'avarice⁵.

De venir fut habille et diligent,
Si tost qu'il veit du leurre la richesse ;
On veult dire qu'Amours vault mieulx qu'argent ; 280
Mais⁶ quant à moy, je ne sçay pas où esse⁷.
Les ungs ayment de franc cueur, de noblesse,
Saus y penser ne deshonneur ne vice ;
Mais, quant ce vient que reffus si les blesse,
C'est ung grand fait que d'un trait⁸ d'avarisse. 285

LE SACRE.

Toutes ces choses acomplies en la forme que dicte est, le soir vint ; les tables furent mises, on print refection de boyre et de menger, et, après soupper, le Seigneur du chasteau, ensemble la Dame⁹, par manière de passetemps, allèrent veoir leurs¹⁰ oyseaulx, n'en trouvèrent que trois à la perche, c'est assavoir : le Sacre, le¹¹ Lasnier, et le Tunicien. Au regard du Faulcon, il n'y estoit pas pour l'eure¹². Ne sçay se

1. A, B : *plaisant*. — 2. c : *Quattre*. — 3. c : *polle*.
— 4. c : *Quiconque*. — 5. c : *traict d'avarice*. — 6. B :
Maig. — 7. Ce vers est omis dans c. — 8. c : *traic*.
9. g : *ensemble et la dame*. — 10. c : *les*. — 11. Le
est omis dans c. — 12. c : *l'heure*.

encores il estoit en la compaignie du Faulconnier, mais le Seigneur, grandement esmerveillé de son absence, demanda incontinent qu'il estoit devenu, et se nul savoit nouvelles¹ dudit² Faulconnier. Lors, le Sacre, qui de longtemps avoit esté compaignon dudit Faulcon, commença à parler en ceste manière : « Monseigneur et mon maistre et mon bienfaicteulx³, « ne vous devez esmerveiller du gouvernement de « vostre oyseau, ne du fait de vostre Faulconnier, « car ce n'est pas chose nouvelle; ils ont de pieçà « coutume⁴ de aller souvent jouer ensemble, tant « en gibier comme aultrement, et les ay autres fois « trouvez sur ung lit de camp⁵ parlant de plu- « sieurs choses touchant amours; néantmoins, je⁶ « ne povoye pas bien entendre ce qu'ilz disoient « pour ce que leurs deux bouches estoient si près « serrées l'une de l'autre qu'entre les deux n'y « avoit distance aulcune, et sembloit que Nature, « par subtil et nouvel artifice, eust faict des deux « bouches une. Sachés, Monseigneur et vous, Ma- « dame, que souventefois les ay trouvez faisant « doux embrassemens, et disans l'ung à l'autre « motz acratifz, et aucunes fois vostre Faucon- « nier mètoit l'une main sus la poitrine⁷, et l'autre « dessoubz la plume, monstrant signes de fervente « amour et d'ardant⁸ affection. » À tant le Sacre, qui parloit comme jaloux, cessa son propos et mist fin à son accusation.

C'est grant fait que de jalousie
 Entre deux léaux amoureux;
 Tousjours sont jaleux⁹, envieux
 Et de rien ne sert leur envie.

1. c : nouvelle. — 2. Dit est omis dans c. — 3. c : bien faicteur. — 4. B, c : accoustumé. — 5. A, B : camp. — 6. Je est omis dans c. — 7. c : poictrene. — 8. c : ardent. — 9. B c : jaloux.

LE LIVRE DU FAULCON. 285

Sur toutes gens qui sont en vie, 290
 Les jaloux sont fort vicieux :
 C'est grant fait que de jalousie.

L'un dira : « Tu ne la vaulx mye »,
 Et l'autre dira : « Je vaulx mieulx »,
 Dont souvent ung cueur gracieux 295
 S'en va sans acquerir amyé :
 C'est grant fait que de jalousie.

LE LASNIER.

Quant le Sacre eüst clèrement démontré sa jalousie, le Lasnier pareillement, soy reputant infortuné¹ d'avoir perdu ung tel bien comme l'amoureuse acointance du Faulconnier, par maudicte envie qui luy serroit le cueur², commença à conspirer cruelles machinations et ymaginer moyens par lesquels il peult³ publier et ventiller le cas amoureux, l'amour ardent⁴, l'ardeur enflamée, la flame⁵ fervente, la ferveur véhémènte d'entre le Faucon et le Faulconnier; et, combien qu'il eüst grant familiarité entre lesditz oyseaulx, ce non obstant, le Lasnier s'efforça toujours de monstrier par une raison que peu de honneur⁶ avoit ès termes, parolles, regardz, touchemens, signes, manières et approches que les deux amoureux faisoient l'un à l'autre. Et⁷ ainsy ledit Lasnier fist deuz choses, c'est assavoir : donna à congnoistre l'envie qu'il avoit au cueur, et declayra le fait des povres transis en amours; dit oultre plus qu'il avoit veu le repositoire des joyaux du Faulcon, comme sonnettes, gietz, longues, chapperons, aneaux, cheynes⁸ et leurs, garnis d'or et d'argent et de pierrerie, et luy sembloit proprement que ce fust la

1. c : *informe*. — 2. b : *cuer*. — 3. b : *peut*; c : *peust*.
 — 4. c : *ardent*. — 5. c : *fleur*. — 6. c : *d'honnur*.
 — 7. Et est omis dans c. — 8. b : *chesnes*; c : *chaynes*.

boutique d'un mercier ou orfèvre demourant à Paris
sur Petit Pont, ou sur le Pont aux¹ Changes².

Cueur envieux, ennuyeux³,
Quant il veult à altruy nuire⁴,
Ne peut rien que soy destruyre, 300
Dont les autres sont joyetlx.

Tant soit fort malicieulx,
Son honneur⁵ ne peut conduire
Cueur envieux, ennuyeux⁶.

Les Déesses et les Dieux 305
Ung jour les firent mauldire,
Disant qu'il n'estoit riens⁷ pire
Que trouver en plusieurs lieux
Cueur envieux, ennuyeux⁸.

LE TUNICIEN.

Quant le Sacre et le Lasnier eurent desgorgé leur
mauldit venin, s'avança ung oyseau d'outre les
fleuves⁹ marins, nommé Tunicien, qui de sa propre
nature ressemble au corbeau, car il est volentiers
rapporteur de faulces nouvelles. Il ouvrit le bec, il
commença à parler et advertist le Seigneur et la
Dame en ceste manière : « J'ay de longtemps veu les
« tours et¹⁰ façons du Faulconnier et du Faulcon,
« et les ay plusieurs fois trouvés où ilz faisoient
« grant chièrre et estoient delibérés de faire beau-
« cop¹¹ de choses qui seroient longues à raconter.
« Une foys entre les autres, le Faulcon se leva d'au-
« près de moy, lequel je suivy à la trasse jusques

1. c : au. — 2. b : aux change. — 3. Ce mot est omis
dans c. — 4. c : nuyr. — 5. c : homme. — 6. c : enyieux.
— 7. b, c : rien. — 8. c : enyieux. — 9. c : fluyes. —
10. Le mot est est omis dans A et c. — 11. c : beaucoup.

« à la chambre du dessusdit Faulconnier, et illec
 « veis qu'il le baisoit et luy disoit : « Reveillés-
 « vous, mon amy. » A laquelle voix, tous les
 « esperis du Fauconnier furent soudainement esveil-
 « lés¹, et alors luy dit le Faulcon : « Mon amy,
 « j'ay pensé ceste² nuyt de faire une alliance avec
 « vous, par laquelle vous m'apelerés *vostre esperance*
 « et je vous nommeray *mon refuge*, et veul que met-
 « tés³ la main sur ma poitrine, et me jurés en
 « léaulté que, pour quelconque aventure ou fortune
 « qui vous puist avenir, jamais ne fausserés ceste
 « alliance. » Après ces parolles ou semblables, le
 Tunicien, faulx rapporteur, fit silence et mist fin à
 sa narration detractoire.

Faulx-Raport toujours raporte 310

Plutost le mal que le bien;

A l'oreille ou à la porte

Faulx-Rapport toujours raporte;

De cela ne se⁴ deporte

Le mauvais Tunicien. 315

Faulx-Rapport toujours raporte

Plus tost le mal que le bien.

En escoutant, faisant le guet,

Pour plus agraver la matière,

Ung petit chien, nommé Pesquet⁵, 320

Parla de langue trop legière,

Disant : « Je congnois la manière

« Du Faulcon et du Faulconnier.

« Ils s'entr'aiment⁶ d'amour entière

« Et si n'est pas d'uy⁷ ne d'ier. » 325

1. B : reveillés. — 2. A, C : cest. — 3. C : mettiez. —
 4. C : ce. — 5. C : Pasquet. — 6. C : s'entrement. —
 7. C : d'huyne d'yer.

Telles langues, avantagières
 A faux rappors continuer,
 Sont¹ communement messagières
 Pour les maleureux engluer,
 Prestes² de soubdain argüer, 330
 Disant : « J'ay droit et non pas tort ».
 De faulce langue, faux rapport.

Ung mauvais raport
 Est ung trait de mort,
 Trésor de tristesse; 335
 N'est venin tant ort,
 Ou poison, ou sort,
 Qui tant le cueur blesse;
 C'est-fin de liesse,
 Separant accord, 340
 Esmouvant discord,
 Douleur et destresse,
 Qui jamais ne cesse,
 De parler à tort³.

LE FAULCON.

Semblablement les autres trois chiens, Broctin, Mirault et Baudet jappoyent contre l'onneur⁴ du Faulcon, et disoient parolles exorbitantes en divulgant les amours de luy et du Faulconnier. Or estoit, à ceste heure, le Faulcon en ung lieu assez prouchain, duquel il povoyt facilement oyr⁵ tout ce que par jalousie, envie et faux raport estoit proposé contre luy, lequel, voyant son embusche descouverte, sa

1. A : Font. — 2. A : prestres de ; c : prestres et. —
 3. On peut rapprocher de ce passage un rondeau contenu dans *la Vray disant Advocate des Dames*, t. X de ce *Recueil*, p. 263. — 4. c : l'honneur. — 5. c : ouyr.

renommée blessée, son honneur maculé, ses amours revellées, soudainement perdit contenance, piteusement se pasma, haultement s'escria, lermes¹ habondamment gecta², très amèrement soupira et, en effect, toute douleur, pitié et amaritude demonstra. Et, à son retour de pamoison, recommença à faire dolentes exclamations, terribles querimonies, langoureuses complainctes, piteuses lamentations, et parla en ceste manière :

- « O Faulx-Raport envieus, 345
 « Dangereus,
 « Plein de venim et malice,
 « Tu fais mon³ cueur langoureux
 « Et piteus
 « Par ton maudit malefice; 350
 « Le souspirer⁴ n'est propice;
 « Par ton vice
 « Ay dueil melencolieux.
 « Puis que venir ne peut mieux,
 « Mes yeux en feront⁵ l'office. 355
 « Mon amour est descouverte,
 « Las quel⁶ perte!
 « O povre amoureux Faulcon⁷,
 « Par mauvaise langue ouverte,
 « Sans deserte, 360
 « Tu perdras ton bon renon!
 « Te dois-tu tuer ou non,
 « Pour ton non

1. b, c : larmes. — 2. c : getta; le mot qui suit est omis. — 3. Ce mot manque dans c. — 4. c : souspir. — 5. c : feroient. — 6. c : quelle. — 7. c : faulcon amoureux.

- « Effacier à ton povoir ?
 « Nenny ; tu auras rayson 365
 « Et sens¹ bon
 « Contre ce dur desespoir.
 « J'ay des douleurs et destrois
 « Plus de trois,
 « Et desconfort me travaille². 370
 « Gentil Faulconnier courtois,
 « Las quel pois
 « Vostre leurre m'appareille !
 « O jacinte noppareille,
 « Très vermeille³, 375
 « Beau diamant et turquoyse,
 « Par vous ne sçay se je veille
 « Ou sommeille,
 « Et ne sçay que mon cuer poise. »

Après ces motz, cuidoit le piteux Faucon continuer sa lamentable complainte, mais la très grant habondance de souspirs qui procédoient sans ordre et coup sus⁴ coup de son douloureux cuer⁵ luy interrompirent et sincopèrent la parolle, tellement qu'il n'eut plus puyssance de proférer lettres, sillabe, ne diction, mais se partit d'ilec, entra en ung verger et [rencontra] soubz une treille le Faulconnier, qui encores ne sçavoit riens de ces nouvelles et ne l'attendoit pas à ceste heure. Alors doublèrent les douleurs au povre Faulcon en regardant le object et la cause de son malleur⁶, recommença à faire nouvelle exclamation, tissue de piteux regretz, non pas par manière de balade, virelay, rondeau ou taille

1. A, B, C : sans. — 2. B, C : travaille. — 3. C : mer-
 veille. — 4. C : sur. — 5. B : cuer. — 6. B : malheur ;
 C : maleur.

difficile, mais en gros langage, en rudde façon et en rime toute commune, comme le lecteur pourra veoyr cy-dessoubz¹ :

LE FAULCON.

« Ha ! Fauconnier, ton acointance	380
« Me tourne à griefve desplaisance;	
« Ton leurre fait, par artifice,	
« Fist embraser mon avarice	
« Et les pierres tant precieuses	
« Me semblèrent delicieuses.	385
« Quant je ² y pris delectation.	
« Las ! c'est à ma confusion ;	
« Or est nostre cas descelé	
« Et au Seigneur tout révélé;	
« La Dame en est bien advertie	390
« Et par envieux pervertie.	
« On a tant dit de faulx rapors	
« Que autant nous vaulsist estre mors ;	
« Chascun a getté sa goulée	
« Parlant sur nous à la volée ³	395
« Et pourtant, Fauconnier gentil,	
« Pour eviter tout ce babil	
« Et pour apaiser mon couraige,	
« Puis que j'ay plumes et pennage	
« Plus ne vueil ycy demourer.	400
« J'ay entrepris de m'esorer ⁴ ,	
« Ung jour de beau temps qui viendra,	
« Si hault que nul ne me prendra.	

1. c : *cy-après*. — 2. A, B : *g'y*. — 3. A : *voulée*. —
4. c : *mesurer*.

- « G'iray ¹ prendre perche et apuy
 « Es montaignes, devers le Puy, 405
 « Ou en Auvergne quelque part.
 « Après mon douloureux départ,
 « Cerchez ² amours en aultre lieu,
 « Car de ceste heure dis adieu.
 « Plus ne feray de demourée³, 410
 « Quant par vous suis deshonorée.
 « Adieu vous diz cent mille fois;
 « Vous demourez ⁴, et je m'en vois.
- « Ne pensez plus au plaisir de mes yeulx,
 « Mais regretés nostre folle acointance, 415
 « Et ayés bien tousjours en souvenance
 « Les faulx rapors des mauldiz envieux.
- « Puisque jaloux, faulx et injurieux
 « Ont fait briser l'amoureuse aliance ⁵,
 « Ne pensés plus au plaisir, etc. ⁶. 420
- « Prenés soulas et vous tenez joyeux;
 « D'autres dames trouverés à ⁷ plaisance;
 « Tant que ma voix aura force et puissance,
 « Je vueil gecter cry melencolieux.
 « Ne pensez plus au ⁸ plaisir ⁹.... » 425

LE FAULCONNIER.

Quant le Faulconnier eut entendues les dures et piteuses nouvelles, comme ung homme desnué de sens par force de cruelle desolation, se partist du

1. c : Je iray. — 2. b : *Cerchés*; c : *Cherchez*. — 3. c : *demourance*. — 4. c : *demourez*. — 5. b : *acointance*. — 6. b complète ce vers : *Ne pensés plus au plaisir de mes yeulx*. — 7. c : *d* est omis. — 8. c : *qu*. — 9. b aj. : *de, etc.*; c aj. : *etc.*

vergier, se getta sur une couchette tout pasmé, transy et esvanouy¹. Fust longtems en cest estat, tordant les mains, serrant les dens, changeant couleur, l'une foys pale ou blesme, l'autre fois ternie ou cendrée; et, après qu'il eut une pièce tenue ceste contenance, commença d'entrouvrir² les yeulx, de desserrer la bouche et, comme homme parplex et fantastique et esgaré, dist une balade en la forme et manière qui s'ensuit :

- « Las, où suis-je? Suis-je en ung³ autre monde?
 « Ou suis-je mort, ou suis-je encores vif?
 « O dure voix, terrible et furibonde,
 « Qui me frappe d'un dart pénétratif!
 « Se⁴ j'ay le cueur [ainsy] foible et pensif, 430
 « Non sans cause certes ne sans raison⁵,
 « De plusieurs pars me fault estre passif⁶,
 « Et tout pour vous, ô gracieux Faulcon !
 « Ressembler puis en fortune inféconde
 « Menelaüs, le roy suppellatif, 435
 « Quant il perdit d'Elaine la faconde,
 « Dont il souffrit soucy lamentatif.
 « J'ay eu soulas en mon temps premitif,
 « Et maintenant, par estrange façon,
 « Suis assailly de torment excessif, 440
 « Et tout pour vous, ô gracieux Faulcon !
 « Mes povres yeux, où desplaisir habonde,
 « Gectent lermes⁷ en nombre infinitif;
 « Mon dolent cueur⁸ est desjà⁹ sitibonde¹⁰

1. c : *s'esvanouit*. — 2. Ce mot est omis dans B. —
 3. *Ung* m. dans c. — 4. c : *Si*. — 5. B : Non *saas*
 cause certes ne sans *cause*. — 6. c : *pensif*. — 7. B, c :
larmes. — 8. B : *cuier*. — 9. c : *jà*. — 10. Lat. *sitibun-*
du, qui a soif.

- « De mort prochaine ou de confort hastif; 445
 « Trop me repens d'avoir esté datif
 « Du leurre fin, qui estoit riche et bon,
 « Car Faulx-Raport est mon accusatif,
 « Et tout pour vous, ô gracieulx Faulcon.
- « Prince, soyés vers moy consolatif 450
 « Et mitiguez ma desolation;
 « Considérés que j'ay mal destructif,
 « Et tout pour vous, ô gracieulx Faulcon. »

Après que le Faulconnier eut prononcé ceste balade, voyant que ces cris, pleurs et gemissemens ne servoient d'aultre chose que de augmenter ses douleurs, il donna ung peu de repos à sa langue, de respit à ses yeulx, se partist du chasteau et comença à déambuler sur la chaussée d'ung estang; regarda longuement l'eau et prist¹ aucun petit de passe-temps à veoir les grans poissons, qui poursuivoient les petis, pour en faire leur proye. Luy estant en ceste fantaisie, fut apperçu de la Dame du lieu qui, par la fenestre de sa chambre de secret, l'appela² haultement et fist monter vers elle, luy monstra face troublée, visaige courroucé, regard dedaigneux, puis luy dist en ceste manière :

LA DAME DU CHASTEL³.

- « Faulconnier, vous m'avés desçueue,
 « Comme meschant homme et paillart; 455
 « Je cuydoye estre bien pourveue
 « De Faulconnier gent et gaillart,
 « Mais, puisque vous estes regard,

1. c : *point*. — 2. *L'* est omis dans b. — 3. c porte simplement : LA DAME.

LE LIVRE DU FAULCON. 295

- « Sans foy, sans crainte et sans raison,
 « Pourchassés-vous en aultre part; 460
 « Partir vous fault de ma maison.
- « Séans ¹ vous fis parvenir
 « Et venir
- « Entre mes servans nouveaux.
 « Pour duire, pour maintenir 465
 « Et tenir
- « En bon estat mes oyseaulx;
 « Or voy-je que les plus beaulx
 « Et léaulx ²
- « Mettez à perdicion, 470
 « Quant par leurres et appeaulx
 « Desléaulx ³
- « Avés gasté mon Faulcon.
- « Gardé l'avez en soraige,
 « En jeune aage 475
- « Et gouverné longuement ;
 « Puis, quant il a pris pennage,
 « Son courage
- « Est changé, ne sçay comment.
 « Par vostre advisement, 480
 « Faussement,
- « Par doulx et subtil langage
 « L'avés traicté follement,
 « Tellement
- « Qu'il est devenu ramaige ⁴. » 485

Quant la Dame eut proposée ceste invective contre le Faulconnier, il cuyda soubdainement respondre et

1. c : *Céans*. — 2. c : *loyaulx*. — 3. c : *desloyaulx*.
 — 4. c : *rimaige*.

de la fortesse, sous la conduite de Desespoir, qui les cuidoit mener jusques aux portes de Mort, l'un tira vers Orient, l'autre vers Occident¹, et ne sçurent rien l'un de l'autre, car leur partement fut tant soudain qu'ilz n'eurent loisir de conferer ensemble de leurs besongnes. Or, chevaucha le Faulconnier sans prendre garde à son chemin, sans tenir bride ne rêne et sans picquer de l'esperon; fist tant par ses journées qu'il arriva en une maison champestre, laquelle, par force de morbe pestilencial, estoit totalement evacüée de gens et de bestes. Illec mist pied à terre, abandonna son cheval, entra ou domicile, s'assist sur le bort d'une couche, commença à rememor son cas, ses douleurs, son infortune². Et fust en ceste cogitacion l'espace de cinq ou six heures, sans demander à boyre ny à manger. Mais aulcunnes fois, comme entre deux verdes une meure, luy revenoit une pensée de la beaulté du Faulcon, et cela luy suffisoit pour opulente et plentureuse refection. Et, pour ce que nature humaine ne peut longuement durer sans aucune reffocillation ou quiétude, la longue atédiation et multiplication des regretz, ennuis sur ennuys, pleurs sur pleurs et cris sur cris, furent cause de luy faire cliner la teste et de³ sommelier ung petit.

CUPIDO.

Le Faulconnier lors s'endormist,
 Mais, durant sa dormition,
 Cupido devant luy se mist
 En déifiqué vision;
 Pour faire revelation
 D'aulcunne matière amoureuse,

505

1. A : *Occident*. — 2. c : *et sa fortune*. — 3. Le mot de est omis dans c.

Fist apparente ostension
De sa face très lumineuse.

Cupido tenoit en la main § 10
Le dart à pointe riche et fine
Dont il perche ¹ le cueur humain
Quant au feu d'amours il l'affine ²;
Au Faulconnier, qui sans courtine
Dormoit en la povre maison, § 15
Monstra face douce et benigne
Et puis luy dist ceste raison :

« Faulconnier, qui fais à rebours
« De ce que doit faire ung amant,
« Je, Cupido, le Dieu d'amours § 20
« Te viens ³ conseiller en dormant.
« S'il est vray que tu aymes tant
« Le Falcon, que tout homme prise,
« Tu dois retourner ⁴ tout batant
« Pour achever ton entreprise ⁵. § 25

« Se Fortune, qui est diverse,
« Te montre ung petit son oultrage,
« S'elle te fiert ou te reverse,
« Dois-tu pourtant perdre couraige ?
« C'est trop mesprisé ung tel gaige § 30
« Comme ⁶ le Faulcon ennobly
« Quant pour ung peu de fol langaige
« Tu le veulx jà mettre en obly.

« Cuides-tu faire les beaulx saulx
« Et vivre d'amoureuse sorte, § 35

1. c : *perce*. — 2. c : *il affine*. — 3. A, c : *vient*. —
4. c : *retorner*. — 5. c : *entreprinse*. — 6. c : *commis*.

- « Sans sentir les cruelz assaulx ¹
 « De Danger, qui garde la porte?
 « Danger a la force tant forte,
 « Tant dur, tant fort et fier effort
 « Que les plus fors cueurs desconforte 540
 « Quant il s'efforce bien et fort.
 « Paris, le beau filz d'Eccuba,
 « Sans grans danger n'eut pas Helaine
 « Et en fin ² il en succumba
 « Par mort et par guerre villaine. 545
 « Jason, à qui beaulté humaine
 « Par tous les Dieux fust accordée,
 « Souffrit ³ ennuy mainte sepmaine,
 « Pour avoir la belle Medée.
 « Te souvient-il point ⁴ de Dido 550
 « Et de Enéas, filz de Venus,
 « De Narcisus, de dame Equo,
 « De Tibé et de Piramus?
 « Ovide en met ung cent et plus
 « Qu'Amours fist jadis tourmenter; 555
 « Pour eviter motz superflus,
 « Je ne les veulx pas reciter.
 « Aulcunne ⁵ fois tristesse dure
 « Convient endurer et souffrir;
 « A soucy, à peine, à froidure 560
 « Se doit ung amoureux offrir,
 « Mais, s'il parvient ⁶ à son desir,
 « Après ces tourmens anormaulx,

1. c : *assault*. — 2. c : Et en la fin. — 3. c : *Souffrir*.
 — 4. c : *pas*. — 5. c : *Aucunes*. — 6. c : *Mais s'il est prins*.

- « Tu doibz sçavoir qu'un seul plaisir
 « Fait oublier cent mille maulx. §65
- « Qu'esse d'ung gracieux baisier ¹,
 « Ou ² d'ung ris gecté doucement ?
 « N'esse pas pour faire appaisier ³
 « Toute peine et cruel tourment ?
 « Qu'esse d'ung doux atouchement, §70
 « Qu'esse des ⁴ beaulx motz qui sont diz,
 « Qu'esse de tel esbatement ?
 « N'esse pas ung droit paradis ?
- « Il n'est point de telz biens au monde
 « Que ceulx qu'Amours donne et depart; §75
 « Pour tant ne deviens vacabonde,
 « Mais pense d'en gagner ta ⁵ part.
 « Retourne avant qu'il soit plus tart,
 « Tu as trop longuement erré ;
 « Va contempler le doux regard §80
 « Du Faulcon que tu as leurré.
- « Rapport, Envyte et Jalousie,
 « Qui tous maulx sçavent procurer,
 « Sans pitié et ⁶ sans courtoisie, §85
 « Ont voulu de toy murmurer ;
 « Mais, quoy, il te fault endurer
 « Et rire avec les esbatans.
 « Ung mal ne peut tousjours durer
 « Après la pluye le beau temps.
- « Retien tout ce que je t'ay dit, §90
 « Prends les motz que je te presente,

1. Ce vers manque dans c. — 2. c : *Qu'esse*. — 3. c : *appaisier*. — 4. c : *de*. — 5. b : *autre part*. — 6. c : *ne*.

« Obéys moy sans contredit,
 « Entretien l'amoureuse sente;
 « Va veoir ¹ la beaulté excellente
 « Du Faulcon et plus ne séjourne. » 595
 « J'ay fait ma legation gente ²;
 « Adieu ³ te dis, je m'en retourne. »

Après ceste remonstrance faicte par Cupido le Dieu d'amours, le Fauconnier ouvrit les yeux, regarda autour de soy et ne vit âme; commença à penser à la vision et revelation ⁴ qui ⁵ luy avoit esté jà faicte. Il lermoya en soupirant, soupira ⁶ en regretant, regreta en recordant la persuasion déi-fique, et rememora la beaulté, douceur, gracieuseté, doux regart, bel accueul ⁷ et honeste maintien du Faulcon. Et, en pensant à ces choses, reprist vigueur, confort, conseil, courage ⁸ et audace, descendist de la chambre, trouva son cheval peissant ⁹ en un grey; monta ¹⁰ incontinent dessus et jura que, maulgré la jalousie du Sacre, l'envie du Lasnier, les rapors du Tunicien et les abais des maulvais Chiens, toute sa vie n'oblira le Faulcon, mais l'aymera jusques à la mort. Et, à ceste heure, fist promesse à Dame Venus que jamais ne séjourneroit en un logis plus de une ¹¹ nuyt, tant qu'il eust certaines nouvelles de ses amours.

L'ACTEUR.

Or, avoit le Faulcon prins son vol depuis le chasteau jusques à l'entrée d'ung bois, regardant de quel part et à quel vent il se pourroit essorer; mais

1. c : vois. — 2. Le mot *gente* manque dans c. — 3. A : *Adiu*. — 4. A : *Rruelation*. — 5. A : *qu'il*. — 6. A : *spuspira*. — 7. c : *accueil*. — 8. B : confort, couraige, conseil et audace. — 9. Le mot *peissant* manque dans c. — 10. c : *il monta*. Le mot *incontinent* manque. — 11. B : *d'une*.

Phebus emporta sa lumière outre la Mer Occéane et donna¹ lieu à Phebé, qui tantost amena sur terre la tenebreuse nuyt, par quoy le Faucon tout esgaré fust contraint de percher illec et passer ung petit de temps, attendant l'aventure. Et, quant vint environ la mynuyt, regarda vèrs le ciel et veit descendre une moult noble Dame ayant face angelique, decorée d'un subtil vestement, cler, lumineux, transparent et diaphane, portant² sur son chef une couronne garnie très richement de pierres precieuses et perles de conte, semées tout à l'entour de fin esmail³ et plaisant dyapreure. Laquelle Dame serieusement et en toute gravité se vint rendre devant le Faulcon, le regarda assés longuement d'un œul⁴ courtois et amiable, puis après de sa langue faconde, commença à proferer les gracieuses parolles qui s'ensuivent⁵ :

RAISON.

« Je suis Raison, princesse de vertus,
 « De tout honneur la nourrice et la mère;
 « Par mon fait sont les vices abatus 600
 « Et cueurs⁶ humains de grace revestus.
 « Pour militer contre folie amère
 « Il n'est engin, tant soit⁷ Tulle ou Homère⁸,
 « Qui puist avoir de bonnes meurs foison
 « S'il ne joyst⁹ du saige de Raison. 605

« Je viens à toy, ô Faulcon ignorant,
 « Povre de sens, privé de sapience;
 « Je viens à toy, legièrement courant,
 « Car j'ay pitié quant je te vois mourant
 « Par folle erreur et par impacience. 610

1. B : donne. — 2. A : portaut. — 3. C : esmal. — 4. C : œil. — 5. C : qui ensuyvent. — 6. A : ceurs. — 7. C : tant soit-il. — 8. B : Tule ou Omère. — 9. C : joust.

« Tu peulz pencer que ce n'est pas science
 « De demourer en ung¹ dangereux pas :
 « L'homme discret chemine par compas.

« Comment euz-tu couraige ou hardiesse
 « De desployer le regart de tes yeulx 615
 « Sur la beaulté, sur la clère jeunesse,
 « Sur le leurre, sur² la belle richesse
 « Du Faulconnier qui te cerche³ en tous lieux ?
 « Certes, Faulcon, tu devois pour le mieux
 « Garder honneur, vergongne et ignorance ; 620
 « Par⁴ les deux yeulx entre concupiscence.

« Tu as commis, non pas ung simple vice,
 « Mais deux forfais par ta grant lascheté ;
 « Tu es entré en l'amoureux service
 « Premièrement par le trait⁵ d'avarice, 625
 « Secundement pour querre volupté,
 « Et, se tu dis que toute honnesteté
 « Tu as trouvé au Faulconnier begnin,
 « Devers la queue⁶ est tousjours le venin.

« Quelle est la fin où les amoureux tendent, 630
 « En poursuivant leur amoureuse queste ?
 « Quel est le bien et grace qu'ilz⁷ attendent,
 « Quant tous les jours s'efforcent⁸ et contendent
 « De parvenir à gaing ou à conqueste ?
 « L'un se complaint, l'autre fait sa requeste, 635
 « Mais je te dis qu'après melencolie
 « La fin d'amours n'est que toute folie.

1. Ce mot est omis dans A. — 2. Ce mot est omis dans c. — 3. c : trace. — 4. A, B : Pour. — 5. A : par traict. — 6. c : queue. — 7. B : qu'il. — 8. c : s'efforcent.

- « Combien qu'on peult argüer sur ce point
 « Que par amour on entre en mariage, 640
 « Pour tant amour blasmer ne se doit point,
 « Car on acquiert, par fine amour qui point,
 « Le sacrement¹ qui augmente lignage.
 « Les amoureux, plains du subtil langaige,
 « Font de telz motz leur targe et leur pavais²,
 « Mais, pour ung bon, dix en est de mauvais. 645
- « Cent mille maulx par Amours sont venus,
 « Tous divers cas et dangiers inhumains;
 « Troïens en sont en cendres devenus,
 « Maulgré Priam, Hector ou³ Helenus,
 « Par Grès puissans qui y mirent les mains. 650
 « Fureur d'amours fist jadis aux Romains
 « Femmes ravir et les Sabines prendre :
 « Ardant desir fait maint mal entreprendre.
- « Bien fut pugny Appius Claudius,
 « Quant il cuida Virgine violer. 655
 « Pareillement dit Tytus Livius
 « Qu'on exilla le filz Tarquinius,
 « Quant par force vint Lucrece⁴ acoler ;
 « Mais, qui vouldroit les livres recoler,
 « On trouveroit exemples⁵ largement : 660
 « Folz amoureux n'ont point d'entendement.
- « En son jardin Susanne⁶ se lavoit
 « Quant des vieillars cuida estre grevée,
 « Et Bersabé nouvelles ne sçavoit
 « Du roy David qui espié⁷ l'avoit 665

1. b : *secrement*. — 2. b : *pavois*. — 3. c : *et*. — 4. c : *Lucesse*. — 5. c : *exemple*. — 6. c : *Suzanne*. — 7. c : *espïe*.

« Quant elle estoit en sa chambre privée;
 « Mieux eust valu qu'elle se fust lavée
 « Les huys fermés pour tous maulx evader :
 « On ne se peut trop seurement garder.

« Femme se doit honnestement tenir 670
 « De beau maintien, de belle contenance,
 « Peu se monstrier, peu aller, peu venir,
 « Qu'elle ne puist à honte parvenir
 « En frequentant trop diverse acointance
 « Et de Dyna doit avoir souvenance, 675
 « Qui trop ala, dont elle fut ravie¹ :
 « On doit aymer honneur comme sa vie.

« Note ces motz, ô Faulcon esgaré,
 « Note ces motz, et saigement te garde;
 « De retourner soies tout préparé 680
 « Pour ton honneur estre mieulx réparé;
 « Affin que nul en mal ne te regarde
 « Ne doute rien, prens moy pour sauvegarde;
 « Je te seray² confort, conseil et dame :
 « Qui veult bien faire, il ne doit doubter ame. 685

« Repren³ ton vol par devers les oyseaulx,
 « Que tu lessas par folle insipience;
 « Tu ne craindras ne les vens ne les eaulx,
 « Bestes ne gens, dames ne damaiseaulx,
 « Quant tu auras necte la conscience. 690
 « Encline-toy soubz noble obediencie ;
 « Vis selon⁴ Dieu ; garde-toy desormais :
 « Amendement vault mieulx tard que jamais. »

1. Genèse, XXXIV. — 2. B : *feray*. — 3. C : *Reprends*.
 — 4. A : *selond*.

Quant Dame Raison¹ eut faicte ceste prouffitable exhortation, elle tint silence pour ung tandis, et se monstra toute delibérée de ramener le Faulcon ou chasteau, le remettre en son premier lieu et restituer en son premier honneur. Lequel Faulcon, voyant la bonne affection de Raison et pesant à la balance les beaulx motz qu'elle avoit proferés, considerant aussi que ne pavoit mieulx faire que croire son bon conseil, determina, promist et proposa; retourna incontinent se mettre en tout debvoir et diligence et faire à son bon pouvoir, comme se le cas ne fust point advenu. Non pas qu'il en voueille mespriser ou prendre en haine le Faulconnier, car il ne sçairoit², mais le veult tant qu'il vivra louer, exaulcier et aymer en tout honneur, discretion et bonne signification. Et ainsi, combien que le Faulconnier, à la subgestion³ de Cupido, dieu d'amours, s'efforceast de querir, chercher⁴ et reclamer le Faulcon, pour de plus en plus consolider et entretenir la première acointance, toutefois, par la bonne industrie ou sollicitude de Raison, furent longtems sans aprocher, sans veoir l'ung l'autre et conférer ensemble. Je ne sçay qu'il en⁵ advint après.

L'ACTEUR.

Moy qui suis present à l'histoire⁶
 Et la congnois tout à delivre, 695
 Je l'ay redigée en memoire,
 Comme par escript la vous livre.
 Pour demonstrier qu'Amours enyvre
 Et baille aux amans le boucon,
 J'ay composé ce petit livre, 700
 Qu'on peult appeller *Le Faulcon*.

Finis.

1. c : madame Raison. — 2. b : sçairoit; c : sçaurioit.
 — 3. b : subjection. — 4. b : sercher. — 5. Le mot en
 est omis dans b. — 6. c : histoire.



La Resolution d'Amours.

Cette pièce, comme tant d'autres petits poèmes que nous avons insérés dans ce *Recueil*, est une satire contre les femmes, mais elle se distingue de la plupart des compositions analogues par une certaine originalité. Tandis que le *Romant de la Rose* et le *Livre de Mathéolus* formaient le fonds commun et l'arsenal duquel nos poètes anonymes tiraient d'ordinaire leurs épigrammes, l'auteur de la *Resolution d'Amours* semble plutôt s'être inspiré des *Quinze Joyes de Mariaige*. On doit lui savoir gré de n'avoir pas suivi les errements de la plupart de ses contemporains et d'avoir évité cette longue série d'exemples tirés des Ecritures et de la mythologie, dont l'énumération fastidieuse est presque un élément nécessaire des satires dirigées contre les femmes, à la fin du XV^e ou au commencement du XVI^e siècle. Si le langage est violent et quelquefois trivial, il se fait remarquer par une véritable énergie et par une vigueur peu commune. On sent sous cette âpre écorce un esprit mordant et original, qui s'est formé à l'école de Villon et de Coquillart.

Les exemples de ce genre de poésie à l'époque dont nous parlons sont fort rares; à ce titre, la *Resolution d'Amours* ne saurait manquer d'exciter l'intérêt et la curiosité de nos lecteurs. L'esprit satirique, si vigoureusement caractérisé dans Rutebeuf et dans nos anciens fabliaux, semble avoir subi un temps d'arrêt par suite de la vogue obtenue par les moralités. Ce ne furent plus les poètes proprement dits, mais les auteurs de farces et les conteurs qui en conservèrent seuls la tradition que devaient recueillir plus tard Régnier, La Fontaine et Molière.

La *Resolution d'Amours* est une des pièces les plus difficiles à comprendre et à expliquer que nous ayons rencontrées jusqu'à présent, et nous avouons n'être pas parvenus à en élucider toutes les obscurités. Quelques particularités de langage permettent de croire que ce poème a été composé par un Picard ou par un Normand; c'est du moins aux provinces du Nord que nous reportent des mots tels que *pluc* (v. 22), *parmet* pour *permet* (v. 49), *meurant* pour *mourant* (v. 66), *josne* pour *jeune* (v. 90, 330), *sèche* pour *souche* (v. 117), *horme* pour *orme* (v. 117), *cariage* (v. 174), *caboche* (v. 191), *houllier* (v. 202), *pignerresse* (v. 348), etc.¹.

Mais, quelle qu'ait été la patrie de l'auteur, les allusions à Montlaucon et au Châtelet semblent bien indiquer que la *Resolution* a été écrite à Paris. C'est également à Paris qu'a été imprimée la plaquette dont voici la description :

1. Comme Pierre de la Vacherie (voy. p. 56), l'auteur de la *Resolution* compte pour une syllabe les terminaisons muettes *e*, *ent*, dans les verbes : *voye* (v. 94); *soye* (v. 426), *avoie* (v. 431); *soyent*, *soient* (v. 64, 107); *prient* (v. 67); *ayent* (v. 74); *gettoient* (v. 338). Cette règle prosodique paraît avoir été propre aux provinces du Nord. Elle n'est pourtant pas observée aux v. 210, 214 et 256 de notre poème.

La resolu // cion damours. — ¶ *Cy finist la resolu-
lucio // damours. S. l. n. d. [Paris, vers 1480], in-4
goth. de 8 ff. de 32 lignes à la page, sign. A.*

Le titre ne contient que les deux lignes reproduites
ci-dessus; il n'est orné d'aucun bois; le v^o en est
blanc.

Les caractères sont ceux dont se servait Pierre
Caron ou le Caron, imprimeur à Paris, dont on con-
naît une impression datée de 1470 (*L'Aiguillon de
l'Amour divin de S. Bonaventure, traduit par Gerson*),
et une datée de 1489 (*Les Faictz de maistre Alain
Chartier*¹).

Biblioth. du baron James E. de Rothschild
(exempl. de M. le baron J. Pichon, n^o 486 du
Catal.).

—

La Resolucion d'Amours.

Combien que l'indignation
De Dieu nous soit bien fort douteuse
Et la grande mutation
De Fortune très oultraigeuse,
La mort aussi si perilleuse
Qu'elle ravist tout, hault et bas,
Si trouvay-je plus dangereuse
Venus en ses² menus esbas.

C'est elle qui tient en ses³ roitz
Les entendemens et espritz
Des clerks, des princes et des roys,
Qu'elle a chassez, venez⁴ et pris,

1. A partir de 1492, on ne trouve plus que le nom de
Guillaume Caron. Voy. Maittaire, t. II, p. 297.

2. Imp. : *ces*. — 3. Imp. : *ces*. — 4. Du latin *venari*.

Et le feu au cul si espris
 Qu'en dueil et en confusion
 Ilz furent¹ comme folz surpris 15
 Par la forest d'Abusion.

Las ! qui sert si sottte déesse
 Il est bien digne qu'on le tonde,
 Car ainsi que fort en déesse²,
 Plus vacillant que pomme ronde, 20
 En tous les estas de ce monde
 Il y a eur, honneur, ou pluc³,
 Mais je n'ay raison qui se fonde
 Qu'elle y ait prouffit ne suc.

Quant elle sonne sa trompète 25
 En l'oreille de quelque sot,
 Il va et vient, danse et trippète
 Plus dru cent fois que pois en pot⁴ :
 Ça, velours ; fy de camelot⁵ !

1. Imp. : eurent. — 2. *Détrresse* (?), mot dont nous n'avons pas trouvé d'autre exemple. — 3. Voici un exemple de ce mot emprunté au *Petit Traittiet nouvellement fait et composé, appellé le Malheur de France*, pièce publiée dans *La Dance aux Aveugles et autres Poésies du xv^e siècle, extraites de la Bibliothèque des Ducs de Bourgogne* [par M. Doux fils]; Lille, 1748, in-12, p. 214 :

Prime et d'abondance
 Mauldis l'acointance,
 Qu'as fait pour le *pluc*,
 D'avoir à oultrance
 Enfrainit l'alliance
 Dudit Arceduc.

Le sens de *pluc* paraît être celui de « butin » ; c'est l'anglais *pluck*, allem. *pflücken*.

4. M. Littré cite un exemple de cette locution emprunté au *Frâncion* de Charles Sorel. — 5. Etoffe de poil ou de laine.

La ¹ gorre soir et matinée; 30
 Ainsi lui fault sans dire mot,
 Laisser passer sa de[s]tinée.

Après il en fera autant
 A quelque povre maleureuse,
 Qu'il ne cessera tant ne quant 35
 Qu'elle ne devienne amoureuse,
 Et fera tant la precieuse
 Qu'il la fauldra par force enclorre
 Et vestir de couleur joyeuse,
 A la grand diable de gorre. 40

Lors par contenances et signes,
 Allées, venues, œillades,
 Soubriz, souppirs, lettres et mynes,
 Rondeaux, vireletz [et] balades,
 Devises, danses, jeux, gambades, 45
 Regrez, souhaiz, lermes, cris, pleurs,
 Dons, chançons, morisques, aubades,
 Se descœuvrent les povres cueurs.

Et, se Fortune leur parmet
 Qu'ilz se rencontrent au visage, 50
 Et ung œil à l'autre promet
 Couvertement foy et hommage,
 Sans regarder gaigne ou dommage,
 Et ne sont tous deux folz ou yvres,
 Le chat ira bref au frommage ², 55
 Ou je brusleray tous mes livres.

1. Imp. : *Que* la. — 2. On a déjà vu cette expression
 t. I, p. 251; III, p. 224 de ce *Recueil*. Cf. t. VIII, p. 345.

Vous ne vistes oncques grincer
 Chiens, quant ilz se tiennent aux crains,
 Comme ilz sont à s'entrebrasser,
 Et entrelasser par les rains ; 60
 Qui verroit, ung de ces¹ demains,
 Deux gens en telle fantasie,
 Il jugeroit, peu plus peu mains,
 Qu'ilz soyent [chus] en extasie.

En leurs bons esprits revenus, 65
 Comme cueurs qui s'en vont meurant,
 Prient la ribaulde Venus,
 Pour parfaire le demourant ;
 Ainsi se partent souspirant,
 Après le congié gracieux 70
 Et le doux baiser expirant,
 D'y prosperer de mieulx en mieulx.

Or jamais ne dormiront d'œil
 Qu'ilz n'ayent trouvé le loisir
 Et le lieu secret et leur vueil, 75
 Pour absorber leur desplaisir,
 Où ilz pourront prendre et choisir,
 Jour et nuyt mys entre deux draps,
 Privéement, à leur bon plaisir,
 Ung cent mille menus fatras. 80

On ne doit faire nulle doubte,
 Puis qu'ilz ont l'un l'autre à leur aise,
 Que, tant qu'ils auront une goutte
 De jus en caillète n'en fraise²,

1. Imp. : *ses*. — 2. La *caillette* est proprement le quatrième estomac des animaux ruminants et la *fraise* une partie du mesentère.

Ilz le feront dix fois ou trèze, 85
 Sans soy travaillier corps ne cueur,
 Mais s'ilz¹ passent; onc œuf en braise
 Ne getta ainsi la liqueur.

Et s'il eschiet qu'après le somme
 De minuyt, la josne² bourgoise 90
 Demande le debit de l'homme
 D'une compaignie françoise³,
 Et soubz sa response courtoise
 Elle se voye reffusée,
 S'il faut que bruyt en sourde, ou noise, 95
 Du jour n'aura belle fusée.

Je le dis pour une m'amyé,
 Laquelle, soubz ombre de ligne⁴,
 Veult que je soye heure et demie
 Sur elle à houer comme en vigne, 100
 Et, se je luy tourne l'eschine,
 Elle en'prendra un courroux tel
 Que trois jours après m'en rechigne,
 Sans faire prouffit à l'hostel.

Ainsi, devant dix ans passez, 105
 Ou mois, l'amoureux n'aura vaines,
 Nerf, rains, qui ne soient cassez,
 Testes, bras et jambes tant vaines,
 Bosses, charbons, poullains en aines,
 Goutes, catterres, fleumes, tous, 110
 Gravelles, passions soudaines,
 Paraliesies, poingz et boutz⁵.

1. Si est ici explétif. — 2. Jeune. — 3. Cotgrave traduit cette expression par : « wenches (in the opinion of a wanton Priest). » — 4. Ligne est sans doute le lat. *lignum*. — 5. Il s'agit ici des « bouts des costez », points de côté,

Il deviendra après pesant,
 Boursofflé, terreux ¹, ort, difforme,
 Maugracieux, sot, desplaisant, 115
 Sour, bossu, contrefait, sans forme,
 Plus sec que vielle sèche d'orme,
 Et pour tout joyeux passe-temps,
 Il faudra qu'il hongne, ou qu'il dorme,
 Comme ung vieil rocart ² de cent ans. 120

Tandis qu'il sera en ce train,
 Dieu sçet si ceste damoiselle
 Luy fera bien ronger son frain,
 Et menger en petite escuelle;
 Il n'aura linge ne vaisselle, 125
 Vin, blé, lart, meubles bas ne haut,
 Or, argent qu'el ³ ne tire à elle,
 S'il n'est trop pesant ou trop chault.

Puis elle aura quelque paillart
 Secret, pour luy river le clou, 130
 Tandis que l'amoureux vieillart
 Reposera je ne sçay où;
 S'il en aperçoit quelque pou,
 En moins que de tourner la main,
 Elle le mettra par ung trou 135
 En sa chambre jusqu'à demain.

Ha ! qu'est-ce donc d'estre servy
 D'une insaciable ribaulde ?
 Celui qui s'y est asservy,

que Cotgrave traduit par : « Stitches in the sides ».

1. Imp. *terreux*. — 2. *Rocart*, diminutif de *roc*, que Cotgrave traduit par vieux cheval. Peut-être faut-il lire *roçard*, dans le sens de *rosse*? — 3. Imp. : *elle*.

D'AMOURS.

315

Se plume bien et sans eau chaude. 140
 Baillez à putain ou maraude.
 Or, argent, tant qu'elle voudra
 Et son col chargié d'esmeraulde,
 Pour s'en abstenir, non fera.

Ce qui aura esté gaignié 145
 En labeur et sueur de corps
 Et songneusement espargnié,
 Elle le portera dehors.
 Et pour ce amassez tresors,
 Et les mettez en telz fiens¹ 150
 Pour fourrer leurs gros culz très ortz
 Et revestir leurs ruffiens !

Et puis le caduque amoureux
 En contemplant seul se remembre
 Du temps de son jeune aage eureux, 155
 Et que, s'il eust eu en ung membre
 Toute la moisteur de decembre,
 Qu'el n'en eust rien fait que le cerf,
 Et maintenant se voit en chambre
 A tout inconvenient serf. 160

En recollant doncques ces jours
 En douleurs et amaritude,
 Maudit cent mille fois Amours,
 Et quant il vit onc son estude !
 Quelle exemple et similitude 165
 Vezcy pour ces sotz amoureux
 Que Venus et son habitude
 Fait aussi ou plus maleureux !

1. Voy. t. I, p. 251; VI, p. 269; X, p. 202.

Et puis quant femmes de nouveau
 Enchargent, ce n'est que pour nous 170
 Soing et rompement de cerveau,
 Car leur germe engendre poulx
 Et, s'on ne les trecte bien doulx,
 Il y aura beau cariage¹ ;
 Ainsi nous relevons trestous 175
 Des *Quinze Joyes de Mariage*².

Et, quant on les veult metre hors,
 C'est pis que la pitié fouquet³,
 Des piteux regretz qu'ilz font lors

1. Corblet (*Gloss. du patois picard*, p. 325) traduit le mot *carriage* par « amitié, bonne intelligence, du roman *car* » ; le mot est employé ici dans un sens ironique.

2. Les *Quinze Joyes* sont antérieures à l'année 1464, date du manuscrit de Rouen ; elles paraissent avoir été composées vers 1450. L'ingénieuse explication donnée par M. Pottier de l'énigme qui termine ce manuscrit (voy. l'édition Jannet, p. 6), a été récemment confirmée par de nouvelles recherches de M. Gossart (voy. *le Bibliophile belge*, t. VI, 1871, pp. 82-87). Il n'est plus douteux aujourd'hui que les *Quinze Joyes* n'aient pour auteur Antoine de la Salle.

3. Rabelais (livr. I, ch. XXII) cite le *fouquet* parmi les jeux de Gargantua. Le Duchat, dans son commentaire, dit avoir vu pratiquer ce jeu par des paysans normands. « Ils prennent, dit-il, une poignée de filasse qu'ils tordent en long et qu'ils se fourrent par un bout dans l'une des narines, mettant le feu au bout d'en bas de la filasse. Le feu monte ; eux cependant disent toujours : *fouquet, fouquet*, et soufflent, en même temps, par la narine qui est libre, en sorte que ce double vent empêche que le feu qui gagne le bout de la filasse ne leur brûle ni la bouche ni le nez. » Dans le prologue du livr. IV, Rabelais emploie cette expression : « exteindre avecques le nez, comme au jeu de *fouquet*, les chandelles, torches, cierges, bougies et flambeaux allumez. » Le *fouquet* était donc un jeu d'adresse ; et les maladroits, brûlés par la flamme ou

D'AMOURS.	317
Si dru qu'ilz en ont le hoquet ; Vous n'ouyestes oncques cliquet De moulin à vent faire bruyt Si vehement que leur caquet Sur leur langue en leur gueulle bruit.	180
Souvent commencent leur procès Le plus et le mieulx par reproches, Et puis ilz viennent aux excès Aux injures et aux reproches, Tant qu'il fault prendre bastons, broches, Poelles, potz, chandelliers et plas, Et ramonner sur leurs caboches, Pour faire voler les esclas.	185 190
Ce champ ¹ finé, la mesnagière Prendra la première parolle Qui saura plaidier sa matière Mieulx cent fois par cueur que par rolle, Pour avoir la teste plus molle Que paste. — « Je n'en feray rien. « Me cuides-tu tenir si folle « D'endurer d'un tel ruffien ?	195 200
« Bellistre, paillard, pendereau, « Deshonneste, houllier ² , infame, « Larron, meurdrier et macquereau, « Je te chanteray bien ta game, « Et si te feray plus grant blasme « Devant que je dorme en nuyt somme,	205

étouffés par la fumée, devaient se répandre en lamentations.

1. Pour « chant ». — 2. Voy. ci-dessus p. 181.

- « Que paillarde fille de femme,
 « Que je suis, fit oncques à homme !
- « Quant je vins premier avec toy,
 « Tu n'avoies vaillant une maille 210
 « Et, quant tu as ton saoul de moy,
 « Tu me frappes, batz, roulie et maille¹.
 « Mais quoy ! s'il fault que je m'en aille,
 « Tu me payeras, je t'en assure
 « Tout du long, devant que j'en faille, 215
 « Du premier jour jusque à ceste heure.
- « J'ay esté douze ans accomplis
 « Céans, où je t'ay de mes dois
 « Filé draps, chemises, surplis²
 « Et tout le linge que tu vois, 220
 « Qui ne te cousta oncques croix,
 « Blanchy, prest et icy rendu ;
 « Mais, par le Dieu en qui je crois,
 « Il te sera bien cher vendu !
- « Me sers-tu de telz grans mercis, 225
 « Quant tu as eu la fleur du corps,
 « Et en as tyré cinq ou six,
 « Bastars que bastardes, dehors ?
 « Que pleust à Dieu qu'ilz fussent mors
 « Et père et mère par exprès, 230
 « Et parrains et marraines mors
 « D'un chien enragé au plus près !
- « T'esbahis-tu, quant j'ay reçu

1. Tu me frappes avec un maillet. — 2. Ce détail, comme le mot de « bastars » (v. 228), montre qu'il ne s'agit pas ici d'une femme mariée, mais de la concubine d'un prêtre.

- « Ton ordure et ta punaisie
 « Et que ton faulx cueur m'a deceu 235
 « Et mys en une frenaisie,
 « Se je entre en une jalousie
 « De ce que je sçay et voy bien !
 « C'est que tu as ta fantaisie
 « Mise en plus ort trou que le mien. 240
 « Prends que je suis vieille et usée,
 « Malgracieuse et deshonneste,
 « Et que je me suis amusée
 « Trop après ton cul et ta teste,
 « Dont plusieurs m'en tiennent pour beste, 245
 « Comme ilz m'ont dit depuis ung moys
 « Que je suis pour toy trop honneste,
 « Mais ce n'est que de mille fois.
 « Et je regarde noz voisines,
 « Le plaisir et le temps qu'ilz ont 250
 « D'estre assises en leurs cuisines,
 « Les bras croisez; c'est ce qu'ilz font;
 « Jour et nuyt ilz viennent et vont
 « Ça et là; on ne les tient point.
 « Se j'estoye ung moys comme ilz sont, 255
 « Je seroye bien en autre point. »

Qui voudroit mètre par escript
 Tous les lamentables regratz,
 Je ne saiche si dur esprit
 Qui le fist, s'il n'estoit de grès, 260
 Car ils durent bien à peu près
 Ou plus que les quatre Evangilles,
 Communément et par exprès,
 Quant il leur fault serrer leurs quilles.

Et puis ilz usent d'un langaige 265
 Tant superflu, tant indiscret
 Qu'il n'est si resolu ne saige,
 Si amodéré, ni discret,
 Et fust-il docteur en decret
 Ou ung autre premier Valère¹, 270
 Qui ne descouvre le secret
 D'elles, en passant sa colère.

Mais dire injure à une femme
 C'est chose par trop deshonneste,
 Au moins en le repute à blasme; 275
 Et, d'autre part, s'on la moleste,
 Elle vous fera une feste
 Sans principe², moyen ne bout,
 Car le Diable leur fit la teste,
 Selon aucuns docteurs, ou tout. 280

En oultre, ceux qui perseverent
 En ce maudit gouvernement,
 En la fin ilz se desespèrent
 Et meurent miserablement,
 Ou ilz servent de parement 285
 A l'eglise, assis au portal³,

1. Valère Maxime, perpétuellement cité par les écrivains de cette époque.

2. L'imp. donne ce vers faux :

Sans *princez*, moyen ne bout.

Le mot *principe*, du lat. *principium*, donne le sens très-acceptable de : « sans commencement, milieu ni fin. »

3. C'est-à-dire qu'ils sont réduits à demander l'aumône à la porte des églises. C'est ce que l'auteur des *Complaintes des Gosiers alterez* (t. VII, p. 86) appelle : « disner sous les orgues ».

D'AMOURS.		321
Se Dieu ne dispose autrement Qu'il languissent à l'hospital.		
Quelle prouffitable doctrine ! Hée, quel salutaire sermon, Digne d'estre escript en poitrine, En foye, en cueur, ou en polmon ! Aussi le saige Salomon Au livre d'Ecclesiastique		290
Enseigne evidemment comme on Doit fouyr tout estat lubrique.		295
De lui viennent dissencions, Fortunes, pertes importables, Noises et vindications, Mors, deshonneurs irreparables, Indigences, maux incurables, Abreviation de vie, Despens, soucys innumerables, Où la bonne raison desvye ¹ .		300
Lisez et relisez par tout, Et vous trouverez que les femmes N'ont pas seulement, à grand cout Et gloire, subverty royaumes, Mais aussi demeurées dames Sur poissons, oyseaux, bestes, hommes, Et font de leurs corps, vies, ames, Pis que d'asnes qui portent somes ² .		305 310
C'est une espèce demonique Que nul ne peut de sa maison		

1. Imp. : *desnye*. — 2. Charges. On disait autrefois un « sommier »; nous disons encore une « bête de somme ».

Par puissance michaélique¹ 315
 Expulser que par oraison
 Et par jeusne, car la raison
 E[s]t qu'une femme fait, sans armes,
 Plus que Hercules ne que Jason,
 D'une connoille et de deux larmes. 320

Et puis, quant leur ventre et leur cul
 Deviennent rate, mol ou trippe,
 Soyés tous seurs qu'il n'y fait nul²
 Et moins qu'au temps d'Herode Agripe³,
 Ne quant leur geret⁴ leur defrippe 325
 Et ilz ont yeulx de Magdalaine,
 Ou que maujoingt a rouge lippe,
 Arrière pour le mal de l'ainne !

Vephrot et heu ! qu'ilz sont camuses
 Quant leurs josnes jours sont passez 330
 Et le cuyr de leurs cornemuses
 Ainsi retrait, dur et cassez ;
 On en fine lors plus qu'assez
 Pour ung grant blanc ou ung petit,
 Mais en vieulx houseaux fricassez 335
 Il y auroit plus d'appetit.

1. Par la puissance de saint Michel, parce que saint Michel terrassait le Démon.

2. Au sens de « rien ». — 3. Il y a deux rois de Judée du nom d'Hérode-Agrippa ; l'un était petit-fils, l'autre arrière-petit-fils du premier Hérode, à qui l'on attribue le massacre des Innocents. Le poète parait avoir cité ce nom au hasard, uniquement pour désigner l'antiquité.

4. *Geret* est probablement le même mot que *jarret*. On trouve, en normand et en picard, les formes *garet* et *guéret*. Voy. Corblet, *Gloss. du patois picard*, et Delboulle, *Gloss. de la vallée d'Yères*; cf. Littré, v° *Jarret*.

Tant plus les allions nous prier,
 Et tant plus nous gettoient loing,
 Mais au jour d'uy, sans fort crier,
 Ilz viennent devant le besoing ; 340
 Pour ce, s'on les treuye en ung coing
 Et on les rive en ces ruelles,
 En les payant d'un coup de poing,
 Je vous tiens pour quitte vers elles.

Ilz meurent volentiers frutières, 345
 Meurdrières, recommanderesses,
 Sorcières, lingières, courtières,
 Harangières, pigneresses,
 Larronesses et fillaresses
 Chandelières, ou ces¹ maraux 350
 Les pourchassent par les parroisses,
 Et servent ladres ou bourreaux.

Velà les fruitz, les pancions,
 Les extrêmes loyers et biens
 Et les remunerations 355
 Dont Amours contente les siens,
 Qu'ilz meurent souvent comme chiens,
 Tous nuz de prouffit et de gloire,
 Mys en sepulcre de fiens²,
 Sans épitaphe ne memoire. 360

Pour en estre donc³ delivré
 Prens⁴ le recipé d'Ypocras⁵,
 Et vens ou engage lyt, livre,

1. Imp. : *ses*. — 2. Voy. ci-dessus v. 150. — 3. Imp. : *donques*. — 4. Imp. : *Prent*. — 5. L'auteur joue probablement sur le double sens d'*Ypocras*, qui est le nom du grand médecin de l'antiquité et celui d'une boisson.

Surplis, haumusse, chappe, draps,
Manteaux, esperons, housseaux gras, 365
Tant qu'il ne te demeure rien,
Nompas une manche en ton bras,
Que tu ne la contente[s] bien.

Se tu ne te veulx point loyer¹,
N'obliger, n'asservir à elle, 370
Paye luy au long² son loyer
Tous les ans pour toute cautelle,
Car la debte qui renouvelle
N'est guière moindre qu'[u]n quaterre
Qui chiet du chief sur la forcelle³ 375
Et abat ses gens jusque(s) à terre.

Quant femme se veult employer
A servir, en chambre ou en ville,
De laver, sechier et ployer,
Ce n'est que leur mode civile, 380
Mais, combien qu'elle soit serville
Et ait les mains seures et vrayes,
Si doit-on tenir pour serf vile
Qui leur laisse porter les brayes.

Un homme se doit bien maudire 385
De se veoir subget à la femme.
Tant qu'il n'ose faire ne dire
Sinon ce qu'il plaist à Madame.
Au Diable soit-il, corps et ame,
Sans savoir ne quant ou pour quoy⁴, 390

1. C'est-à-dire « lier ». — 2. Imp.: *long*. — 3. *Forcelle* (norm. *fourcelle*, du lat. *furcula*) signifie le creux de l'estomac, et, par extension, la poitrine. — 4. Imp.: *quant ou ne pourquoy*.

Et ait tout Monfaucon pour lame¹,
Qui leur obéira que moy !

Cris, larmes, soupirs, regretz, pleurs,
Dolentes interjections
Doivent-ilz incliner noz cueurs 395
A leurs fresles condicions ?
Nous avons juridicions
Sur elles, car Dieu nous l'ordonne,
Mais elz n'ont dominations
Sur nous non plus qu'un sot leur donne². 400

Elles nous doivent toutes plaire,
Craindre, honnorer, aymer, servir,
Sans penser en rien nous desplaire,
Ne nous à elles asservir,
Mais à nostre vueil assouvir 405
Et nompas à leur appetit,
Puis leur salaire desservir
Loyaument, soit grant ou petit.

Se la fragilité s'esmeut
Pour un bien petit cop le moys, 410
On en doit, mais le moins qu'on peut,
Passer le sort aucunes fois,
Voire par mesure et par poix,
Sans leur montrer signe d'amour
Plus large qu'un petit tournois 415
Qu'on donne au jangleur pour voir l'our.

Car c'est un esguillon charnel

1. C'est-à-dire qu'il ait Montfaucon pour tombeau. Voy. sur *lame*, t. VIII. p. 11, 15; IX, p. 65; X, p. 265; XII, p. 104. — 2. Si ce n'est celle qu'un sot leur donne.

Et angle cornu sathanique,
 Monstre indomable¹ et criminel,
 Faux esprit², familier inique, 420
 Ennemy privé, domestique,
 Qui nous pert et myne le nostre
 Et nous stimule de sa picque,
 Colaphisant avec l'apostre³.

Et ho ! protestant se j'ay dit 425
 Rien qui touche l'honneur des dames,
 Je soye du Pape interdit
 Se je pensoie aux preudefemmes;
 Mais, pour soustenir leurs grans fames,
 Je y suis si aspre et coustumier 430
 Que, se j'avoye cent mille ames,
 Je les coucheroye au premier⁴.

La conclusion, fin et tiltre
 Du livre pend à ung filet,
 Au dicton du dernier belistre 435
 Essorellié⁵ par Chastellet,
 Qui me laissa ung poul de laict⁶,
 Vestu de bureau pour velours,
 Lequel m'a escrip[t] au collet :
 La Resolucion d'Amours. 440

Cy finist la Resolucion d'Amours.

1. Lat. *indomabilis*. — 2. Imp. : *esperit*. — 3. « Et ne magnitudo revelationum extollat me, datus mihi stimulus carnis meæ angelus Satanæ, qui me colaphizet. » B. Paul. *ad Cor.*, II, XII, 7. Voy. sur cette expression, t. X, p. 205. — 4. Je les risquerais toutes du premier coup, comme un enjeu. — 5. A qui les juges du Châtelet ont fait couper les oreilles. — 6. Le poëte dit « poul de laict » comme on dit un « cochon de lait ». La forme *poul*, au lieu de *pou*, se rattache directement au lat. *pulicem*.



*Les Trompeurs trompez par Trompeurs,
composez par d'Adonville.*

Nous avons déjà publié deux pièces de D'Adonville : *Les Moyens d'éviter merencolie* (t. II, pp. 42-76) et la *Deffaicte des Faulx Monnoyeurs* (t. IV, pp. 71-76). Nous en imprimons deux nouvelles aujourd'hui : *Les Trompeurs trompez par Trompeurs* et les *Aproches du Bon Temps*. Les autres ouvrages du même auteur qui nous sont connus, sont : *L'Honneur des Nobles, Blason et Propriété de leurs armes*, sorte d'amplification poétique du *Blason des Couleurs de Sicile* (nous nous proposons de le reproduire dans notre t. XIII); *Les Regretz et Peines des Maladvisez*, simple remaniement des *Moyens d'éviter merencolie*; *Le Livre de bonnes graces*, dont la Bibliothèque nationale possède un manuscrit (Fonds franç., n° 2260¹); enfin, un *Traité des moyens de congnoistre ses amis*, imprimé à

1. Le Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque nationale (t. I, p. 392) porte *Sadonville*, mais la faute est d'autant plus évidente que la pièce se termine par une des devises de notre poète : *Mieux qui pourra*.

Paris, par Jacques Niverd. Ce dernier ouvrage, cité par La Croix du Maine (éd. de 1772, t. I, p. 168), n'a pas été retrouvé.

Les *Trompeurs trompez* contiennent le récit assez bien tourné d'une aventure dont les Parisiens avaient dû se divertir. Ce qui augmente l'intérêt de cette pièce, c'est qu'elle a la forme d'un monologue dramatique. On ne sera pas surpris de voir D'Adonville travailler pour le théâtre, car il donne lui-même clairement à entendre qu'il fit partie des Enfants sans Soucy. La ballade qui se trouve à la fin des *Regretz et Peines des Maladvisez* contient, en effet, des détails curieux sur la vie du poète. Il était né à Espargnon (Epernon?), et appartenait à une famille noble¹; il

1. Le nom de notre poète a été souvent altéré. Nous avons déjà relevé une erreur commise par les rédacteurs du *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, qui l'appellent Sadonville. Le titre des *Moyens d'éviter merencolie* porte : Dadouville (voy. t. II, p. 42); c'est le nom auquel M. Brunet s'est arrêté, dans le *Manuel du Libraire*; mais la *Defaite des Faulx Monnoyeurs*, les *Trompeurs trompez par Trompeurs*, les *Aproches du Bon Temps* et l'*Honneur des Nobles* portent Dadonville. A l'appui de cette forme, on peut citer l'édition lyonnaise des *Regretz des Maladvisez*, sur le titre de laquelle on lit Dadouville. Cependant le véritable nom de l'auteur paraît avoir été Dandonville, ou plutôt D'Adonville. Il nous apprend lui-même qu'il était d'une famille noble; or, il tirait très-vraisemblablement son nom du petit village d'Adonville, arrondissement de Pithiviers (Loiret), qui est assez rapproché d'Epernon. Dandonville est la forme donnée par La Croix du Maine, et l'on trouve sur le titre des deux éditions parisiennes des *Regretz* : Adonville et Adonville, sans la particule.

Nous avons conservé, quant à nous, la forme D'Adonville qui se trouve sur le titre des deux pièces que nous réimprisons, et que le poète avait peut-être adoptée lui-même, puisqu'elle est employée dans la plupart de ses ouvrages. Il y a, du reste, dans le département du Loiret, arrondissement de Gien, canton de Briare, un petit village d'Adon, situé sur un cours d'eau du même nom.

vint achever ses études à Paris, mais au lieu de s'y livrer à des travaux sérieux, il s'abandonna à la dissipation et à la débauche. Le manque de ressources le força sans doute de se joindre à des comédiens ambulants, et, selon toute vraisemblance, ce ne fut pas comme soldat mais comme joueur de farces qu'il passa plusieurs fois en Italie. C'est du moins ce qui paraît résulter des expressions mêmes dont il se sert, quand il rapporte qu'il a passé les Monts plusieurs fois, et ajoute que chacun l'appelait « sans souley. » Plus tard, D'Adonville vint à résipiscence et composa des poésies morales. Le privilège qui lui est accordé, en 1530, pour les *Moyens d'éviter merencolie* (voy. t. II, p. 42), lui donne la qualification de prêtre, mais il était peut-être entré dans les ordres avant cette époque. Il est, en effet, hors de doute que nous ne possédons pas la première édition de ce poème, puisque, à la fin de l'édition de 1530, « l'acteur se complainct d'aulcuns envieux qui luy ont par envie frustré l'intitulation du present livre (voy. t. II, p. 75). » Notre monologue doit être un peu antérieur au poème dont nous parlons, et l'on ne se trompera guère en lui assignant la date approximative de 1520 ou 1525. Il n'y avait pas longtemps, en 1530, que D'Adonville s'était éloigné du théâtre, si tant est qu'il y eût absolument renoncé. Le *Dit de Chascun*, qui précède les *Moyens d'éviter Merencolie*, rappelle bien encore la manière des anciens auteurs dramatiques. Nous avons vu (t. X, p. 152) qu'André de la Vigne, qui lui aussi composa des farces, est l'auteur d'un morceau tout-à-fait analogue. Enfin l'on trouve une sorte de *Dit de Chascun* dans la *Sottie nouvelle des Trompeurs* (*Anc. Théâtre franç.*, t. II, pp. 250 et suiv.).

Les Regretz et Peines des Maladvisez n'ont été publiés qu'é beaucoup plus tard. Les éditions de Paris, qui doivent être les premières, ne portent pas de date, mais l'édition donnée à Lyon par Olivier

Arnoullet, porte un achevé d'imprimer du 10 mars 1542 (c'est-à-dire 1543). D'Adonville n'était plus jeune alors, et se livrait décidément aux pensées pieuses. C'est pourquoi il refait ses *Moyens d'eviter Merencolie*, en leur donnant un caractère plus moral encore que celui qu'il leur avait donné d'abord. Le défaut d'espace ne nous permet pas de reproduire cette pièce qui, dans son introduction et dans ses cent strophes, suit pas à pas la composition primitive; nous nous bornerons à en extraire la curieuse ballade à laquelle nous avons fait allusion ci-dessus :

L'Acteur se prent comme maladyisé.

D'aultruy ay escript les *Regretz*
 Et composé cy par avant;
 Or me fault il et par exprès
 Mettre les miens cy ensuyvant,
 La sorte et la façon comment 860
 Me suis gouverné et regy;
 Plus que tous estoys mal vivant,
 Dont maintenant j'e[n] suis marry.
 Car, à Paris, la bonne ville,
 Faisant du compaignon galloys, 865
 M'en allois, droict comme une quille,
 Portant le bonnet de gingoy¹;
 Trouvé un fripier mal courtoys
 De la paroisse Saint Marry,
 Auquel vendis ma robe au pois, 870
 Dont maintenant j'en suis marry.

Les Mons ay passé plusieurs foyz,
 Consumant le temps follement;

1. De guingols, de travers.

TROMPÉZ-PAR TROMPEURS. 331

Jamais n'y gagné une foys,
 Mais gasté des francz plus de cent, 875
 Chascun de moy se gaudissant,
 Disant que j'estoys « sans soulcy » ;
 Aussi estois-je seurement,
 Dont maintenant j'en suis marry.

Point ne les auroys par procès ; 880
 Je ne m'y attens nullement,
 Car j'en ay¹ faict plusieurs excès,
 Chascun le sçet evidemment ;
 J'estoys ung paillard, un gourmant
 Et ung homme mal adverty ; 885
 On m'a congneu incontinent,
 Dont maintenant j'en suis marry.

Et, qui pis est, par mes faulx fais,
 Dedans Paris estudiant,
 Mes livres ay joué aulx detz, 890
 Mes chausses, mon habillement,
 Et puis partoys subitement
 Quant n'avois plus sou ne demy ;
 Jamais raison ne fus suyvant,
 Dont maintenant j'en suis marry. 895

Et, la mercy Dieu, toutesfoys,
 Oncques bissac ne fus portant
 Et ne le porteray jamais
 Tant que au monde seray vivant ;
 Tout honneur seray pourchassant 900
 Et seray de vertus amy,
 Que jamais ne fus [en]suyvant,
 Dont maintenant j'en suis marry.

1. Imp. : *ayt.*

Corrigeons tous nos meschans faitz
 Et prions tous Dieu doucement 905
 Que puissions faire dictz et faictz
 Qui soient à nostre saulvement.
 Je suis d'Espargnon ung enfant,
 Gentilhomme je vous le dy;
 Qui me suis conduict follement, 910
 Dont maintenant j'en suis marry.

Prince, je vous prie humblement
 Que vous ne mestiez¹ en oubly
 Ceulx qui ont erré aulcunement,
 Dont maintenant j'en suis marry. 915

Le poëme se termine par un discours que Raison adresse aux malavisés (v. 916-1040).

On observe dans les *Trompeurs trompez* les mêmes particularités prosodiques que dans les *Moyens d'éviter merencolie*. D'Adonville se plaint à élider l'e qui précède la terminaison dans les futurs (voy. v. 115 et 116; cf. t. II, p. 44); de même il prononce : *tromp(e)rie*, v. 9, et *mocq(ue)rie*, v. 10 (cf. *tapiss(e)rie* et *bellistrie* pour *bellisterie*, ou *bellistrie*, t. II, p. 57). Enfin, on remarquera la forme que le poëte donne au prétérit des verbes de la première conjugaison : *levit* (v. 72), *trouvirent* (v. 90), *endurirent* (v. 92), *demeurirent* (v. 93), *allirent* (v. 109).

Voici la description de la seule édition qui nous soit connue :

LES trompeurs // Trompez par Trōpeurs. Cō // posez par Dadonuille. S. l. n. d. [Paris, vers 1530], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page, sans chiffres, réclames ni sign.


1. Prononcez *qu'ont*.

- Le titre ne contient que les trois lignes ci-dessus, lesquelles sont placées tout au haut d'une page blanche; il commence par une lettre grise sur fond criblé.

Bibliothèque nationale : Y. 4457. A (4), Rés.

*Les Trompeurs trompez par Trompeurs,
composez par D'Adonville.*

L'ACTEUR.

 fin que Trompeurs effassons,
Reciter je veil les fassons [peurs
Des Trompeurs trompez par Trom-
Et par leurs semblables Pipeurs.
Sçavez-vous comment je le sçay? 5
De cela j'en ay veu l'essay.

Troys Trompeurs ung jour vy ensemble,
Parquoy je dis ce ¹ qui m'en semble,
Faisans l'ung à l'autre tromperie, 10
Les deux, par façon de mocquerie,
Du moindre faisoient leur seigneur
Et luy portoyent très grant honneur,
Car de tous l'escot il payoit
Et de tous pointz les deffroyoit
Pour ce que avoit deniers constans, 15
Dont joyeux estoient et contans.
Bien troys môys ils le promenèrent,
En plusieurs pays le menèrent;
Sans iceluy n'eussent rien fait;

Or, ny argent n'avoient de faict	20
Sur eulx, et aussi peu ailleurs,	
Fors qu'ils estoient si beaulx parleurs	
Qu'i trouvoient façon d'en avoir,	
Cela je vous faictz assavoir,	
Ou fust de croc ¹ ou fust de hanche,	25
Fust la ferye ou le dimanche ² .	
Tousjours trouvoient façon de vivre	
Et joyeuses compaignies suyvre.	
Bien sçavoient entretenir dames;	
Tant grans estatz, gestes et termes	30
Tenoient qu'estoit merveilleux cas;	
S'il eussent eu mil[le] ducas	
Chascun de revenu par an,	
Cela sur ma conscience pren,	
Ne les eussent peu deffrayer	35
S'eussent ³ voulu partout payer.	
Ilz pay[oi]ent en belles parolles,	
En mensonges et parabolles,	
Ou ilz faisoient ung <i>vidimus</i>	
Sans queue ⁴ , par quoy bien camus	40

1. D'une façon ou d'une autre. On a déjà vu cette expression, t. VII, p. 264 de ce *Recueil*. M. Littré (*v^e Croc*) en cite d'autres exemples. — *Anchè* se dit en blason d'un cimenterre recourbé.

2. C'est-à-dire : « Fut jour de semaine ou dimanche », *férie* ne voulant pas dire *fête*. Le lundi est la seconde *férie*, le mardi la troisième, et le samedi la septième.

3. Imp. : *S'ilz eussent*.

4. Les sceaux se divisent en sceaux plaqués et en sceaux pendants. Ceux-ci étaient appliqués, soit sur des lacs de fil ou de soie, soit sur une bande coupée dans le parchemin de l'acte sans que la coupure allât jusqu'à la détacher complètement, et c'était sur l'extrémité de cette bande que s'appliquait le sceau. Quand il n'y avait qu'une

Estoient leurs hostes, quant la cage
 Trouvoient vuyde pour tout potage
 Et que les oyseaulx en allez
 S'en estoyent et en l'air vollez.
 Enfans estoient, se disoit l'on, 45
 De Pathelin ou de Villon,
 Enfans, je ne sçay pas pour vray,
 Mais pour le moins, comme je croy,
 Ilz estoient de leur parantaige,
 Car de leurs faittz avoient l'usage 50
 En tromperie et en cautelle;
 Oncques finesse ne vy telle,
 Ne ne vy faire aussi fins tours
 Depuis Paris jusques à Tours,
 Que je vy faire à telz challans 55
 Sur tous grans trompeurs et allans
 Qui sont les troys que j'ay nommez,
 Assés tous troys mal renommez.

 Des troys y en avoit les deux
 Estimez les plus cautelleux 60
 Qu'il estoit possible de voir,
 Qui leur compaignon decepvoir
 Voulloyent et le tromper du tout
 Et de tout son bien voir le bout.

bande et qu'un sceau, on disait scellé sur simple queue. La double queue était une bande de parchemin entièrement détachée passée dans une incision et doublée comme un lacs ou un ruban. Les copies certifiées, auxquelles on donnait le nom de *vidimus*, du premier mot de la formule dont on les faisait précéder, devaient être scellées; par conséquent un « *vidimus* sans queue » était une pièce dénuée d'authenticité.

Cent escuz luy font ¹ despenser 65
 Qu'i ne voulloyent recompencer,
 Lesquelz pour eulx avoit frayez,
 Car il les avoit deffrayez
 Et sy avoit payé pour eulx,
 Durant trois moys en plusieurs lieux; 70
 Mais, quant leur finesse il vit,
 Plus matin que eulx il se levit.
 Pour recompense de sa mise,
 Tous il les mit en leur chemise,
 Non en chemise, mais tous nuz, 75
 Comme en ce Monde estoyent venuz,
 Non pas qu'i fussent abuseurs,
 Ne que d'abus fussent useurs
 En leur origine et nayssance;
 — D'abus n'avoient la congnoissance, — 80
 Mais tous nuz pourtraictz par nature
 Ainsy comme ordonne Nature,
 Non pas pour l'ung l'autre abuser,
 Ny aussi de peché user,
 Qu'est tant vil et desordonné; 85
 Ainsi ne l'a Dieu ordonné.
 Cil qui aultruy trompe et deçoit
 La raison veult que trompé soit.

Quant Messieurs les Trompeurs se virent
 Tous nuz au lict et se trouvirent 90
 Degarnis de tous leurs abis,
 Endurirent honte et labis²
 Et demeurirent plus peneurs

1. Imp. : luy y ont fait.

2. Souillure, déshonneur, du lat. *labies*.

Que ne sont de cloches fondeurs¹.
 En recouvrir il n'y eut ordre, 95
 Combien que fussent en desordre;
 Leur hoste ne les congnoissoit;
 Qui pis est, dit on luy avoit
 Eulx-mesmes avoir faict ce faire,
 Pour mieulx leurs abuz contrefaire, 100
 Car afronter de dix escuz
 Le vouloient, qu'avoient despenduz
 Tant seulement pour ung soupper.
 Leur hoste ne peurent tromper
 Qu'i ne fussent très bien frottez 105
 Dessus dessoubz et refrotez,
 Affin de mieulx les eschauffer,
 Car feu n'avoit² pour les chauffer.
 Ainsy tous nuz ilz s'en allirent
 Et aultre chose ne payèrent³, 110
 Que prendre n'y avoit endroit⁴ :
 Parquoy l'hoste perdit son droit.

En plusieurs lieux l'on en a ris,
 Et mesmement dedans Paris;
 Encor après que tous seront mors 115
 Et que tous seront pourris leurs corps,
 De leurs follies l'on rira;
 L'ung à l'autre l'on le dira
 Et, affin qu'à tous soit notoire,

1. C'est-à-dire : « Honteux comme un fondeur de cloches qui vient de manquer sa fonte ». Rabelais dit de même (livre II, ch. 29) : « Il feut plus estonné qu'ung fondeur de cloches ».

2. Imp. : n'y avoit. — 3. Il faut évidemment lire : *payirent*. — 4. Imp. : *là* endroit.

En ay descript ceste hystoire, 120
Affin qu'on se donne de garde
Des Trompeurs et qu'on y regarde.
De plusieurs sortes il en est;
Les ungs hayent sur tous le prest,
Car il ne veulent rien prester, 125
Mais toujours sont près emprunter.
Touchant les trois, suis adverty
Que chascun d'eulx est converty
Et que de tromper n'ont envye;
Chastiés en sont pour leur vie. 130
Par quoy, faisant fin en ce lieu,
Pour eulx en rendz grace[s] à Dieu.

Mieux qui pourra.





*Les Aproches sont du Bon Temps,
Dont Usuriers sont malcontans.
Composez les a D'Adonville
Nouvellement en ceste ville
De Paris, affin d'esjouyr
Le povre peuple et resjouyr.*

D'Adonville parle déjà du retour de Bon-Temps dans ses *Moyens d'éviter merencolie* (t. II, p. 44) :

Et Bon-Temps aussi reviendra,
Lequel tous nous resjouyra.
Nous avons eu très grant dommaige
Durant qu'a esté en voyage,
Mais à son retour ferons grant chère.

Ce rapprochement et divers autres détails, notamment le rôle joué par les Trois Estats dans les *Moyens d'éviter merencolie* (voy. t. II, p. 74) et dans les *Aproches du Bon Temps*, nous permettent de croire que les deux pièces sont de la même époque. Le petit poème que nous réimprisons ci-après doit donc être un peu antérieur à 1530. Peut-être se rapporte-t-il aux projets de paix avec Charles-Quint, qui aboutirent au traité de Cambrai (3 août 1529) et à la délivrance des Enfants de France.

On venait de traverser de si mauvaises années

que le moindre espoir de voir enfin la tranquillité renaitre devait être salué par une explosion de joie générale.

Pour consoler le pauvre peuple si cruellement éprouvé dans ces siècles de guerres perpétuelles, les poètes avaient inventé un personnage allégorique, qui devait, tout-à-coup, mettre fin aux souffrances du pays. Nous avons déjà publié deux pièces dont Bon-Temps est le héros : *La Venue et Resurrection de Bon Temps* (t. IV, pp. 122-132), et *Les Moyens très utiles et nécessaires pour rendre le Monde paisible et faire en brief revenir le Bon-Temps* (t. IV, pp. 133-150). Le poème de D'Adonville devra en être rapproché¹.

Voici la description de la plaquette dont nous reproduisons le texte :

Les aproches // sont du bon temps // Dōt
vsuriers sōt mal cōtās // Composez les a dadonuille
// Nouuellement en ceste ville // De paris affin
desiouyr // Le poure peuple et resiouyr. — *Finis*.
S. l. n. d. [Paris?, vers 1530], pet. in-8 goth. de
4 ff. de 22 lignes à la page, sign. a.

Au titre, un bois grossier représentant trois hommes à table et une femme accroupie qui lave les pieds d'un des trois convives. C'est probablement Marie, sœur de Lazare, qui parfume les pieds du Christ à la table de Lazare (Jean, ch. XII).

Bibliothèque nationale : Y. 4457. A (7), Rés.

1. On peut aussi rapprocher des *Moyens très utiles et nécessaires pour rendre le Monde paisible* une ballade de Jean Bouchet, qui est conçue exactement dans le même esprit :

Quand justiciers par equité
Sans faveur procès jugeront ;
Quand en pure réalité
Les advocatz conseilleront...
Alors le Bon Temps reviendra.

Voy. les *Genealogies, Effigies et Epitaphes des Roys de France* (Poitiers, 1545, in-fol.), f. 107, v^o.

L'ACTEUR.

Les froys, bruynes et gelées,
 Qu'ont esté par mons et valées
 L'espace de dix ou neuf ans,
 Ont retardé et tins Bon-Temps, 10
 Par quoy l'ont gardé de venir
 Et aux povres gens subvenir
 Appetans très fort son retour.
 Faict il leur a tant maintc bon tour
 Aultres foys, dont en ont memoire 15
 Necessité leur rememoire
 Qui les incite prier Dieu
 Bon-Temps regner¹ en chascun lieu
 Sur tout en ce royaume² de France,
 Où le Peuple très grant souffrance 20
 A enduré et grant famine.
 Mais Dieu, qui est de tout termine,
 Par Bon-Temps la fera terminer
 Si luy playst, et du tout finer,
 Sans plus de prolongation. 25
 L'endemain Saint-Marc³, commission
 De Dieu à Bon Temps fut donnée
 Et toute puissance ordonnée
 Sur tous les biens dessus la terre.
 Depuis ne se fault point enquerre 30
 Si tout a bien fructifié;

1. Qui les excite à prier Dieu que Bontemps règne, etc.

2. On trouvera dans la *Deffaicte des Faulx-Monnoyeurs* (t. II, pp. 71, v. 7 et 73, v. 13 et 23) d'autres exemples du mot *royaulme* prononcé *reaume*. Cf. ci-après, v. 127.

3. Jeu de mots sur le calendrier. Le lendemain de la Saint-Marc est la fête de Sainte-Espérance (26 avril).

Bon-Temps, de Dieu fortifié,
 En a faict si très bonne garde
 Que, si bien sur tout on regarde,
 L'on trouvera que jusques icy 35
 Sur le tout y a peu de sy.
 Tout se porte selon raison,
 Droictement, selon la saison ;
 Poys et febves à grant planté
 Sont venuz, car pour ung planté 40
 L'on en¹ reçeust tant mainte gousse
 Que présentement l'on egousse²
 Pour le vivre des povres gens,
 Qui d'aultres biens sont indigens.
 Des serises et guynes nouvelles 45
 L'on [en] a prou bonnes et belles ;
 Des jardins et vergers nouveaulx,
 Partout ilz sont riches et beaulx ;
 Arbres fruitiers ont bien porté
 Souffisamment et raporté. 50
 J'ay eu aussi la congnoissance
 Que des faings³ avons suffisance
 Les bledz et mars⁴ faict très bon voir⁵ ;
 Ce meut chascun vivre en espoir
 De tous les deux cuillir largesse, 55
 Si Fortune ne nous oppresse.

1. Imp. : *n'en*. — 2. Cotgrave cite le verbe *esgousser*, avec le sens d'écosser et, par extension, de cueillir. Le mot s'est conservé dans les patois du centre de la France. Voy. Jaubert, *ad verb.*

3. Foins, de *fenum*. — 4. Les paysans appellent encore mars les blés que l'on sème au mois de mars. Les « bledz et mars » sont donc les blés d'hiver et ceux de printemps. — 5. Imp. : *voit*.

Les vignes ont très belle ¹ monstre, Par quoy cela à nous demonstre Que Bon-Temps fait tous ses aproches, Affin que n'ayt aucuns reproches,	60
Quant vers nous sera revenu Et qu'il en soit le mieulx venu. Vienne quant bon il luy plaira, A nul de nous ne desplaira.	
Les Troys Estas estans ensemble M'en ont dit ce qu'il leur en semble ; Ung Chant Royal m'ont demandé Par exprès faire et commandé	65
A la faveur, sans nul replicque, Du peuple et du bien publicque, Et avecques ce ung Rondeau Contenant quelque faict nouveau	70
Et à Bon-Temps les presenter Pour leur vouloir représenter, Lesquelz s'ensuyvent cy par ordre, Affin qu'on [n']y treuve desordre.	75

*Chant Royal et Rondeau
à la faveur du Peuple,
par l'Acteur
envoyé à Bon-Temps.*

Tes aproches de jour en jour tu faictz Songneusement, pour venir secourir Le povre Peuple chargé de si grans faitz, En povreté ne faisant que languir ; Sans tes aproches brief se alloit mourrir,	80
--	----

1. Imp. : tresvulle.

Mais il entant qu'en très grant diligence
 Hoster le viens hors de toute indigence;
 Soy confiant en ton ayde et secours,
 Dueil a banny de luy et déplaisance, 85
 En esperant vers toy seul son recours.

Le povre Peuple du nombre des deffaitz
 N'ayent¹ povoir [d']aller ne [de] venir,
 Au lyt gisant, plus vil que les infectz,
 Incontinent s'est² prins à esjoyr; 90
 Possible n'est de plus soy resjoyr,
 Ne de se veoir plus grant resjouyssance,
 Pensant de toy avoir la jouyssance
 Et abitude en ses maisons et cours,
 Tendant affin d'avoir sa pourvéance, 95
 En esperant vers toy seul son recours.

Par Justice faitz pugnir les forfaitz,
 Bon Temps, ne veilles forfaitz entretenir;
 Bien l'on entant nulz n'estre tant parfaictz
 Que de tous pointz se peussent contenir 100
 Sans aucun vice, ne aussi contenir,
 Mais, si congnois en eulx perseverance
 Et qu'ilz n'aient de leurs faitz repentance,
 Ne permetz point à telz gens avoir cours.
 Ne permetz point à telz gens avoir cours. 105
 Le povre Peuple t'en escript ce que pense,
 En esperant vers toy seul son recours.

Plusieurs congnois très riches et refaitz
 Vivans au monde en joye et en plaisir;
 Paur eulx describe je ne charge ne fetz;
 Compositeurs ont pour eulx à plaisir; 110

1. Prononcez : *N'ayant*. — 2. Imp. : *c'est*.

Mais pour le Peuple ay bien prins le loisir
 De ce faire prendre la pacience,
 De rethorique ensuivant la science;
 Voulu luy ay faire quelques bons tours
 Pour pourchasser du Bon-Temps l'aliance, 115
 En esperant vers luy seul son recours.

Tous serons riches : drois, bossus, contrefaitz,
 Si bledz et vins nous povons recueillir;
 De noz pertes tous serons satisfectz;
 Bon-Temps aurons, sans en rien y faillir; 120
 De noz fortunes tous nous fera saillir
 Et des plaisirs avoir en habondance.
 Au povre Peuple ne fault que concordance
 Les ungs aux autres par champs, villes et bourgs
 Et au Bon-Temps faire son acordance, 125
 En esperant vers luy seul son recours.

Envoy.

Prince Bon-Temps, en ce royaume de France,
 Fais ton retour, sans nulle differance;
 La poste cours, tant de nuit que de jours;
 Le povre Peuple n'apète que ta chance, 130
 En esperant vers toy seul son recours.

Rondeau.

En pretendant de Dieu la grace,
 Le povre Peuple en toute place
 De le servir fait son povoir,
 Vivent toujours en bon espoir 135
 Que toy Bon-Temps revenir face
 Et que la charté il efface,

346 LES APROCHES DU BON TEMPS.

Ce qu'il a fait en peu d'espace,
Voyant du Peuple le devoir,
En pretendant. 140

Le Peuple du Mal-Temps se lasse ;
Bon-Temps, ton retour il pourchasse
Envers Dieu, desirant te avoir.
Bon-Temps, je te fais¹ assavoir
Que autre chose que toy ne trasse 145
En pretendant.

Mieulx qui pourra

Finis.

1. Imp. : fait.





*La Vie
de Saint Mathurin de Larchant
hystoriée.*

Les vies de saints, écrites en vers à la fin du LXV^e siècle, sont de curieux monuments de la piété naïve de nos ancêtres. Un recueil général de ces légendes offrirait un sérieux intérêt, en présentant un tableau complet de la dévotion et des croyances populaires il y a quatre siècles. Les proportions de notre *Récueil* ne nous ont pas permis de donner une grande place à ce genre de composition. Nous nous sommes bornés jusqu'ici à réimprimer la *Vie Saint Jehan Baptiste* (t. X, pp. 295-304), mais nous ne saurions terminer une anthologie poétique, destinée spécialement à faire connaître les détails de la vie de chaque jour, les mœurs, les idées, et même les superstitions de nos pères, sans donner encore au moins un spécimen de ces œuvres d'édification. Nous avons choisi la vie de Saint Mathurin, moins connue que celle de Sainte Marguerite ou celle de Sainte Catherine, bien que le saint prêtre vénéré à Larchant eût le pouvoir de guérir les malades le plus dangereusement atteints, les possédés et les fous.

Nous n'avons pas à rechercher ici les origines de

la légende; il nous suffira de renvoyer aux hagiographes, qui ont tous consacré des articles à Saint Mathurin¹. Quant au village de Larchant, où naquit Mathurin et où ses reliques furent transportées, il a fait l'objet d'une étude spéciale de M. Bellier de la Chavignerie, à laquelle nos lecteurs pourront se reporter.

Bien que ce village ne soit qu'à 16 kilom. de Fontainebleau, personne ne songe à le visiter parce qu'il reste en dehors des cartes spéciales de la forêt. L'église de Saint-Mathurin, évidemment construite aux frais du chapitre de Notre-Dame de Paris, auquel elle a toujours appartenu (ce qui explique sa grandeur matérielle et son importance architecturale), vaut pourtant une visite. Malgré la destruction de la nef, malgré la nudité des murailles, la tour et surtout les transepts et le chœur, qui sont du XIII^e et du XIV^e siècle, sont d'un si grand air et d'une si belle tournure que, dans un pays moins perdu, il n'y aurait qu'un cri pour en réclamer la restauration.

La dévotion à Saint Mathurin était en grand honneur au milieu du XVI^e siècle. Un passage de Gilles Corrozet et de Claude Champier nous apprend que, de leur temps, les pèlerins se rendaient en foule à Larchant: « Saint Mathurin, » disent-ils, « fut dès son enfance saint et dédié à Dieu et mourut fort jeune, et son eglise est moult belle; et là viennent, de divers pays et regions, principalement ceulx qui

1. Voy. Baillet, *Vie des Saints* (Paris, 1701, in-fol.), t. III, p. 123; Godescard, *Vie des Pères, des Martyrs et des autres principaux Saints* (Paris, 1783, in-12), t. XI, p. 177; Guérin, *Les petits Bollandistes*, t. XIII, p. 289. — Voy. aussi, *Vie, Mort et Miracles de Saint Mathurin de Larchant*, par Boyteux, vicaire de Larchant (Paris, Jean Métails, 1640, in-8), et *La Vie de Saint Mathurin*, par J.-B. Gillet, desservant d'Ousson, ancien curé de Guercheville, titulaire de la chapelle de Larchant (Gien, Havard, 1819, in-8).

« sont melancoliques, maniaques, frenatiques¹, et là
 « trouvent remède et opitulation et refregères, par
 « l'invocation ou intercession dudict Saint; et est le
 « chemin de Paris pour aller à Monsieur Saint
 « Nicolas en Lorraine, dont aucuns font les deux
 « voyages pour trouver remède à leurs maladies.
 « Aultrefois l'Eglise a esté bruslée entièrement, fors
 « que le corps dudict Saint, qui estoit chose mira-
 « culeuse. »

Catalogue des villes et citez assises ès troyz-Gaulles
 (Paris, Alain Lotrian, 1543, in-8).

Au XVII^e siècle, Larchant attirait encore la foule
 des pèlerins. Voici ce que dit Robinet dans sa *Lettre*
en vers à Madame, du 22 mai 1667 :

L'autre Nouvelle, la voici :
 Par un louable et saint souci,
 Huit Députez de Notre-Dame,
 Où l'on chante en si belle Game,
 Composent une Mission
 Digne de Bénédiction,
 Sur les Terres où ce Chapitre
 Seigneurie avec juste Titre,
 Et j'ay sçeu, d'un fort bon Marchand,
 Qu'à Saint Mathurin de Larchant²,
 Ces ravissans Missionnaires
 Font des Progrez extr'ordinaires,
 Et que les plus grands Pervertis,
 Deviennent de saints Convertis :
 Ce que je mets en mon Epitre,
 Pour bel Exemple à tout Chapitre.

1. En italien *matto*, *matterello*, *mattaccio*, *matteggiare*
 se rapportent à la folie, mais ils viennent de *matrare*. En
 français les formes analogues se rapportent, on ne sait
 comment, au nom propre Mathieu; *mathelin* est un fou,
 un-pauvre d'esprit, et *Mathurine* est, au commencement
 du XVII^e siècle, le nom d'une des dernières Folles de cour,
 dont le nom véritable devait être tout différent.

2. « *Du Diocese de Sens.* »

La *Vie de Saint Mathurin* a été composée, en 1489, par un prêtre de Larchant, qui s'est fait connaître à la fin du poème (voy. v. 909). Les diverses éditions s'accordent à lui donner le nom de Jehan, mais l'une seulement, celle de Trepperel, joint à ce nom celui de Le Bestre. Faut-il voir dans Le Bestre un nom patronymique ou une simple faute d'impression pour le Prestre ou Le Maistre, c'est ce qu'on ne saurait dire avec certitude. Il y a lieu de remarquer néanmoins qu'on ne voit pas figurer Jehan Le Bestre dans la liste des Curés et des Chanoines donnée par M. Bellier. De 1481 à 1503, les fonctions de curé de Larchant furent exercées par Mathurin Millecent.

La *vie de Saint Mathurin* est un de ces petits livrets populaires qui ont dû être fréquemment réimprimés, à partir de 1490. Nous n'avons pu réussir à en retrouver une édition qui donnât le texte original dans son intégrité, et dans laquelle les figures ou « histoires » fussent aussi nombreuses que les indications données par le texte. Les éditions que nous avons eues entre les mains ont toutes subi des retouches plus ou moins nombreuses. Nous en avons soigneusement recueilli les moindres variantes, sans autre exception que les variations purement orthographiques. Le travail de collation auquel nous nous sommes livrés nous a permis de rétablir les vers passés par les différents imprimeurs et de constituer un texte, rajeuni sur certains points, mais qui est correct et lisible.

Nous avons reproduit, à la suite de la *vie de Saint Mathurin*, le récit d'un *Miracle* qui eut lieu à Larchant en 1530. Cette pièce, fort curieuse, se trouve jointe aux éditions du poème de Jehan Le Bestre publiées par Claude de Montreuil. Elle n'avait jamais été réimprimée.

Voici la description des éditions de la *Vie de Saint Mathurin* qui nous sont connues :

1. N. — La vie de // saint mathurin // de larchant

Hystoriee. — ¶ *Cy fine la vie saint Mathurin de larchant Impri- // mee a Paris par lacques nyuerd demourant en la rue // de la iuyfrie a lymage saint Pierre et a la premiere por // te du Pallays. S. d. [vers 1525], in-4 goth. de 16 ff. de 40 lignes à la page, sign. A·B par 6, C par 4.*

Au titre, un grand L sur fond criblé, et un bois qui représente la chässe de S. Mathurin portée en procession.

L'édition est ornée de 14 autres figures, savoir :

1° Au r° du 2° f., les parents du saint en adoration devant une idole ;

2° Au v° du même f., le baptême du saint ;

3° Au r° du 5° f., Mathurin surpris dans son sommeil par ses parents ;

4° Au r° du 6° f., Mathurin convertit son père et sa mère ;

5° Au v° du même f., le baptême des parents du saint ;

6° Au v° du 7° f. (B 1), Mathurin ordonné prêtre par S. Polycarpe ;

7° Au r° du 8° f. (B 2), l'enchanteur adjurant le Diable, dont la fille de l'Empereur est possédée ;

8° Au v° du 9° f. (B 3), Saint Mathurin prenant congé de ses parents ;

9° Au r° du 11° f. (B 5), Mathurin guérissant des malades ;

10° Au v° du même f., l'Empereur venant à sa rencontre ;

11° Au v° du 12° f. (B 6), Mathurin guérissant la fille de l'Empereur ;

12° Au v° du 13° f. (C 1), un ange annonçant à Mathurin l'époque de sa mort, et, dans le fond, le saint étendu mort sur un lit ;

13° Au r° du 14° f. (C 2), enterrement du saint ; son corps reparait, dans le fond du tableau, au-dessus de la terre ;

14° Au v° du même f., une répétition du bois qui orne le titre.

Au v^o du dernier f., la marque de *Guillaume I^{er} Nyverd* (Silvestre, n^o 94).

Lottin cite *Guillaume I^{er} Nyverd* à la date de 1516, et *Jacques Nyverd* à la date de 1521 et 1535. Notre édition a dû être imprimée par Jacques peu de temps après qu'il avait commencé d'exercer, puisqu'il y emploie encore la marque de son père.

Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 11598. — Cet exemplaire était depuis longtemps égaré, et on le croyait perdu. M. Paul Lacroix, le savant conservateur de l'Arsenal, a bien voulu, à notre sollicitation, entreprendre des recherches qui ont été couronnées de succès.

2. T. — [La Vie et legende de Saint Maturin de Larchant.] — ¶ *Cy finist la vie et legède de saït matu // rē d' larchāt ẽprimee a pis y iehā treperel. S. d. [vers 1525], in-4 goth. de 16 ff. non chiff. de 30 lignes à la page, imprimé en belles lettres de forme, sign. A, B par 8.*

Cette édition, que nous croyons pouvoir attribuer, non pas à Jean I^{er} Trepperel, mais à son fils Jean II, et que nous plaçons, pour ce motif, vers 1525, omet un assez grand nombre de vers, savoir : 149-203, 256, 257, 294, 295, 348, 349, 512-515, 549, 622, 623, 648, 649, 710, 711, 720-723, 750, 751, 772, 778-781, 808, 809.

Ces omissions ne sont peut-être pas les seules, car nous n'avons eu sous les yeux qu'un exemplaire incomplet de 4 ff.

Cet exemplaire contient six figures, savoir :

- 1^o Au r^o du 3^o f., baptême de Mathurin;
- 2^o Au v^o du 6^o f., baptême des parents de Mathurin;
- 3^o Au v^o du 7^o f., des hommes dans une barque, dont les mâts sont brisés par des Diables;
- 4^o Au r^o du 10^o f., un prêtre chasse le Démon, dont la fille de l'empereur Maximien était possédée;

5° Au r° du 12° f., la chässe de Saint Mathurin que l'Empereur fait sortir d'une église sur une voiture attelée de deux chevaux;

6° Au r° du 13° f., une répétition du bois précédent.

Outre les lacunes indiquées ci-dessus, on remarque dans cette édition une transposition après le v. 821.

Biblioth. nat., Y. 6140, art. 4, Rés., dans un recueil qui contient diverses autres vies de saints. L'exemplaire est incomplet des ff. A 1, A 2, et des ff. correspondants (A 7, A 8).

3. P. — La Vie de Saint Mathurin de Larchant hystoriee. *Paris, s. d.*, pet. in-8 goth.

Cette édition, que nous n'avons pas retrouvée, est citée par M. Brunet d'après le *Catalogue d'Aguesseau*. L'auteur du *Manuel* ajoute qu'elle contient la messe de Saint Mathurin; elle doit donc être postérieure à l'année 1530, date du *Miracle*.

4. M. — La // Vie, legende, mira- // cle et messe de monseigneur S. Ma- // thurin de Larchant : hystoriee. // A Paris, // Pour Claude demontrueil, en la Court du Palais, // au nom de Iesus. S. d. [vers 1590], pet. in-8 de 40 ff. non chiff. de 22 lignes à la page, sign. A-E par 8.

Cette édition, dont le texte est rajeuni en un grand nombre d'endroits, contient de plus que les précédentes le *Miracle de Monseigneur Saint Mathurin de Larchant* (ff. D 3 v°-E 8).

Le volume est orné de 19 figures, savoir :

1° Au titre, la chässe de S. Mathurin portée en procession;

2° Au v° du titre, les parents de Mathurin adorant les idoles;

3° Au v° du 4° f., le baptême de Mathurin;

4° Au r° du 8° f., Mathurin surpris dans son sommeil par ses parents;

5^o Au r^o du 9^o f. [B 1], conversion des parents de Mathurin ;

6^o Au v^o du 10^o f. [B 2], baptême des parents de Mathurin ;

7^o Au v^o du 11^o f. [B 3], Mathurin ordonné prêtre ;

8^o Au r^o du 13^o f. [B 5], la fille de l'Empereur possédée du Démon ;

9^o Au r^o du 4^o f. [B 6], l'Empereur ordonnant d'aller chercher Mathurin ;

10^o Au v^o du 15^o f. [B 7], répétition de la fig. n^o 5 ;

11^o Au v^o du 17^o f. [C 1], Mathurin surpris par la tempête ;

12^o Au v^o du 18^o f. [C 2], Mathurin guérissant les malades ;

13^o Au v^o du 19^o f. [C 3], l'Empereur venant au-devant de Mathurin ;

14^o Au r^o du 21^o f. [C 5], Mathurin délivrant la fille de l'Empereur ;

15^o Au v^o du 22^o f. [C 6], mort de Mathurin ;

16^o Au r^o du 23^o f. [C 7], Mathurin enterré et déterré ;

17^o Au r^o du 24^o f. [C 8], l'Empereur faisant emmener la chässe de S. Mathurin ;

18^o Au v^o du 27^o f. [D 3], répétition de la fig. n^o 14 ;

19^o Au v^o du 37^o f. [E 5], répétition de la fig. n^o 7.

Cette édition nous paraît antérieure à la suivante pour divers motifs. Le titre est imprimé en lettres minuscules suivant l'usage du XVI^e siècle ; le texte commence au v^o du titre resté blanc au contraire dans MB. Enfin, les bois sont moins usés que dans l'édition que nous considérons comme la seconde.

Biblioth. nat., Y 6140, Rés.

5. MB. — La Vie, Le- // gende, Miracle, et //

Messe de Monseigneur // S. Mathurin de Larchant.
 // Avec les figures mises & adaptées en la fin // de
 chacune Histoire. // A Paris, // Par Claude de Mont-
 tr' oeil en la Cour du Palais // au nom de Jesus. S. d.
 [vers 1600], pet. in-8 de 40 ff. non chiff. de 22 lignes
 à la page, sign. A-E.

Cette édition donne le même texte que la précé-
 dente, sauf quelques légères différences dues à de
 simples fautes d'impression; aussi les avons-nous
 réunies toutes deux, dans l'indication des variantes,
 sous la lettre M.

Les figures sont au nombre de 21, savoir :

1° Au titre, dont le v° est blanc, la châsse du saint
 portée en procession;

2° Au r° du 2° f., les parents de Mathurin adorant
 une idole;

3° Au r° du 4° f., le baptême de Mathurin;

4° Au v° du 8° f., Mathurin surpris dans son som-
 meil par ses parents;

5° Au v° du 9° f. [B 1], Mathurin prenant congé
 de ses parents.

6° Au r° du 11° f. [B 3], baptême des parents de
 Mathurin;

7° Au r° du 12° f. [B 4], Sainct Mathurin ordonné
 prêtre;

8° Au v° du 13° f. [B 5], la fille de l'Empereur
 possédée du Démon;

9° Au v° du 14° f. [B 6], l'Empereur « baillant
 commission » d'amener Mathurin;

10° Au r° du 16° f. [B 8], Mathurin guérissant les
 malades;

11° Au r° du 18° f. [C 2], Mathurin surpris par la
 tempête;

12° Au r° du 19° f. [C 3], répétition de la fig. n° 10;

13° Au r° du 20° f. [C 4], l'Empereur s'avançant
 au-devant du saint;

14° Au v° du 21° f. [C 5], Mathurin délivrant
 Maximienne du Démon;

- 15° Au r° du 23° f. [C 7], mort de Mathurin;
 16° Au v° du même f., Mathurin enterré et déterré;
 17° Au v° du 24° f. [C 8], l'Empereur faisant transporter sur une voiture la châsse de S. Mathurin;
 18° Au v° du 27° f. [D 3], répétition de la fig. n° 14;
 19° Au r° du 37° f. [E 5], une procession composée du pape, de cardinaux, d'évêques, etc.
 20° Au v° du même f., une reine, qui paraît être Catherine de Médicis, marchant en procession, suivie de princesses et d'abbeses (le bois est signé des initiales V R en monogramme);
 21° Au r° du 38° f. [E 6], répétition de la fig. n° 3.

Les figg. n° 19 et 20, qui n'ont pas été exécutées pour le livre, sont très-finement gravées; les autres bois, très-grossiers dès l'origine, sont encore plus usés que dans M.

D'après Lottin, Claude de Monstrœil, gendre de Guillaume II Nyverd, exerça de 1578 à 1610.

Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 11597.

6. B. — Chroniques de Saint Mathurin de Larchant en Gastinais, par Emile Bellier de la Chavignerie, [ancien receveur des domaines à la Chapelle-la-Reine, employé honoraire de la Bibliothèque Impériale. Avec une reproduction à l'eau forte, d'une vue de Larchant au XVII^e siècle (1634), d'après Tassin, géographe du Roi, par M. Jules de Goncourt]. Pithiviers, Imprimerie et Lithographie de Chenu, 1863. In-18 de 127 pp. et 1 f. pour la Table, plus une fig. — Extr. du *Courrier du Loiret*.

Les portions du titre que nous avons rétablies entre crochets ne se trouvent que sur la couverture imprimée, laquelle porte, en outre, le nom d'*Auguste Aubry à Paris*, et la date de 1864.

L'auteur, à qui nous devons des renseignements fort curieux sur Larchant, a reproduit la vie de Saint

Mathurin, pp. 7-29. Il dit, p. 6, qu'il l'a réimprimée d'après l'édition de *Nyverd*, dont la Bibliothèque de l' Arsenal possède un exemplaire, mais ce renseignement ne peut être exact. Le texte de M. Bellier se rapproche sur certains points de celui de *Nyverd*, mais il en diffère sur un grand nombre d'autres, et, tout d'abord, les quatre vers placés en tête de la pièce manquent dans N, comme il est facile de le voir dans nos variantes. Nous savons de plus que l'exemplaire de l' Arsenal, que l'on avait cru perdu, fut vainement cherché par M. Bellier en 1863. Nous devons conclure que l'auteur des *Chroniques* a eu sous les yeux une édition qui nous est restée inconnue; aussi avons-nous relevé avec soin les variantes du texte, d'ailleurs très-peu satisfaisant, qu'il a donné.

Nous avons imprimé en italiques les vers consacrés à l'explication des figures ou « histoires » qui illustraient le poème.

*La Vie de Saint Mathurin de Larchant
hystoriée* ¹.

*Cy commence la vie notable
D'un Saint redoutable,
C'est à sçavoir l'effet touchant
De Saint Mathurin de Larchant* ².

1. M et MB commencent par les vers suivants :

*Ceste histoire icy represente
L'Archant, où se tenoit le père
De S. Mathurin et sa mère,
Et toute leur vie suivante,
Sacrifiant à leurs idoles,
De cœur et aussi de paroles.*

Au-dessous de ces vers est placée la fig. n° 2.

2. Ces quatre vers m. dans n.

D n l'honneur de Saint Mathurin,
 Afin que chascun pèlerin
 Sa vie puisse mieulx entendre,
 Aussi la sache¹ mieulx comprendre,
 Pour les simples gens seulement, 5
 Selon mon povre entendement,
 Ay² mis de latin en françoys,
 Nompas que si grant clerc je soys
 Que de moy je vueil estimer
 Que je la sçeusse bien rimer 10
 Ne mettre aussi de point en point
 Sans faillir ; je ne le dis point,
 Et, se³ vous y trouvez langage
 Qui en ce pays n'ait⁴ usage
 Ou se j'espelle⁵ aucunement 15
 Ung mot qui doit estre aultrement,
 Ne le prenez en cas de crime ;
 Tout est pour obeir⁶ à la rime,
 Car je n'ai pas les⁷ mots exquis
 Qu'en telz⁸ cas seroient⁹ bien requis, 20
 Ne¹⁰ je ne suis pas du degré
 D'en parler, mais prenez en gré ;
 Je l'ay fait par affection,
 Pour mieulx donner devotion¹¹
 Aux pèlerins de s'esjouyr 25
 A la regarder et ouyr,

1. m : *Et qu'on la puisse.* — 2. m : *L'ay.* — 3. m : *si.*
 — 4. m : *Qu'en ce pays n'ait pas.* — 5. m : *Ou si je*
nomme. — 6. m : *venir.* — *Obeir est de même compté*
pour deux syllabes au v. 1096 ; il est compté pour trois
au v. 1089. — 7. *Les m. dans N.* — 8. m : *tel.* — 9.
 m : *seroit.* — 10. m : *Ny.* — 11. v : *occasion.*

Car plusieurs demandent sa¹ vie,
Qui le latin n'entendent mye.

Mais, premier, pour donner l'entente,
Vient l'hystoire qui represente² 30
Larchant, où se tenoit le père
Du doulx Mathurin et sa mère.
A genoulx devant les ydolles
Sont tous deux ; mais, par les³ parolles
Ensuyvantes, pourrez sçavoir 35
Du bon Mathurin le devoir⁴.

S'il vous plaist, tous si⁵ escoutez
Et voz entendemens boutez
A retenir la sainte vie
Du très noble Saint, je vous prie⁶. 40

Saint Mathurin, pour bref langaige,
Fut natif du très beau villaige
Nommé Larchant par son droit nom,
Lequel villaige a grant renom⁷ ;
C'est du dyocèse de Sens. 45
Il fut extraict de nobles gens,
Du plus grant et du plus beau prince
Qui fut en toute la province.
Son père estoit duc gouverneur⁸
De Gaulle, de⁹ par l'Empereur 50

1. N, B : la. — 2. M : L'hystoire cy-devant represente.
— 3. Les m. dans M et dans B. — 4. N, B : maistre le
sçavoir, et, au-dessous : Larchant. — 5. M : icy ; B : tous
escoutez. — 6. N, B : Du très noble saint Mathurin. —
N place au-dessus de ce vers la fig. n° 1. — 7. M : Lequel
est de très grand renom. — 8. N : et gouverneur. —
9. De m. dans N et dans B.

De Romme, pour persecuter
 Crestiens et les¹ executer,
 Mettre² à mort, sans nul desroy³,
 Tous ceux qui maintenoient⁴ leur loy
 Et qui vouloient celle tenir 55
 De Jesu-Crist et soustenir.
 Son père eut nom, n'en doubtz mye,
 Marin, et sa mère Euphemie.
 En ce temps ilz estoient payéns,
 Idolatres, pires que chiens; 60
 Mais lors Mathurin desprisoit
 Idolatrie et refusoit
 A leur faire nul⁵ sacrifice,
 Mais à Dieu de cuer tout servicé;
 Ainsi que voyez par l'hystoire 65
 De devant, qui le⁶ monstre encore,
 Il s'en alloit par son bon sens
 Vers un archevesque⁷ de Sens⁸,
 Alors Policarpe nommé,
 Un saint homme bien⁹ renommé, 70
 Pour aprendre de Dieu la loy¹⁰,
 Les commandemens et la foy
 Crestienne, pour en user
 Saintement sans en abuser,
 Et par luy se fist baptiser 75
 Saint Mathurin, sans en parler
 A son père ne¹¹ à sa mère,

1. Les m. dans N. — 2. M : *Et mettre.* — 3. N : *delay.*
 — 4. N : *ne tenoient.* — 5. M, B : *aucun.* — 6. T : *lui.*
 — 7. N : *Parcevesque.* — 8. Ce vers m. dans T. — 9.
 T : *Ung seul homme et bien.* — 10. Au-dessous de ce
 vers est placée dans T la fig. n° 1. — 11. M : *ny.*

De peur d'ensuyvir mort amère,
 Ainsi que voyez ¹ par exemple ²
 Ceste hystoire, qui le fait ample ³. 80

Après, en l'aage de douze ⁴ ans,
 Qu'il vit ses parens ensuivans ⁵
 Le chemin de damnation,
 Eut pitié et compassion
 De son père, aussi ⁶ de sa mère, 85
 Pensant qu'auroient ⁷ douleur amère
 S'ilz mouroient en celle ⁸ industrie
 Et faulce loy d'ydolatrie ⁹.

Alors se mist à Dieu prier
 Humblement et luy supplier, 90
 Avec ¹⁰ mains jointes et grans pleurs ¹¹,
 Qu'il ¹² luy pleust de muer les cueurs
 De père et mère assemblément ¹³

Et leur donnast ¹⁴ entendement
 De congnoistre de Dieu la voye 95
 Et laisser celle qui devoye
 L'ame et ¹⁵ maine à damnation,
 Où n'a point de remission.
 Adonc qu'il eust fait sa prière ¹⁶
 Par grant devotion entière, 100

1. M, B : *le vray*. — 2. Ce vers et le suivant m. dans T. — 3. N : *remple*. — N place ici la fig. n° 2 au-dessus de laquelle on lit : *Sens*; M donne la fig. n° 3, avec le mot : *Sens*; MB donne cette même fig. sans le mot *Sens*. — 4. N : *duze*. — 5. M, B : *tous suivans*. — 6. N : *et*. — 7. T : *que aroient*; N : *qu'ilz auroient*. — 8. M, B : *telle*. — 9. T : *de ydolatrie*. — 10. N : A. — 11. T : A *mains jointes et d grans pleurs*. — 12. N : *Qu'i*. — 13. M, B : *ensemblement*. — 14. B : *En leur donnant*. — 15. Et m. dans N. — 16. M : *Si tost qu'il eust fait prière*.

Il ¹ s'endormit au propre lieu.
 Là vint un Ange de par Dieu ²
 Qui saint Mathurin conforta
 Et nouvelles ³ luy apporta,
 En ⁴ disant que Dieu luy mandoit 105
 Que ainsi ⁵ estoit qu'il demandoit
 Et que sa prière exaulcée
 Luy estoit et non pas ⁶ faulcée.
 Si s'esveilla incontinent
 Merciant ⁷ Dieu devotement 110
 De celle revellation
 Dont l'Ange luy ⁸ fist mention.

L'endemain, de assez bon matin ⁹,
 Vint la mère Saint Mathurin ¹⁰
 Parler à luy courtoisement, 115
 En le saluant doucement,
 Luy demandant ¹¹ : « Helas, mon filz,
 « Quelz pourroient estre les prouffitiz
 « De chrestienté recevoir,
 « Ainsi que je congnois de voir ¹², 120
 « Que pour nous souvent fais ¹³ prière
 « A ton Dieu en mainte manière ?
 « Car je congnois que tu es ¹⁴ crestien
 « Secret ; ton père n'en sçet rien.
 « Car je sçay ¹⁵ bien, s'il ¹⁶ le sçavoit 125

1. T : Si. — 2. M : Là survint un Ange de Dieu. — 3. M, B : nouvelle. — 4. N : Dn. — 5. M, B : Qu'ainsi. — 6. T : nompas. — 7. M : En louant. — 8. Luy m. dans N. — 9. T, B : Le lendemain d'assez matin. — 10. T : d Saint Maturin. — 11. M, B : demanda. — 12. M : de vray. — 13. M : fais souvent. — 14. M, B : que es. — 15. M : Aussi sçay. — 16. : T se il.

« Et¹ vraye congnoissance en avoit,
 « Mourir te feroit en destresse,
 « Dont j'auroye au cueur grant tristesse. »

Saint Mathurin lors² luy respond :

« Les biens que les Crestiens ont 130
 « Qui servent Dieu entièrement³?
 « En la fin ils ont⁴ sauvement,
 « Joye sans fin, tousjours lyesse.
 « Et tous autres qui, par simplesse,
 « Servent et prient⁵ les ydolles, 135
 « Ont leurs⁶ opinions⁷ si folles
 « Qu'ilz font des⁸ grands Dyables⁹ leurs dieux¹⁰
 « Tant sont aveuglez en¹¹ leurs yeulx,
 « Car nul ne doit pour nul¹² office
 « Fors à Dieu¹³ faire sacrifice, 140
 « Et quiconques fait autrement,
 « Se ainsi¹⁴ meurt, va à¹⁵ damnement
 « En toute douleur et en¹⁶ peine;
 « La chose en est toute certaine¹⁷. »

Adonc sa mère le reprint¹⁸ 145

Tout doucement et entreprint¹⁹

A luy monstrier sur²⁰ ce passage

1. T : *En*. — 2. *Lors* m. dans N. — 3. M, B : *devotement*. — 4. T : *En la fin en ont*; N : *En la fin ont*. — 5. M, B : *adorent*. — 6. M, B : *les*. — 7. N : *opinioos*. — 8. M : *de*. — 9. M : *des Dyables*. — 10. T : *leur dieu*. — 11. M, B : *aveugles de*. — 12. T : *pour nulle*; M : *par son*; B : *par nul*. — 13. M : *Fors qu'à Dieu*. — 14. M, B : *S'ainsi*. — 15. T : *en*. — 16. *En* m. dans N. — 17. T omet ce qui suit jusqu'au v. 204 qui est ainsi conçu : *Ainsi comme il parloient ensemble*. — 18. N : *reprint*. — 19. Ce vers m. dans N et dans B. — 20. M : *A luy remonstrer*.

Qu'il se teust, il feroit que sage ;
 Que son père n'eust congnoissance
 De son fait ou appercevance ¹ 150
 Par aucune voye ou moyen
 Qu'il tenist ² foy de crestien,
 Affin qu'il ne le fist mourir
 Sans ce qu'elle en ³ peult secourir,
 Et luy disoit en ses regretz, 155
 Eulx deux tous seuls ⁴ comme secrez :
 « Mon très cher enfant, que ferois-je
 « En ce monde, que deviendrois-je
 « Si je te véoye souffrir mort?
 « Jamais mon cueur n'auroit confort ; 160
 « Tout le surplus de ma vieillesse
 « Hors seroit ⁵ de toute lyesse,
 « Car je fineroye en douleurs,
 « En tous gemissemens et pleurs. »

 Le doulx Mathurin, son enfant, 165
 Ne se voulut taire ⁶ pourtant,
 Mais il remonstra ⁷ à sa mère
 Nompas ⁸ d'une façon amère,
 Mais humblement ; il luy disoit
 Que pour luy seul il ne faisoit ⁹ 170
 Ses oraisons tant seullement,
 Mais pour eulx deux semblablement ¹⁰ ;
 Il demandoit misericorde
 A Dieu, pour les oster de l'orde ¹¹

1. M : *par apparence*. — 2. M, B : *tinsse la*. — 3. M, B : *Sans qu'elle le*. — 4. N : *ceulx*. — 5. M : *Seroit hors*. —
 6. N, B : *pas taire*. — 7. N : *monstra*. — 8. M, B : *Non pas*. — 9. N : *pas ne faisoit*. — 10. N : *semblament* ; M :
Mais que pour eux devotement. — 11. N : *sordre* ; B : *l'ordre*.

Et faulce loy de ydolatrie ¹, 175
 Dont leur povre ame estoit meurtrie,
 Affin qu'ilz péussent congnoistre ²
 Le Dieu qui les avoit fait naistre
 Et de tous fait ³ redemption,
 Par sa très digne passion ⁴ ; 180
 Et, en soupirant, il disoit
 A sa mère qu'il advisoit ⁵ :
 « Comment vous pourroye soustenir ⁶
 « Ne bien voz faitz entretenir,
 « En tel danger constituez 185
 « Ou vous vous damnez et tuez ?
 « Quel ⁷ joye jamais me peult ⁸ venir,
 « Ne quelle plaisance advenir,
 « Quant je voy mes très chers parens,
 « Père et mère, estre diligens 190
 « De mettre leurs cueurs aux ⁹ iniques
 « Faulx serviteurs dyabolicques ¹⁰,
 « Ignorer de Dieu la puissance
 « Et suyvre du Dyable la dance
 « Et ne querir pas la vraye gloire, 195
 « Dont chascun doit avoir memoire ?
 « Jamais en moy n'aura lyesse
 « Que Dieu par sa pitié l'adr[e]sse ¹¹. »

Ainsi comme ilz parloient ensemble,

1. M, B : d'idolatrie. — 2. M : mieux cognoistre. —
 3. N : faitz. — 4. N : Par sa digne redemption. — 5.
 M, B : qui l'escoutoit. — 6. M : Comme vous pourrois-je
 souffrir ; B : Comme vous pourrois-je soustenir. — 7. B :
 Quelle. — 8. N : ne peult ; M : Quelle joye me peult. —
 9. Aux m. dans M et dans B. — 10. M, B : En fausses
 loix diaboliques. — 11. M, B : Si Dieu par pitié ne vous
 dresse.

Arriva sur eulx, ce me semble, 200
 Le père de Saint¹ Mathurin,
 Icy devant² nommé, Marin,
 Et leur demanda qu'ilz disoient
 Ainsi ensemble et devoient³
 Entre eulx de la foy chrestienne, 205
 En desprisant la loy payenne⁴.

La mère jà acquiesser
 Vouloit à son filz et laisser
 Le service de ydolatrie⁵,
 Que avoit⁶ tenu toute sa vie, 210
 Mais, pour⁷ la grant grace⁸ divine,
 Mue par celuy⁹ qui devine,
 El¹⁰ congneut veritablement
 Que son mary semblablement
 Estoit desjà en sa¹¹ pensée, 215
 Frappé que tel¹² loy fut laissée;
 Par quoy parla plus hardiment¹³
 A son mari et seurement¹⁴.
 Et luy dit¹⁵ : « Mon très cher seigneur,
 « Je vous supplie de tout mon cueur 220
 « Qu'il vous plaise ouyr nostre filz
 « Comme il pourchasse noz proffitz,

1. T : du bon. — 2. M : Par cy devant. — 3. T : Ainsi comme ils parloient ensemble; M, B : Qu'ainsi ensemble devoient. — 4. T omet les v. 206-246, et modifie ainsi le v. 247 : La mère respond humblement. — 5. M, B : d'idolatrie. — 6. M, B : Qu'avoit. — 7. B : par. — 8. M : Et par grande grace. — 9. N : Non pas celuy; M : Non pas comme cil. — 10. M, B : Elle; M : Ell' — 11. M : Avoit desjà en la. — 12. N, B : telle; M : Que telle loy just delaissée. — 13. M : Parquoy lors parla hardiment. — 14. M : assurement. — 15. N : Et luy a dit.

- « Car il se¹ dit certainement²
 « Serviteur tout entièrement³
 « Du Dieu que les Crestiens tiennent 225
 « Et duquel la loy⁴ ilz maintiennent,
 « Car il dit que c'est le vray Dieu
 « Vivant et regnant en tout lieu.
 « Des ydolles que nous servons⁵
 « Damnation en desservons, 230
 « Car ce sont tous Dyables cornus⁶,
 « Qu'avons tousjours⁷ entretenus,
 « Et, pour ce⁸, il nous admoneste
 « Et nous supplie que, à sa requeste,
 « Laissons⁹ ces ydolles infaictes, 235
 « Lesquelles sont des¹⁰ hommes faictes,
 « Et qui est la perdition
 « De l'ame et la damnation.
 « Adorons et portons honneur
 « Au vray Dieu, nostre créateur, 240
 « Qui habite là sus aux¹¹ cieulx.
 « Nous ne pourrions faire mieulx;
 « C'est celluy qui a fait la terre,
 « La mer et tout ce qu'elle enserre¹²,
 « Et nous peult donner joye parfaicte, 245
 « Après ceste vie imparfaicte¹³,
 « Car je croy veritablement
 « Que ce n'est que tout¹⁴ damnement

1. N : ce. — 2. N : certainement. — 3. Ce vers m. dans N. — 4. M : foy. — 5. M, B : Et des idolles qu'adorons. — 6. M : Diabes tous cornus. — 7. M : Que nous avons. — 8. M : pourtant. — 9. M, B : Qui sont des mains des hommes. — 10. M, B : Laissons. — 11. M : es. — 12. N : et tout ce que devons croire. — 13. M : infecte. — 14. T : Que ce n'estoit que.

« Aux ¹ Dyables sanctifier ²
 « Et tout danger de s'i fier. » 250

*Ceste hystoire sans contredit ³
 Monstre ce que dessus est dit ⁴.*

Si parla lors Saint Mathurin
 A son père, de cueur enclin,
 Et luy monstrant par grand ⁵ sagesse, 255
 Le chemin qui vers Dieu s'adresse,
 Luy enseignant par beau moyen
 Que pour Dieu-il ⁶ se fist crestien;
 Et luy prescha ⁷ moult doucement,
 En ⁸ luy monstrant son sauvement, 260
 Tant que à Dieu fut converty
 Et de son erreur diverty,
 Car Dieu l'avoit jà visité
 Et en son courage excité ⁹
 De laisser toute ydolatrie ¹⁰, 265
 Telle erreur et ¹¹ telle follie.

A celle heure, le duc Marin,
 Ledit père Saint Mathurin,

1. T : *Des.* — 2. M, B : *Aux idolles sacrifier.* — 3. Ce vers et les trois suiv. sont omis dans T. — 4. Ici est placée dans N la fig. n° 3, au-dessus de laquelle on lit : *Larchant*; — M et MB placent au-dessus de ce vers la fig. n° 4; — B donne les deux vers qui précèdent avec le mot *Larchant*, puis ajoute :

*La presente hystoire demonstre
 Leur conversion qui se monstre.
 Larchant.*

5. B : *grande*; M : *Et luy monstra par grande.* — 6. Il m. dans N. — 7. M, B : *En luy preschant.* — 8. T, M : *Et.* — 9. N, T : *En son courage et excité.* — 10. M, B : *de l'ydolatrie.* — 11. Et m. dans T.

Leur compta une advision,
 Comme une revellation 270
 De Dieu ¹, qu'il avoit ² eue devant
 Dedans son lict, comme en dormant,
 Et leur dist, selon son devis ³,
 Qu'il véoit, ce ⁴ luy fut advis ⁵,
 Son filz Mathurin, qui estoit 275
 En ung grant parc, où il gardoit
 Des ⁶ brebis à ⁷ grant ⁸ habondance,
 Malades de malle meschance,
 Et tout ce qu'il en visitoit
 Et ⁹ garissoit dedans leur toit, 280
 Et les rendoit ¹⁰ saines ¹¹ et garies,
 Sans ce que plus fussent ¹² peries;
 Et dist adonc qu'il ¹³ vouloit faire
 Au temps advenir sans contraire
 Par le conseil Saint Mathurin 285
 A jamais jusques à la fin.
 Si fist la Duchesse, sa mère,
 Donc Saint Mathurin fist grant chère.

L'hystoire, dont voicy le monstre,
*Tout son convertissement monstre*¹⁴. 290

1. N : *De par Dieu*; M : *Du Dieu*. — 2. T : *Que* avoit.
 — 3. T : *divis*; M : *advis*; B : *suyvant son advis*. — 4. T :
se. — 5. M : *Qu'il veit devant luy vis à vis*. — 6. N, B :
De. — 7. T : *en*. — 8. M : *De brebis en grande*. — 9.
 M, B : *ll*. — 10. M : *Les rendant*. — 11. T : *saignes*. —
 12. N : *elles ne fussent*; T : *Sans que plus elles fussent*.
 — 13. T : *qu'i*.

14. N ajoute ici *Larchant* et place la fig. 4 onze vers
 plus loin; — T supprime la fig. et les vers 294, 295, et porte
 simplement : *Larchant*.

M, MB : *La presente hystoire demonstre*
Leur conversion qui se monstre.

Aucuns s'ont opinion,
 Pour cause de l'advison
 Que le duc Marin racompta ¹,
 Alors que le faict il compta ²
 Au doulx Mathurin et sa ³ mère, 295
 Que la chose estoit ⁴ toute clère,
 Qu'il fut ung droit bergier des champs.
 Ceux qui le croyent sont bien ⁵ meschans
 Et n'ont pas vray entendement
 Qu'i ⁶ fut nourry si doucement ⁷ 300
 Comme le filz, sans plus enquerre,
 Du plus grant seigneur ⁸ de la terre,
 Et ⁹ n'avoit que luy seulement,
 Par quoy l'aymoit moult chèrement.
 Qu'on l'envoyast, en sa jeunesse, 305
 Garder les brebis, c'est simplesse
 De le croire, car c'est mensonge;
 Ce fut advison ¹⁰ ou songe ¹¹.
 Et, pour ce, doit sçavoir tout homme
 Que le parc est entendu Romaine, 310
 Les brebis le Peuple rommain ¹²,
 Qui fut tout guary ¹³ soubz la main

Au-dessous de ces vers est placée la fig. n° 5 suivie du mot : *Larchant*.

B : *L'hystoire après suffisamment
 Monstre ce beau baptisement.
 Larchant.*

1. M : *recita*. — 2. M : *le faict raconta*. — 3. T : *et d sa*. — 4. N : *est*; T : *en est*. — 5. *Bien m. dans M*. — 6. T : *Qu'il*. — 7. M, B : *Car il fut nourry doucement*. — 8. M, B : *D'un des grands seigneurs*. — 9. M, B : *Qui*. — 10. T : *division*. — 11. M : *mensonge*. — Ce vers m. dans B. — 12. M : *Et les brebis le peuple humain*. — 13. M, B : *Qui fut guary lors*.

De Saint Mathurin, de par Dieu
 Envoyé jusques au dit lieu,
 Pour les ¹ garder comme pasteur 315
 Et leur oster la ² faulce erreur
 D'ydolatrie ³ dont ilz usoiert
 Pouvement et s'en ⁴ abusoient ⁵.

Pour retourner à nostre fait,
 Quant Saint Mathurin sceut le fait ⁶, 320
 Congneut ⁷ le vouloir de ⁸ son père
 Pareillement et ⁹ de sa mère,
 Sans tarder, tout hastivement
 Envoya tost et batamment ¹⁰
 Saint Mathurin querir son maistre ¹¹ 325
 Policarpe à Sens, en son estre ¹²,
 Pour venir baptiser son père,
 Qui le vouloit estre, et sa mère;
 Et luy envoya ung hom ¹³ sage,
 Qui sagement fist le ¹⁴ message, 330
 Tant qu'avecques ¹⁵ luy l'amena
 Et tout son fait bien ¹⁶ ordonna,

1. M, B : *le*. — 2. N : *leur*. — 3. *Et ydolatrie*. — 4. M, B : *s'y*. — 5. On remarquera que notre auteur ne tient nullement compte du pape. — 6. M réunit ce vers et le précédent en un seul vers qui n'a pas de rime :

Quant Saint Mathurin par l'effect.

7. N, T, B : *Et congneut*. — 8. De M. dans T. — 9. M : *Et pareillement*. — 10. N : *tout et batamment*; — M : *Il envoya soudainement*; B : *il envoya tout soudainement*. — 11. M : *Querir Policarpe son maistre*; B : *Policarpe querir son maistre*. — 12. M, B : *Lequel à Sens tenoit son estre*. — 13. N, B : *homme*; T, M : *envoya homme*. — 14. T, M, B : *son*. — 15. N, B M : *avec*; — M : *Si bien qu'avec*. — 16. M, B : *Et son fait si bien*.

Puis¹ s'en vint à coup chevauchant,
 Sans repaistre, jusque² à Larchant.
 Là baptiza le duc Marin, 335
 Ledit père au³ bon Mathurin;
 La duchesse aussi⁴, Eufemie⁵,
 La⁶ mère, qui ne l'estoit mie,
 Et tous⁷ leurs gens entièrement
 Reçurent ce beau sacrement 340
 A grant joye et à⁸ grant honneur,
 Se rendans à⁹ Dieu de bon cuer.

*L'hystoire après suffisamment
 Monstre ce beau baptizement¹⁰.*

Quant chascun d'eulx fut baptizé, 345
 Le duc Marin bien advisé,
 Ainsi que Dieu l'admonnesta,
 Le bon Policarpe arresta
 Par grant prière et doulx langaige,
 En l'entretenant au village 350
 De Larchant, où il se¹¹ tenoit
 Et son habitacle faisoit¹²;
 Au dit Larchant fut volentiers¹³

1. M, B : *Qu'il*. — 2. N, T, B : *jusques*.

3. N : *Le pere au*; M, B : *Le pere du*. — 4. *Aussi* m. dans T. — 5. M : *Euphemye*. — 6. M : *Sa*. — 7. M : *Et toutes*. — 8. T, M, B : *en*. — 9. M : *Rendant grace à*. — 10. N place ici la fig. n° 5, au-dessus de laquelle est écrit : *Larchant*; — T place après le v. 347 le mot : *Larchant*, puis fait suivre (au v° du f. A 8), la fig. n° 2.; — M, MB : fig. n° 6, au-dessous de laquelle on lit : *Larchant*;

B : *Cette hystoire donne à congnoistre
 Comme on fist Saint Mathurin prestre.
 Larchant.*

11. *Se* m. dans T. — 12. Ce vers m. dans N; — T : *Honestement Pentretenoit*. — 13. M, B : *volontiers*.

L'espace de huyt ans entiers ¹ ,	
Preschant et faisant sacrifice	355
Au vray Dieu, selon ² son office.	
Se tint avec ³ le duc Marin	
Et avec son fils ⁴ Mathurin,	
Tout ce temps, pour les affermer	
En la foy et mieulx confermer.	360
Ainçoys qu'il s'en voulsist ⁵ partir,	
Ne d'avec eulx se ⁶ departir,	
Fist le bon saint Mathurin prestre,	
Pour plus en grant vertu le croistre ⁷ ;	
Si n'avoit il ⁸ que vingt ans d'aage,	365
Mais il estoit prudent et sage	
Et d'un très bel entendement,	
Pour gouverner tel sacrement.	
L'aage ne luy fut prejudice	
De recevoir ce digne office,	370
Car toute plaisance de corps	
Corrigoit ⁹ et mettoit dehors ¹⁰	
Par grans jeusnes et abstinences,	
Dont il usoit à grans prudences ¹¹ ;	
Faisoit aumosnes et oraisons,	375
Pour quoy ¹² avoit maintes raisons	
De pouvoir ¹³ l'aage supporter,	
Et à raison s'en rapporter ¹⁴ ;	

1. N, B : huyt ans tout entiers; T : huit ans tous entiers; M : huit jours entiers.

2. N : et selon; M, B : faisant. — 3. T : Demoura ou. — 4. N : Et avec Saint; T : Et o le bon Saint. — 5. M, B : voulust. — 6. Se m. dans N. — 7. M, B : en plus grant vertu l'accroistre. — 8. M : Et si n'avoit. — 9. M, B : Corrigeoit. — 10. N : hors. — 11. M : par grand' prudence; B : par grande prudence. — 12. M, B : Par quoy. — 13. M B : pouvoir. — 14. Ce vers m. dans N.

La¹ sainte vie dont il vivoit
Supporta l'aage qu'il avoit. 380

*L'hystoire après est pour congnoistre²
Comme on fist saint Mathurin prestre³.*

Alors Policarpe, son maistre,
Se voulut⁴ retraire à⁵ son estre ;
Print congé d'eulx honnestement 385
Et eulx de luy semblablement⁶ ;
Si s'en alla ailleurs parfaire
Les choses qu'il avoit à faire.

En ce temps vint grant⁷ maladie
A Romme et grant epydimie 390
Et gens tous plains d'infection,
De toute malediction,
Borgnes, bossus et contrefaitz,
Aveugles et meseaulx parfaitz,
Fièvres, langueurs, de maulx chargez, 395
Plains de Dyables, tous enragés ;
Mesmes la fille à l'Empereur
Maximien⁸, persecuteur
Des Crestiens, fut tourmentée
Du Dyable et fut⁹ persecutée; 400

1. N : Car la. — 2. M : Cette hystoire donne à cognoistre.
— 3. N ne contient pas de figure, mais seulement le mot : Larchant; — M, MB : fig. n° 7 avec le mot : Larchant; —
B : Cy après verrez par figure
L'Enchanteur qui le Diable adjure.
Rome.

4. M, B : Se voulant. — 5. M, B : en. — 6. N place
au-dessus de ce vers la fig. 6. — 7. M, B : grand'. — 8.
M : Maximian. — 9. M, B : aussi.

Devint folle et ¹ demoniacle.
 Le Dyable fist son habitacle
 En son corps pour la tourmenter;
 On le ² cuyda bien hors bouler
 Par force d'un enchantement, 405
 Mais le Dyable dist haultement
 Par contrainte que de ce corpz
 Jamais ne sortiroit ³ dehors,
 Tant que ung nommé Mathurin ⁴
 Iroit ⁵ le chasser en la sa 410
 Et que par luy il s'en yroit
 Et tout le peuple gueriroit ⁶;
 Dist que en Gamle se tenoit,
 Mais ne nomma pas ⁷ où c'estoit,
 Ne ⁸ le village, ne ⁸ le lieu 415
 Où se tenoit l'homme de Dieu,
 Mais en parla ⁹ couvertement,
 Sans rien declairer autrement.

Cy après verrez par figure ¹⁰
 L'Enchanteur qui ¹¹ le Dyable adjure ¹². 420

La responce du Dyable ouye,
 Fut parmy Rome espanouie ¹³

1. Et m. dans m et dans v. — 2. m, v : l'en. —
 3. n : faudroit. — 4. m, v : Tant qu'un saint homme
 Mathurin. — 5. m, v : viendroit. — 6. m : guariroit.
 — 7. m : par. — 8. m, v : Ny. — 9. m : Mais parla
 fort. — 10. m : Icy pouvez voir par figure. — 11. m : que.
 — 12. n place ici la fig. n° 7, au-dessus de laquelle
 est écrit : Romme; — m et mv ajoutent ici : Les Romains,
 mais la fig. n° 8 n'est placée que six vers plus loin; —
 v : L'hystoire après fait mention
 Comme il baille commission.
 Rome.

13. n : espanie.

Et en peu d'heures¹ tout à coup,
 Par quoy il se² assembla beaucoup
 De peuple en grant affection. 425
 Pleurans par grant affliction,
 Allèrent à l'Empereur dire³
 Qu'il luy pleust tout ce⁴ fait conduyre,
 En disant : « O⁵ Imperateur,
 « Tu congnois bien nostre douleur, 430
 « Noz pestes, noz afflictions,
 « Où il convient que nous soyons
 « Jusques à tant⁶ que ce saint homme
 « Nous soit venu guarir⁷ à Romme⁸.
 « Envoye embassades le querre⁹ 435
 « Jusques en Gaule et enquerre¹⁰
 « Tout le pays et la¹¹ region
 « Où peult faire sa mension¹²,
 « Tant qu'on le face à toy venir,
 « Affin qu'il puisse soustenir¹³ 440
 « A ta fille et à¹⁴ ses douleurs,
 « Et nous, qui en avons plusieurs,
 « Par adventure, que par luy,
 « De tous nous il n'y a¹⁵ celluy
 « Que Dieu, par amour et concorde, 445
 « Ne lui fasse misericorde¹⁶,
 « Au moyen du doulx Mathurin. »

1. N : d'heure. — 2. M, B : s'assembla. — 3. M, MB
 placent au-dessus de ce vers la fig. n° 8. — 4. M : le.
 — 5. M, B : Noble. — 6. M, B : Jusques à ce que. —
 7. Ce mot m. dans N. — 8. M : Nous viendra guarir jus-
 qu'à Rome. — 9. N, B : querir. — 10. N, B : enquerir.
 — 11. La m. dans M. — 12. M, B : Où il peut tenir sa
 maison. — 13. M, B : subvenir. — 14. A m. dans N. —
 15. M, B : De nous tous n'y aura. — 16. Ce vers m. dans N.

L'Empereur eust le cueur enclin
 D'envoyer tantost embassades,
 Pour guerir¹ tous ses gens malades 450
 Et sa fille en especial,
 Qu'il véoit² souffrir tant de mal.
 En France vindrent chevauchant,
 Qui se nommoit Gaulle devant³,
 Et se misrent en trois parties, 455
 Qui par eulx furent departies,
 Car ilz ne pouvoient pas⁴ prouver
 Qu'ilz pourroient le bon Saint trouver.

*L'hystoire⁵ après fait mention
 Comme il bailla commission⁶.* 460

A Larchant les ungz arrivèrent,
 Qui saint Mathurin y trouvèrent;
 Le saluèrent haultement⁷,
 Si fist il eulx pareillement;
 Puis luy comptèrent, en effect, 465
 Ce que à⁸ Romme avoit esté fait,
 Les maladies et les tourmens
 En quoy estoient les povres gens,
 Et, s'il n'alloit les secourir
 Ilz estoient tous presque⁹ au mourir, 470

1. M : guarir. — 2. M, B : voyoit. — 3. M : En la
 Gaule que l'on dit France Sont arrivez en diligence. — 4.
 Pas m. dans N. — 5. M : Ceste hystoire. — 6. N place
 au-dessous de ces deux vers le mot Romme; — M : fig.
 n° 9, avec cette légende : Les Romains.

B : Ceste hystoire monstre comment
 De le ramener font serment.
 Larchant.

7. M : humblement. — 8. M, B : qu'd. — 9. M, B : Tous
 estoient quasi.

Et que¹ l'Empereur luy prioit
 Par amour et² luy supplioit
 Qu'il allast³ sa fille visiter
 Et d'elle le Dyable gecter,
 Et qu'il croyoit⁴ certainement 475
 Qu'il n'en sauldroit point autrement⁵,
 S'il n'avoit par amitié⁶
 D'elle et de son peuple pitié.

L'Ange avoit la nuyt visité
 Saint Mathurin et recité 480
 Qu'il venoit⁷ vers luy embassades
 De Romme, à cause des malades,
 Et qu'il allast vers eux⁸ seurement⁹,
 Car¹⁰ c'estoit le commandement
 De Dieu, et¹¹ que tout gariroit 485
 Et Dieu tousjours o luy¹² seroit;
 Par quoy tost il se¹³ disposa,
 Et chacun d'eux se reposa¹⁴,
 Et leur fist grant chère Marin,
 Pour l'amour de Saint Mathurin. 490
 Ce nonobstant estoient¹⁵ doulens¹⁶
 Marin, Euphemie et leurs gens¹⁷,
 Sachans que leur filz Mathurin

1. *Que* m. dans N. — 2. *Et* m. dans N. — 3. m : *D'aller*.
 — 4. m, v : *croyent*. — 5. m, v : *sortiroit* autrement. —
 6. m, v : *son amitié*. — 7. m : *viendroient*. — 8. m : *Et*
qu'il y allast. — 9. Prononcez *seurement*. — 10. m : *Que*.
 — 11. *Et* m. dans N et dans v. — 12. n : *avec luy*; —
 m, v : *Et qu'avec luy tousjours seroit*. — 13. m, v : *sy*.
 — 14. m : *Et un chacun d'eux reposa*. — 15. t : *Si non*
obstant que estoient. — 16. n : *qu'itz estoient doulent*. —
 17. m, v : *et parens*. — Ce vers manque dans N.

A Romme vouloit prendre ¹ chemin.
 Chascun d'eulx se print à plourer, 495
 Père et mère à se doulourer ²,
 Disant que jamais ne verroient ³
 Leur enfant que tant ilz aymoient.

Saint Mathurin, pour paix y mettre,
 Aux ambassades ⁴ fist promettre 500
 Sur le sacrement de la messe
 Que, ains ⁵ qu'il partist, feroient promesses
 Vif ou mort de le ramener ⁶
 A Larchant sans ensejourner ⁷
 Et luy promirent pour tout voir 505
 Qu'en feroient ⁸ leur loyal devoir.

*Ceste hystoire monstre comment
 De le ramener font serment ⁹.*

1. M : va prendre. — 2. T : doulourer. — 3. N : verroient.
 — 4. T : ambassadeurs; B : ambassadeurs — 5. M, B :
 Qu'ains. — 6. M : mener. — 7. M, B : sans point
 sejourner. — 8. M : D'en faire. — 9. N ne donne pas
 de fig., mais aj. : Larchant. —

B : *L'histoire fait demonstration
 De celle salvation
 Du basteau, et de la tempeste,
 Qui à coup sourdit sur leur teste.
 La Chapelle.*

Cette chapelle s'élevait dans l'île Saint-Honorat, l'une des Lérins, vis-à-vis de Cannes. L'église actuelle de Saint Honorat remonte au VII^e siècle, mais les murs principaux sont seuls de cette époque; la plus grande partie de l'édifice est du XI^e siècle. La chapelle de la Trinité, située à l'extrémité orientale de l'île, est peut-être celle à laquelle le poète fait allusion. C'est, dit M. Joanne, une « construction singulière, qui paraît antérieure même à l'époque romane ».

Le père eut ses faitz moult prisez¹,
 Et furent tous allegrisez² § 10
 Quant eurent ouy la promesse;
 Leur courroux mua³ en liesse⁴;
 Departirent⁵ joyeusement,
 Et print⁶ congé incontinent.
 En chemin pour eue⁷ passer § 15
 Tout doucement, sans soy⁸ lasser,
 Se mist dedans une nasselle,
 Voulant aller veoir la chappelle⁹
 De Monseigneur Saint Honoré,
 Qui est ung lieu¹⁰ moult honoré. § 20
 S'endormit dedans le vaisseau;
 Quant il fut comme¹¹ au fil de l'eau,
 Vint une grant tourbe¹² de Dyables,
 Qui rompirent voiles et chables;
 Le vaisseau faisoient¹³ tournoyer¹⁴, § 25
 Tant qu'ilz cuydèrent tous noyer,
 Et n'avoient en eulx esperance¹⁵
 De salut, ne aucune¹⁶ fiance
 De jamais retourner sur terre,

1. M : Le père a ses faitz fort prisez; — B : Le père bon, ces faitz fort prisez; — N place au-dessus de ce vers la fig. n° 8, accompagnée du mot *Larchant*. — 2. M : Ainsi furent tous appaisez. — 3. B : changea. — 4. M, MB placent au-dessus de ce vers la fig. n° 10; M y aj. le mot : *Larchant*. — 5. M : Lors partirent. — 6. M : En print; B : Luy print. — 7. N : voulant eue; — M, B : voulant l'eau. — 8. M, B : se. — 9. Au-dessus de ce vers est placée dans T la fig. n° 3. — 10. M : Qui estoit là. — 11. Comme m. dans N. — 12. N : Vint une tourbe; — M, B : Vint là une troupe. — 13. M, B : faisant. — 14. T : tourner. — 15. T : plus nul d'esperance. — 16. T : ne nulle; M : n' aucune.

Tant¹ vint grant² fouldre et grant tonnoirre. } 30
 L'un d'eulx Mathurin esveilla,
 Qui tantost puis s'en resveilla³;
 Vers Dieu de cueur fist⁴ sa requeste :
 Tout à coup cessa la tempeste
 Et le temps, qui si fort tonnoit, } 35
 Fut lors purgé et bien tost net⁵,
 Puis doucement vindrent à port⁶.
 Là⁷ deux Anges, tout d'un accord,
 En habit de religieux
 Se apparurent⁸ tous joyeux } 40
 Au devant de Saint Mathurin,
 Le saluant de chef enclin,
 Disant : « Benoist⁹ est en tout lieu¹⁰
 « Celluy qui vient au nom de Dieu¹¹.
 « Va seurement en ton voyage } 45
 « Et prens en toy joyeux courage,
 « Car Dieu en tes œuvres sera
 « Et ton vouloir acomplira,
 « Car, pour tous ceulx que tu priras,
 « Sans faulte, tu les guariras. » } 50
 Puis les Anges de là partirent
 Tout à coup et¹² se departirent.

Saint Mathurin, à deulx genoulx,
 Mercia Jesus de cueur doulx

1. B : *Quant*. — 2. *Grant* m. dans m.
 3. N : *recueila*; T : *se resveilla*. — 4. M : *faict*. — 5.
 T : *tout purgé et tout net*; N : *et tout net*; M : *tout noit*.
 — 6. T : *au port*. — 7. M : *Jd.* — 8. T : *Se apparurent*
et; M, B : *S'apparurent*. — 9. B : *benit*. — 10. N : *ton*
lieu; M omet le mot *lieu*. — 11. Ce vers est omis dans T.
Benedictus qui venit in nomine Domini. MATTH. XXI, 9;
 XXIII, 39; LUC. XIII, 35; JOAN. XII, 13. — 12. T : *de*.

Considerant que de sa grace 555
L'avoit fait visiter tel¹ place.

*L'hystoire fait monstration
De celle salutation²
Du bateau, et de la tempeste
Qui à coup sourdit sur leur teste³.* 560

Puis entra dedans la chappelle
Saint Honoré, qui estoit belle,
Et là fist sa devotion,
Sans y⁴ faire grant⁵ station;
Partit de là, luy et ses gens, 565
Et ne furent pas⁶ negligens,
Car tost s'approchèrent de Rome.

Au devant de luy vint maint homme
Et mainte femme⁷ pour certain,
Presque tout le Peuple rommain, 570
En luy⁸ priant tous par concorde
Qu'èust de tous⁹ misericorde
Et qu'il les vouldist secourir
En leurs pestes et les garir.

1. N : en tel; — T : L'avoit visité en telle. — 2. N :
salvation; — T :

*Le Chapitre fait mension
De celle salvation
Et du bateau.....*

3. N, T aj. : La Chapelle; MB porte Larchant et ne
donne la fig. n^o 11 que 26 vers plus loin; — B :

*L'hystoire après monstre l'effait
De ce beau miracle le fait.
Rome.*

4. Y m. dans m. — 5. M : grand^e. — 6. M : D'aller
ne furent. — 7. M : maintes femmes. — 8. M, B : le. —
9. T : Que éust de tous; M : Que il eust d'eux.

Saint Mathurin tantost leur dist 575
 Qu'en oraison chascun se mist,
 Priant Dieu que, par sa clemence,
 Il luy pléust tout¹ parfaire en ce
 Que avoit ordonné estre fait
 Sur tout le peuple ainsi infect 580
 Et par sa grace vouldist faire
 Tout acomplir et tout parfaire,
 Tant que le fait fust bien² congneu
 Que pour garir³ estoit venu.
 Là se mirent tous en prière, 585
 Ung chascun selon sa manière;
 Saint Mathurin se mist à terre⁴
 A deulx genoulx pour Dieu requerre,
 Et là en grant⁵ devotion,
 Pleurant par grant⁶ affliction, 590
 Pria⁷ Dieu moult devotement,
 Non pas ung peu, mais longuement;
 Disoit : « Jesus, vray filz de Dieu,
 « Qui m'as amené en ce lieu,
 « Pour devoir ce⁸ peuple garir 595
 « Soubz ta main et les secourir,
 « Te plaise, par ta sainte grace,
 « Guarir tous ceulx qui en⁹ la place
 « Au devant de moy sont¹⁰ venus,
 « De quelzques maulx qu'ilz soient tenus, 600
 « Et tous ceulx qui¹¹ en la cité

1. Tout m. dans m. — 2. Bien m. dans n et dans b; t : tout le fait congneu. — 3. n : les garir; t : les guarir est. — 4. m et mb placent au-dessus de ce vers la fig. n° 11. — 5. m : Et en grande. — 6. m : grand^s. — 7. m : Priant. — 8. n : se. — 9. t : d. — 10. t : son. — 11. n : qui sont.

« Sont de maulx et d'adversité ¹
 « Tourmentez en quelque manière;
 « Donne leur la santé planière ².
 « En la merite de tes saintz ³, 605
 « Te plaise les rendre tous sains,
 « Affin que chascun d'eulx recorde
 « A jamais ta misericorde. »
 Puis benediction de sa main
 Donna sur le Peuple rommain. 610

Son oraison là acomplie ⁴,
 De la ⁵ grace de Dieu remplie
 Fut la commune entièrement;
 De toute leur peine et tourment ⁶;
 De toutes maladies quelzconques 615
 Furent sains et guariz adoncques.

L'hystoire après monstre l'effait ⁷
De ce beau miracle icy ⁸ fait.

Puis entra dedans la cité
 De Romme à ⁹ grant humilité, 620

1. T : de adversité. — 2. M, B : première. — 3. N : En la merite des saintz ; M, B : En la manière de. — 4. T : complie. — 5. T : sa. — 6. T : Toute leur paine et leur tourment ; M : De toute peine et tout tourment. — 7. N : le fait. — L'exempl. de M que nous avons sous les yeux étant trop rogné, on ne peut y lire ce vers distinctement ; toutefois, nous croyons y lire : *icy*. — N donne ici la fig. n° 9, accompagnée du mot *Romme* ; — T ne contient ni les deux vers ni la fig. correspondante ; il porte seulement *Rommenie* ; — M, MB : figure n° 12, avec le mot : *Rome*.

B : *L'hystoire cy après demontre
 L'Empereur qui vient à l'encontre.*

8. N : *le* ; — 9. T : *en*.

Où fut reçu à ¹ grant honneur.
 Là vint au devant ² l'Empereur,
 A grant force d'or et d'argent
 Luy priant qu'il fust diligent
 D'aller guarir Maximienne, 625
 Sa fille, qui estoit payenne,
 Laquelle avoit le Dyable au corps,
 Et ne vouloit saillir dehors
 Pour rien qu'il ³ fust, ne la laisser,
 Fors la tourmenter sans cesser, 630
 Et, quant gecter hors le pourroit,
 Grant or et argent luy donroit ⁴.

Saint Mathurin moult humblement ⁵
 Luy respondit et ⁶ doucement
 Qu'en luy n'estoient point les vertus 635
 De la ⁷ guarir, mais en Jesus,
 Et son argent point il n'auroit ⁸,
 Mais que sa fille guariroit
 Et qu'il l'osteroit ⁹ hors de peine
 Et la luy rendroit toute saine, 640
 Avant qu'il se ¹⁰ partist du lieu ¹¹,
 Moyennant la grace de Dieu.

*L'hystoire cy après demonstre
 Com¹² l'Empereur vint à l'encontre¹³.*

1. M, B : en. — 2. T : La luy vint devant.
 3. T : rien qui ; M : riens que. — 4. M : don'roit. — 5.
 N : doucement. — 6. Et m. dans N. — 7. La m. dans
 N, M, B. — 8. T : Et de son argent point n'auroit ; M :
 Et que son argent point n'auroit. — 9. N : qu'il osteroit.
 — 10. Se m. dans N et dans B ; M : s'en. — 11. N :
 Qu'il partist de ce lieu. — 12. T : Comme. — 13. N place
 ici la fig. n° 10, accompagnée du mot : Romme ; —

Là fut la pucelle amenée, 645
 Qui Maximienne estoit¹ nommée,
 Ladite fille² à l'Empereur,
 Que le Dyable tenoit au cueur,
 Et la tourmentoit tellement³
 Qu'el⁴ n'avoit point d'entendement, 650
 Mais, sans cesser, crier et braire
 Jour et nuict, sans se pouvoir taire.
 Sainct Mathurin la regarda
 Par pitié, qui⁵ pas ne tarda
 A regarder lassus⁶ aux cieulx 655
 A genoulx, pleurant⁷ de ses yeulx,
 Priant Dieu par affection
 Que d'elle il eut compassion
 Et voulsit au peuple monstrier
 Sa grant vertu et demonstrier, 660
 Affin qu'à jamais⁸ sans contraire
 Vers luy il⁹ se voulsit¹⁰ retraire
 Et qu'ils le puissent¹¹ tous congnoistre
 Par sa vertu vray Dieu et maistre¹².

 Son oraison là acomplie, 665
 Presens¹³ toute la compaignie,

r donne la fig. n° 4 avec le mot : Romme, sans les deux vers ; — m : *L'Empereur qui vient à l'encontre* ; — v :
L'hystoire monstre, et ne varie,
Comme la fille fust guarie.

1. T, M, V : *est*. — 2. M, V : *La fille unique*. — 3.
 M, MB placent au-dessus de ce vers la fig. n° 13. — 4.
 M : *Qu'el'* ; V : *Qu'elle*. — 5. M, V : *puis*. — 6. T, M, V :
là sus. — 7. T : *plourant*. — 8. N, T : *que jamais*. — 9.
 Il m. dans N et dans T. — 10. T : *voulsissent*. — 11. T :
peussent. — 12. M, V : *seigneur et maistre*. — 13. M, V :
Present.

De l'huyle tantost demanda
 Et, aussi qu'i¹ le commanda,
 On lui en² apporta à coup,
 Non pas qu'il en eust prins³ beaucoup, 670
 Mais ung⁴ peu⁵, laquelle il benist
 Et dedans la bouche luy mist,
 Luy faisant la croix seullement.
 Fut delivrée de tout⁶ tourment,
 Et la⁷ rendit saine et garie 675
 Des maux dont elle estoit garnye,
 Car ce Dyable, qui la tenoit
 Et⁸ en douleur la maintenoit,
 Par la bouche luy fist partir
 Devant tous, ains que departir⁹, 680
 Dont l'Empereur fut moult joyeulz
 D'avoir véu devant ses yeulx¹⁰
 Un si grand fait si evident¹¹,
 Garir sa fille incontinent
 Ainsi folle et demoniacle, 685
 Rendre saine par beau miracle;
 Par quoy à Dieu là rendit grace
 Et fut converty en la place,
 Et sa fille Maximienne
 Alors fut faicte crestienne. 690
 Tout le peuple ainsi adverty
 De ce beau fait fut converty.

1. T : *Et ainsi qu'i*; M, B : *Et, ainsi qu'il*. — 2. *En* m. dans N. — 3. N : *qu'il en prist*; T : *qu'il en prinst*. — 4. M, B : *en*. — 5. T : *Fors ung peu*. — 6. *Tout* m. dans N. — 7. *La* m. dans T. — 8. *Et* m. dans N. — 9. M, B : *Et de son corps du tout sortir*. — 10. M, B : *D'avoir veu devant ses deux yeux*. — 11. M, B : *Un si très grand fait evident*.

Au doux Mathurin, sans doubtance,
 L'Empereur offrit grant ¹ finance,
 Que le saint homme reffusa 695
 Par plusieurs fois et recusa ².
 L'Empereur, par prière mainte
 Et ainsi comme par contrainte,
 A Saint Mathurin en fist prendre,
 Tant ne s'en péust-il ³ deffendre, 700
 Et en prist, lequel ⁴ en ce lieu
 Donna tout pour l'amour de Dieu
 Aux povres gens de la cité,
 Qu'il véoit ⁵ en nécessité.

L'hystoire monstre, et ne varie, 705
Comme la fille fut garie ⁶.

A Romme trois ans demoura
 Et à grant ⁷ vertu laboura,
 Baptisant, faisant son office,
 Servant Dieu, faisant sacrifice ⁸, 710
 Faisant aumosne ⁹ et ¹⁰ abstinences ¹¹
 Vers malades grans diligences ¹²,
 Les visiter ¹³ en leur maison,

1. M : *grand*. — 2. M, B : *s'excusa*. — 3. T : Tant ne s'en peut il fort deffendre; M, B : *Partant* ne s'en peut-il. — 4. M, B : Et print un peu, qui. — 5. M, B : voyoit. — 6. N place ici la fig. n° 11 sans autre indication. — Ces deux vers m. dans T qui porte simplement : *Romme*. — M, MB donnent la fig. n° 14.

B : *L'hystoire monstre, et ne ment pas, L'annonceement et le trespas.*

7. M : *grand*. — 8. T : *par sacrifice*; M, B : *Servant à Dieu par sacrifice*. — 9. N : *aumosnes*. — 10. Et m. dans T. — 11. M : *abstinence*. — 12. M : *grand* diligence. — 13. M, B : *visitant*.

DE SAINT MATHURIN. 389

A toute heure, en¹ toute saison,
 Guarir² tous folz demoniacles, 715
 Faisant innombrables miracles
 Plus que ne sont cy contenus,
 Ne de vivans humains³ congus,
 Car il n'est si subtil esprit⁴
 Qui eust tout sçeu⁵ mettre en escript. 720
 Et puis Dieu luy fist assavoir⁶
 Qu'avec luy le vouloit avoir
 Et loger⁷ avec ses amys,
 Pour son sallaire, en Paradis.

Saint Mathurin Dieu mercia 725
 Et rendu à sa mercy a⁸
 Son ame, son corps et son fait;
 Puis il fut malade en effect
 De fièvres, de quoy il transit
 Et de son corps son ame yssit, 730
 Mais, devant que il trespassa⁹
 Et de ce monde icy¹⁰ passa¹¹,
 Il fist à Dieu plusieurs requestes,
 Qui sont moult belles et honnestes,
 Que tous ceux qui¹² vers luy iront 735
 Après sa mort et le prieront
 Au nom de Dieu, que¹³ maladie

1. M, B : *et*. — 2. M : *Guarit*. — 3. M, B : *Ne des humains vivans*. — 4. N : *esperit*. — 5. M, B : *sçeu tout*. — 6. M : *d sçavoir*. — 7. N : *colloquer*; T : *Et colloquer d ses amys, faute évidente pour : o ses amys*. — 8. N : *a sa mère mercy a*; B : *Et continent luy sacrifia*; T : *en sa mercy a*. — 9. N : *qu'il trespassa*; T : *que il se trespas-sast*; M, B : *que Dieu l'appelast*. — 10. T : *cy*. — 11. M, B : *Et que son corps aux cieus vollast*. — 12. B : *Que*. — 13. T : *que en malades*; M, B : *qu'en maladie*.

Soit de fièvre ou d'epydémie¹,
 Ou gens troublez aucunement,
 Dieu leur donnast entendement 740
 Et qu'ilz fussent tous preservez
 De leurs maux et en fin sauvez.

Dieu sa requeste luy passa,
 Puis tost après il trespassa²
 A la Toussains; celle journée, 745
 A Romme, fut sa vie finée.

*L'hystoire monstre et ne ment pas
 L'annonceement et le trespas³.*

L'Empereur et tous ses⁴ Rommains
 De luy firent des regretz mains; 750
 L'Empereur congnoissant les biens
 Qu'i⁵ luy avoit fait et aux siens⁶,
 Le fist enterrer noblement⁷

A Romme, et solennellement⁸
 Par prestres, ministres de Dieu, 755
 Fut inhumé en ung⁹ saint lieu¹⁰;
 Très grand service on¹¹ luy fist faire¹²,
 Puis, l'endemain, pour tout parfaire¹³,
 Grant peuple s'estoit¹⁴ là serré;
 Il fut trouvé tout deterré, 760

1. M, B : ou *epydémie*. — 2. Ce vers m. dans N.

3. B : *L'hystoire monstre en faict prouvé
 Comme il fut sur terre trouvé.*

4. T, M, B : *les*. — 5. M, B : *Qu'il*. — 6. N place au-dessus de ce vers la fig. n° 12. — 7. M, B : *inhumer en saint lieu*. — 8. Ce vers m. dans M et dans B. — 9. *Ung* m. dans T. — 10. Ce vers m. dans M et dans B. — 11. *On* m. dans M et dans B. — 12. Au-dessus de ce vers, M, MB placent la fig. n° 15. — 13. M, B : *Puis, le lendemain pour tout faire*. — 14. T : *se estoit*.

Ensevely dessus ¹ la terre,
 Dont le peuple print à enquerre ²
 Que ce ³ pouvoit signifier.
 Adoncques vint certifier ⁴
 L'un des chevaliers proprement, 765
 Qu'i⁵ fut à faire le serment
 A Larchant de le ramener ⁶,
 Quant le voulurent amener ⁷,
 Que vif ou mort ilz le rendroient
 A Larchant, comme ilz le prenoient ⁸; 770
 Par quoy n'estoit pas son plaisir
 De plus en la terre ⁹ gesir.

L'hystoire monstre en fait prouvé
Comme il fut sur terre trouvé,
Après qu'à Romme entièrement 775
On avoit fait l'enterrement ¹⁰.

Cecy ¹¹ fut à l'Empereur dit,
 Lequel, tost ¹² et sans contredit,
 Commanda qu'il fust remené,
 Ainsi qu'il avoit ¹³ ordonné, 780
 Et le fist à Larchant conduyre

1. T : *dessus*. — 2. Ce vers m. dans N; — M, B : *Le peuple se print*. — 3. T : *se*. — 4. N : *vint signifier*; — M, B : *Adonc vint ld.* — 5. M : *Qu'il*; B : *Qu'ilz avoient fait serment*. — 6. M, B : *mener*. — Ce vers m. dans T. — 7. M : *emmener*. — 8. T : *luy prendroient*. — 9. T, M, B : *ld en terre*. — 10. Ces vers sont suivis dans N de la fig. n° 13; — ils m. dans T qui donne la fig. n° 5. — Les deux derniers vers m. dans M, MB qui donnent ici la fig. n° 16.

B : *Ceste hystoire cy est touchant*
Comme il fut rendu à Larchant.

11. N : *Si*; — T : *Si fut tout*. — 12. N : *fust tost*. — 13. N : *avoit esté*.

Par des plus ¹ grans de son empire,
 Comme par chevaliers, barons,
 Nobles et gens ² de grans renoms,
 Qui le ³ firent de grant couraige; 78,
 Et en signe de leur voyage ⁴,
 Quant furent à Larchant venus
 Les plus grands, nompas ⁵ les menus,
 Mirent, pour en avoir memoire,
 Leurs armes, qui y sont encore, 790
 Jusqu'au ⁶ nombre de quatre-vingtz
 Que pèvent voir les ⁷ pelerins
 En son eglise, en un ⁸ coffret ⁹,
 Affin ¹⁰ que, se ¹¹ le cas s'offroit ¹²
 Que l'Empereur vouldist sçavoir 795
 Se du ¹³ mener ont fait devoir,
 Leurs armes fussent tesmoignage
 Qu'avoient ¹⁴ accomply le voyage.

Après que à Larchant l'eurent ¹⁵ mis,
 Rendu au lieu, à ¹⁶ ses amys ¹⁷, 800
 Fut solennellement inhumé,
 Selon le temps acoustumé.

*L'hystoire ensuyvant est ¹⁸ touchant
 Comme il fut rendu à Larchant.*

1. Plus m. dans n. — 2. T : Nobles gens; — M, B : Et nobles gens. — 3. T : luy. — 4. N : de grant voyage. — 5. M, B : non pas. — 6. N, T : Jusques au. — 7. T : Que peuvent voir plusieurs. — 8. N : son. — 9. Comme un coffret ne peut contenir quatre-vingts pièces d'armoiries, il faut comprendre des armoiries sous la forme de sceaux. — 10. M, B : Ainsi. — 11. N : ce. — 12. N : souffroit; — T : souffret. — 13. M, B : Si de. — 14. T : Que avoient. — 15. M : fut mis; — B : Après qu'à Larchant il fut mis. — 16. M : de. — 17. N : amy. — 18. M : Ceste hystoire

Puis à Rome¹ s'en retournèrent 805
 Les uns ; les autres demourèrent
 Au dict Larchant, servans à Dieu
 Et Saint Mathurin au dit² lieu,
 Et longtems leurs vies³ passèrent
 Jusque⁴ à ce qu'ilz y⁵ trespasèrent. 810
 Puis, après certain tems, on fist
 Une belle chasse où l'en⁶ mist
 Tous les os generalmente⁷,
 Qu'on n'en⁸ retint tant seulement
 Sinon deux os⁹ qu'on mist dehors¹⁰ 815
 Pour baiser ; le surplus du corps
 Est en chasse tout enfermé¹¹ ;
 Le fait en est tout affermé.
 L'un des os¹² est¹³ de son bras dextre¹⁴ ;
 L'autre¹⁵ de son poulce¹⁶ senestre ; 820
 Ce¹⁷ sont relicques qui moult plaisent
 A tous pèlerins qui les baisent¹⁸,
 Et, si devez estre recors¹⁹,
 Partie presente tout²⁰ le corps.

est. — Ces deux vers sont suivis dans N de la fig. n° 14 ; — ils m. dans T, qui place ici la fig. 6, accompagnée seulement du mot : *Larchant*. — M, MB : fig. n° 17, sans autre indication. — B remplace les deux vers et la figure par ces mots : *La fin*.

1. N : *Puis après*. — 2. N : *dudit*. — 3. M, B : *leur vie*. — 4. N : *Jusques* ; T, M : *Jusques à tant* ; B : *Jusques à tems*. — 5. Y m. dans M et dans B. — 6. M : *où on* ; B : *ou l'on*. — 7. N : *en general*. — 8. M, B : *ne*. — 9. N, T : *des os*. — 10. T : *hors*. — 11. T : *en la chasse tout fermé*. — 12. M : *bras*. — 13. *Est* m. dans N. — 14. T : *du bras dextre*. — 15. N : *Et l'autre*. — 16. T, M, B : *Et l'autre est du poulce*. — 17. T : *Se*. — 18. T place ici, par suite d'une erreur d'imposition, les vers 860-891. — 19. N : *recours*. — 20. M, B : *Partie represente le*.

Au dict Larchant, en son eglise, 825
 Vient pelerins ¹ en ² mainte guise,
 Qui se vouent par ³ devotion ⁴
 En leur grant ⁵ tribulation ⁶
 Et de leurs vœux très bien se trouvent,
 Car leurs ⁷ vœux les œuvres approuvent ⁸. 830

Plusieurs ont esté de leurs lictz
 Mis dehors et ensepvelis,
 Recommandez au noble Sainct,
 Dont en ⁹ est ressuscité maint;
 Leurs suaires ont apportez 835
 En son eglise et presentez ¹⁰,
 En demonstrent les beaux miracles
 Qu'avoit faitz en leurs habitacles.
 Plusieurs sur mer, d'autres sur ¹¹ terre
 D'aucuns en prisons ¹² et en guerre; 840
 Plusieurs saisis d'epydemie;
 Plusieurs en danger ¹³ de leur vie.
 Maintz autres condampnez à mort,
 Prenant ¹⁴ à Dieu leur ¹⁵ reconfort,
 A Sainct Mathurin se vouoyent, 845
 De bon cueur, le mieulx qu'ilz ¹⁶ pouoyent ¹⁷;
 Leurs ¹⁸ vœux faitz de cueur acomplis,
 De joye se trouvoient tous remplis.

1. M, V : *pelerin*. — 2. M, V : *de*. — 3. M, V : *en*. —
 4. T : *devotions*. — 5. M, V : *grand*. — 6. T : *tribula-*
tions. — 7. M : *les*. — 8. T : *approuvées*. — 9. En m.
 dans M et dans V. — 10. T : *representez*. — 11. M, V :
par. — 12. M, V : *prison*. — 13. M, V : *Et en grand*
danger. — 14. T : *Prenans en*; M : *Prenans*. — 15. Leur
 m. dans N. — 16. N : *qu'il*. — 17. M : *pouoyent*; V :
pouvoient. — 18. N : *De leurs*.

Plusieurs sont venus sans faulcer ¹
 Leurs vœux à ² Larchant exaulcer. 850
 Aucuns ont fait la question
 Pourquoi ³ n'est faicte ⁴ mention
 Par escript de tous leurs ⁵ beaulx faitz
 Pour lire de tant qu'il ⁶ a faitz,
 De ⁷ pèlerins, pour soy ⁸ esbatre. 855
 S'il n'en eust fait que trois ou quatre,
 Pensez qu'on l'eust par ordonnance
 Mis en escript pour ⁹ souvenance,
 Car tous les jours, monstre ¹⁰ moult beaulx
 En son eglise faitz nouveaulx, 860
 Par quoy d'escire n'est mestier
 Ce qu'on voit chacun jour ¹¹ entier.

Plus de mil ans a qu'il fust né
 Dedans Larchant, et ramenés ¹²,
 Où faict miracles innumerables ¹³, 865
 Sur gens folz et sur gens notables ¹⁴,
 De tous maulx ¹⁵ dont est supplié
 En general et ¹⁶ deslyé.
 L'an deux cent quatre vingt et huyt ¹⁷

1. M, B : *cesser*. — 2. N : *et à*. — 3. T : *Porquoy*. —
 4. M, B : *il n'est fait*. — 5. T : *ces*; M, B : *les*. —
 6. C'est à dire « afin que le récit de tout ce qu'il a
 fait puisse être lu des pèlerins, etc. » N : *Pour les lire
 de tant qu'ilz*; — T : *Pour les lire de heures a fois*;
 — M : *De Saint Mathurin* qu'il a; — B : *Que Saint
 Mathurin avoit faitz*. — 7. M : *Des*. — 8. T : *s'i*;
 — M : *les*; — B : *Pour tous les pelerins* esbattre. —
 9. N : *par*. — 10. N : *en monstre de beaulx*; — M,
 B : *Mais tous les jours monstre moult beaux*. — 11.
 M, B : *tout le jour*. — 12. M, B : *A Larchant et fut ramené*.
 — 13. T, M, B : *innombrables*. — 14. N, T : *endables*. —
 15. M : *Dont maux*. — 16. M, B : *sont*. — 17. M, B : *et dix*.

Puis l'incarnation Jesu-Christ, 870
 Il naquit ¹, ainsi qu'est trouvé,
 Et par la ² cronique approuvé,
 Car Maximien ³ empereur
 Regnoit adonc ⁴ en grand honneur.

Sache ⁵ de vray tout pelerin 875
 Que la chasse Saint Mathurin
 Quatre fois l'année ⁶ est portée
 En plusieurs lieux et rapportée.

Pour le premier, je vous enhorte
 Que à ⁷ Pasques fleuries ⁸ on la porte; 880

De l'autre ⁹ vous fais mention
 Que on ¹⁰ la porte à l'Ascension,

Mardy après Saint¹¹ Barnabé¹²,
 On la porte où est ordonné;

Dymenche après la¹³ Saint Denys¹⁴, 885
 Sont les quatre fois accomplis.

Sa grant feste est¹⁵, je vous remembre¹⁶
 Le huitiesme jour de novembre.

La translation est en may
 Le dixiesme jour ¹⁷, pour tout vray. 890

Or prions Dieu omnipotent
 Et le bon Saint devotement
 Pour tous ceulx, qui auront¹⁸ sa vie

1. T : *vesqnit.* — 2. M, B : *sa.*
 3. M, B : *Maximian.* — 4. *Adonc* m. dans N. — 5. T :
Sachez; B : *Or sachez bien de vray tout poinct.* — 6. N :
l'an; T : *en l'an.* — 7. M, B : *Qu'd.* — 8. T : *flories*;
 M, B : *florie.* — 9. N : *Et l'autre.* — 10. T : *Que on le*
porta; M, B : *Qu'on.* — 11. N : *la saint.* — 12. La Saint
 Barnabé est le 11 juin. — 13. *La* m. dans N, M, B. —
 14. La Saint Denis est le 9 octobre. — 15. *Est* m. dans N, M, B.
 — 16. T : *renombre.* — 17. *Jour* m. dans N. — 18. B : *liront.*

Ou¹ porteront, qu'epydemie²
 Ne nul mal les³ puisse grever, 895
 Et leur doint tousjours eschever⁴
 Tous perils, dangers et dommages
 Et tous leurs biens garder d'orages⁵,
 Puis en la fin, sans⁶ examen⁷,
 Doit à tous⁸ Paradis. Amen. 900

L'ACTEUR⁹.

L'an mil quatre cens quatre vingtz¹⁰
 Et neuf, que on¹¹ cueillit peu de vins,
 En novembre fut la Vie faicte,
 Selon la legende, et¹² parfaicte
 Par maistre Jehan le Bestre, prestre¹³ 905
 Au dict Larchant, où voulut naistre
 Le très noble Saint Mathurin,
 Et pour ce, chascun¹⁴ pelerin,
 Vous requiers une patenostre¹⁵
 Au nom de Saint Pierre l'apostre, 910

1. T : *Et*. — 2. T : *que espedimie*.N : *Pour tous ceulx qui la diront**Et porteront que epidimie n'auront.*3. N : *Ne aucun ne les puisse*; — M : *N'aucun mal les*;
— B : *D'aucuns malles*.4. T : *achever*. — 5. Ce vers m. dans N. — 6. M, B :
vraye. — 7. T : *errament*. — 8. T : *Dieu nous doint*
Paradis; — M, B : *Nous doint et*. — 9. T : *Larchant*.10. N : *L'an quatre cens quatre-vingt*;M : *L'an mille deux cens quatre-vingtz*;B : *L'an mille quatre cent.....*11. M, B : *Qu'on*. — 12. *Et* m. dans T. — 13. Nous adop-
tons ici le texte de T. Les autres éditions ont altéré le nom
de l'auteur :N : *Messire Jehan vostre prestre*;M, B : *Messire Jehan simple prestre*.14. N : *d* chascun. — 15. M, B : *un Pater noster*.

En priant Dieu devotement
 Qu'en la fin nous¹ doit saulvement,
 Et tous ceux qui en sa² memoire
 La liront, Dieu leur doint sa gloire³.

*Antiphona de Sancto Mathurino*⁴.

O gloriose Confessor, Domine Mathurine, exaudi⁵
 voces tibi supplicantium ut eos, qui in tuis laudibus
 Christum venerantur, ad Celi perducas palatium.

Versus. Ora pro nobis, beate Mathurine.

R/. Ut digni⁶ efficiamur promissionibus Christi.

Oremus.

Deus, qui fidelem servum tuum beatum Mathurinum inter electos concives tuos gloria et honore coronasti, presta, quesumus, ut ejus meritis et precibus sanctitatem ipsius sacris semper satagamus operibus imitari, ut cum ipso possimus gloria claritatis tue perennitate perfrui et eterna visione tua perenniter gloriari. Per Dominum nostrum Jesum Crisum. Amen⁷.

1. N : luy. — 2. N : ce. — 3. T aj. Amen, et porte immédiatement au-dessous : *Cy finist la Vie et Legende de Saint Maturin de Larchant, imprimée à Paris par Jehan Treperel.* — B s'arrête ici et ne donne rien de ce qui suit.

4. M : Oraison. — 5. N : exaude. — 6. N : dingi. — 7. N : *Cy fine la vie Saint Mathurin de Larchant, imprimée à Paris par Jacques Nyverd, demourant en la rue de la Juyfrie, à l'ymage Saint Pierre, et à la première porte du Pallays.*

Miracle de Monseigneur Saint Mathurin
de Larchant¹.

Pour augmenter la sainte foy, 915
 Qu'ont maintenant tous bons Chrestiens,
 icy vous veulx monstrier pourquoy
 Necessaire est prier les saintz²
 Pour les miracles tant hautains,
 Que nous voyons soir et matin, 920
 Du glorieux Saint Mathurin.

.....
 En la paroisse de Sepotz³,
 Qui est en l'Evesché de Sens,
 Y vint le Diable sans repos, 925
 L'Esprit de tonnerre et tourmens,
 Un vray Diable certainement,
 Qui est très subtil et habille,
 Qui se mist invisiblement
 Au corps d'une bien jeune fille. 930

De Sepotz natifve elle estoit
 Et demouroit audict village;
 Avec ses parens se tenoit,
 Qui estoient de fort bon lignage,
 Mais souvent, par yreux langage, 935
 Le Diable d'Enfer appelloit
 Par tonnerres et par orage;
 Du Diable tousjours el⁴ parloit.

1. M, MB placent ici la fig. n° 18. — 2. Ce vers m. dans M B. — 3. Sépeaux, canton de Saint-Julien-du-Sault, arrondissement de Joigny, à 36 kil. d'Auxerre.

4. M : elle; — MB : *Tousjours du Diable elle*. Cette dernière variante montre bien que MB est postérieur à M.

Un jour, l'air devient ¹ tenebreux,
 Le soleil ne luisant sur terre 940
 Entre ce bas monde et les cieus;
 S'engendra la foudre et tonnerre;
 Les elemens mouvant la guerre
 En excédant ² leurs regions,
 L'air fait grand bruit et se deserre, 945
 Comme trompettes et canons.

Jaçoit qu'on trouve en Escriture
 Que tonnerre soit naturel,
 Toutefois c'est contre nature
 De conduire esprit immortel; 950
 Néantmoins le cas advint tel,
 Pour parvenir au beau miracle,
 Que le Diable fist par art ³
 Un corps humain demoniacle.

Lors commença ladicte fille 955
 Estre du Diable possedée;
 Devint inconstante et fragile,
 Sans cesser d'estre tourmentée.
 La Commune ⁴ en fut partroublée,
 Et ne sçavoit-on que c'estoit 960
 Incessamment estre vexée;
 De jour en jour le mal croissoit.

L'auteur du *Miracle* compte volontiers le mot *elle* pour une syllabe (cf. v. 995, 1059, 1114), mais la forme *el*, que les imprimeurs de M admettent encore, bien qu'ils écrivent *elle*, n'est plus admise par les imprimeurs de MB, qui cherchent à corriger les vers qui leur semblent faux.

1. M : *devant*. — 2. M : *excedans*. — 3. M : *tel art*.
 — 4. Le mot *Commune* est déjà employé par Le Bestre (v. 613) dans le sens de peuple.

DE SAINT MATHURIN. 401

Le Vicairé de la paroisse
De Sepotz vint l'interroguer,
Luy demandant : « Ma fille, qu'est-ce 965
« Qui te fait ainsi enrager ? »
Sans son mal muer ne changer,
Fit un cry si espouventable,
Disant, sans plus interroguer :
« Je suis possédée du Diable. » 970

Lors s'esbahit fort la Commune
De ce mal venu si soudain,
Disant : « C'est trop grande fortune,
« Un Diable entrer en corps humain ! »
Alors chascun, de cueur bening, 975
A grand' devotion s'applique,
En priant le Dieu souverain
Chasser l'Esprit diabolique.

Prestres s'assemblent sur les lieux
De toutes pars et regions, 980
Et de l'Evesché les plus vieux
Luy font les adjurations ¹,
Disant : « Diable, nous t'adjurons
« Au nom du haut Dieu souverain,
« Et de par luy te commandons 985
« Que tu laisses ce corps humain » ;

Mais pour ceste adjuration
Il n'en fist aucune audience,
Car de totale expulsion
Ilz n'en avoient pas la puissance. 990
Parquoy, sans aucune allegeance,

1. M : *adurations.*

L'Esprit maudit la tourmentoit,
Tant qu'elle perdit cognoissance
Et l'entendement qu'elle avoit.

A plusieurs Sainctz vouée el¹ fut 995
Et fist plusieurs pelerinages,
Sans que la rage ne luy cheut ;
Elle fit merueilleux dommages.
Un jour elle eut en son courage
De son mal un grand medecin, 1000
Tant qu'il luy sembloit veoir l'image
Du glorieux Sainct Mathurin.

Incontinent et depuis l'heure
Le saint tousjours elle appelloit,
Disant : « C'est celuy qui sequeure, 1005
« Sainct Mathurin », et desiroit
Y estre menée et prioit,
Quand elle estoit en ce tourment,
A sa mère, qui là estoit,
Qu'on la conduisist à Larchant. 1010

Quant les parens l'ont entendue
Que requeroit Sainct Mathurin,
Sans plus longue espace attendue
A Larchant prennent leur chemin 1015
Pour ce maudit loup serpentin
Faire mieux reposer et taire,
Et pour le service divin
De Sepotz meinent² le Vicaire.

Le mardy de Pasques dernier,
A Sainct Mathurin arriva ; 1020

1. M, MB : *elle*. — 2. M : *meine*.

Si tost qu'elle vit le clocher,
 Le maudit Esprit s'esperia ;
 Incontinent il s'assembla
 Auprès d'elle beaucoup de gens,
 Mais si fort il la tourmenta 1025
 Que trembloient tous les assistans.

Chacun fuyoit sa compagnie
 Et son regard espouventable,
 Fors son Vicaire, qui la lye
 Et qui va conjurer le Diable, 1030
 Prenant l'estolle venerable,
 La croix du benoist Jesus-Christ,
 Luy disant telz motz, ou semblables,
 En la manière qui s'ensuit :

« *Adjuro te*¹, mauvais Esprit, 1035
 « De par le Dieu qui tout créa,
 « Par la passion Jesus-Christ²
 « Et par la mort qu'il endura,
 « Par tous merites³ qu'il y a,
 « Qui y sont et y seront faictz, 1040
 « Anges, Archanges qui sont là,
 « Martirs et⁴ Confesseurs parfaictz ;

« Te faitz commandement exprès
 « Que, si tu es un propre Diable,
 « Laisse ce grand bruit que tu fais 1045
 « En ce pauvre corps miserable. »
 Lors cessa tout⁵ incontinent,
 Laisant le corps en patience

1. M, MB : *de*. — 2. MB : *de Jesus-Christ*. — 3. M :
 les merites. — 4. Et m. dans m. — 5. Tout m. dans MB.

Demy quart d'heure seulement,
Mais aussitost il recommence, 1050

Et si luy fait plus grand grevance,
Tousjours en augmentant sa peine.
Les¹ parens et amis s'avance
De luy commencer sa neufvaine.
Et puis après, le mercredy, 1055
Chacun l'attendoit² à l'église ;
A trois heures après midy
Devant le Crucifix fut mise.

Alors des prestres ell' fut prise
Avec plusieurs adjuremens 1060
Et en très beau latin exquise³,
Auquel respondit clèrement⁴.
Jamais n'avoit esté pourtant
En monastère ny escole ;
Parquoy on s'esbahit comment 1065
Elle entend latine⁵ parolle⁶.

1. MB : *Ses*. — 2. M : *entendoit*. — 3. C'est-à-dire : « interrogée ». — 4. M, B : *clerment*. — 5. M, B : *latin*. — 6. C'était, comme on sait, un des caractères de la possession démoniaque que de parler les langues qu'on ignorait, et Nicolas Habicot, quoique médecin, ne manque pas de le dire dans son récit de la chute du Pont aux Meuniers de Paris en 1596 où il fait intervenir deux sœurs, Jeanne et Barbe Maguzaque, natives de Ville-neuve-Jès-Soissons : « Dès lors commencèrent à s'injurier et se donner l'un et l'autre au Diable, qui promptement se saisit d'elles, et pensoit-on que c'estoit follye. Mais un jour advint que ceste fille, voyant ledict sieur de Saint-Martin, commença à parler latin. Alors ledit curé congnut qu'elles estoient possedées du Diable. » *Mém. de la Soc. des Ant. de France* t. XXVII, p. 15 du tirage à part.

Un Bachelier en theologie,
 Qui est des Carmes de Paris,
 Arriva en la compagnie,
 De laquelle estoit fort requis, 1070
 Qui l'adjura de mots prefix,
 En latin assez retorique,
 En ceste forme que vous ditz.
 A l'entendre chacun s'applique :

Adjuro te, Spiritus immunde, per meritum Passionis Christi, per virtutem totius eternæ et individua Trinitatis, per merita¹ omnium beatorum Spirituum, Angelorum, Archangelorum, Sanctorum², et Confessorum sanctorumque³ Virginum; per merita simul cunctorum Cælestium, ut, si verus Demon⁴, ut iste Dei populus te Demonem⁵ indubitanter⁶ fateatur, te in digito minimo senestre⁷ manus ponas, relictis⁸ hujus⁹ corporis cæteris¹⁰ partibus.

C'est à dire : « Esprit, je t'adjure, 1075
 « Par tous les merites des Cieux,
 « Si tu es une créature,
 « Un Diable d'Enfer tenebreux,
 « Tu laisse ce corps langoureux,
 « De par Dieu, et retire toy, 1080
 « Affin de te cognoistre mieux,
 « En son senestre petit doy. »

Alors son petit doy senestre
 Commença à noircir, enfler ;

1. M : *marita*. — 2. M et MB aj. ici : *Mathurinum*. —
 3. M, MB : *sanctorumque*. — 4. MB : *dæmon*. — 5. M :
dæmonent; MB : *dæmonent*. — 6. MB : *indubit nater*. —
 7. MB : *senestræ*. — 8. M, MB : *revertis*. — 9. *Hujus m.*
 dans MB. — 10. M : *exteris*.

Illec print le Diable son estre 1085
 Et au doy la va tourmenter ;
 Alors se pouvoit bien vanter
 Qu'il n'estoit plus de ce corps maistre,
 Puis qu'obéyssoit au parler
 D'un religieux ou d'un prestre. 1090
 Lors eussiez ouy le cry piteux
 De ce maudit Esprit damnable ;
 Jamais n'en fut si merveilleux,
 Si horrible et espouventable ;
 Il fist signes innumerables, 1095
 Obeysant aux adjuremens¹ ;
 Nul ne les croyoit veritables.

 Incontinent et devant tous,
 1100
 Elle se va mettre à genoux
 Et Saint Mathurin regracie,
 En priant de cueur humble et doux
 Saint Mathurin, qui point ne tarde,
 Qu'en tous lieux, aussi contre tous, 1105
 Il soit tousjours sa sauvegarde.
 Alors les prestres commencèrent
 A chanter plusieurs beaux motetz ;
 Saint Mathurin regracièrent
 Et louoyent Dieu de ses beaux faitz ; 1110

 Voyant qu'il n'y a point d'abus
 Ils vont chanter les beaux versets
 A Dieu : *Te Deum laudamus*.

1. MB, qui compte *obeysant* pour quatre syllabes, écrit : *adjurmens*.

Après, chacun se retira ; 1115
 La fille s'en retourna¹ saine ;
 Toutefois ell' paracheva
 A Saint Mathurin sa neufvaine,
 Mais pour la grand² douleur et peine
 Qu'elle avoit eu³ en ce tourment, 1120
 Malade fut celle semaine
 Par trois jours entiers grièvement.

Après qu'ell fut saine rendue
 Et remise à perfection,
 La chasse si fut descendue 1125
 Et conduite en procession ;
 La plus grand⁴ congregation

Le Curé de Chevrainvillier⁵ 1130

Devotement se prepara
 Le matin⁶ pour dire la messe ;
 Tant de monde s'y assembla,
 Jamais on ne vit tant de presse.
 Le Diable tourmente sans cesse 1135
 La pauvre fille horriblement ;
 Tantost le Diable de tristesse
 Trouva tost son definement.

Arriva maistre Marin Ruez⁷,
 L'un des seigneurs au dict Larchant, 1140

1. MB : *retourne*. — 2. M, MB : *grande*. — 3. En m. dans MB. — 4. MB : *grand*. — 5. Chevrainvilliers, canton de Nemours, arrondissement de Fontainebleau (Seine-et-Marne). — 6. M : *curé*. — 7. Ce nom ne se trouve pas dans le livre de M. Bellier.

Qui se monstra homme assureé
 Et merita visiblement ;
 Il fist plusieurs adjuremens ¹
 Avant que l'Esprit fut chassé,
 Auquel se feist obeyssant 1145
 Le malheureux Esprit damné.

Le Curé de Chevravillier,
 Homme assez ancien et vieux,
 Si commença à conjurer
 Le maudit Esprit malheureux. 1150
 Il y avoit, jeunes ² que vieux
 Plus de trois mille personnages,
 Tous oyant l'Esprit envieux
 En son diabolique langage.

Lors fist le plus horrible son 1155
 Que ne fist oncques créature,
 Tendans les mains comme un griffon
 Qui veut ravir quelque pasture ;
 Le peuple fuyt à l'aventure,
 Dressant les cheveux de grand pœur, 1160
 Monstrant la plus layde figure ;
 A le voir c'estoit grand horreur.

A l'Esprit on va proposer
 Deux questions de theologie ;
 Mais premier devez supposer 1165
 Que tout son latin il deffie.
 L'Esprit respond, n'en doutez mye,
 Et en ³ rethorique latin

1. MB : *adjurement*.

2. M : *tant* jeunes. — 3. M : *au*.

DE SAINT MATHURIN. 409
 Qu'il doit sortir de ceste fille
 Par Monseigneur Saint Mathurin. 1170

Après que la messe fut dicte,
 Le Curé de Chevravillier
 Et les autres prestres incitèrent¹
 Tout le Commun à Dieu prier.
 Lors eussiez ouy s'escrier 1175
 Le maudit Esprit serpentin,
 Et aussi eussiez veu trembler
 L'église de Saint Mathurin.

Un nommé Maistre Jean Courtois,
 Un prestre natif de Larchant, 1180
 Si se va armer de la croix,
 Pour resister plus seurement,
 Mais jamais l'Esprit de tourment
 De ladite Croix n'approcha²,
 Car on crioit tout hautement : 1185
*Vicit Leo de Tribu Juda*³.

Lors s'assemblèrent en circuit
 Les prestres pour le conjurer ;
 Devant l'autel fut mis l'Esprit,
 Qui commença⁴ à haut bruyer. 1190
 Le Curé de Chevravillier,
 Qui estoit commis au mistère,
 Tout droit venant de celebrer ;
 Le conjure en ceste manière :

1. Le poète avait peut-être écrit d'abord : *incite*, pour rimer avec *dicte*.

2. M : *aporcha*. — 3. APOC. V, 5. — 4. M, MB : *recommença*.

Adjuro te, Spiritus immunde, per virtutem beatissimæ Trinitatis, per meritum¹ omnium Sanctorum et Sanctorum, præcipuè per virtutem, nomen et intercessionem Divi Mathurini, auditis precibus istis, ex hoc tua rabies² piato corpore evanescat, tua³ et valeat segnities, intercedente Divo Mathurino, nomine, præcipio tibi, nemine⁴ offenso, hoc corpus relinquere.

Incontinent, par grand miracle, 1195
 Le Diable sortit de ce corps;
 Par un invisible ostentacle⁵
 Laisse la fille et s'en va hors.
 Vous eussiez veu et ouy lors⁶
 Le Commun à la foy enclin 1200
 A haute voix, par grands efforts,
 Prier Monsieur⁷ Saint Mathurin;
 Demandant au Diable en latin⁸
 Qui c'est qui le mettra dehors,
 Respond : « Monsieur Saint Mathurin 1205
 « Seul me peut chasser de ce corps. »

Des prestres en devotion,
 Qui estoient bien près de deux cens,
 Fut faicte la procession
 Autour la ville de Larchant, 1210
 En priant Dieu devotement.
 Et le benoist Saint Mathurin

1. M : *meritumque*. — 2. M : *visis precibus ullis, hoc tua rabia*. — 3. MB : *corpore evanescere tua valeat segnities*. — 4. M : *nomine*. — 5. *Ostentaculum, ostentum, prodige*. — 6. M : *alors*. — 7. M : *Monseigneur*. — 8. M intercale ici ces vers :

La fille demeure guerrie
 S'il n'eust esté des assistans,
 On demande au Diable.....

Faire cesser ce grand tourment,
Chassant cest Esprit serpentin.

Le lendemain, qui estoit jedy, 1215
De toutes parts gens y venoient
Voir ce miracle que je vous dy,
Car sans le veoir pas ne croioyent,
En bon estat ilz se mettoyent,
Dont l'eglise estoit toute plaine; 1220
A la foule ilz en approchoient,
Quand venoit à faire la neufvaine.

Le Vicair du dict Larchant,
Maistre Pierre de La Rivière¹,
Se porta fort honnestement 1225
Et comme soubz luy un vicair,
Pour divertir tout vitupère
Qu'il eust ce fait pour y gaigner,
Il fist entendre le mistère
. 1230

Qu'on vit onc à Saint Mathurin
A un jour de devotion;
C'estoit un vendredi matin². 1235
.
.
.

1. Le Curé de Larchant, qui était nommé par l'archevêque de Sens sur la présentation du Chapitre de Paris, ne portait que le titre de Vicair. Pierre de la Rivière exerça ces fonctions de 1529 à 1539 (voy. Bellier, p. 98). Il ne serait pas impossible qu'il fût l'auteur de cette seconde partie. — 2. Il doit manquer ici plusieurs vers, car ni le sens ni la phrase ne se tiennent.

En linge seulement ¹ alloit
 Premièrement devant la chasse² 1240
 La fillette un cierge tenoit,
 A Saint Mathurin rendant grace³;
 Un nombre infini de gens passe
 Et ceux qui ce miracle ont veu;
 On luy vit lors changer sa face; 1245
 Il n'est cueur qui n'en soit esmeu.

On n'avoit pas accoustumé
 A tel jour la chasse descendre,
 Car on a les jours ordonnez
 Quatre fois l'an, sans y mesprendre; 1250
 Ce fut afin de graces rendre
 A Dieu, en triumphe honorable,
 Car vous devez croire et entendre
 Qu'on n'en voit guères de semblable.

La fille se commande ⁴ à Dieu; 1255
 A Sepotz s'en est retournée,
 Avec ses parents dudit lieu
 Et ceux qui l'avoient amenée,
 Aussi contente et attempée.
 A Dieu tousjours le cueur enclin, 1260
 Ayez tousjours l'ame affectée
 Au miracle Saint Mathurin.

*Ce miracle fut fait le jeudy vingt uniesme jour d'avril
 Mil cinq cens trente après Pasques⁵.*

1. MB : *seulement*. C'est-à-dire en chemise.

2. La nouvelle châsse, faite en 1504, fut inaugurée en présence de la reine Anne de Bretagne et du cardinal d'Amboise (Bellier, p. 112-114 et 33). — 3. M, MB : *graces*.

— 4. M : *recommande*. — 5. Pâques était tombé le 17.

Ostension de l'Acteur aux Lecteurs.

Qui sçauroit de la foy douter,
 Considerant tels faictz hautains ?
 Ne deut-on pas ceux là brusler 1265
 Qui refusent à prier les Saints¹ ?
 Esmouvez vous, cueurs des Chrestiens,
 A ce miracle magnifique;
 Ne doutez point ; soyez certains²
 En la sainte foy catholique. 1270
 Voulez-vous pas porter la pique
 Pour la foy et le bon harnois ?
 Vous aurez victoire autentique,
 Criant³ tousjours : « Vive la Croix ! »
 Levez voz cueurs, nobles François ; 1275
 Vivez en la foy seurement ;
 Portez la renommée et voix
 De Saint Mathurin de Larchant.

Oraison à Saint Mathurin.

O⁴ glorieux Saint Mathurin,
 Doux et bening, 1280
 Des François le bruit et victoire,
 A qui provient maint pelerin,
 Bien enclin
 A tes faictz hautains et notoires.
 Ayes des pauvres humains memoire, 1285
 Qui es en gloire ;

1. Allusion aux doctrines nouvelles des réformés.

2. MB : *certain*. — 3. MB : *Crains*. — 4. O m.
dans M.

414 LA VIE DE SAINT MATHURIN.

Secoure les par tout moyen;
Par toy sur le Diable eut victoire,
On le¹ peut croire,
La fille Maximian.
Garde nous du mauvais lien²
Et faux³ moyen
Du Diable qui sur nous regarde ;
Voulons estre en ta sauvegarde.

1290

*Amen*⁴.

1. *Le m.* dans *m.* — 2. *MB* : *lion.* — 3. *Faux m.* dans *m.* — 4. *Amen m.* dans *MB.* — *m* et *MB* se terminent par des distiques latins et par la *Missa de Sancto Mathurino*, que nous croyons inutile de reproduire.





ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 107, l. 13 : MM. Merlet et de Gombert ont cru à tort qu'ils donnaient pour la première fois le texte complet de la relation de Bretagne.

Nous en avons sous les yeux une édition évidemment antérieure et bien curieuse, car elle joint à une impression en caractères d'imprimerie, un fac-simile lithographique et complet de la totalité du manuscrit. Le fac-simile se compose de huit cahiers de 4 feuillets, soit 64 pages, dont les trois premières et les deux dernières sont blanches ; on y a reproduit le dessin de la miniature initiale et de dix grandes miniatures, sans compter les petites annexées en marge. Le texte, aussi de format in-folio, mais un peu plus petit, se compose de 11 cahiers de 4 pages, soit à la fin deux pages blanches et 46 pages imprimées à longues lignes, au nombre de 44 par page pleine. Le premier et le dernier cahier n'ont pas de signatures, tandis que les cahiers intermédiaires sont signaturés *b-k*. Le texte imprimé est accompagné de notes assez nombreuses et presque uniquement généalogiques. Il n'y a d'ailleurs ni préface, ni titre, ni date, ni lieu d'impression, ni noms d'auteur, d'imprimeur ou de lithographe. Le fac-simile avait été évidemment fait pour qu'on en pût colorier les miniatures, mais il se peut que cette édition, malgré le soin qu'on y a apporté, soit restée ainsi inachevée. Par le caractère de l'impression on doit croire l'édition exécutée vers 1840, et, comme l'intérêt du texte est surtout breton, blaisois

et angevin, l'on peut penser qu'elle a été faite autour de M. de Quatrebarbes, l'éditeur du roi René, et de M. de Girardot, longtemps secrétaire général de la préfecture à Nantes, qui avait commencé à fac-similer le manuscrit original du procès de Gilles de Retz ; nous ne serions pas étonnés si nous apprenions que M. Hawke, d'Angers, le dessinateur qui a travaillé avec M. de Quatrebarbes, soit celui qui a calqué le trait des miniatures.

Le ms. de la relation de Bretagne, qui a été ainsi reproduit par le procédé lithographique, est dans la condition ordinaire des copies assez nombreuses de ce texte. Il est assez rapide et médiocre (le plus beau est, dit-on, celui qui se trouve à la Bibliothèque de Saint-Petersbourg), mais celui-ci offre une particularité curieuse. Les manuscrits de Paris, suivis par M. Merlet, commencent par cette dédicace de Bretagne au Comte de Laval, qui était cousin de la Reine :

Noble Comte de Laval, de Quintin et de Montfort,
 Illustre noblesse de long temps a estymé,
 Ouéz comme la Mort par son cruel effort
 A prins la Roynes, qui moult vous a aymé.
 Voyés la mort¹ estresme, les pleurs et les plains
 Que l'on a faictz, tant par mons que par plains,
 Soubz gros sanglots de soupirs et de larmes.
 Moy, Bretagne, son herault et roy d'armes,
 Plusieurs fois, comme bienfaitz recors,
 Vous veis à l'enterrement de son noble corps ;
 Pour souvenir de vostre souveraine parente,
 L'enterrement du corps et du cueur vous présente.

Dans le manuscrit reproduit lithographiquement, la dédicace d'envoi, très-semblable au fonds, est toute différente dans la forme :

Noble Comte et Comtesse de Tonnoire,
 Issue de Rohan, très excellente Maison,
 Ouéz comme la Mort, plaine de cautelle et traison
 A de ce monde la grande Roynes Duchesse hostée,
 En ce livret voirés la mort piteusse,
 Les plains, les pleurs, la perte merveilleuse

1. Vaudrait-il pas mieux comprendre : *l'amort* ou même *l'amour* ?

Que l'on a fait, sous figure aparente,
 De la manonyme Princesse, vostre parente¹,
 En qui estoit le triumphe des Dames,
 Dont moy, qui suis son herault et roy d'armes,
 Si mieux ne puis pour le present,
 De mon recit vous fais humble present.

Peut-être trouverait-on de même des dédicaces différentes en tête d'autres manuscrits, mais il faut tirer de celles-ci deux choses : que les manuscrits de cette relation ont tous dû être faits pour Bretagne et offerts par lui, et aussi que, lorsqu'il écrivait en vers ces deux devises et aussi la généalogie de la Reine en tête de la relation, il a montré que la rudesse de son esprit n'était pas suffisamment assouplie aux régularités de la rime et de la mesure. Il n'était poète que par force et devait se donner beaucoup de mal, deux mauvaises conditions dans le royaume de *poëterie*.

A. DE M.

P. 147. M. le comte de Lignerolles possède un exemplaire de *l'Amoureux Passetemps* sous la date de 1570. Voici la description de cette édition que nous avons cherchée vainement dans les dépôts publics :

L'Amoureux // Passetemps, // Declaré en ioyeuse Poësie par plusieurs // Epistres du Coq a l'Asne, et de // l'Asne au Coq avec Balades, // Dizains, Huitains, & // autres ioyeu- // setez. // A Lyon, // Par Benoit Rigaud. // 1570. — Fin. In-16 de 78 ff., sign. A-1. par 8, K par 6.

Le volume contient les mêmes pièces que l'édition de 1582 ; on y trouve par conséquent *la Prenostication*.

Le titre est orné d'un petit bois représentant l'Amour.

P. 158. — La strophe : Il adviendra de grans merveilles, etc. et plusieurs autres strophes de *la Prenostication* ont servi à composer une chanson qui se trouve dans le recueil intitulé : *Plusieurs belles Chansons nou-*

1. Claude de Rohan, femme de Julien de Clermont-Tonnerre, seigneur de Thoury, et fille de Charles, seigneur de Gié, était de la famille de Bretagne par sa descendance de Philippe d'Artois et de Blanche, fille de Jean II, duc de Bretagne.

velles (Paris, en la rue Neufve Nostre Dame, à l'enseigne de l'Escu de France [chez Alain Lotrian], pet. in-8 goth., n° 1). Comme ce recueil est introuvable et que la réimpression publiée par MM. Gay et fils à Genève en 1867 est elle-même devenue fort rare, nous croyons utile de donner ici le texte complet de cette chanson. Nous avons indiqué en marge le n° des vers de l'original et marqué d'un astérisque les vers qui offrent des variantes.

*Chanson nouvelle
faicte sur le temps qui court ;
et se chante sur le chant :*
Quand je fus prins devant Peronne¹.

Il adviendra de grands merveilles 213
Et qui vivra il les verra ;

Il n'en fut oncques de pareilles,
Mais je ne sçay quand ce sera ; 217
Les maladies seront subtiles,
Si mourons sur ces entrefaites ;
L'an qui vient nous en serons quittes,
Nos provisions seront faictes.

Il doit courre une maladie 221
Fort mauvaïse, selon qu'on dict,

Car le pauvre homme qui mendie
Sera banny de tout credit :
Pauvres gens qui n'auront nuls vivres 225
Et ne pourront d'argent finer,
Ainsi qu'on trouve en plusieurs livres,
Auront licence de jeusner.

Les femmes yront aux banquetts 245
Et aux festes souventes fois ;

Là seront chargées de paquets
Qu'il conviendra porter neuf moys ;
Et, quand on s'en dechargera, 249
*Comme de coutume l'on a,
Le mary franchement croira
*Que le paquet à lui sera.

1. Nous n'avons pu retrouver le texte de cette chanson sur l'air de laquelle on chantait également : *Resveillez-vous, cueurs endormis, etc.* Voy. t. X, p. 55.

ET CORRECTIONS.

419

Juing sera un très mauvais moys ;
Chiens en amaigrissent en Baulce ;
Mieux vault menger le jour sept foys
Rosty, bouilly et bonne saulce.
En juillet, quoique vins soient chers,
On beuvra fort, car il fait chault.
A gens qui boivent volontiers
C'est grand pitié quand argent fault.

105

109







TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

258. L'Advocat des Dames de Paris touchant les pardons Saint Trotet, [par Maximien]	1
259. Le Debat des Dames de Paris et de Rouen sur l'entrée du Roy [par Maximien. 1508].	37
260. Le gouvernement des Trois Estatz du Temps qui court, [par Pierre de la Vacherie]	53
261. Epitaphes en rondeaux de la Roynie, avec celle qui fut posée sur le corps à Saint Denys en France, après le cry fait par le Herault de Bretagne, et la Deploration du Chasteau de Bloys; composées par maistre André de la Vigne, son secretaire [1514]	105

262.	La doloureuse Querimonie de Blès, soy disant jadis réale ville, pour la transportation d'elle à Saint Denis en France du corps de feu très illustre reyne de France, duchesse de Bretagne, maitresse de Vertus, Madame Claude [1524]	128
263.	Deploration sur le trespas de la feu royne de France Claude, femme du roy François, premier de ce nom.	135
264.	Pronostication nouvelle Plus approuvée que jamais ; Il ne s'en fist pièçà de telle ; C'est pour trois jours après jamais.	144
265.	La Prenostication de maistre Albert Songecreux, Bisscain.	168
266.	Le Monde sans croix.	193
267.	Le Monde qu'on achève de paindre	201
268.	Le Monde qui n'a plus que les os.	209
269.	Le Monde qui n'a plus que frire	215
270.	[Le Monde qui est crucifié.]	219
271.	Le Monde qui n'a riens perdu.	227
272.	Les Rongneux qui grattent Chascun.	232
273.	La Deffence contre les Emulateurs, Ennemys et Mesdisans de France; Consolation et bon Zèle des Trois Estatz	238
274.	Remède très utile contre la Peste, laquelle court à present en plusieurs lieux, speciallement partout; nouvellement extract de plusieurs experiences, pour le salut de la chose publique.	252
275.	Le Livre du Faulcon.	260